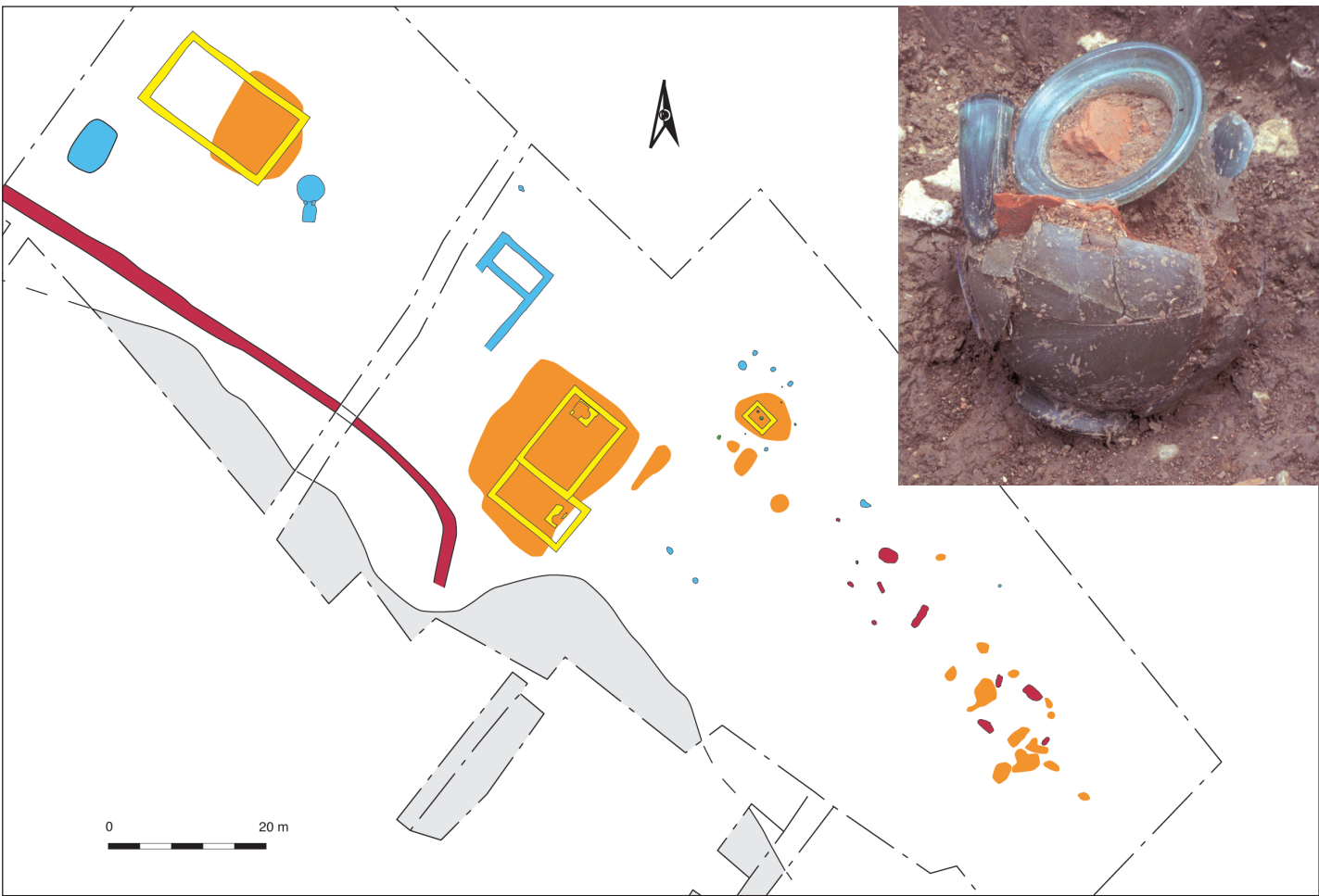


DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
LORRAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 0 1



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
LORRAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LORRAINE**

2001

**MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION**
DIRECTION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE,
DE L'ETHNOLOGIE, DE L'INVENTAIRE
ET DU SYSTÈME D'INFORMATION

2007

PRÉFECTURE DE LA RÉGION LORRAINE
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
6, Place de Chambre
57045 METZ cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 00 / Fax : 03 87 56 41 718

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
6, Place de Chambre
57045 METZ cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 / Fax : 03 87 75 28 28

*Le bilan scientifique vise
à diffuser rapidement les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.*

*Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.*

*Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Illustration de couverture :
Pontpierre (Moselle), R.D. 910, déviation de Faulquemont, Kelsborn
Plan de l'ensemble du site et détail de l'urne cinéraire en verre
Responsable d'opération : Frédéric LATRON (INRAP)
(Cliché et DAO : Frédéric LATRON (INRAP))*

*Le bilan scientifique régional 2001
du service régional de l'Archéologie de Lorraine
a été réalisé en langage XML
sur la plate-forme SDX
du ministère de la Culture et de la Communication
pour sa version électronique
et traduit en \LaTeX pour sa version papier.*

*La version électronique est consultable
à l'adresse suivante : <http://brea.culture.fr:8080/s1/bsr/index.xsp>*

*Suivi technique informatique : François PINOT
Coordination, réalisation, bibliographie et suivi technique informatique : Marielle DORIDAT-MOREL
Impression : IFM Imprimerie Fort-Moselle, 2 rue Saint-Vincent, B.P. 633, 57146 WOIPPY Cédex*

ISSN 1240-8573
ISBN 2-915961-00-X © 2007

LORRAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 0 1

Résultats scientifiques significatifs

11

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

14

Travaux et recherches archéologiques de terrain

MEURTHE-ET-MOSELLE

15

Tableau des opérations autorisées 15

Carte des opérations autorisées 18

AVRIL, domaine de la Tuilerie 19

BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT, carrière 19

BLÂMONT EST - THIÉBAUMÉNIL, R.N. 4 19

BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, 149/155, avenue Victor Claude 19

BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, 149/155, avenue Victor Claude 20

CHAMBLEY-BUSSIÈRES, près de la Cure 20

CHAMPEY-SUR-MOSELLE, carrière Orsa-Granulats 20

CUSTINES, rues Berbière et Condé 20

DENEUVRE, la Houbette 21

DIEULOUARD, les Feuillettes 21

DIEULOUARD, les Feuillettes 21

DOMMARTEMONT, rue Sainte-Geneviève 22

ÉCROUVES, avenue du Maréchal Joffre, lotissement le Domaine des Hautes Terres 22

ESSEY-LÈS-NANCY, avenue de Saulxures 22

FILLIÈRES, sentier dit du Pot de Vin 22

GONDREVILLE - FONTENOY-SUR-MOSELLE, au-dessus du Pralot - Croix Sainte-Anne 22

GORCY, lotissement Neuf-Ville 23

HANNONVILLE-SUZEMONT, rue Sainte-Anne, lotissement Haut de Véronne 23

HÉRIMÉNIL, près Cathelinette, carrière Thiriet 23

LENONCOURT, la grande Corvée 23

LONGWY, rue Margaine 23

LUDRES, ZAC de Chaudeau, boulevard des Technologies 24

LUNÉVILLE, champ de Mars, avenue Caumont La Force 24

MALLELOY, rue de Venezu 24

MÉRÉVILLE, ZAC de la Goulotte 24

MESSEIN, les Noires Terres, ZAC des Coteaux 24

MONTIGNY, ferme du Moulin 25

MONT-SAINT-MARTIN, ZAC du Parc International des Trois Frontières, projet Auchan 25

MOUSSON, rue de la Chapelle 25

NANCY, église Saint Sébastien 25

NANCY, musée historique lorrain (64, Grande-Rue) et jardin du Palais du Gouverneur
(rue Jacquot) 26

PAGNY-SUR-MOSELLE , les Brassots	28
PONT-À-MOUSSON , au-dessus de la Justice	28
PONT-À-MOUSSON , gravière GSM, la Maquinière	28
ROSIÈRES-AUX-SALINES , sablière de la Meurthe, derrière la Belle Croix	29
ROSIÈRES-AUX-SALINES , sablière de la Meurthe, derrière la Belle Croix	30
TONNOY , carrière GSM	30
TONNOY , carrière GSM	30
TOUL , abbaye Saint-Èvre, allée de la Louvière	30
VELLE-SUR-MOSELLE , carrière GSM-Xaviot	30
VIGNEULLES , sablières GSM	31

MEUSE

33

Tableau des opérations autorisées	33
Carte des opérations autorisées	36
BAR-LE-DUC , lotissement d'activité Popey	37
BELLEVILLE-SUR-MEUSE , centre de tri postal	37
BELLEVILLE-SUR-MEUSE , rue du Maréchal de Lattre de Tassigny	37
BOUREUILLES , au Champs la Poule	37
CHARNY-SUR-MEUSE , pré Chapit, carrière GSM	37
DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT , la Maroterie	38
DUGNY-SUR-MEUSE , carrière de Four à Chaux	38
EUVILLE , chemin du Moulin	38
HANNONVILLE-SOUS-LÈS-CÔTES , lotissement rue de la Promenade, sur le Pâquis	38
LISLE-EN-BARROIS , le Castadot	38
MAIZEY , entre les Moulins	39
MILLY-SUR-BRADON , ballastière du Châtelet, Mouzay	39
NAIX-AUX-FORGES , 4 rue d'Enfer	39
PAGNY-SUR-MEUSE , carrière de Revoi	40
REMBERCOURT-SOMMAISNE , Armeval	40
ROUVROIS-SUR-OTHAIN , groupe scolaire	40
TROUSSEY , carrière de sables et de graviers alluvionnaires GSM	40
VERDUN , hôpital Saint-Nicolas, pôle mère-enfant	40
VERDUN , rue Henri Barbusse	42
VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL , sablières GSM	42

MOSELLE

43

Tableau des opérations autorisées	43
Carte des opérations autorisées	50
ALZING , lotissement Les Campanules	51
AMANVILLERS , lotissement La Rochelle	51
ANZELING-EDLING , projet d'étang	51
ARGANCY , lotissement Les Jardins de Bussières	51
ARS-LAQUENEXY , lotissement Les Dévalants	51
AUGNY , lotissement Le Clos du Rilleau, tranche 3	53
AUMETZ , lotissement Le Clos de la Scierie, tranche 1	53
BÉNESTROFF , rue de la Laiterie	54
BERG-SUR-MOSELLE , lotissement Les Jardins de Berg	54
BERTRANGE-IMMELDANGE , lotissement les Résidences de Bertrange	54
BETTBORN , lotissement La Pierre Blanche	54
BETTVILLER-HOELLING , lotissement rue de l'École	54
BEHREN-LÈS-FORBACH , lotissement Bellevue	54
BEYREN-LÈS-SIERCK , lotissement rue du Moulin	54
BITCHE , hôpital Saint-Joseph, rue de Lebach	55
BOULANGE , lotissement du Bois de Corps, tranche 1	55
BOULAY , cité des Sous-Officiers	55
BOUSBACH , AFUL des Cerisiers	55
BREISTROFF-LA-GRANDE , lotissement route de Dodenom	55
CATTENOM-SENTZICH , station d'épuration	55

CLOUANGE , lotissement Les Prés	56
COURCELLES-CHAUSSY - LANDONVILLERS , lotissement Le Clos des Jardins	56
CRÉHANGE , lotissement de l'Europe, tranche 5, zone artisanale est	56
DABO , Altdorf, Trois-Saints	56
DALSTEIN , lotissement Chemin des Bois	57
DIEBLING , lotissement du Moulin, rue de la Gare	57
DISTROFF , lotissement rue du Château d'eau	57
ELZANGE , lotissement Les Résidences d'Elzang	57
ENNERY , pôle industriel Garolor, sites 1 et 17	57
ENNERY , ZAC du Breuil, lotissement SEBL	58
ENTRANGE , lotissement Les Résidences du Sous-Bois	58
ESCHERANGE-MOLVANGE , lotissement Le Domaine de Molvange II	58
FAMECK , ZAC de la Feltière, centre d'appels téléphoniques	58
FAMECK , zone industrielle Sainte-Agathe, boucle des Dinandiers, parcelle ESPAC	58
FAMECK , zone industrielle Sainte-Agathe, boucle des Dinandiers, parcelle Lorval	59
FAMECK , V.R. 52, section 2	59
FAULQUEMONT , lotissement Les Vignes, tranches 1 et 1 bis et bassin de rétention	59
FAULQUEMONT - CRÉHANGE - PONTPIERRE , R.D. 910, déviation de Faulquemont, tranche 2	59
FAULQUEMONT - CRÉHANGE , R.D. 910, déviation de Faulquemont, Nahtetzel	60
FÈVES , ZAC Euromoselle, zone F, site 13	60
FLORANGE , reconstruction du collège Louis Pasteur	60
FLORANGE , ZAC Sainte Agathe, bâtiment d'accueil	60
FLORANGE , ZAC Sainte Agathe, bâtiment d'accueil	60
FOLSCHVILLER , lotissement Le Clos de l'Hôtel de Ville	61
GANDRANGE , résidence pour personnes âgées	61
GUÉNANGE , collecteur de la station d'épuration	61
GUERTING , lotissement Hinderst Guelsten, rue du Stade	61
HAGONDANGE , lotissement Le Gutenberg	62
HANNOCOURT - VIVIERS , la Lèche et Mercière, projet d'étang	68
HAN-SUR-NIED , lotissement Les Mésanges	68
HARREBERG , Schantzkopf	68
HAUCONCOURT , zone de Malambas, station d'épuration	69
HAYANGE , Konacker - Lotissement de la Sapinière	69
HELSTROFF , R.D. 19, déviation OA1 et OA2	69
HELSTROFF , R.D. 19, déviation	69
HELSTROFF , R.D. 19, déviation, lieu-dit Senzfeld	69
HÉMILLY , lotissement Le Pré Châtelain	70
HESSE , parvis de la Vieille Porte	70
HETTANGE-GRANDE , lotissement Les Hauts d'Hettange II	70
HOMMARTING , lotissement communal	70
IMLING , lotissement Le Pavot	71
INGLANGE , lotissement rue de Kédange	72
INSMING , station d'épuration, rue du Moulin	72
IPPLING , lotissement Neuwies	72
KERBACH , AFUA du Lehwald	72
KIRSCH-LÈS-SIERCK , lotissement Kirschberg II, rue de Montenach	73
KIRSCHNAUMEN , rue de l'abbé Simminger	73
KØENIGSMACKER , sablière de Sentzich	73
KØENIGSMACKER , sablière de Sentzich, Mesch, phase 2	73
KØENIGSMACKER , sablière de Sentzich, Mesch, phase 3	73
KUNTZIG , lotissement Le Clos des Vignes, chemin des Vignes	74
LANGATTE , lagunage Spielberg	74
LEMUD , lotissement Le Grand Jouanzis	74
LIOCOURT - FOVILLE - ALAINCOURT-LA-CØTE , R.D. 955, déviation de Liocourt	74
LIOCOURT - ALAINCOURT-LA-CØTE , R.D. 955, déviation de Liocourt	74
LORQUIN , collège	76
MALLING , lotissement Les Primevères	76
MALROY , lotissement Le Clos de la Croisette	76
MANDEREN , voie d'accès du parking du château de Meinsberg	76
MARANGE-SILVANGE , lotissement Les Résidences de l'Orée du Bois	76
MEISENTHAL , lotissement rue du Gros Chêne	77
METZ , 8, rue des Robert	77
METZ , 15-17, place Saint-Louis	77
METZ , hôpital Sainte-Blandine, 8 rue d'Asfeld	77
METZ , îlot Turmel, 16/24 rue du Wad-Billy	78
METZ , parc urbain de la Seille	80
METZ , rue Anne de Méjanès	81
METZ , rue de Pont-à-Mousson, rue de Bouteiller	81

METZ , rues des Jardiniers et Sente à My	82
METZERVISSE , lotissement Les Capucines, rue des Romains	82
MONNEREN , lotissement Saint-Barthélémy, rue Principale	82
MONTENACH , Kolmette	82
MONTENACH , Kolmette	82
MONTENACH , lotissement Chemin sous les Vignes	83
MORHANGE , lotissement rue de Montmorency	83
MOULINS-LÈS-METZ - MOULINS-SAINT-PIERRE , lotissement Les Trois Haies	83
MOYENVIC , R.D. 955 - Rétablissement de la R.D. 914, déviation de Moyenvic	84
NEUFCHÉF , lotissement lieu-dit Croix de Mission, tranche 2	84
NORROY-LE-VENEUR , lotissement Les Quatre Saisons	84
NOVÉANT-SUR-MOSELLE , sablière Orsa-Granulats, lieu-dit Sous-Voisage	85
ORNY , lotissement au lieu-dit Le Village	86
OTTANGE , lotissement Le Clos de Valer, rue de Lorraine	86
PANGE , lotissement Sur la Corvée Derrière les Jardins	86
PELTRE , Crépy	86
PLESNOIS , lotissement Les Chetrons	87
POMMÉRIEUX , lotissement Le Clos du Bois, allée Haut du Bois	87
PONTPIERRE , ZAC de Faulquemont - Pontpierre, tranches 2 et 3	87
PONTPIERRE , R.D. 910, déviation de Faulquemont, Kelsborn	88
PONTPIERRE , R.D. 910, déviation de Faulquemont, Almert	91
POURNOY-LA-CHÉTIVE , lotissement Le Clos de Bury	92
POURNOY-LA-CHÉTIVE , le Gymnase	92
RÉMILLY , lotissement La Crobière, bassin de rétention, rue Roger François	92
RIMLING , lotissement du Stade	92
RONCOURT , carrières Vaglio	92
RONCOURT , carrières Vaglio	93
RONCOURT , église Saint-Georges	93
ROUSSY-LE-VILLAGE , lotissement lieux-dits Bohnenfeld et Echer	93
RURANGE-LÈS-THIONVILLE , résidence de la Forêt	93
RURANGE-LÈS-THIONVILLE , lotissement Résidence de Longchamp	94
RURANGE-LÈS-THIONVILLE , lotissement Résidences de Longchamp	94
SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES , zone industrielle La Fournée Dorée	95
SAINST-PRIVAT-LA-MONTAGNE , carrière Vaglio	95
SAINST-QUIRIN , la Croix Guillaume	95
SARREBOURG , golf du pays de Sarrebourg, parcours 9 trous	95
SARREBOURG , golf du Pays de Sarrebourg, extension	95
SARREBOURG , lotissement Kerprich et bassin de rétention, rue de Kerprich	96
SCHORBACH , lotissement Unterster Garten	96
SILLÉGNY , lotissement Derrière la Ruelle	96
SILLÉGNY , lotissement rue du Stade	96
SOUCHT , lotissement Scheidwaedel, tranche 6	97
TERVILLE , lotissement Saint-François	97
THIONVILLE , hôpital gériatrique, 129 route de Guentrange	97
THIONVILLE , quartier Chevert	97
THIONVILLE , Garche-Kœking, carrière, phase 1, tranche 1	97
THIONVILLE-METZANGE , ZAC de Metzange	97
TRÉMERY , lotissement Les Jardins	98
TRÉMERY , ZAC de la Fontaine des Saints, site 24	98
TRÉMERY , ZAC de la Fontaine des Saints, site 32	98
TRITTELING , lotissement rue de La Hutte aux Bois	98
UCKANGE , rue Jean-Moulin	98
UCKANGE , rue Jean Moulin	98
VALMONT , zone artisanale, rue du Wenheck	100
VANY , lotissement Le Clos de Vany, tranche 1	100
VANY , lotissement rue Principale	101
VIC-SUR-SEILLE , musée Georges de la Tour, 10 place Jeanne d'Arc	101
VITRY-SUR-ORNE , ZAC de la Plaine et dispositif d'assainissement	102
VOYER , lotissement communal, rue de la Chapelle	105
WALSCHIED , Trois-Saints	105
WOIPPY , lotissement Le Clos des Ruchers	105
YUTZ , rue de l'Industrie, hall de stockage	105
YUTZ , ZAC Olympe, tranche 2 (suite)	105
YUTZ , ZAC Olympe, sites 3 et 4	106

Tableau des opérations autorisées	109
Carte des opérations autorisées	111
BULGNÉVILLE , R.D. 164, le Chêne Brûlé	112
CHARMES , l'Hermitage	112
CHATENOIS , ZAC Le Neuilly, tranche 2	112
CHAUMOUSEY , Bouzey	113
CONTREXÉVILLE , Halichard	114
CONTREXÉVILLE - BULGNÉVILLE , liaison Vittel - A 31, seconde tranche	114
CONTREXÉVILLE - BULGNÉVILLE , liaison Vittel - A 31, seconde tranche	114
ESCLES , courtilles au Lait	114
GIRMONT , le Poirier Durand	115
GOLBEY , les Hauts Cailloux	115
JEANMÉNIL , la Grande Mère, carrière GSM	115
JEANMÉNIL , la Grande Mère, carrière GSM	115
JUVAINCOURT , l'La Corvée	115
LAMARCHE , église Notre-Dame	115
MÉNARMONT , la Haie Rouse	116
MIRECOURT , rue du Docteur Joyeux	117
PLOMBIÈRES-LÈS-BAINS , rue Stanislas	117
REMIREMONT , R.N. 57, Demoiselle Hariol	117
SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT , la Chaume	117
SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE , la Falière	117
SAINT-NABORD , au Perrey	117
SAINT-NABORD , l'Encensement	118
SAINT-REMIMONT , église Saint Rémy, la Cure, rue Saint-Jean	118
SENONGES , le bois de l'Oratoire	118
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE , 51, rue du moulin	118
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE , Prahaut	119
THAON-LÈS-VOSGES , la Borde d'Igney	119
THAON-LÈS-VOSGES , le Noyeux	119
UXEGNEY , le Clos des Sarrazins	119
VEXAINCOURT , lac de la Maix	119
VIOMÉNIL , forêt de La Pille	119
VITTEL , 162, rue de Charney	121
VRÉCOURT , la Corvée du Château	121

CARTE ARCHEOLOGIQUE :	
La carte archéologique en Lorraine : bilan des activités 2001	123
La sidérurgie ancienne en Lorraine	128
Étude des grés en Lorraine	129
Faïenceries d'époque moderne	130
Château de Qui-qu'en-Grogne à Moyen (54)	130
Château de l'Avant-Garde à Pompey (54)	131
La céramique de poêle du château de l'Avant-Garde à Pompey (54)	131
Château de l'Avant-Garde à Pompey (54), étude céramique et du mobilier	132
Oppidum de Châtel à Boviolles (55)	132
Nasium, une agglomération antique à Naix-aux-Forges (55) et Saint-Amand-sur-Ornain (55)	133
La maison forte de Gombervaux à Vaucouleurs (55)	134
Le briquetage de la Seille, entre Marsal et Moyen-Vic (57)	134
Canton de Rohrbach-lès-Bitche (57)	134
Le château de Chatel-sur-Moselle (88)	134
Le château de Dommartin-sur-Vraie (88)	134
Le Saint-Mont à Saint-Amé (88)	135
Vioménil (88) et Saint-Baslemont (88)	135

GAZODUC DES MARCHES DE L'EST :

GAZODUC	136
BADONVILLIERS-GÉRAUVILLIERS (55)	140
BOVÉE-SUR-BARBOURE (55)	141
MAUVAGES (55)	142
MAXEY-SUR-VAISE (55)	143
MAXEY-SUR-VAISE (55)	143
MÉLIGNY-LE-PETIT (55)	143
SAINT-AUBIN-SUR-AIRE (55)	144
SAINT-AUBIN-SUR-AIRE (55)	145
SAULVAUX (55)	147
SAULVAUX (55)	148
SAUVIGNY (55)	148
DOMMARTIN-SUR-VRAINE (88)	149
MARTIGNY-LÈS-GERBONVAUX (88)	150
TRANQUEVILLE-GRAUX (88)	151

LIGNE À GRANDE VITESSE EST-EUROPÉEN (LGV)**MEURTHE-ET-MOSELLE (54) :**

JAULNY (54)	153
JAULNY (54) - PRÉNY (54)	153
LESMÉNILS (54)	153
PRÉNY (54)	154
VANDIÈRES (54)	154
XAMMES (54) - VANDIÈRES (54)	155
XAMMES (54) - VANDIÈRES (54)	155

MEUSE (55) :

BEAUSITE (55)	158
BENOÎTE-VAUX (55)	158
BRIZEAUX (55)	159
ÈVRES (55)	159
ÈVRES (55)	159
LE CHEMIN (51) – ÈVRES (55)	160
LES TROIS-DOMAINES (55)	160
LES TROIS-DOMAINES (55)	160
LES TROIS-DOMAINES (55)	162
LES TROIS-DOMAINES (55) - ISSONCOURT (55)	163
LES TROIS-DOMAINES (55)	163
NUBÉCOURT (55)	164
NUBÉCOURT (55)	164
NUBÉCOURT (55)	165
RAMBLUZIN-ET-BENOÎTE-VAUX (55)	167

MOSELLE (57) :

CHEMINOT (57)	168
SAINT-EPVRE (57)	169

PROSPECTION AÉRIENNE :

La prospection aérienne en Lorraine 171

Secteur 1 : nord du département de la Meuse et nord du département de la Meurthe-et-Moselle 172

Secteur 3 : nord et sud de Nancy et de Toul jusqu'au nord des Vosges 172

Secteur 4 : arrondissements de Sarreguemines et Forbach 173

Secteur 5 : région du Saulnois 173

Secteur 6 : vallées de l'Orne (54), de la Gorzia (57) et secteurs d'Amel-sur-l'Étang et Senon (55) 174

Secteur 7 : limite de département entre la Meuse et la Marne, l'ouest de Verdun et les tracés LGV et gazoduc 174

Secteur 8 : ouest du département des Vosges 175

Bibliographie régionale 181

Liste des abréviations 183

Liste des programmes de recherche nationaux 185

Personnel du service régional de l'Archéologie 187

Résultats scientifiques significatifs

2 0 0 1

L'année 2001, en l'attente de la nouvelle législation, fut une année de transition, chacun espérant des lendemains meilleurs. Le service régional de l'Archéologie a mis en place plus de 300 opérations d'archéologie préventive et une douzaine d'opérations d'archéologie programmée. Encadrés par le service régional de l'Archéologie et particulièrement par les agents chargés d'élaborer la carte archéologique régionale, environ 50 bénévoles ont obtenu une autorisation de prospection inventaire maillant ainsi le territoire régional et entretenant un réseau local fort utile.

Dans ce climat de réformes, les archéologues lorrains avaient à relever une gageure : comment concilier l'activité habituelle de la région avec l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse Est-Européen (LGV-Est). Les grands tracés linéaires, souvent porteurs de découvertes majeures, n'en demeurent pas moins une source inqualifiable de problèmes, à commencer par celui d'entretenir une activité intense et soudaine mais très ponctuelle qui, une fois achevée, a souvent laissé sur le flanc d'autres régions. Le lecteur assidu verra dans les *Bilans scientifiques régionaux 2002 et 2003* comment la Lorraine a relevé ce défi.

En 2001, une autre opération linéaire s'achevait : le Gazoduc « Les Marches du Nord-Est » qui concernait les régions Franche-Comté, Lorraine, Champagne-Ardenne et Nord. En Lorraine, 207 indices de sites ont été mis au jour préluant à une dizaine de fouilles dans des secteurs ruraux rarement abordés par les grands aménagements fonciers (nord-ouest des Vosges et sud de la Meuse). En ce sens, les informations obtenues abondent une documentation très lacunaire peu susceptible d'être renouvelée dans les prochaines décennies sauf à promouvoir de l'archéologie programmée.

À cet égard, il est souhaitable que la Région Lorraine dispose de chercheurs institutionnels autres que ceux du ministère de la Culture. Le rôle discret du Laboratoire d'archéologie médiévale de l'Université de Nancy II ne saurait faire oublier l'effacement progressif de notre discipline dans la formation universitaire régionale. Le travail fondamental entrepris par les archéologues du département de la Moselle sur Bliesbruck ne peut pas estomper l'absence d'archéologues auprès des grandes collectivités. Pour pallier l'absence de chercheurs dépendants du CNRS, la région dispose cependant d'atouts, le réseau des musées possédant un fonds archéologique riche et bien organisé. Saluons l'initiative de certains des conservateurs de ces établissements qui élaborent des programmes de recherches qui viennent équilibrer pour partie, mais pour partie seulement, les résultats des recherches en matière d'archéologie préventive.

En effet, l'archéologie préventive s'avère et demeurera un pan très actif de la recherche archéologique nationale mais elle reste tributaire des foyers de développement économique. En l'espèce, la carte ci-jointe des opérations archéologiques régionales montre bien que l'archéologie préventive se limite (et se limitera de plus en plus) aux grands bassins économiques. Il est donc nécessaire que la communauté archéologique régionale réfléchisse à la création de programmes de recherches qui associent archéologie préventive et opérations programmées. Les recherches en cours sur la vallée de la Seille (57) ou sur l'agglomération Boviolles/Naix-aux-Forges (55) vont dans le bon sens.

RÉSULTATS SIGNIFICATIFS DE L'ANNÉE

PRÉHISTOIRE

Depuis maintenant plusieurs lustres, l'archéologie lorraine ne met plus en évidence de sites préhistoriques alors que les prospections pédestres, dans les Vosges, en Meuse ou dans la vallée de l'Orne (Meurthe-et-Moselle/Moselle) montrent un potentiel évident. Il y a donc tout lieu de s'interroger sur la méthodologie employée qui ne permet pas la mise en évidence de sites souvent diffus, avares de structures en creux.

PROTOHISTOIRE

Il s'agit là du thème majeur développé par l'archéologie du Grand-Est, en particulier pour la fin de la période. Avec l'appui des UMR de Besançon, Dijon et Strasbourg, l'étude de la Protohistoire est en devenir.

En tout premier lieu, on remarquera la mise au jour d'au moins trois plans de bâtiments du Bronze ancien à Vandières (54), en plaine de la Moselle. Les habitats de cette période sont rares en France de l'Est. L'analyse spatiale montre la formation d'un hameau correspondant sans doute à un habitat dispersé très lâche.

Plusieurs plans d'édifices de l'âge du Bronze final ont été identifiés à Liocourt (57), Imling (57), et à Trémery (57). Ils correspondent, là encore, à un habitat dispersé peu structuré mais dont le maillage s'est resserré. En effet, mis en perspective avec les fouilles antérieures, ces points de découvertes témoignent d'une densité importante d'occupation du fond de la vallée de la Moselle.

Il est difficile d'évaluer sur l'axe mosellan l'incidence de l'exploitation du sel de la vallée de la Seille (affluent de la Moselle qui conflue à Metz) pour les périodes antérieures au Hallstatt. Il est maintenant établi, grâce aux prospections magnétiques héliportées, que l'exploitation saline a été massive et dense entre Marsal (57) et Moyenvic (57), soit sur une surface de plusieurs dizaines de kilomètres carrés. La reconnaissance stratigraphique interviendra à partir de 2002. D'ores et déjà, l'aspect « industriel » de l'extraction au Hallstatt final paraît évident. Cette richesse minérale doit expliquer en partie le nombre d'occupations de cette période réparti sur l'axe mosellan. Ainsi, des plans de bâtiments ont été étudiés à Liocourt (57), Pont-à-Mousson (54) ; à Hagondange (57) il s'agit d'une batterie de silos. Enfin, à Yutz (57), on perçoit une véritable agglomération, au tissu très lâche cependant, d'environ 25 bâtiments dispersés sur une douzaine d'hectares. Cette dernière découverte correspond au voisinage immédiat des *œnochoe* trouvées au début du XX^e s.

Complétant des études en cours sur quelques uns des grands *oppida* de l'Est (Saverne, Titelberg, ...) le programme lancé sur l'agglomération celtique et gallo-romaine de *Nasium*, communes de Naix-aux-Forges (55) et Boviolles (55) a débuté en 2000. Sur l'*oppidum*, une prospection magnétique systématique sur plusieurs années va permettre de dresser le plan du plateau de quelques 80 ha. En parallèle, la fouille d'une section d'un fossé interne qui segmente l'habitat en deux a exhumé un abondant mobilier La Tène D1/D2.

Encore en Meuse, sur la commune de Trois Domaines, le tracé de la LGV-Est a permis de mettre au jour un millénaire d'occupation dense dans un petit vallon. Le plus remarquable semble concerner l'âge du Fer pour lequel de vastes enclos palissadés (voire multipalissadés) ont été analysés. Le vallon est surplombé à l'est par un plateau sur lequel reposait une ferme indigène datée de La Tène finale enclose, première du genre fouillée en Meuse.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Complétant le programme sur l'*oppidum* de Boviolles, les prospections aériennes et géophysiques sur l'agglomération antique de *Nasium* permettent d'étendre les limites connues de la ville à plus de 120 ha. Forum, temples, voiries et îlots urbains sont progressivement identifiés.

À Metz (57) « Îlot Turmel » la fouille de 2200 m² à l'intérieur de la ville antique a mis au jour une stratigraphie de plus de 2 m d'occupations. Aux bâtiments du I^{er} s. de n. è. en matériaux périssables succèdent aux II^e et III^e s. une architecture en pierre richement décorée d'enduits peints.

Autour de Metz, progressivement est reconstitué un réseau d'établissements agricoles vraisemblablement chargé de pourvoir aux besoins nutritionnels de l'agglomération. À Ars-Laquenexy, un petit bâtiment vient compléter ce tissu agricole.

La vallée de la Moselle montre un maillage très structuré d'établissements agricoles. La proximité des grands itinéraires nord-sud (voie Trèves-Lyon) et est-ouest, ainsi qu'un éventuel rôle de base arrière d'approvisionnement du *limes*, y est sans doute pour beaucoup. Quoi qu'il en soit, des « fermes » sont signalées à Imling (57), à Montenach (57), à Norroy-le-Veneur (57), à Rurange-lès-Thionville (57), ... Sur ce dernier site, une stèle dédiée à Épona figure dans le mobilier. Lorsque l'on vit, on meurt ; les nécropoles fleurissent, elles aussi, à Florange (57), Montenach (57), Pontpierre (57), ...

Loin des grandes zones d'aménagement économique, les découvertes se font plus rares. Toutefois, « grâce » à la tempête du 26 décembre 1999, de grandes zones sinistrées sont maintenant accessibles aux prospections. Ainsi, non loin de Sarrebourg, dans la vallée de la Sarre, sur les sommets vosgiens, à Harreberg (57) plus de 16 ha de forêt déchetée ont livré du parcellaire antique auquel restent associés 4 petits bâtiments et une nécropole. Cette dernière avait été signalée au début du siècle dernier mais jamais positionnée correctement depuis.

Les prospections conduites par M. LEROY sur la paléo-métallurgie du fer confirment l'utilisation du minerai oolithique dès la période gallo-romaine avec un développement durant les périodes médiévale et moderne.

Le suivi des travaux du Gazoduc a permis de mettre au jour un segment important de la voie Lyon-Trèves, à Martigny-lès-Gerbonvaux (88). Coupée sur plus de 2 m de stratigraphie, elle présentait au moins 4 niveaux de recharge.

Enfin, le long de la voie Toul-Strasbourg, à Vioménil (88), la fouille programmée d'un petit sanctuaire débute. Elle a déjà livré des éléments de statuaire antique en grès dans les fossés.

ÉPOQUE MÉDIÉVALE ET MODERNE

Concernant la puissance stratigraphique enregistrée sur l'opération de l'« Îlot Turmel » à Metz (57), il convient de préciser que les niveaux antiques étaient recouverts par des terres noires, fruits d'activités de jardinage entre le VI^e et le XIII^e s. À Metz encore, l'aménagement du « parc de Seille », sur les berges actuelles de la Seille, rivière étroitement associée à l'exploitation du sel en amont (d'où son nom), a livré des pilotis carolingiens, datés par dendrochronologie en deux périodes dans la fourchette allant de 935 à 985, qui endiguaient le cours de la rivière. Recintrage des berges, appontement à proximité de l'abbaye du Sablon qui aurait profité du commerce du sel ?

À Nancy, les sondages dans la cour du château ducal ont permis de mettre au jour les fondations d'un précédent édifice datant du XIII^e s. Autour de l'église Saint-Sébastien, la découverte d'un cimetière moderne déplacé apparaît comme un événement remarquable ; l'étude du déplacement de défunts d'une aire consacrée à une autre n'est pas si courante.

En conclusion, la Région Lorraine a une activité dans le domaine de l'archéologie préventive très soutenue. Le long de la vallée de la Moselle, il devient progressivement possible de redessiner l'organisation des terroirs puis des territoires au long des siècles qui courent depuis la Préhistoire récente jusqu'à nos jours. Toutefois, tous les efforts consentis seraient vains si cette documentation n'était pas rapidement diffusée aux publics.

La mise aux normes, dans de bonnes conditions de conservation, des vestiges exhumés ne peut pallier le défaut de publications et de monographies qui caractérise l'archéologie française. Mais le travail accompli par les agents du service, en association avec leurs collègues de l'INRAP, au dépôt archéologique régional de Scy-Chazelles, permet de limiter les pertes et ouvre la porte aux chercheurs de tous horizons.

LORRAINE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau de présentation générale
des opérations autorisées****2 0 0 1**

	MEURTHE- ET-MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPARTE- MENT	TOTAL
FOUILLES D'ÉVALUATION ARCHÉOLOGIQUE (EV)	44	33	130	29	/	236
FOUILLES PRÉVENTIVES (SP, SU, MH)	6	17	26	5	/	54
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	/	/	/	1	/	1
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PC)	/	/	/	/	/	0
RELEVÉS D'ART RUPESTRE (RE)	/	/	/	/	/	0
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	/	/	4	/	/	4
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)	3	2	1	/	3	9
PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI, PA, PR)	8	9	22	10	/	49
TOTAL	61	61	183	45	3	353

LORRAINE
MEURTHE-ET-MOSELLE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	AVRIL, domaine de la Tuilerie	Murielle GEORGES-LEROY (SDA)	EV			✳	1
	BATHELEMONT-LÈS-BAUZEMONT, carrière	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	2
	BLÂMONT EST - THIÉBAUMÉNIL, R.N. 4, phase 1	Christophe CARD (INR)	EV			●	3
	BLÂMONT EST - THIÉBAUMÉNIL, R.N. 4, phase 2	Philippe MERVELET (INR)	EV			●	3
54 079 19 AH	BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, 149/155 avenue Victor Claude	Murielle GEORGES-LEROY (SDA)	EV	20	HMA	✳	4
54 079 19 AH	BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON, 149/155 avenue Victor Claude	Maryline PRÉVOT (INR)	SU	20	HMA	✳	4
54 112 46 AH	CHAMBLEY-BUSSIÈRES, près de la Cure	Gilles MANGIN (INR)	EV	15	PRO	▲	5
54 114 9 AH	CHAMPEY-SUR-MOSELLE, carrière Orsa-Granulats	Gilles MANGIN (INR)	EV	25	MOD	▲	6
	CUSTINES, rues Berbière et Condé	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	7
	DENEUVRE, la Houbette	Jean-Pierre LEGENDRE (SDA)	EV			●	8
	DIEULOUARD, les Feuillettes	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	9
54 157 57 AH	DIEULOUARD, les Feuillettes	Magali MONDY (INR)	SU	20	HMA	✳	9
	DOMMARTEMONT, rue Sainte-Geneviève	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	10
	ÉCROUVES, avenue du Maréchal Joffre, lotissement le Domaine des Hautes Terres	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	11
54 184 10 AH	ESSEY-LÈS-NANCY, avenue de Saulxures	Laurent THOMASHAUSEN (INR)	EV	15	PRO	▲	12
54 194 17 AH	FILLIÈRES, sentier dit du Pot de Vin	Sylvie COCQUERELLE (INR)	SU	23	GAL-HMA	▲	13
54 202 22 AH	GONDERVILLE - FONTENOY-SUR-MOSELLE, au-dessus du Pralot - Croix Sainte-Anne	Gilles MANGIN (INR)	EV	15	PRO	▲	14
54 234 7 AP	GORCY, lotissement Neuf-Ville	Laurent THOMASHAUSEN (INR)	EV		NEO-PRO	▲	15
	HANNVONVILLE-SUZEMONT, rue Sainte-Anne, lotissement Haut de Véronne	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	16
	HÉRIMÉNIL, près Cathelinette, carrière Thiriet	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	17

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
54 275 26 AH	JAULNY, LGV-Est, évaluation n° 89, Longue Enseigne	Olivier FAYE (INR)	EV	16	FER	▲	18
54 275 25 AP	JAULNY - PRÉNY, LGV-Est, évaluation n° 126, Bronvaux	Olivier FAYE (INR)	EV			●	19
	LENONCOURT, la Grande Corvée	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	20
	LESMÉNILS, LGV-Est, lot 34, diagnostic	Thierry KLAG (INR)	EV	14-20-27	BRO-GAL	✱	21
54 323 25 AH	LONGWY, rue Margaine	Murielle GEORGES-LEROY (SDA)	EV		MOD	▲	22
	LUDRES, ZAC Chaudeau, boulevard des Technologies	Jean-Charles BRÉNON (INR)	EV			●	23
	LUNÉVILLE, champ de Mars, avenue Caumont La Force	Jean-Charles BRÉNON (INR)	EV			●	24
	MALLELOY, rue de Venezu	Philippe MERVELET (INR)	EV			●	25
	MÉRÉVILLE, ZAC de la Goulotte	Xavier ANTOINE (INR)	EV			●	26
54 366 6 AH	MESSEIN, les Terres Noires, ZAC des coteaux	Xavier ANTOINE (INR)	EV	20-25	HMA	✱	27
54 377 3 AH	MONTIGNY, ferme du Moulin	Jean-Pierre LEGENDRE (SDA)	EV	20-23	GAL-HMA	▲	28
54 382 7	MONT-SAINT-MARTIN, ZAC du Parc International des Trois Frontières, projet Auchan	Sabine BACCEGA (INR)	EV	20	GAL-IND	✱	29
	MOUSSON, rue de la Chapelle	Jean-Pierre LEGENDRE (SDA)	EV			●	30
54 395 40 AH	NANCY, église Saint Sébastien	Sylvie COCQUERELLE (INR)	SU	23	MOD	▲	31
54 395 31 AH	NANCY, musée Historique Lorrain (64, Grande-Rue) et jardin du Palais du Gouverneur (rue Jacquot)	Amaury MASQUILIER (INR)	EV	19-24	MA-MOD	✱	32
	PAGNY-SUR-MOSELLE, les Brassots	Laurent THOMASHAUSEN (INR)	EV			●	33
	PONT-À-MOUSSON, au-dessus de la Justice	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	34
54 431 90 AH	PONT-À-MOUSSON, gravière GSM, la Maquinière	Jean-Charles BRÉNON (INR)	EV	15	BRO-FER	✱	35
54 431 90 AH	PONT-À-MOUSSON, gravière GSM, la Maquinière	Jean-Marc VILOLOT (INR)	SU	15	BRO-FER	✱	35
54 435 38 AP	PRENY, LGV-Est, évaluation n° 83, Bois Lasseau	Olivier FAYE (INR)	EV			▲	36
54 435 38 AP	PRENY, LGV-Est, évaluation n° 84, aux Forges	Olivier FAYE (INR)	EV			●	37
54 435 38 AP	PRENY, LGV-Est, évaluation n° 88, Tautecourt	Olivier FAYE (INR)	EV			▲	38
	ROSIÈRES-AUX-SALINES, sablière de la Meurthe, derrière la Belle Croix	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	39
	ROSIÈRES-AUX-SALINES, sablière de la Meurthe, derrière la Belle Croix	Jean-Charles BRÉNON (INR)	EV		FER-GAL	▲	40
54 495 7 AH	SAULXURES-LÈS-NANCY - ESSEY-LÈS-NANCY, liaison A 330 - R.D. 2dbis - R.N. 74, tranche 4	Nicolas TIKONOFF (INR)	SU	15	BRO-FER	✱	41
	TONNOY, carrière GSM	Nicolas TIKONOFF (INR)	EV			●	42
	TONNOY, carrière GSM	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	43
54 528 6 AH	TOUL, abbaye Saint-Èvre, allée de la Louvière	Murielle GEORGES-LEROY (SDA)	EV	23	MOD	✱	44

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
54 546 2 AP	VANDIÈRES, LGV-Est, évaluation n° 79, les Grandes Corvées	Marie-Pierre KOENIG (INR)	EV	15	BRO-GAL	✱	45
	VELLE-SUR-MOSELLE, carrière GSM-Xaviot	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	46
	VIGNEULLES, sablière GSM	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	47
	XAMMES - VANDIÈRES, LGV-Est, lot 33, première phase, diagnostic	David FLOTTE (INR)	EV		PRO-BRO-GAL-MA-IND	✱	48
	XAMMES - VANDIÈRES, LGV-Est, lot 33, phase 2, diagnostic	Stéphane LENDA (INR)	EV		NEO-BRO	✱	49

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

✱ : rapport déposé au service régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté.

* : cf. carte de répartition des sites.

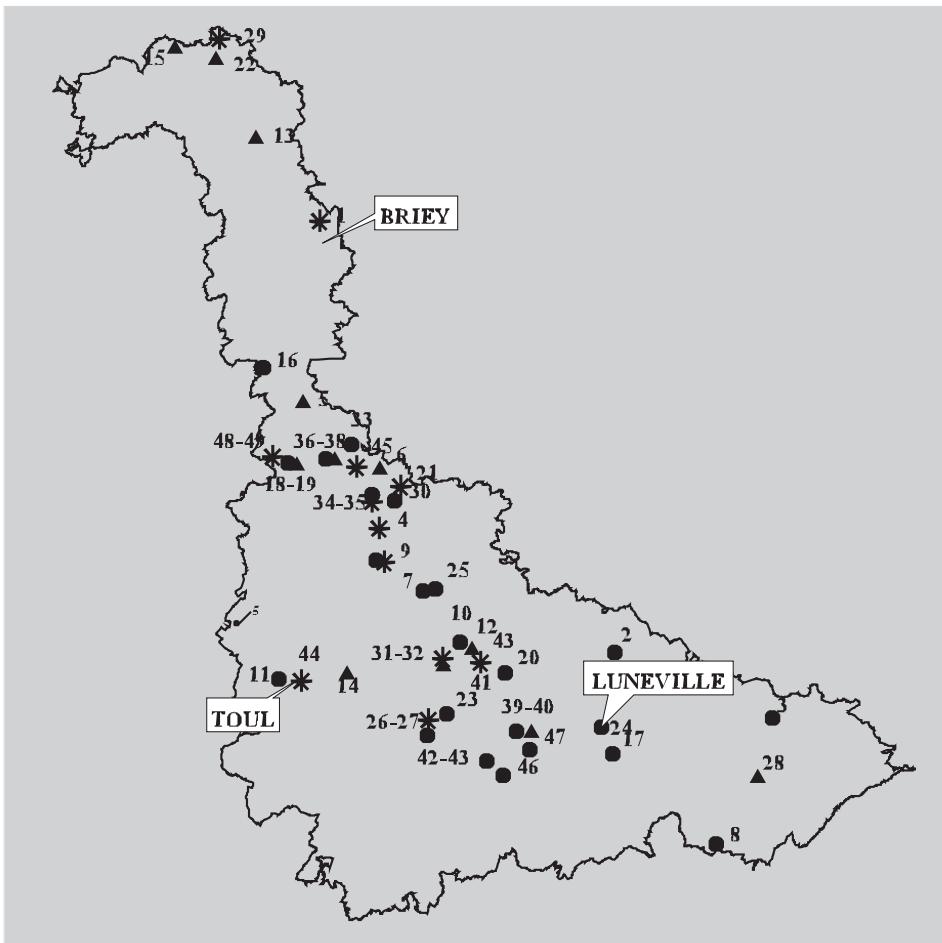
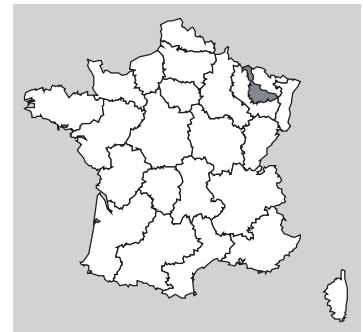
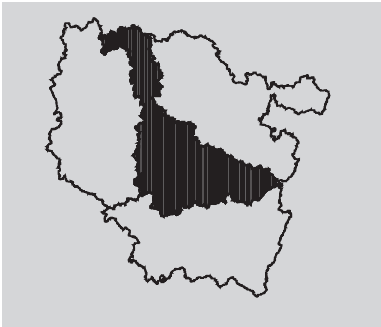
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

LORRAINE
MEURTHE-ET-MOSELLE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 0 1



- Opérations autorisées**
- Fouille d'évaluation négative
 - ▲ rapport de l'opération non parvenu
 - résultats limités
 - * rapport rendu au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté



20 0 20 kilomètres

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 1

AVRIL

Domaine de la Tuilerie

Des fouilles d'évaluation archéologique ont été effectuées par le service régional de l'Archéologie préalablement à la réalisation d'une exploitation agricole (8000 m²), dans un

secteur archéologique à fort potentiel, mais aucun vestige n'y a été repéré.

Murielle GEORGES-LEROY

**BATHELÉMONT-
LÈS-BAUZEMONT**

Carrière

La prospection mécanique sur 5 ha d'extension de carrière a été réalisée sur la commune de Bathelémont-lès-Bauzemont. L'ensemble des terrains concernés repose sur des calcaires à dolomie, avec une très faible épaisseur

de terre végétale, parfois absente à certains endroits. Aucun vestige archéologique n'a été rencontré.

Gilles MANGIN

**BLÂMONT EST -
THIÉBAUMÉNIL**

R.N. 4

Les fouilles d'évaluation préalables à la réalisation de la R.N. 4 entre Thiébauménil et Blâmont Est se sont déroulées en trois phases (deux en 2001 et une en 2002). La première phase, menée sous la responsabilité de Philippe Mervelet, a concerné la déviation de Bénaménil : 42 ha sondés sur environ 5200 m de long. La deuxième phase, dirigée par Christophe Card, a porté sur deux secteurs :

celui allant de l'ancienne R.N. 4 à la Vezouze (2 km de long) et un secteur de 600 m de long au nord de Blâmont. Aucun vestige archéologique n'a été reconnu lors de ces deux opérations.

Le service régional de l'Archéologie pour les responsables Christophe CARD, Philippe MERVELET

**BLÉNOD-LÈS-
PONT-À-MOUSSON**

149/155, avenue Victor Claude

Haut Moyen Âge

Le projet de création d'un ensemble de 11 maisons, sur une emprise de 4707 m², a motivé la réalisation d'une évaluation archéologique, qui a notamment permis la mise au jour d'un *fond de cabane* d'époque carolingienne. Ces vestiges viennent compléter nos connaissances sur

l'occupation de l'agglomération à cette époque, appréhendée jusqu'à présent par des découvertes anciennes mal localisées. Cette opération a débouché sur une fouille préventive (*cf. infra*).

Murielle GEORGES-LEROY

BLÉNOD-LÈS- PONT-À-MOUSSON

149/155, avenue Victor Claude

Le projet de construction d'un ensemble de onze maisons avenue Victor Claude, sur une emprise de 4707 m² a motivé la demande de réalisation d'un diagnostic archéologique. Des sondages ont été effectués en mars 2001 sous la surveillance d'un agent du service régional de l'Archéologie de Lorraine. Seule la parcelle la plus au sud était accessible puisque des maisons sur cave, destinées à être détruites, occupaient les parcelles au nord.

La tranchée réalisée a mis au jour une structure excavée de type fond de cabane, datée par la céramique de l'époque carolingienne. Une opération de fouille d'archéologie préventive a alors été décidée. Un décapage, préalablement effectué pendant deux jours, sous la surveillance d'un archéologue de l'AFAN, a permis de déterminer le nombre et la nature des vestiges ainsi que le nombre de jours à allouer à l'opération de fouilles. Cette dernière, menée par une équipe de deux archéologues de l'AFAN, s'est déroulée durant cinq jours en juillet.

Elle a révélé l'existence de quatre fonds de cabane, d'un trou de poteau et d'un fossé, datés par comparaison typologique de la céramique des VII^e-VIII^e s.

Deux des fonds de cabane possèdent deux poteaux implantés à l'extrémité de l'axe longitudinal. Un troisième pourrait se rapprocher de ce type, mais il a été observé en limite de décapage et son plan est incomplet. Cepen-

dant, la présence d'un trou de poteau faitier au centre du grand côté suggère son appartenance à cette catégorie. Le plan de la structure excavée, observée au moment des sondages, n'a pu être restitué.

Le mobilier recueilli, hormis un peigne en os, se compose essentiellement de fragments de céramique et d'os d'animaux. Il ne permet pas de proposer une fonction à ces structures.

Les fonds de cabane à deux poteaux faitiers implantés au centre des petits côtés sont à présent bien représentés sur les sites du haut Moyen Âge lorrains, comme par exemple à Frouard ZAC du Saule Gaillard (HENROTAY D., LANSIVAL R., *Un habitat rural du haut Moyen Âge à Frouard, Meurthe-et-Moselle*, Revue Archéologique du Centre Est, 1992, p. 329-352) et Dieulouard *Les Feuillettes* (MONDY M. Dieulouard *Les Feuillettes*, DFS de fouilles d'archéologie préventive, Metz, 2001). Ces derniers sont respectivement datés de la fin du VIII^e-début du IX^e s. et entre le IX^e et le XII^e s.

Les vestiges découverts à Blénod-lès-Pont-à-Mousson, datés des VII^e-VIII^e s., permettent, semble-t-il, d'affiner la chronologie d'apparition de ce type de structures en Lorraine.

Marilyne PRÉVOT

CHAMBLEY-BUSSIÈRES

Prés de la Cure

L'opération de sondages préventifs, réalisée sur une surface de 2 ha préalablement à l'aménagement d'un lotissement, a permis de mettre au jour la trace de neuf trous de poteaux de la période protohistorique, répartis sur trois sondages relativement distants des uns des autres

et dans un terrain très érodé. Un sondage d'évaluation complémentaire a été entrepris aussitôt et n'a pas révélé d'éventuelles structures autour de ceux-ci.

Gilles MANGIN

CHAMPEY-SUR-MOSELLE

Carrière Orsa-Granulats

L'extension (5 ha) des sablières Orsa-Granulats, située sur le ban communal de Champey-sur-Moselle, a permis de mettre au jour les fondations d'un ancien moulin à eau détruit, attesté au XIX^e s. d'après les plans cadastraux. Un sondage complémentaire a été effectué aussitôt afin de vérifier si celui-ci possédait encore son bief, pour éven-

tuellement recueillir des éléments de roue ou de pale en bois pour une datation dendrochronologique. Aucun élément plus ancien que ce moulin d'époque moderne n'a été rencontré.

Gilles MANGIN

CUSTINES

Rues Berbière et Condé

Les sondages de diagnostic, effectués sur une surface de 9585 m² dans le cadre d'un permis de lotir dans un ancien parc de château, n'ont pas permis de constater la

présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

DENEUVRE

La Houbette

Les sondages de diagnostic réalisés par le service régional de l'Archéologie préalablement à la réalisation d'une maison individuelle (200 m²), à proximité de l'aggloméra-

tion gallo-romaine, n'ont pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Jean-Pierre LEGENDRE

DIEULOUARD

Les Feuillettes

Des sondages de diagnostic ont été réalisés sur une surface de 4 ha en plaine alluviale de la Moselle. Ceux-ci ont transpercé des limons stériles sur des profondeurs variant entre 1,80 et 2,50 m. Seuls quelques fragments de tuiles

romaines ont été rencontrés, ainsi que de la céramique moderne.

Gilles MANGIN

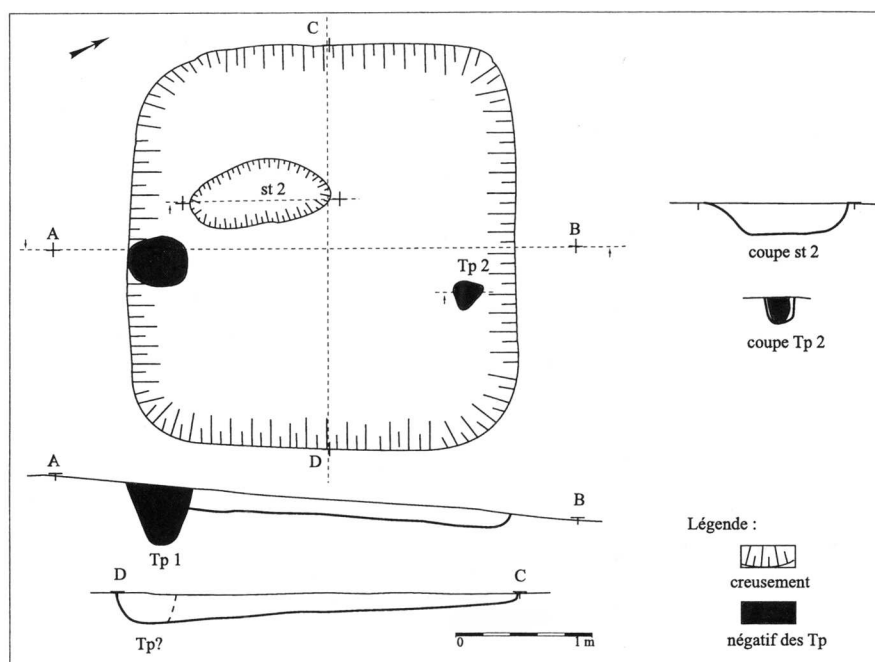
DIEULOUARD

Les Feuillettes

Haut Moyen Âge

L'extraction de gravier, au lieu-dit *Les Feuillettes* par la société Orsa Granulats Lorraine, a été l'occasion de sondages dont un a révélé un fond de cabane de 2,90 m de côté. Un décapage, réalisé sur une surface d'environ

130 m² n'a pas permis de mettre au jour d'autres structures qui auraient pu lui être associées.



DIEULOUARD, les Feuillettes

Relevés en plan et en coupe du fond de cabane, de la fosse (St. 2) et des poteaux 1 et 2
Relevé : INRAP

Le fond de cabane, conservé sur 0,19 m de profondeur, était pourvu de deux poteaux aménagés en vis à vis sur deux côtés opposés ; une petite fosse de forme oblongue occupait un des quart de la structure.

La nature du comblement de l'ensemble de ces creusements est identique : composé d'un limon légèrement argileux de couleur brun foncé, il contenait un très important nombre de tessons de céramique, trois petits fragments

de verre, un poids perforé d'environ 0,10 m de diamètre en calcaire oolithique, une dizaine de galets provenant de la Moselle et des os de porc et de bœuf.

La céramique est, pour l'essentiel, composée de fragments à pâte grossière et à dégraissant végétal. Un seul tesson provient d'un vase à dégraissant coquiller. La céramique fine à pâte claire est représentée par trois en-

sembles, dont l'un porte un décor estampé en dent de loup.

Mis à part les trois fragments de verre datés de l'époque mérovingienne, l'ensemble de la céramique mise au jour

dans le comblement des structures serait davantage caractéristique de la période comprise entre les IX^e et XII^e s. dans la région.

Magali MONDY

DOMMARTEMONT

Rue Sainte-Geneviève

Des sondages ont été réalisés préalablement à la construction d'un lotissement privé sur la commune de Dommartemont. Le terrain, en forme de talweg, d'une superficie de 4 ha, présentait une pente relativement conséquente où l'on a pu constater la présence d'éboulis calcaire ainsi que, sur le bas de la parcelle, une zone humide

reposant sur des colluvions qui contenaient quelques fragments de céramique protohistorique datée du Bronze final. Aucun vestige structuré n'a été découvert sur cette opération.

Gilles MANGIN

ÉCROUVES

Avenue du Maréchal Joffre,
lotissement le Domaine
des Hautes Terres

Les sondages effectués pour la réalisation du lotissement le Domaine des Hautes Terres, d'une superficie de 2,1 ha

n'ont laissé apparaître aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

ESSEY-LÈS-NANCY

Avenue de Saulxures

Protohistoire

Cette opération a été réalisée sur une surface d'environ 1,5 ha. Elle concerne l'extension d'un bâtiment commercial et de son parking. La zone à sonder était en partie recouverte d'une couche de remblai de 2 à 3 m d'épaisseur. Dans la zone non remblayée, les sondages ont mis au jour

la trace de trois trous de poteaux, probablement d'époque protohistorique. Ces vestiges n'ont pas été fouillés car ils constituent les structures périphériques d'une occupation localisée à l'extérieur des limites du projet.

Laurent THOMASHAUSEN

FILLIÈRES

Sentier dit du Pot de Vin

Antiquité - Haut Moyen Âge

Lors de travaux effectués dans son jardin, un habitant du village a découvert une inhumation mérovingienne constituée de dalles comprenant un élément antique à décor de feuillage, ainsi qu'une inhumation constituée de moellons. L'intervention d'un anthropologue a bien confirmé,

non seulement la présence d'un cimetière mérovingien à cet endroit, mais aussi que la période antique ne doit pas être négligée. Un fragment de peigne de cette période a été mis au jour dans la tombe fouillée.

Sylvie COCQUERELLE

GONDREVILLE - FONTENOY-SUR-MOSELLE

Au-dessus du Pralot -
Croix Sainte-Anne

Protohistoire

Les sondages, effectués préalablement à la réalisation d'une station d'épuration à Fontenoy-sur-Moselle (7500 m²) et d'une zone d'habitat à Gondreville (12000 m²), ont nécessité une petite opération d'évaluation, en raison de la sensibilité archéologique particulière

de ce secteur. À Fontenoy-sur-Moselle, deux sondages ont livré des indices de site, avec sur l'un la présence de 2 trous de poteaux, vraisemblablement d'époque protohistorique, et dans le second la mise au jour d'un silo à grain. Ceux-ci se trouvent en vis-à-vis du site archéo-

Néolithique - Protohistoire

GORCY

Lotissement Neuf-Ville

Une étude d'impact a été menée sur l'emprise du lotissement *Neuf-Ville* au lieu-dit *Devant le Plaissard* sur la commune de Gorcy, qui est située à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Longwy. Deux phases de diagnostic ont été menées sur l'emprise du lotissement. La première concernait uniquement la voirie principale tandis que la seconde portait sur les parcelles à bâtir et les voiries secondaires. Au total, la surface sondée atteint 4 ha. Les parcelles visées sont situées sur les flancs et au fond d'un petit vallon sec bien encaissé, orienté perpendiculairement à l'axe de la vallée du ruisseau de Coulmy.

Sur le flanc sud du vallon, les sondages ont permis de collecter quelques fragments de céramique et un éclat de silex piégés dans les niveaux de colluvions. Au sommet du versant opposé, dans l'angle nord du projet, deux structures ont été dégagées. Il s'agissait d'une petite structure excavée de forme circulaire présentant des parois rubéfiées sur cinq à dix centimètres d'épaisseur et d'un négatif

de trou de poteau d'environ 0,30 m de diamètre. Les quelques fragments de céramique recueillis dans le comblement de la structure excavée (four ou silo) permettent une datation comprise entre le Néolithique et la Protohistoire. Aucune autre structure n'a été dégagée mais il est probable que le gisement s'étende vers le nord, au-delà de la limite du lotissement.

À l'autre extrémité du projet, en bas de pente, les sondages ont livré une petite structure excavée, enfouie sous 1,30 m de colluvions. Son creusement, de forme ovale, mesurait une vingtaine de centimètres de profondeur et contenait quelques fragments de terre cuite, de charbons de bois et un fragment de céramique d'époque protohistorique. Aucune autre structure n'a été repérée en périphérie.

La totalité des vestiges repérés a été relevée et fouillée au cours de cette opération.

Laurent THOMASHAUSEN

HANNONVILLE-SUZEMONT

Rue Sainte-Anne,
lotissement Haut de Véronne

L'opération de diagnostic réalisée lors de l'aménagement d'un petit lotissement (1 ha) n'a pas révélé la présence de

vestiges archéologiques sur ce terrain pentu (4 %).

Gilles MANGIN

HÉRIMÉNIL

Près Cathelinette, carrière Thiriet

À l'occasion de l'extension d'exploitation d'une carrière de sable alluvionnaire, portant sur une surface de 2 ha, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit une opération de sondages de reconnaissance ar-

chéologique dans ce secteur inondable de la vallée de la Meurthe. Elle n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

LENONCOURT

La grande Corvée

Suite au dépôt d'un permis de lotir concernant un lotissement d'une surface de 23520 m², des sondages d'évaluation ont été entrepris par le service régional de l'Archéo-

logie de Lorraine, qui se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

LONGWY

Rue Margaine

Moderne

Deux sondages d'évaluation archéologique ont été réalisés préalablement à la construction d'un ensemble de logements, sur une surface d'environ 700 m², sur des

terrains localisés à l'intérieur des fortifications de la place forte de Longwy-Haut, construite au XVII^e s. par Vauban. Sur le plan de la place forte en 1762, l'îlot

concerné est bâti. Au moment de la réalisation des sondages, la parcelle était entièrement occupée par un jardin. Les sondages ont mis au jour les substructions d'anciens bâtiments sur cave, datant probablement des XVII^e ou XVIII^e s. Les substructions ont été remblayées

par des gravats datant d'une vingtaine d'années. L'épaisseur de ces gravats varie de 0,60 m dans les zones non construites à plus de 2,30 m (fond non atteint) au niveau des caves.

Murielle GEORGES-LEROY

LUDRES

ZAC de Chaudeau,
boulevard des Technologies

L'agrandissement du parking du cinéma UGC est à l'origine d'une nouvelle campagne de diagnostic archéologique sur ce secteur où un site paléométallurgique du haut Moyen Âge a été fouillé en 1997 (*cf. Bilan scienti-*

fique régional 1997, p. 28-29). Les sondages ont couvert une zone vallonnée de 17000 m² qui n'a livré aucun vestige structuré.

Jean-Charles BRÉNON

LUNÉVILLE

Champ de Mars,
avenue Caumont La Force

Le diagnostic a porté sur une surface de 13350 m² correspondant à d'anciens terrains militaires. Les résultats archéologiques sont négatifs. Toutefois, l'opération a per-

mis de faire des observations sur les matériaux sablo-graveleux d'une ancienne terrasse de la Meurthe.

Jean-Charles BRÉNON

MALLELOY

Rue de Venezu

Les sondages de diagnostic réalisés préalablement à la réalisation d'un lotissement (17000 m²) n'ont pas révélé

la présence de vestiges archéologiques.

Philippe MERVELET

MÉRÉVILLE

ZAC de la Goulotte

Les sondages de diagnostic réalisés préalablement à la réalisation d'une ZAC (60000 m²) n'ont pas révélé la pré-

sence de vestiges archéologiques.

Xavier ANTOINE

MESSEIN

Les Noires Terres,
ZAC des Coteaux

Haut Moyen Âge

Des sondages de diagnostic archéologique ont été réalisés en septembre 2001 à l'emplacement de la ZAC des Coteaux dans la partie est du territoire de la commune de Messein. Ce projet immobilier couvre une surface de 12 ha, dans la partie basse du coteau, comprise entre la ligne de chemin de fer de Nancy à Mirecourt et celle reliant Toul à Blainville. La déclivité totale est de l'ordre de 20 m dans la plus grande largeur (240 à 260 m NGF), soit une pente moyenne de 5 %. Dans la partie aval de cette zone, un site métallurgique était déjà reconnu par prospection de surface et a fait l'objet en décembre 2000 d'une opération de prospection géophysique (mesures magnétiques réalisées par Nicolas Florsch, UMR 7619 Sysiphe), afin de tester l'apport de cette méthode à la reconnais-

sance de ce type de site.

Aucun vestige archéologique n'a été repéré sur plus de 85 % de la surface sondée. Ceux-ci sont localisés exclusivement dans la partie en aval, au lieu-dit les *Noires Terres* (section AB, parcelles n°170 à 183). Ils occupent une surface d'environ 1,5 ha. Outre un épais dépôt de résidus d'activité de réduction de minerai de fer, cette zone a livré une forte densité de vestiges de poteaux, de fosses et de fossés correspondant à l'implantation de structures d'habitat. Ces vestiges sont surtout densément regroupés dans les parcelles qui jouxtent le chemin rural dit des *Noires Terres*. Plus en amont, si les vestiges existent (il s'agit principalement de fossés), leur densité

est beaucoup plus lâche. Au cœur de la zone d'habitat, un atelier de forge a clairement été identifié : couche de déchets, foyers excavés et surtout sol de forge jonché de battitures et de résidus oxydés. Les tessons de céramiques recueillis dans les niveaux archéologiques appartiennent principalement au haut Moyen Âge. Ces éléments peuvent caractériser une période s'étendant du

VI^e au IX^e s.

Les sondages ont permis de vérifier la bonne correspondance entre les zones d'anomalies magnétiques et les amas de scories métallurgiques découverts, mais n'ont pu préciser plus finement la localisation des structures de production.

Xavier ANTOINE, Marc LEROY

MONTIGNY

Ferme du Moulin

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

La découverte d'une sépulture à inhumation lors de travaux de mises aux normes d'une ferme ayant été signalée par M. Alain Béné, une fouille préventive a été menée par le service régional de l'Archéologie à cet endroit. Un décapage de l'ensemble de la surface concernée par le projet d'aménagement (150 m²) a été réalisé. La sépulture s'est révélée être isolée : il s'agit d'un individu en décubitus dorsal, sans mobilier funéraire et reposant sur un pavement formé de plusieurs petites dalles calcaires posées à plat. À proximité ont été mis au jour un tronçon de mur d'époque gallo-romaine et un fragment de sol en *terrazzo*, très perturbés par l'érosion et la présence de

drains d'époque moderne. Ces vestiges d'habitat sont à rattacher à d'autres du même type et de la même période découverts en 1980 lors de la construction de l'étable de la ferme. L'ensemble indique la présence à cet endroit d'un habitat gallo-romain, sans doute une *villa* d'une certaine importance puisqu'on nous a signalé la trouvaille de fragments de mosaïque à cet endroit. La sépulture isolée pourrait être la trace d'une nécropole du haut Moyen Âge installée postérieurement à l'emplacement de la *villa*, suivant un schéma très classique.

Jean-Pierre LEGENDRE

MONT-SAINT-MARTIN

ZAC du Parc International des Trois Frontières, projet Auchan

Gallo-romain - Indéterminé

Le projet de construction d'un centre commercial Auchan à Mont-Saint-Martin a nécessité la réalisation de sondages d'évaluation archéologique. Le site, d'une surface de 23 ha n'a livré que de faibles indices archéologiques tels deux fosses de combustion, des trous de poteaux et plusieurs fosses qui ont été fouillées et n'ont livré aucun matériel datant. Les deux seules structures susceptibles

de présenter un intérêt sont les fosses de combustion qui appartiennent généralement au type que l'on rencontre sur les sites gallo-romains. Elles ont été fouillées lors des sondages et le terrain n'a pas donné lieu à d'autres investigations.

Sabine BACCEGA

MOUSSON

Rue de la Chapelle

Les sondages de diagnostic réalisés par le service régional de l'Archéologie sur un terrain de 2699 m² devant faire l'objet d'un projet de construction, à proximité d'une des

portes des remparts du bourg castral médiéval, n'ont pas révélé la présence de vestige archéologique.

Jean-Pierre LEGENDRE

NANCY

Église Saint Sébastien

Moderne

En décembre 2001, l'église Saint Sébastien de Nancy a bénéficié d'une campagne de restauration de la façade et de l'installation du chauffage. Afin d'aménager les conduites qui amènent l'air chaud aux grilles, une tranchée de 25 m de long, de 2,70 m de large et de 1,80 m de haut a été réalisée. S'y ajoutent deux tranchées transversales de 8,50 m de long et de 2,70 m de large. C'est lors de leur creusement que des os humains ont été découverts. La Ville de Nancy a alors alerté le service régio-

nal de l'Archéologie qui a envoyé sur place une équipe de deux personnes. L'examen des coupes a révélé que les os humains étaient en remblai, présents dans des couches très étendues puisque qu'ils se rencontrent sur toute la largeur de la nef, c'est-à-dire 8,50 m, sur 1,80 m de hauteur. D'autres couches de remblai étaient constituées de matériel de démolition, pierres et briques principalement.

La découverte d'os humains en remblai est surprenante,

car ils sont rarement rencontrés hors de leur contexte, qui est le cimetière. Sous un édifice aussi récent (XVII^e et XVIII^e s.) et installé dans la Ville Neuve, c'était assez singulier. Avant le début des opérations, seule l'hypothèse de trouver les fondations de l'édifice primitif achevé au début du XVII^e s. était envisagée.

La surveillance des travaux a donné les résultats suivants :

- la fondation d'un mur de l'église primitive a été retrouvée. Elle s'installe à partir d'un niveau de remblai constitué de différentes couches de sable rouge (alluvions de la Meurthe) faiblement pollué. Ce niveau de remblai, observé sur 1,80 m de hauteur et à peu près 5 m de longueur, a été décaissé avant la construction de la deuxième église,
- au fur et à mesure de la réalisation des fondations de cette dernière, on amène un remblai limoneux dont la couleur varie : marron, gris verdâtre, mais dont la caractéristique essentielle est de contenir un nombre très important d'os humains, mélangés à de gros nodules de chaux,
- on note aussi la présence de rares fragments d'éléments de fortifications provenant probablement de leur démantèlement après le traité de Ryswick (1697). Ce type de remblai est observé sur toute la longueur de la nef, du sas d'entrée à la travée qui précède le transept,
- de nombreuses connexions anatomiques y ont été observées, ce qui indique que certaines personnes étaient inhumées depuis peu.

Nous sommes en présence d'un cimetière déplacé alors que de nombreux corps n'étaient pas encore décomposés. Il ne s'agit pas de réductions en série, mais bien d'une translation massive et collective. Les traces d'outils sur os frais soulignent le caractère parfois violent du prélèvement. L'évaluation du nombre minimum d'individus atteint le millier de sujets. La céramique indique que seule la période moderne est représentée ; ceci confirme que le terrain déménagé servait depuis peu au moment de sa fermeture, un peu plus d'une centaine d'années probablement.

L'étude de documents d'archive a révélé qu'il s'agissait du cimetière de l'Esplanade, placé sur le glacis du rempart, sacrifié lors des travaux de la Comédie vers 1720. Il était ouvert depuis la fin du XVI^e s. et devait disparaître car la construction de nouveaux bâtiments l'exigeait.

La volonté de déplacer des chrétiens d'une aire consacrée à une autre semble être le motif d'un travail aussi

fastidieux. La première preuve en est le décaissement inutile sur une profondeur de deux mètres minimum, du remblai existant déjà sous l'édifice ; et ceci bien au-delà de la base de la première fondation (0,80 m) qu'il n'était pas nécessaire de démonter. La deuxième consiste en ce déplacement massif d'inhumations, qui est pour l'instant une découverte en termes de pratique funéraire. Si on en croit les historiens de Nancy, Lepage et Lionnois, la chapelle de Bonsecours, qui est reconstruite en 1741, comporte sous son sol et dans un grand caveau, tous les inhumés de son cimetière, déplacés à cette occasion.



NANCY, église Saint Sébastien
Médaille de St-Nicolas
Cliché : Marielle DORIDAT-MOREL

À notre connaissance, aucun site en France ne présente de telles caractéristiques. Nous connaissons plusieurs exemples d'ordres donnés par un évêque de déménager un cimetière hors les murs, lors de sa fermeture. Ce type de décision intervient à la fin du XVIII^e s. lorsque les aires d'inhumation sont déplacées. Les ordres ne sont pas suivis dans la pratique, ce qui est prouvé par la fouille archéologique. Nous savons de même qu'on n'hésite pas à construire sur ces cimetières fermés, éventuellement après l'ajout d'une couche de remblais. À Nancy, on a procédé de manière à conserver le lien entre le mort et l'église, à deux reprises au moins.

Sylvie COCQUERELLE

NANCY

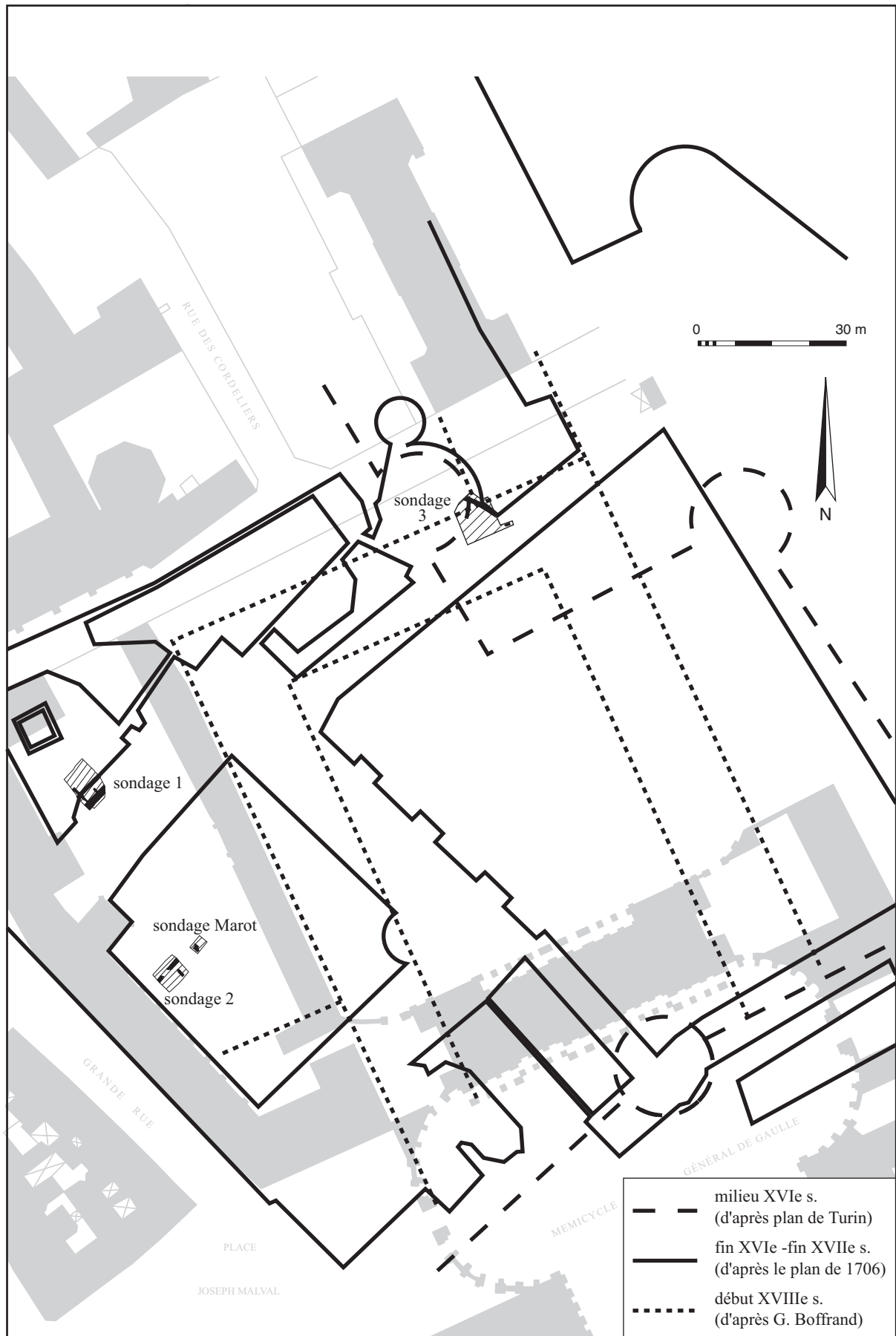
Musée Historique Lorrain
(64, Grande-Rue) et jardin du
Palais du Gouverneur (rue Jacquot)

Moyen Âge - Moderne

La réflexion engagée sur la rénovation du Musée historique lorrain a conduit la ville de Nancy à engager des recherches sur le site du palais des ducs de Lorraine. Fondé à la fin du XIII^e s., le complexe palatial est très mal connu

avant le début du XVII^e s. Afin de déterminer les potentialités de mises en valeur de vestiges archéologiques, trois sondages ont été réalisés. Le bilan de l'organisation et de l'état de conservation des vestiges pour chaque période

montre assurément des potentialités archéologiques de tout premier plan.



NANCY, musée historique lorrain et jardin du Palais du Gouverneur
Implantation des sondages par rapport aux différents états du palais ducal et des fortifications urbaines
Relevé : INRAP

La période qui s'étend de 1300 à 1475-1525 environ correspond au château médiéval construit par le duc Ferry III et modifié jusque sous René II et peu après. Le premier sondage, au nord de la cour du musée, a permis la mise au jour de la courtine nord du château, à 0,40 m de profondeur seulement. Il limitait au sud une cave équipée de placards et au nord une dépression interprétée comme le fossé du château, ainsi qu'un bâtiment flanquant la courtine (tour quadrangulaire ?). Dans le deuxième sondage, au sud de la cour du musée, des bâtiments avec sol de *terrazzo* et des pavages extérieurs ont été mis au jour. Le croisement des données archéologiques, historiques, ainsi que l'interprétation de plans du début du XVIII^e s., permet d'avancer l'hypothèse selon laquelle le château médiéval était un quadrilatère cantonné de tours carrées dont les fondations furent utilisées lors de la construction du palais Renaissance. Les vestiges médiévaux semblent très bien conservés au droit des sondages 1 et 2. Le troisième sondage, localisé dans l'ancien jardin du palais du Gouverneur militaire, n'a pas livré de vestiges médiévaux, probablement plus enfouis. À son emplacement était située la tour médiévale du Trésor qui appartenait à l'origine à une enceinte extérieure. Celle-ci était séparée du château proprement dit par des lices et devait se raccorder

au nord-est et au sud-ouest au système défensif urbain. La période comprise entre *circa* 1475-1525 et 1725-1750 voit la construction, l'occupation et la destruction (en grande partie) du palais Renaissance. Ce dernier est bien connu par les représentations à partir du début du XVII^e s. Le sondage 1 a permis de préciser la chronologie et les modalités de construction du palais Renaissance : chemisage de la courtine au début du XVI^e s., installation de latrines doubles surplombant l'ancien fossé, comblement de ce dernier, construction à la fin du XVI^e s. de l'aile nord du palais en avancée par rapport au mur médiéval. Dans le sondage 2, une loge de tailleur de pierres fut installée pour le chantier de construction dans les bâtiments médiévaux désaffectés.

Les données relatives à la période *circa* 1725-1750 et 1800 ont été principalement perçues dans le sondage 3. Dans ce dernier ont été mis au jour les fondations des aménagements du jardin de l'Intendance (actuellement palais du Gouverneur militaire) construite par E. Héré. Le sondage 3 et les essais géotechniques réalisés par Sol-Solution (63) montrent que le château a été systématiquement comblé avec les gravats issus de la démolition des élévations du palais Renaissance.

Amaury MASQUILIER

PAGNY-SUR-MOSELLE

Les Brassots

Une parcelle d'environ 3 ha a été sondée préalablement à l'extension d'une gravière dans la plaine alluviale de la Moselle. Le relief était marqué par le passage de nombreux méandres anciens. Les méandres, qui atteignaient 2,50 m de profondeur, ont entaillé la quasi totalité de la

terrasse et leurs comblements n'ont livré que des fragments de tuile moderne piégés dans des niveaux d'argile. Aucun autre indice n'a été repéré.

Laurent THOMASHAUSEN

PONT-À-MOUSSON

Au-dessus de la Justice

Un nouveau projet de lotissement, couvrant une surface de 3 ha, situé au pied du site historique de la butte de Mousson, a nécessité une étude d'impact archéologique.

Celle-ci a montré l'absence de tout indice sur ce sol relativement érodé.

Gilles MANGIN

PONT-À-MOUSSON

Gravière GSM, la Maquinière

Âge du Bronze - Âge du Fer

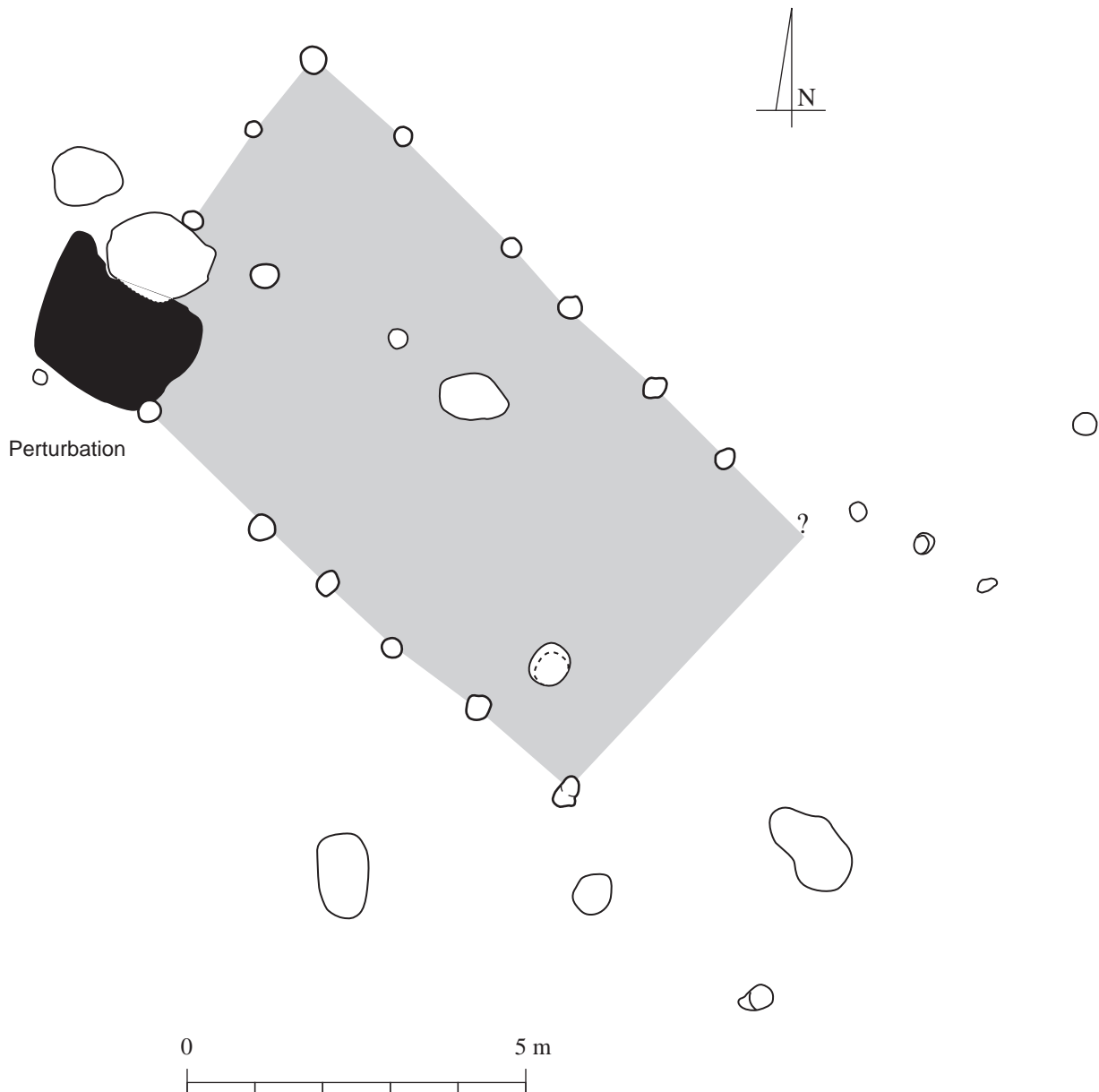
La fouille de sauvetage qui a eu lieu du 14 au 31 mai 2001 a mis au jour un petit nombre de structures excavées en bordure d'un ancien chenal peut-être lié à la Moselle. Le site est relativement petit, mais cette pauvreté en structures et en mobilier n'en diminue pas l'intérêt scientifique. Il y a tout d'abord la présence d'un bâtiment du premier âge du Fer (Hallstatt), dont le plan à une nef et poteaux symétriques se situe dans une tradition datant de l'âge du Bronze final, tradition qui se perpétuera au moins jusqu'à La Tène moyenne. Une relation a pu être mise en évidence entre cette petite occupation, installée sur une butte de sable, et l'activité d'un chenal méandrisant tout proche. Des berges de ce chenal – en phase de ralen-

tissement et de comblement –, les gens du premier âge du Fer ont jeté des déchets de la vie quotidienne. Les niveaux alluviaux contemporains de leur présence ont conservé également des traces indirectes (début de colluvionnement) d'une mise à nu du sol de la berge (défrichement ? déboisement ? brûlis ? désherbage ?). En fait, le comblement progressif du chenal a enregistré deux phases d'occupation, la plus récente correspondant sans doute à l'occupation hallstattienne qui a fait l'objet de la fouille, car c'est cette phase qui a enregistré le phénomène de colluvionnement et se trouve renfermer la quasi-totalité du mobilier céramique et lithique du chenal. Les données climatiques dont nous disposons sont en accord

avec les données de la fouille. L'âge du Bronze final et le Hallstatt ancien correspondraient à une péjoration climatique à forte pluviométrie qui peut expliquer le regain

hydrologique dont témoigne la formation de ce chenal et la volonté d'installer le bâtiment sur une butte.

Jean-Marc VIOLOT



PONT-À-MOUSSON, gravière GSM, La Maquinière
Bâtiment du Hallstatt à une nef
Relevé : INRAP

ROSIÈRES-AUX-SALINES

Sablère de la Meurthe,
derrière la Belle Croix

L'extension des sablières de la Meurthe (2 ha) a fait l'objet d'une campagne de reconnaissance archéologique. La couverture pédologique étant relativement peu impor-

tante, reposant directement sur les alluvions du quaternaire, les résultats se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

ROSIÈRES-AUX-SALINES

Âge du Fer - Gallo-romain

Sablère de la Meurthe,
derrière la Belle Croix

Le diagnostic archéologique a couvert une surface de 62300 m² qui correspond à une nouvelle extension de cette sablière située dans la vallée alluviale de la Meurthe. Sur l'ensemble des terrains sondés, un sédiment argileux gris bleuté d'origine alluviale dont l'épaisseur peut atteindre 1,40 m, est visible entre la couche de terre arable et les alluvions sablo-graveleuses. L'absence de paléochenaux est à signaler.

Dans la partie sud-ouest de la zone, un groupe de structures apparaît au niveau de la limite d'emprise du projet, à une profondeur de - 0,70 m. Il s'agit de quatre négatifs de poteaux, de plusieurs tronçons rectilignes appartenant

à deux fossés distincts et d'une structure parfaitement circulaire qui pourrait être un puits ou un silo. Malgré l'ouverture de fenêtres dans plusieurs sondages, aucun plan de bâtiment n'a pu être clairement identifié. La pauvreté du mobilier n'autorise qu'une datation large de l'époque laténienne ou gallo-romaine. Du fait de sa situation, le site ne semble pas entraver l'avancée de l'exploitation. Des mesures conservatoires ont donc été prises par le service régional de l'Archéologie pour geler ce gisement de faible densité.

Jean-Charles BRÉNON

TONNOY

Carrière GSM

Les sondages réalisés avant l'installation d'une gravière se sont révélés négatifs. La couverture végétale, peu importante, repose sur des dépôts alluvionnaires relative-

ment épais où se mêlent de nombreux chenaux, visibles dans le paysage pour les plus importants.

Nicolas TIKONOFF

TONNOY

Carrière GSM

Préalablement à l'exploitation d'une extension de carrière de sable du groupe GSM, le service régional de l'archéologie de Lorraine a prescrit la réalisation de sondages ar-

chéologiques, qui se sont révélés négatifs sur les 4 ha visés par le projet.

Gilles MANGIN

TOUL

Moderne

Abbaye Saint-Èvre, allée de la Louvière

La création d'une maison de l'enfance dans un bâtiment communal appartenant à l'ancienne abbaye Saint-Èvre ainsi que dans une extension sur un terrain contigu a motivé la réalisation de deux sondages en tranchée. L'abbaye, créée avant le IX^e s., a été détruite en 1036, puis reconstruite ; elle a subi de nouvelles destructions en 1552 et enfin elle a été partiellement rasée après la Révolution. Un plan de 1792 indique que la zone sondée se trouve à

l'emplacement d'une des ailes détruites de l'abbaye ; les bâtiments encore en élévation sont, quant à eux, datables des XVII^e-XVIII^e s. Les sondages ont permis de confirmer la présence des soubassements arasés de l'aile disparue, sans apporter de précision sur leur datation. Ils sont surmontés par un important remblai de destruction, d'une puissance de 0,80 m à plus de 3 m.

Murielle GEORGES-LEROY

VELLE-SUR-MOSELLE

Carrière GSM-Xaviot

Sur le ban communal de Velle, un projet d'extension de sablière, portant sur une superficie de 3,2 ha, a nécessité une évaluation archéologique. Celle-ci a montré l'absence

de tout indice d'occupation dans l'emprise concernée.

Gilles MANGIN

VIGNEULLES

Sablières GSM

L'extension des sablières GSM, sur le ban communal de Vigneulles, a fait l'objet d'une campagne de sondages archéologiques sur une superficie de 5 ha. Étant donné la couverture de sédimentation peu importante dans ce sec-

teur, ainsi qu'une divagation fort probable de la Meurthe, aucune présence de vestiges archéologiques n'a été observée.

Gilles MANGIN

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	BADONVILLERS-GÉRAUVILLIERS, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, la Mose, site 7, un site d'habitat du haut Moyen Âge	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	20	HMA	✱	1
55 029 183	BAR-LE-DUC, lotissement d'activité Popey	Sabine BACCEGA (INR)	EV		IND	✱	2
55 040 36 AH	BEAUSITE, LGV-Est, La Corvée, lot 31, site 33 - Évaluation complémentaire	Elsa FRANGIN (INR)	EV		IND	✱	3
	BELLEVILLE-SUR-MEUSE, centre de tri postal	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	4
	BELLEVILLE-SUR-MEUSE, rue du Maréchal De Lattre de Tassigny	Xavier MARGARIT (INR)	EV			●	5
	BENOÎTE-VAUX, LGV-Est, section R.N. 35 (Voie Sacrée), forêt domaniale, lot 31, tronçon D - Diagnostic	Hervé BOCQUILLON (INR)	SU		IND	✱	6
55 065 16	BOUREUILLES, au Champs la Poule	Gilles MANGIN (INR)	EV		IND	■	7
	BOVÉE-SUR-BARBOURE, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, Bouvrelle, site 14, un établissement rural gallo-romain	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	15-20	BRO-FER-GAL	✱	8
55 081 3 AH	BRIZEAUX, LGV-Est, Le Courty, lot 31, site 25 - Évaluation complémentaire	Laurent VERMARD (INR)	EV		MOD	✱	9
	CHARNY-SUR-MEUSE, Pré Chapit, carrière GSM	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	10
	DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT, la Maroterie	Xavier MARGARIT (INR)	EV			●	11
	DUGNY-SUR-MEUSE, carrière de Four à Chaux	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	12
	EUVILLE, chemin du Moulin	Stéphanie JACQUEMOT (SDA)	EV			✱	13
	ÈVRES, LGV-Est, Le Poirier Canard, lot 24, site 17 - Évaluation complémentaire	Mathias CUNAUULT (INR)	EV	20	GAL	✱	14
	ÈVRES, LGV-Est, à l'Écurieux, lot 24, site 16 - Évaluation complémentaire	Mathias CUNAUULT (INR)	EV		IND	✱	15
	HANNONVILLE-SOUS-LÈS-CÔTES, lotissement rue de la Promenade, sur le Pâquis	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	16

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	LE CHEMIN - ÈVRES, LGV-Est, lot 24, tronçon D - Diagnostic	Hervé BOCQUILLON (INR)	SU	20	GAL-CON-IND	✳	17
	LES TROIS-DOMAINES, LGV-Est, évaluation n° 20, le Cugnet	Franck MOUROT (INR)	EV			●	18
	LES TROIS-DOMAINES, LGV-Est, évaluation n° 21, la Hachie	Franck MOUROT (INR)	EV	15-20	FER-GAL	▲	19
	LES TROIS-DOMAINES, LGV-Est, évaluation n° 23, ruisseau des Deux-Nouds	Franck MOUROT (INR)	EV		PRO-CON	▲	20
	LES TROIS-DOMAINES - ISSONCOURT, LGV-Est, zone de stockage n° 28, abris des Chancés	Xavier ANTOINE (INR)	EV			●	21
55 254 16 AP	LES TROIS-DOMAINES, LGV-Est, évaluation 22, Les Trois Domaines (territoire de Mondrecourt) et Beausite (territoire de Deuxnouds-devant-Beauzée)	Marie-Pierre KOENIG (INR)	SU	15-20	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	✳	22
	LISLES-EN-BARROIS, le Castadot	Xavier MARGARIT (INR)	EV			●	23
	MAIZEY, entre les Moulins	Stéphanie JACQUEMOT (SDA)	EV			●	24
	MAUVAGE, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, l'Oyotte, site 6, un site d'habitat du haut Moyen Âge	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	20	HMA	✳	25
	MAXEY-SUR-VAISE, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, la Voie des Francs, site 8, occupation protohistorique	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	15	PRO	✳	26
	MAXEY-SUR-VAISE, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, le Coqueleur, site 9, occupation protohistorique	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	15	PRO	✳	27
	MÉLIGNY-LE-PETIT, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, la Croisette, site 5, un site d'habitat protohistorique	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	15	PRO	✳	28
	MILLY-SUR-BRADON, ballastière du Châtelet, Mouzay	Stéphanie JACQUEMOT (SDA)	EV	15	PRO-BRO	✳	29
	MILLY-SUR-BRADON, ballastière du Châtelet, Mouzay	Gilles MANGIN (INR)	EV	15	PRO-BRO	✳	30
	MILLY-SUR-BRADON, ballastière du Châtelet, Mouzay	Xavier MARGARIT (INR)	SU	15	PRO-BRO	✳	31
	NAIX-AUX-FORGES, 4 rue d'Enfer	Franck MOUROT (INR)	SU	20	GAL	▲	32
55 389 41 AH	NUBÉCOURT, LGV-Est, Le Vaux Jeannin, lot 24, site 32 - Évaluation complémentaire	Mathias CUNAUULT (INR)	EV	20	GAL	✳	33
55 185 18 AH	NUBÉCOURT, LGV-Est, Les Grands Champs, lot 24, site 31 - Évaluation complémentaire	Mathias CUNAUULT (INR)	EV	20	GAL	✳	34
55 389 21 AP	NUBÉCOURT, LGV-Est, Aux Villées, lot 31, site 78 - Évaluation complémentaire	Karine MICHEL (INR)	EV	15-20	BRO-FER-GAL-HMA	✳	35
55 389 21 AP	NUBÉCOURT, LGV-Est, Aux Villées, lot 31, site 78	Karine MICHEL (INR)	SU	15-20	BRO-FER-GAL-HMA	✳	35
	PAGNY-SUR-MEUSE, carrière de Revoi	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	36

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	RAMBLUZIN-ET-BENOÎTE-VAUX, LGV-Est, forêt domaniale Les Landes, Bois des Dames, Quart en Réserve de Meuse	Stéphane LENDA (INR)	EV	15	BRO	▲	37
	REMBERCOURT-SOMMAISNE, Armeval	Stéphanie JACQUEMOT (SDA)	EV			●	38
55 445 24 AH	ROUVROIS-SUR-OTHAIN, groupe scolaire	Gilles MANGIN (INR)	EV	15	FER	▲	39
	SAINT-AUBIN-SUR-AIRE, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, aux Varennes, site 1, un habitat de La Tène finale	Michiel GAZENBEEK (INR)	SU	20	FER-HMA	✱	40
	SAINT-AUBIN-SUR-AIRE, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, aux Varennes, site 2, une nécropole du haut Moyen Âge	Véronique FAVRE (INR)	SU	20-22	HMA	✱	41
	SASSEY-SUR-MEUSE, ballastière de Châtelet, aux trois arches	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	42
	SAULVAUX, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, Pré-le-Maire, site 3, un établissement gallo-romain	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	20	GAL	✱	43
	SAULVAUX, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, les Châtelaines, site 4, un établissement gallo-romain	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	15-20	BRO-FER-GAL	✱	44
	SAUVIGNY, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, à Mureau, site 10, une occupation protohistorique	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	15	FER	✱	45
	TROUSSEY, carrière de sables et de graviers alluvionnaires GSM	Philippe LEFEBVRE (INR)	EV			●	46
55 545 76 AH	VERDUN, hôpital Saint-Nicolas, pôle mère-enfant	Pierre THION (SDA)	EV	20	MA-MOD	▲	47
	VERDUN, rue Henri Barbusse	Stéphanie JACQUEMOT (SDA)	EV			●	48
	VERDUN, rue Henri Barbusse	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	49

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

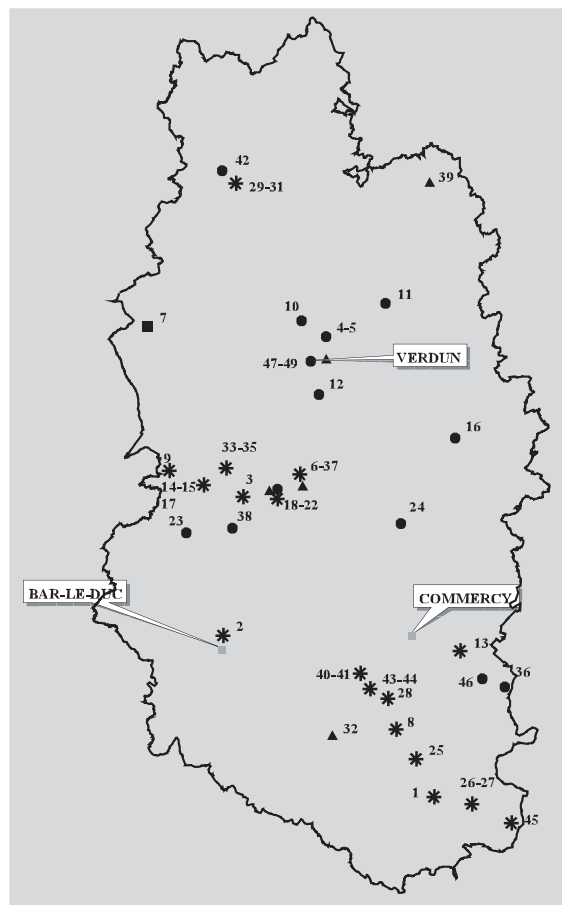
✱ : rapport déposé au service régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté.

* : cf. carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Carte des opérations autorisées

2 0 0 1



- Opérations autorisées**
- Fouille d'évaluation négative
 - ▲ rapport de l'opération non parvenu
 - résultats limités
 - * rapport rendu au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté



20 0 20 kilomètres

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BAR-LE-DUC

Lotissement d'activité Popey

Préalablement à l'aménagement d'une ZAC d'une superficie de 12600 m² à Bar-le-Duc, un diagnostic archéologique a été réalisé qui n'a pas décelé de vestiges archéolo-

logiques.

Sabine BACCEGA

BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Centre de tri postal

À l'occasion de la construction d'un centre de tri postal, sur une superficie de 1100 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic archéolo-

gique préventif qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Une tranche de lotissement (parcelles n° 943 et 65) a été sondée au lieu-dit *Pré du Haut Paquis*, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Belleville-sur-Meuse, en raison d'indices protohistoriques signalés à proximité. Aucun

vestige archéologique n'a été observé sur les 3000 m² de l'emprise, qui était recouverte, principalement à l'est, d'une épaisse couche de remblais contemporains.

Xavier MARGARIT

BOUREUILLES

Au Champs la Poule

Indéterminé

Une petite opération de sondages archéologiques a été réalisée dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement privé de 4950 m² qui a permis de découvrir un silo d'un mètre de diamètre contenant des charbons de bois ainsi que des nodules de terre brûlées.

Cette structure isolée nous indique vraisemblablement la présence d'un site protohistorique à proximité de ce diagnostic.

Gilles MANGIN

CHARNY-SUR-MEUSE

Pré Chapit, carrière GSM

Cette opération de sondages préventifs, d'une superficie de 7 ha, correspondant à l'extension des carrières GSM, n'a pas révélé de vestiges archéologiques dans ce sec-

teur archéologiquement sensible.

Gilles MANGIN

DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT

La Maroterie

Des sondages ont été réalisés préalablement à l'extension d'un lotissement communal au lieu-dit *La Maroterie*. Les observations réalisées à cette occasion ne concernent que le bombardement et la destruction du village en 1916. Des trous et éclats d'obus épars ont ainsi été observés, préférentiellement à l'est de la parcelle, de

même qu'un niveau superficiel de remblais contemporain dont l'amplitude maximum, de plusieurs dizaines de centimètres, se situe à l'ouest. Aucun vestige ni aucune structure archéologique n'ont en revanche été observés sur les 6000 m² de superficie de l'emprise.

Xavier MARGARIT

DUGNY-SUR-MEUSE

Carrière de Four à Chaux

Les sondages réalisés suite au projet d'extension des carrières de Dugny-sur-Meuse, couvrant une superficie de 3,5 ha, n'ont pas révélé d'indice ou de trace d'activité hu-

maine dans ce secteur.

Gilles MANGIN

EUVILLE

Chemin du Moulin

Âge du Fer

Une fosse protohistorique isolée a été découverte en 2001 à l'occasion des sondages préalables à l'aménagement d'un lotissement d'habitation d'une superficie de 4000 m². Cette structure en creux, de 1,05 × 0,60 m de dimensions et 0,15 m de profondeur, correspond à la base d'une fosse érodée, et aucun niveau archéologique ni aucune autre structure n'ont été mis en évidence. Son remplissage relativement homogène évoque un comblement rapide, quant au mobilier, peu diversifié, il est exclusivement céramique, à l'exception de 2 fragments osseux et de 3 nodules de terre cuite. On dénombre 229 tessons correspondant à un minimum de huit poteries, parmi lesquelles, une urne à épaulement, une coupe à bord

rentrant et fond plat, un récipient à fond annulaire, un fragment de bord à lèvre amincie et marli interne, ainsi qu'un fragment de panse décoré d'un registre horizontal de 3 cannelures parallèles. Ces éléments sont typologiquement attribuables à l'âge du Fer, et semblent plus précisément pouvoir se rapporter à la Tène B. Ils évoquent des éléments de rebut, aucun des récipients n'est en effet complet, et plusieurs tessons présentent des traces de cuisson. Cette fosse correspond donc à une probable structure de rejet d'une occupation de l'âge du Fer, dont les éventuels autres vestiges pourraient s'étendre plus à l'ouest au-delà de l'emprise du lotissement.

Xavier MARGARIT

HANNONVILLE-SOUS-LÈS-CÔTES

Lotissement rue de la Promenade, sur le Pâquis

Dans le cadre d'un projet de lotissement à usage d'habitation d'une surface de 8000 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire un diagnostic en raison de la sensibilité archéologique des ter-

rains concernés (habitats gallo-romains et nécropole du Moyen Âge attestés à proximité). Les sondages se sont toutefois révélés négatifs.

Gilles MANGIN

LISLE-EN-BARROIS

Le Castadot

Des sondages ont été réalisés préalablement à l'implantation d'un hangar agricole, en bordure et à l'ouest de la ferme du Castadot, ancienne abbaye cistercienne fondée

au XII^e s. Aucun vestige archéologique n'a été observé sur les 1184 m² de superficie de l'emprise.

Xavier MARGARIT

MAIZEY

Entre les Moulins

L'ensemble du territoire de Maizey s'inscrit dans un secteur archéologique très sensible, en raison de la densité de l'occupation protohistorique, repérée sur plusieurs centaines d'hectares dans le triangle La Croix-sur-Meuse, Lamorville, Maizey. Les indices, la plupart issus de la prospection aérienne, sont attribuables à des nécropoles de vaste emprise et de nombreux enclos, associés à des traces d'habitats, sont également présents. Le projet de

construction d'un bâtiment agricole de 700 m², proche d'un de ces enclos, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique qui s'est toutefois révélé négatif. Les sondages ont montré une forte puissance sédimentaire des terrains et confirment la potentialité d'une bonne conservation des vestiges proches repérés par photo aérienne.

Stéphanie JACQUEMOT

MILLY-SUR-BRADON

Ballastière du Châtelet, Mouzay

Protohistoire - Âge du Bronze

Les Sablières du *Châtelet Mouzay* font, depuis 1995, l'objet d'une reconnaissance archéologique systématique, préalable à chaque phase de décapage annuel. Jusqu'alors, aucun indice significatif n'avait été mis au jour. En 2001, une nouvelle tranche d'environ 3 ha a fait l'objet d'un diagnostic, réalisé en deux temps par Gilles Mangin et Stéphanie Jacquemot. Les sondages ont mis au jour les vestiges d'une occupation protohistorique sur environ un quart du terrain. En raison du coût de la fouille préventive, le sablier a souhaité abandonner une partie de son exploitation au profit de la conservation des vestiges. Toutefois, une zone restreinte en bout de terrain, qui comprenait une fosse isolée, a fait l'objet d'un sauvetage urgent confié à Xavier Margarit (*cf. infra*), permettant ainsi au sablier de réaliser un chemin d'accès pour l'exploitation.

Résultats de la campagne de diagnostic

Sur les 3 ha sondés, on observe deux zones distinctes d'occupation. La première, estimée à 1400 m², est située en limite nord de l'emprise de la carrière. Elle est matérialisée par une seule structure de type fosse apparaissant sous la terre végétale, associée à du mobilier céramique protohistorique épars conservé dans un niveau peu lisible. Cette zone fera l'objet d'une petite opération de sauvetage. La deuxième se situe en limite est de l'emprise de la carrière et couvre environ 6000 m² du terrain. Le site est principalement caractérisé par la présence de nombreux pieux en bois alignés conservés dans les niveaux argilo-

sableux de la nappe phréatique pérenne, apparaissant à - 1,20 m sous la terre végétale. Ces éléments, associés à de la céramique indigène ainsi que de la faune, s'apparentent à un aménagement de berge aux abords d'un paléochenal de la Meuse. L'étude dendrochronologique réalisée sur deux échantillons de pieux n'a malheureusement pas permis de préciser leur date d'abattage, en raison de la mauvaise conservation des cernes. Cette zone sera mis en réserve par le sablier.

Résultats du sauvetage

La zone, décapée sur 500 m², a livré 4 structures en creux qui ont fait l'objet d'un échantillonnage. Un logs stratigraphique a été réalisé dans l'horizon à céramique. La structure 1 correspond à un trou de poteau apparemment isolé. La structure 2 correspond à une petite fosse sub-quadrangulaire profonde de 0,05 m remplie de charbon de bois attribuable à vidange de foyer. La structure 3 correspond à une petite fosse (0,25 × 0,35 m) comblée, contenant du matériel céramique et osseux. La structure 4 est une fosse plus grande (0,95 × 0,80 m) en cuvette faiblement excavée (0,04 à 0,10 m) exclusivement comblée de résidus de cuisson et de sédiments gris cendrés sans mobilier céramique. Le site a livré 91 tessons, dont 76 prélevés dans l'US2 de la séquence stratigraphique, tous attribuables au Bronze final.

Stéphanie JACQUEMOT, Gilles MANGIN, Xavier MARGARIT

NAIX-AUX-FORGES

4 rue d'Enfer

Gallo-romain

À Naix-aux-Forges, la creusement d'une piscine rue d'Enfer a été l'occasion de réaliser d'intéressantes observations sur la nature du bâti de la partie centrale de l'agglomération gallo-romaine de *Nasium*, aujourd'hui occupée par le village. Les recherches archivistiques ont montré que la trame urbaine actuelle ne répond pas au schéma traditionnel du village-rue meusien mais reprend une partie du maillage de l'agglomération antique qui l'a précédée. En effet, les rues actuelles délimitent des îlots quadrangulaires dont deux relèvent au moins du module ré-

gulateur observé par photographie aérienne sur les autres parties du site. Les dimensions sont de 70 à 75 m, ce qui correspond à la mesure romaine de 2 *actus* (71 m). La fouille de sauvetage menée en 1999 rue Haute (*cf. Bilan scientifique régional 1999*, p. 35), montre la superposition des voiries romaines et contemporaines.

Les travaux de la rue d'Enfer ont donc constitué une opportunité pour déterminer la nature de l'occupation de cet îlot. Malheureusement, les travaux de terrassements

avaient déjà été effectués lors de notre venue. Sur un espace d'environ 80 m², le terrain avait été creusé sur 1 m de profondeur. Étant donnée l'installation partielle de la structure métallique de la piscine, seules deux observations stratigraphiques ont pu être réalisées. Dans la partie méridionale, un mur orienté nord-sud apparaît. D'une largeur d'environ 0,40 m, il se présente sous la forme d'un assemblage de moellons grossièrement calibrés liés au mortier de chaux. Dans la partie occidentale, se développe, du nord au sud, une importante couche de gravier alluvionnaire de l'*Ornain*. Ce dépôt s'apparente aux

niveaux de recharge de la rue gallo-romaine observés lors de la fouille de 1999, rue Haute.

Le mobilier échantillonné sur les tas de déblais se rattache à un horizon domestique du Haut Empire : tessons de sigillées dont des formes Drag. 37 et 18/31, céramique commune à pâte orangée et céramique culinaire à dégraissant coquiller. Un fragment d'épingle en os a également été exhumé lors des creusements (conservé par Cl. Homs à Naix-aux-Forges).

Franck MOUROT

PAGNY-SUR-MEUSE

Carrière de Revoi

Une extension de la carrière de calcaire de Pagny-sur-Meuse a motivé une surveillance archéologique sur les 2 ha d'emprise du projet. La faible épaisseur de terre re-

couvrant le banc calcaire n'a pas permis la découverte de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

REMBERCOURT-SOMMAISNE

Armeval

La découverte fortuite d'un trésors monétaire gallo-romain au XIX^e s. sur ce terrain a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable à la construction d'un bâ-

timent agricole, d'une surface au sol de 1030 m². Aucun indice archéologique n'a été mis au jour.

Stéphanie JACQUEMOT

ROUVROIS-SUR-OTHAIN

Groupe scolaire

Âge du Fer

Des sondages archéologiques ont été réalisés à l'occasion de la construction du groupe scolaire la communauté de commune de Rouvois-sur-Othain, d'une emprise de 2,6 ha. Ceux-ci ont permis de mettre au jour, dans un sondage situé en limite de projet, 2 fosses et un trou de poteau. Ce petit ensemble de structures correspond à de

l'habitat datable du Hallstatt. Ces découvertes apportent de nouvelles traces d'occupation protohistorique dans ce secteur rarement touché par des aménagements de cette ampleur.

Gilles MANGIN

TROUSSEY

Carrière de sables et de graviers alluvionnaires GSM

Conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation d'extraction de sables alluvionnaires, une campagne de sondages archéologiques a été réalisée préalablement à la première tranche d'exploitation de 2 ha. Bien que situés

dans un secteur reconnu à forte potentialité, les sondages n'ont révélé aucun vestige significatif.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable Philippe LEFEVRE

VERDUN

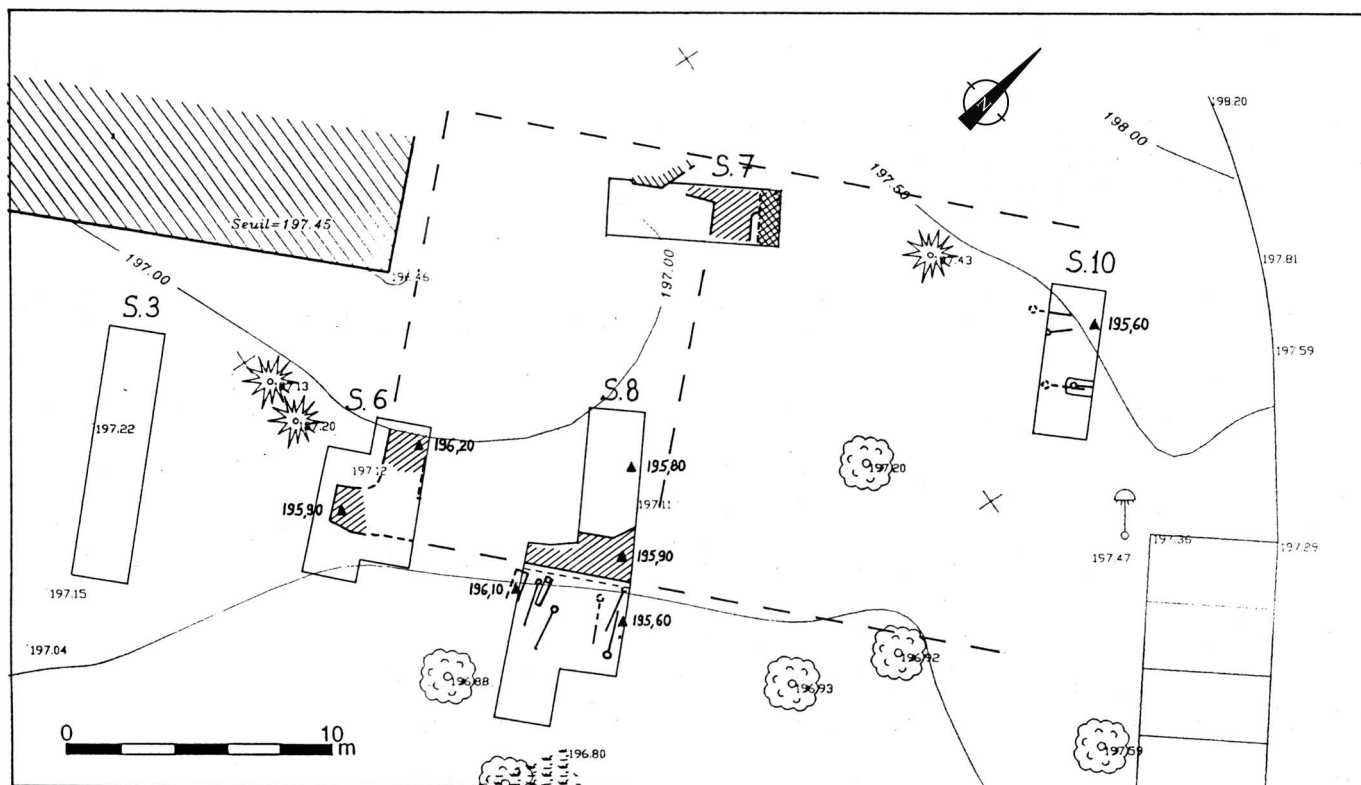
Hôpital Saint-Nicolas, pôle mère-enfant

Moyen Âge - Moderne

Le projet de réalisation d'un Pôle Mère et Enfant, au sein de l'Hôpital Saint-Nicolas, a motivé une campagne de sondages de diagnostic, portant sur une emprise de l'ordre de 4000 m².

Situé *extra muros*, au sud de l'espace urbanisé ancien, le quartier Saint-Nicolas est occupé dès le XIII^e s., comme en témoigne la donation vers 1220 par l'évêque Jean d'Apremont d'un prieuré préexistant, qui devient, en 1254

l'abbaye Saint-Nicolas-du-Pré. Cette dernière est à l'origine du quartier paroissial Saint-André.



VERDUN, hôpital Saint-Nicolas, pôle mère-enfant
Plan des sondages, secteur nord-est
Relevé : Pierre THION

Les sondages opérés ont montré que l'essentiel des vestiges structurés est concentré dans le tiers nord, nord-est du terrain, en retrait par rapport à la Meuse. Il s'agit principalement d'une nécropole à inhumation, en relation avec un inhumation maçonné.

La nécropole a été mise en évidence dans les sondages 8 et 10 ; elle est selon toute probabilité également présente en S.6, ce dernier sondage ayant en effet été stoppé dès l'apparition des maçonneries, afin de limiter le mitage des vestiges. Les tombes apparaissent à une profondeur comprise entre 0,90 m et 1,40 m en S.8 (soit entre 196,10 et 195,60 m NGF), et à partir de - 1,90 m en S.10 (soit 195,60 m NGF). L'occupation funéraire est dense : 7 sépultures observées en S.8 sur 12 m², 4 sépultures en S.10 sur 10 m². Le nombre de sépultures est en réalité certainement supérieur puisque seule la moitié sud du S.10 a été décapée jusqu'au terrain naturel ; d'autres tombes sont donc susceptibles d'être présentes sous celles sur lesquelles s'est arrêté le décapage.

Plusieurs modes d'ensevelissement ont pu être observés : sarcophage en pierre, probablement réutilisé, en S.8, cercueil, perceptible dans un cas (S.8) par des traces ligneuses, tombe en pleine terre (?).

Un changement d'orientation des sépultures est à signaler entre le sondage 8 (nord-ouest/sud-est) et le sondage 10 (nord-est/sud-ouest). En l'absence de mobilier funéraire, l'utilisation de cette nécropole peut être provisoi-

rement située dans une fourchette chronologique large XIII^e-XVIII^e s.

L'édifice rencontré dans les sondages 6, 7 et 8 est orienté nord-est/sud-ouest. Sa largeur restituée est de 16 m² ; sa longueur demeure indéterminée. Constitués de moellons calcaires de module relativement important, les murs sont larges de 1,50 m. L'angle sud est renforcé par la prolongation de la paroi sud-est sur 1,60 m de long, formant contrefort. À 9 m au nord de la façade intérieure, l'amorce d'un mur de refend a été mise en évidence dans le sondage 7, à laquelle semble correspondre en vis-à-vis un élargissement du mur sud-est (sondage 8). Dans ce dernier sondage, il a été possible d'observer, à l'intérieur du bâtiment, un niveau de sol en mortier damé, présent à - 1,30 m, soit 195,80 m NGF, qui correspond selon toute vraisemblance à une couche de préparation d'un sol plus élaboré (dallage ?) démonté lors de la démolition.

Si l'on excepte un jeton attribuable au bas Moyen Âge ou au XVI^e s., découvert hors contexte, l'absence de mobilier archéologique rend la datation de ce bâtiment délicate. L'hypothèse d'une construction post-médiévale est plausible, et pourrait peut être dans ce cas être confirmée au vu des plans anciens de l'hôpital. L'une des sépultures du sondage 8 semble avoir été recoupée par la tranchée de fondation du mur sud-est du bâtiment, ce qui indiquerait que ce mur est postérieur à au moins une partie de la nécropole. Toutefois, la disposition et l'orientation des sépultures semblent cohérentes avec l'organisation perceptible

du bâtiment ; une fonction cultuelle de ce dernier (chapelle, église, ... ?) en relation avec l'abbaye Saint-Nicolas-du-Pré n'est donc pas à exclure.

En concertation avec le Maître d'Ouvrage, la modification

du système de fondation envisagé a permis de réduire significativement l'impact du projet sur le plan archéologique. L'essentiel des vestiges étant préservé, la réalisation d'une fouille préventive n'est pas apparue nécessaire.

Pierre THION

VERDUN

Rue Henri Barbusse

Situé au lieu-dit *Champ des Malades*, à proximité d'un habitat gallo-romain signalé anciennement, le terrain visé par un projet de lotissement privatif, d'une surface de 6000 m² a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Les

sondages, tous négatifs, ont révélé l'absence quasi totale de sol, érosion qui peut également expliquer la disparition du site signalé au XIX^e s.

Stéphanie JACQUEMOT

VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL

Sablères GSM

L'extension des sablières GSM, sur le ban communal de Vigneulles-lès-Hattonchatel, a fait l'objet d'une campagne de sondages archéologiques, sur une superficie de 5 ha. Compte tenu d'une couverture de sédimentation peu im-

portante dans ce secteur ainsi que d'une divagation fort probable de la Meurthe à cet endroit, aucune trace de vestiges archéologiques n'a été observée.

Gilles MANGIN

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	ALZING, lotissement Les Campanules	Pascal GHELLER (INR)	EV			●	1
	AMANVILLERS, lotissement La Rochelle	Gilles MANGIN (INR)	SU			●	2
	ANZELING-EDLING, projet d'étang	Philippe MERVELET (INR)	EV			●	3
	ARGANCY, lotissement Les Jardins de Bussières	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	4
57 031 17 AH	ARS-LAQUENEXY, lotissement Les Dévalants	Franck GÉRARD (INR)	SU	20	GAL-HMA-MOD	✱	5
	AUGNY, lotissement Le Clos du Rilleau, tranche 3	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	6
	AUMETZ, lotissement Le Clos de la Scierie, tranche 1	Laurent GÉBUS (INR)	EV			●	7
	BAUDRECOURT, HERNY, SAINT-EPVRES, HAN-SUR-NIED, VATIMONT, LGV-Est, lot 34	Thomas ERSNT (INR)	EV	20	GAL-HMA	✱	8
	BÉNESTROFF, rue de la Laiterie	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	9
	BERG-SUR-MOSELLE, lotissement Les Jardins de Berg	Laurent GÉBUS (INR)	EV			●	10
	BERTRANGE-IMMELDANGE, lotissement Les Résidences de Bertrange	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	11
	BETTBORN, lotissement La Pierre Blanche	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	12
	BETTILLER-HOELLING, lotissement rue de l'École	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	13
	BEHREN-LÈS-FORBACH, lotissement Bellevue	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	14
	BEYREN-LÈS-SIERCK, lotissement rue du Moulin	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	15
	BITCHE, hôpital Saint-Joseph, rue de Lebach	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	EV			●	16
	BOULANGE, lotissement du Bois de Corps, tranche 1	Laurent GÉBUS (INR)	EV			●	17
	BOULAY, cité des Sous-Officiers	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	18
	BOUSBACH, AFUL des Cerisiers	Xavier ANTOINE (INR)	EV			●	19
	BREISTROFF-LA-GRANDE, lotissement route de Dodenom	Franck GÉRARD (INR)	EV			●	20
	CATTENOM-SENTZICH, station d'épuration	Thierry KLAG (INR)	EV			●	21

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	CHEMINOT, LGV-Est, lot 34	Thierry KLAG (INR)	EV		PRO-BRO-FER-GAL	▲	22
	CLOUANGE, lotissement Les Prés	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	23
	COURCELLES-CHAUSSY - LANDONVILLERS, lotissement Le Clos des Jardins	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	24
	CRÉHANGE, lotissement de l'Europe, tranche 5, zone artisanale est	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	25
	DABO, Altdorf, Trois-Saints	Nicolas MEYER (INR)	SD		GAL-MA-MOD	✱	26
	DALSTEIN, lotissement Chemin des Bois	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	27
	DIEBLING, lotissement du Moulin, rue de la Gare	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	EV		GAL	▲	28
	DISTROFF, lotissement rue du Château d'eau	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	EV			●	29
	ELZANGE, lotissement Les Résidences d'Elzange	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	30
57 193 63 AP 57 193 64 AH	ENNERY, pôle industriel Garolor, sites 1 et 17	Franck THIÉRIOT (INR)	SU	15	BRO-FER	▲	31
57 193 67 AH	ENNERY, ZAC du Breuil, lotissement SEBL	Gilles MANGIN (INR)	EV	15-20	FER-HMA	▲	32
	ENTRANGE, lotissement Les Résidences du Sous-Bois	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	33
	ESCHERANGE-MOLVANGE, lotissement Le Domaine de Molvange II	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	34
	FAMECK, ZAC de la Feltière, centre d'appels téléphoniques	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	35
	FAMECK, zone industrielle Sainte-Agathe, boucle des Dinandiers, parcelle ESPAC	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	36
	FAMECK, zone industrielle Sainte-Agathe, boucle des Dinandiers, parcelle Lorval	Philippe MERVELET (INR)	EV			●	37
	FAMECK, V.R. 52, section 2	Xavier ANTOINE (INR)	EV			●	38
	FAULQUEMONT, lotissement Les Vignes, tranches 1 et 1bis et bassin de rétention	Franck GÉRARD (INR)	EV			●	39
	FAULQUEMONT - CRÉHANGE - PONTPIERRE - VAHL-LÈS-FAULQUEMONT, R.D. 910, déviation de Faulquemont, tranche 2	Xavier ANTOINE (INR)	EV	20	GAL	▲	40
	FAULQUEMONT-CRÉHANGE, R.D. 910, déviation de Faulquemont, Nahtetzel	Laurent VERMARD (INR)	SU		GAL	▲	40
57 211 11 AH	FÈVES, ZAC Euromoselle, zone F, site 13	Olivier FAYE (INR)	SU		IND	▲	41
	FLORANGE, reconstruction du collège Louis Pasteur	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	42
57 221 72 AH	FLORANGE, ZAC Sainte Agathe, bâtiment d'accueil	Olivier FAYE (INR)	EV	16-22	GAL	▲	43
57 221 72 AH	FLORANGE, ZAC Sainte-Agathe, bâtiment d'accueil	Marc FELLER (INR)	SU	16-22	GAL	▲	43

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	FOLSCHVILLER, lotissement Le Clos de l'Hôtel de Ville	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	44
	GANDRANGE, résidence pour personnes âgées	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	45
	GUÉNANGE, collecteur de la station d'épuration	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	46
	GUERTING, lotissement Hinderst Guelsten, rue du Stade	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	47
57 283 15 AH 57 283 16 AH	HAGONDANGE, lotissement le Gutenberg	Franck GÉRARD (INR)	SU	20	FER-GAL	▲	48
	HANNONCOURT - VIVIERS, la Lèche et Mercière, projet d'étang	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	49
	HAN-SUR-NIED, lotissement Les Mésanges	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	50
	HARREBERG, Schantzkopf	Nicolas MEYER (INR)	SD			✱	51
	HAUCONCOURT, zone de Malambas, station d'épuration	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	52
	HAYANGE, lotissement de la Sapinière	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	53
	HELSTROFF, R.D. 19, déviation OA1 et OA2	Thomas ERSNT (INR)	EV			●	54
57 312 14 AH	HELSTROFF, R.D. 19, déviation	Xavier ANTOINE (INR)	EV	20	GAL	▲	55
57 312 14 AH	HELSTROFF, R.D. 19, déviation, lieu-dit Senzfeld	Franck GÉRARD (INR)	SU	20	GAL	▲	55
	HÉMILLY, lotissement Le Pré Châtelain	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	56
	HESSE, parvis de la Vieille Porte	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	57
	HETTANGE-GRANDE, lotissement Les Hauts d'Hettange II	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	58
	HOMMARTING, lotissement communal	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	59
57 344 15 AH	IMLING, lotissement Le Pavot	Pascal ROHMER (INR)	SP	20	FER-GAL	▲	60
57 345 9 AH	INGLANGE, lotissement rue de Kédange	Gilles MANGIN (INR)	EV	15-20	BRO-GAL	▲	61
	INSMING, station d'épuration, rue du Moulin	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	62
	IPPLING, lotissement Neuwies	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	63
	KERBACH, AFUA du Lehwald	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	64
57 364 10 AH	KIRSCH-LÈS-SIERCK, lotissement Kirschberg II, rue de Montenach	Laurent GÉBUS (INR)	EV	20	FER	▲	65
	KIRSCHNAUMEN, rue de l'abbé Simminger	Thomas ERSNT (INR)	EV	20	GAL	▲	66
	KÖNIGSMACKER, sablière de Sentzich	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	67
	KÖNIGSMACKER, sablière de Sentzich, Mesch, phase 2	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	EV			●	68
	KÖNIGSMACKER, sablière de Sentzich, Mesch, phase 3	Laurent THOMASHAUSEN (INR)	EV			●	69

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	KUNTZIG, lotissement Le Clos des Vignes, chemin des Vignes	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	70
	LANGATTE, lagunage Spielberg	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	71
57 392 5 AH	LEMUD, lotissement Le Grand Jouanzis	Gilles MANGIN (INR)	EV	20	GAL	▲	72
57 010 6 AH 57 406 6 AH 57 406 7 AH	LIOCOURT - FOVILLE - ALAINCOURT-LA-CÔTE, R.D. 955, déviation de Liocourt	Xavier ANTOINE (INR)	EV	15-20	PRO-GAL	▲	73
57 010 6 AH 57 406 6 AH 57 406 7 AH	LIOCOURT - ALAINCOURT-LA-CÔTE, R.D. 955, déviation de Liocourt	Florent JODRY (INR)	SU	20	BON-FER-GAL	▲	73
	LORQUIN, collège	Pascal ROHMER (INR)	EV			●	74
57 437 15 AP	MALLING, lotissement Les Primevères	Gilles MANGIN (INR)	EV	11	NEO	▲	75
	MALROY, lotissement Le Clos de la Croisette	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	76
	MANDEREN, voie d'accès du parking du château de Meinsberg	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	77
	MARANGE-SILVANGE, lotissement les Résidences de l'Orée du Bois	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	78
	MEISENTHAL, lotissement rue du Gros Chêne	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	79
	METZ, 8 rue des Roberts	Pierre THION (SDA)	EV			●	80
57 463 481 AH	METZ, 15/17 place Saint-Louis	Marie-Paule SEILLY (SDA)	EV	19	GAL-MA-MOD	▲	81
57 463 321 AH	METZ, hôpital Sainte-Blandine, 8 rue d'Asfeld	Pierre THION (SDA)	EV			▲	82
57 463 114 AH	METZ, îlot Turmel, 16/24 rue du Wad Billy	Franck GAMA (INR)	SP	19	GAL-MA-MOD	▲	83
57 463 480 AH	METZ, parc urbain de la Seille	Emmanuelle MIEJAC (INR)	SU	27	MA	▲	84
	METZ, rue Anne de Méjanas	Laurent GÉBUS (INR)	EV			●	85
	METZ, rue de Pont-à-Mousson, rue de Bouteiller	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	86
	METZ, rue des Jardiniers et Sente à My	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	87
	METZERVISSE, lotissement Les Capucines, rue des Romains	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	88
	MONNEREN, lotissement Saint-Barthélémy, rue Principale	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	89
57 479 1 AH	MONTENACH, Kolmette	Frédéric ADAM (INR)	EV	20-23	GAL-HMA	▲	90
57 479 1 AH	MONTENACH, Kolmette	Arnaud LEFEBVRE (INR)	SU	20-23	GAL-HMA	▲	90
	MONTENACH, lotissement Chemin sous les Vignes	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	91
	MORHANGE, lotissement rue de Montmorency	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	92
	MOULINS-LÈS-METZ - MOULINS-SAINT-PIERRE, lotissement Les Trois Haies	Arnaud LEFEBVRE (INR)	EV			●	93

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
57 490 27 AH	MOYENVIC, R.D. 955 - Rétablissement de la R.D. 914, déviation de Moyenvic	Jean-Denis LAFFITE (INR)	SU	20	FER-GAL	▲	94
	NEUFCHÉF, lotissement lieu-dit Croix de Mission, tranche 2	Laurent GÉBUS (INR)	EV			●	95
57 511 19 AH	NORROY-LE-VENEUR, lotissement Les Quatre Saisons	Marc FELLER (INR)	SU	15-20	BRO-GAL	▲	96
	NOVÉANT-SUR-MOSELLE, sablière Orsa-Granulats, lieu-dit Sous-Voisage	Laurent GÉBUS (INR)	EV			●	97
	ORNY, lotissement au lieu-dit Le Village	Philippe MERVELET (INR)	EV			●	98
	OTTANGE, lotissement Le Clos de Valer, rue de Lorraine	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	99
	PANGE, lotissement Sur la Corvée Derrière les Jardins	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	100
57 534 29 AH	PELTRE, Crépy	Edith PEYTREMANN (INR)	SU	20	GAL-HMA-MOD	✱	101
	PLESNOIS, lotissement Les Chetrons	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	102
	POMMÉRIEUX, lotissement Le Clos du Bois, allée Haut du Bois	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	103
	PONTPIERRE, ZAC de Faulquemont - Pontpierre, tranches 2 et 3	Laurent THOMASHAUSEN (INR)	EV	13-20	PRO-BRO-GAL	▲	104
57 549 7 AH	PONTPIERRE, R.D. 910, déviation Faulquemont, Kelsborn	Frédéric LATRON (INR)	SP	20-22	GAL	▲	105
57 549 87 AH	PONTPIERRE, R.D. 910, déviation Faulquemont, Almert	Frédéric LATRON (INR)	SU		GAL	▲	106
57 553 12 AH	POURNOY-LA-CHÉTIVE, lotissement Le Clos de Bury	Gilles MANGIN (INR)	EV	20	GAL-HMA	▲	107
	POURNOY-LA-CHÉTIVE, le Gymnase	Xavier MARGARIT (INR)	SU	20	IND	✱	108
57 572 17 AH	RÉMILLY, lotissement La Crobière, bassin de rétention, rue Roger François	Laurent GÉBUS (INR)	EV	20	GAL	▲	109
	RIMLING, lotissement du Stade	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	110
	RONCOURT, carrières Vaglio	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	111
	RONCOURT, carrières Vaglio	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	112
57 593 1 AH	RONCOURT, église Saint-Georges	Marie-Paule SEILLY (SDA)	EV	16	MA-MOD	▲	113
57 600 42 AH	ROUSSY-LE-VILLAGE, lotissement lieux-dits Bohnenfeld et Echer	Laurent GÉBUS (INR)	EV	20	GAL	▲	114
	RURANGE-LÈS-THIONVILLE, résidence de la Forêt	Gilles MANGIN (INR)	EV		GAL	▲	115
57 602 11 AH	RURANGE-LÈS-THIONVILLE, lotissement Résidence de Longchamp	Gilles MANGIN (INR)	EV	20	GAL	✱	116
57 602 11 AH	RURANGE-LÈS-THIONVILLE, lotissement Résidence de Longchamp	Arnaud LEFEBVRE (INR)	SU	20	GAL	✱	116

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES, zone industrielle La Fournée Dorée	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	117
57 609 12 AH	SAINT-EPVRE, LGV-Est, les Terres de Justice	Gertrude KUHNLE (INR)	EV		GAL	▲	118
	SAINT-JURE - ALEMONT - PAGNY-LÈS-GOIN - VIGNY - SECOURT - SOLGNE - TRAGNY - FLOCOURT - SAINT-EPVRE - MORVILLE-SUR-NIED, LGV-Est	Raphaël GESTREAU (INR)	EV	15-20	PRO-FER-GAL-HMA	▲	119
	SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE, carrière Vaglio	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	120
	SAINT-QURIN, la Croix Guillaume	Nicolas MEYER (INR)	SD	20	GAL	✱	121
	SARREBOURG, golf du Pays de Sarrebourg, parcours 9, trous compact	Jean-Marie BLAISING (INR)	EV			●	122
	SARREBOURG, golf du pays de Sarrebourg, extension	Jean-Charles BRÉNON (INR)	EV	15	BRO	●	123
	SARREBOURG, lotissement Kerprich et bassin de rétention, rue de Kerprich	Pascal ROHMER (INR)	EV	15	BRO	▲	124
	SCHORBACH, lotissement Unterster Garten	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	125
	SILLÉGNY, lotissement Derrière la Ruelle	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	126
	SILLÉGNY, lotissement rue du Stade	Gilles MANGIN (INR)	EV	20	GAL-HMA	▲	127
	SOUCHT, lotissement Scheidwaeldel, tranche 6	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	128
	TERVILLE, lotissement Saint-François	Franck GÉRARD (INR)	EV			●	129
	THIONVILLE, hôpital gériatrique, route de Guentrange	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	130
	THIONVILLE, quartier Chevert	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	131
	THIONVILLE, Garche-Kœking, carrière, phase 1, tranche 1	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	132
	THIONVILLE-METZANGE, ZAC de Metzange	Xavier ANTOINE (INR)	EV			●	133
57 677 23 AH	TRÉMERY, lotissement Les Jardins	Gilles MANGIN (INR)	EV	20	GAL	▲	134
57 677 8 AH	TRÉMERY, ZAC de la Fontaine des Saints, site 24	Olivier FAYE (INR)	SU	15	BRO-FER	▲	135
57 677 15 AP	TRÉMERY, ZAC de la Fontaine des Saints, site 32	Véronique GANARD (INR)	SU	15	BRO-FER	▲	136
	TRITTELING, lotissement rue de La Hutte aux Bois	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	137
57 683 32 AH	UCKANGE, rue Jean-Moulin	Gilles MANGIN (INR)	EV	20	GAL	▲	138
57 683 32 AH	UCKANGE, rue Jean-Moulin	Magalie MONDY (INR)	SU	20	GAL	▲	139
	VALMONT, zone artisanale, rue du Wenheck	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	140
	VANY, lotissement Le Clos de Vany, tranche 1	Laurent GÉBUS (INR)	EV			●	141
	VANY, lotissement rue Principale	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	142

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
57 712 93 AH	VIC-SUR-SEILLE, musée Georges de la Tour, 10 place Jeanne d'Arc	Jean-Denis LAFFITE (INR)	SU	20	GAL-HMA-MA-MOD	※	143
57 724 24 AH	VITRY-SUR-ORNE, ZAC de la Plaine et dispositif d'assainissement	Jean-Marie BLAISING (INR)	EV	13-15-20	NEO-GAL-HMA-MA-MOD	▲	144
57 724 24 AH	VITRY-SUR-ORNE, ZAC de la Plaine et dispositif d'assainissement	Jean-Marie BLAISING (INR)	EV	13-15-20	NEO-GAL-HMA-MA-MOD	▲	145
	VOYER, lotissement communal, rue de la Chapelle	Pascal ROHMER (INR)	EV			●	146
	WALSCHHEID, Trois-Saints	Nicolas MEYER (INR)	SD	20	GAL	※	147
	WOIPPY, lotissement Le Clos des Ruchers	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	148
	YUTZ, rue de l'Industrie, hall de stockage	Olivier FAYE (INR)	EV			●	149
	YUTZ, ZAC Olympe, tranche 2 (suite)	Jean-Charles BRÉNON (INR)	EV	20	PRO-FER-GAL	▲	150
57 757 77 AH 57 757 78 AH	YUTZ, ZAC Olympe, sites 3 et 4	Franck THIERIOT (INR)	SU	15-20	NEO-FER-GAL	▲	150

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

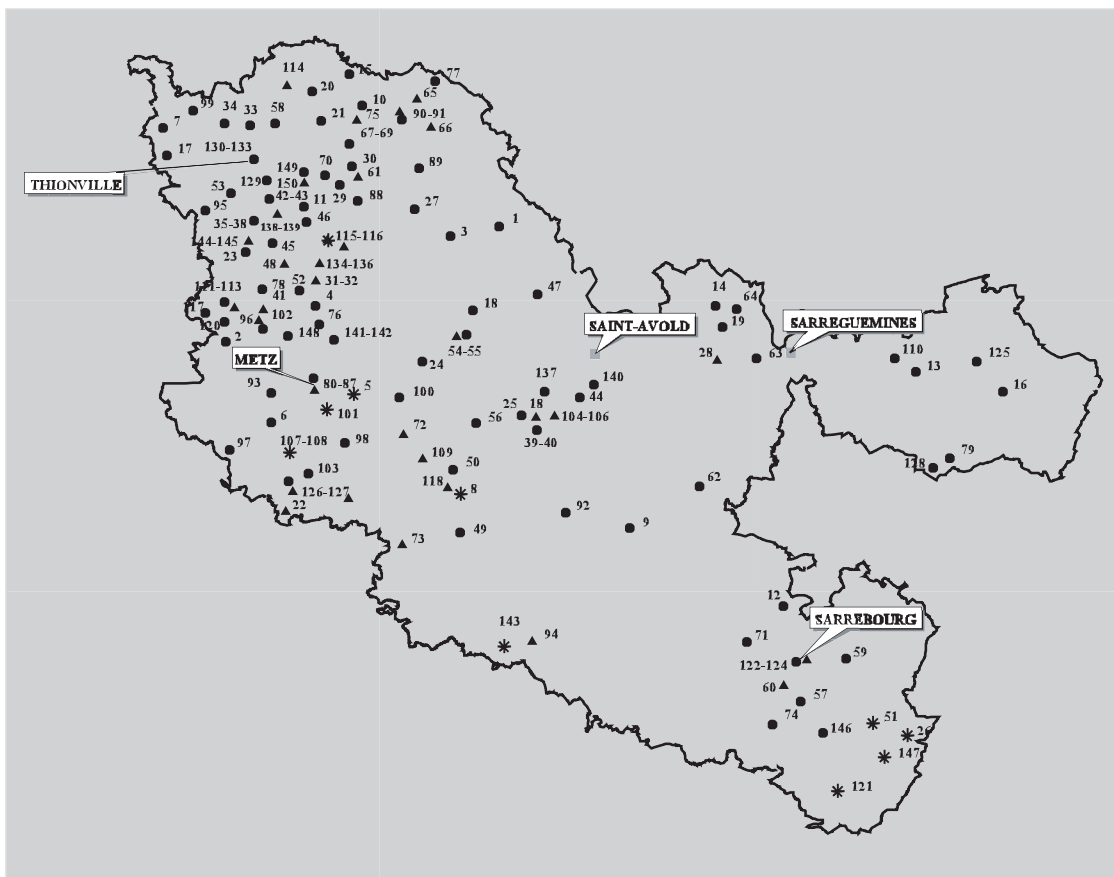
※ : rapport déposé au service régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté.

* : cf. carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Carte des opérations autorisées

2 0 0 1



- Opérations autorisées**
- Fouille d'évaluation négative
 - ▲ rapport de l'opération non parvenu
 - résultats limités
 - * rapport rendu au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté

20 0 20 kilomètres

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 1

ALZING

Lotissement Les Campanules

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (11 lots) portant sur une surface de 10533 m² au lieu-dit *Acker Rûchen*, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic, qui n'a pas révélé

la présence de vestiges archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Pascal GHELLER

AMANVILLERS

Lotissement La Rochelle

Les sondages préventifs effectués sur l'emplacement d'un nouveau lotissement communal de 2,07 ha n'ont révélé

aucun vestige archéologique.

Gilles MANGIN

ANZELING-EDLING

Projet d'étang

À l'occasion de l'aménagement d'un étang, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

logiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Philippe MERVELET

ARGANCY

Lotissement Les Jardins de Bussières

L'emplacement d'un futur lotissement *Les jardins de Bussières* a fait l'objet d'une première campagne de sondages d'évaluation. Les 32000 m² du projet n'ont pas li-

vré de vestiges archéologiques dans ce secteur du village d'Argancy.

Gilles MANGIN

ARS-LAQUENEXY

Lotissement Les Dévalants

Gallo-romain - Haut Moyen Âge
- Moderne

La création d'un lotissement communal de 2,5 ha à Ars-Laquenexy (57) au lieu-dit *Les Dévalants* a permis de mettre au jour deux sites archéologiques, d'une superficie totale de 2500 m², fouillés conjointement au cours de l'été 2001.

Les vestiges archéologiques relatifs à l'époque gallo-romaine restent très sporadiques. Il n'est cependant pas exclu, au vu des sondages et des prospections pédestres réalisées au-dehors de la zone constructible, qu'un site antique plus important se développe au nord-est de la zone décapée. Les découvertes de structures excavées (de type *fosse* et *trou de poteau*) contenant du mobilier

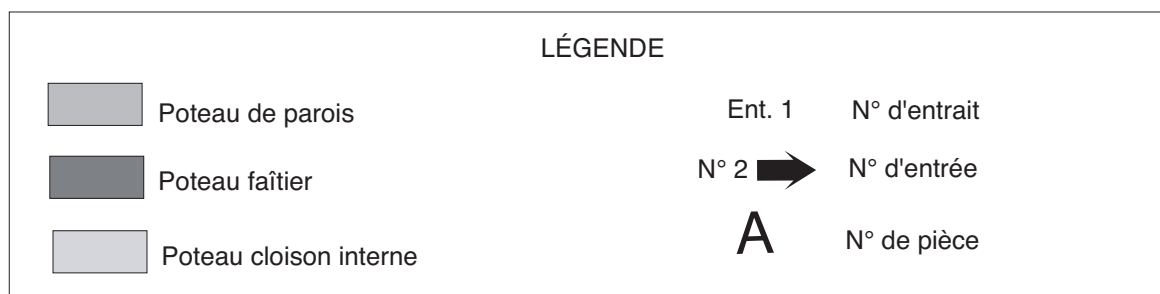
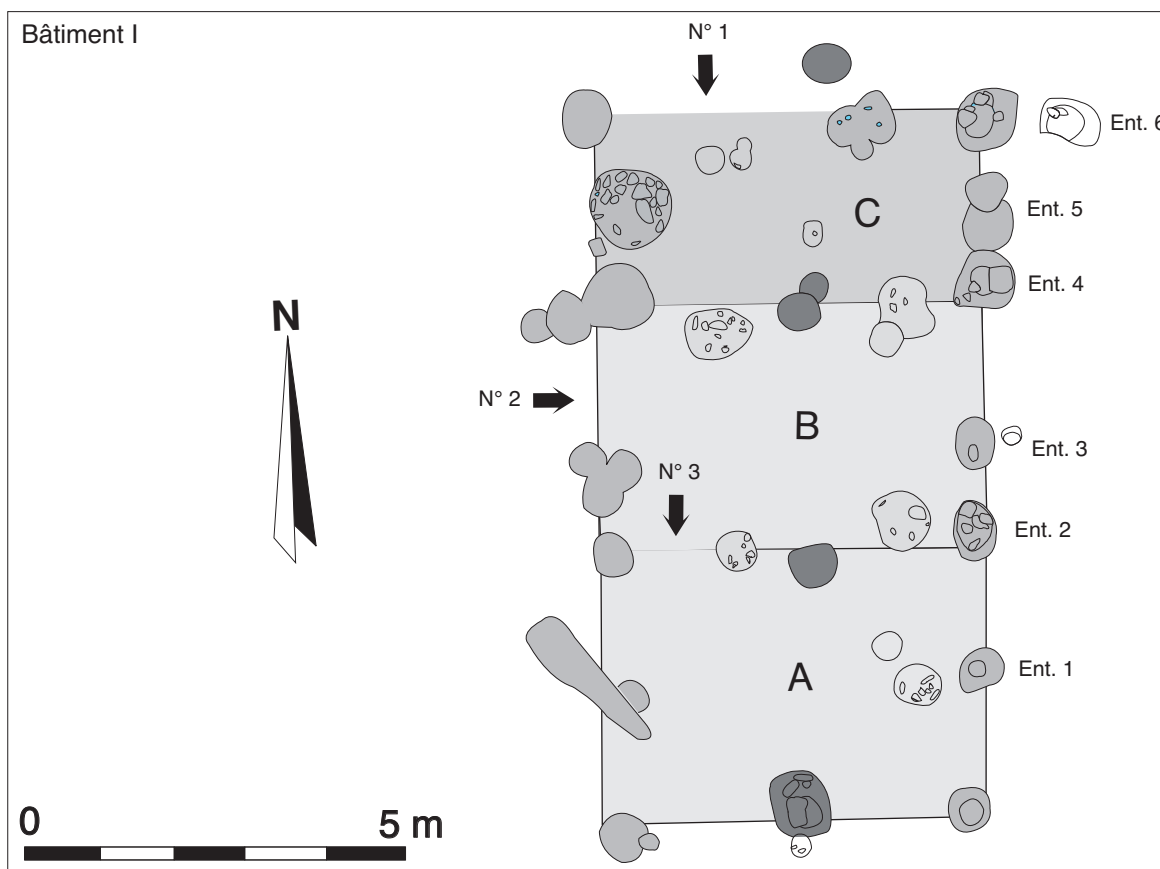
Le site n° 1

antique confirment cette hypothèse.

La phase mérovingienne constitue la période la plus représentée sur le site d'Ars-Laquenexy. Elle est matérialisée par un ensemble homogène de 3 bâtiments et de quelques fosses à fonction diverse.

Nous allons voir à travers cette synthèse que cet ensemble s'intègre parfaitement dans le contexte régional en présentant toutefois quelques compléments architecturaux et fonctionnels.

Les aspects architecturaux



*ARS-LAQUENEXY, lotissement Les Dévalants
Plan du bâtiment 1
Relevé : INRAP*

Dimensions et superficie

Le gisement d'Ars-Laquenexy a permis d'identifier, pour la période mérovingienne, 2 catégories de bâtiments :

- *Cat. A* : le bâtiment à 2 nefs de plus de 8 m de long (bâtiment I) ;
- *Cat. B* : les bâtiments à 2 nefs de moins de 8 m de long (ensembles B et D).

La catégorie A comporte 1 seul bâtiment de 10 m × 5 m, soit une superficie de 50 m².

La catégorie B comporte 2 bâtiments (ensembles B et D) de taille et d'architecture semblables : 5 m × 5,50 m pour une superficie de 27,5 m² (à noter que les dimensions exactes de l'ensemble B ne sont pas connues en raison des contraintes liées aux limites de fouille).

Orientation

L'implantation spatiale des édifices semble respecter une certaine organisation puisqu'on observe, à travers le plan, que les 2 bâtiments de la catégorie B sont implantés à 45° nord-est de part et d'autre du grand bâtiment de la catégorie A lui-même orienté plein nord.

L'architecture

L'ensemble des bâtiments a été construit sur les mêmes bases architecturales. En effet, la présence de 2 nefs est systématique. L'architecture mixte, associant des poteaux faitiers à un système d'entraits et de sablières hautes, semble de règle.

Les seules ouvertures observées sont celles permettant d'accéder aux différentes pièces du bâtiment I.

Les aspects fonctionnels

L'organisation spatiale des bâtiments ainsi que l'homogénéité du mobilier mis au jour tendent à penser qu'il s'agit d'un ensemble cohérent matérialisé par un grand bâtiment autour duquel se répartissent 2 entités plus petites. La fonction du bâtiment principal (n° I) est vraisemblablement mixte, associant ainsi un espace domestique à un espace agricole (écurie ? étable ?). Cette hypothèse est vérifiée par l'étude de la répartition du mobilier (céramique et faune) mis au jour dans le comblement des poteaux et par l'implantation des ouvertures sur l'extérieur.

Les 2 bâtiments de taille plus modeste (ensembles B et D) ont une fonction plus hypothétique. La présence de graines dans le comblement des structures de l'ensemble B inciterait plutôt à qualifier ces 2 entités de lieux de stockage mais la découverte de fragments de pots à cuire ne nous permet pas d'exclure une fonction domestique.

Les aspects typo-chronologiques

L'ensemble des bâtiments mis au jour à Ars-Laquenexy est attribuable au haut Moyen Âge avec une probable datation au VII^e s., établie par l'étude de la céramique et par une analyse radiocarbone.

Les bâtiments correspondant à la catégorie A (bâtiment I) sont généralement datés du IX^e au XII^e s. (Yutz, Veymerange). Les découvertes récentes de Dieue-sur-Meuse et d'Ars-Laquenexy mettent cependant en évidence une apparition plus précoce de ce type d'édifice.

Les ensembles B et D (catégorie B), probablement contemporains du bâtiment I, présentent de nombreuses similitudes avec les bâtiments datés du V^e au XII^e s. Parmi ceux-ci, on notera l'existence du bâtiment de Yutz, rue de

Thionville, attribuable à une fourchette chronologique plus réduite (V^e au VII^e s.).

Toutes les données semblent concorder pour affirmer que nous sommes en présence d'un ensemble homogène attribuable au haut Moyen-Âge. La céramique recueillie nous permet d'affiner cette datation puisqu'elle semble dans quelques cas être caractéristique du VII^e s. de n. è. Ces conclusions nous permettent d'émettre de nouvelles hypothèses sur l'habitat rural du haut Moyen-Âge en Lorraine. En effet, bien que les ensembles B et D s'inscrivent parfaitement dans la typo-chronologie régionale, le bâtiment I se distingue par son plan et son appartenance chronologique : sa tri-partition interne et sa fonction mixte (habitat-espace agricole) font de cet édifice un exemple unique pour la région. Ce type d'habitat est attesté en Allemagne et notamment sur le site de Gladbach où l'on observe une partition en plusieurs pièces distinctes de la maison n° 14.

De même, jusqu'à ce jour, les bâtiments à 2 nefs (dont la taille excède les 8 m) étaient généralement datés dans une fourchette chronologique allant du IX^e s. au XII^e s. (Yutz, Veymerange, etc.). Le bâtiment I d'Ars-Laquenexy nous permet d'envisager une apparition plus précoce de ce type d'édifice (VII^e s.). À noter que d'autres découvertes, plus récentes (Dieue-sur-Meuse), semblent confirmer cette hypothèse.

Le site n° 2

Le site n° 2, plus modeste, est constitué d'un four à chaux et de nombreux épandages de matériaux. Le mobilier recueilli permet de l'attribuer aux périodes modernes et éventuellement de le rapprocher de la construction ou de la réfection du château de Chagny-la-Horgne situé à quelques dizaines de mètres plus au sud.

Franck GÉRARD

AUGNY

Lotissement Le Clos du Rilleau,
tranche 3

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation portant sur une surface de 5546 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire

des sondages de diagnostic qui se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

AUMETZ

Lotissement Le Clos de la Scierie,
tranche 1

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (12 lots) portant sur une surface de 17066 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à

un diagnostic systématique préalable, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Laurent GÉBUS

BÉNESTROFF

Rue de la Laiterie

Un futur aménagement d'entrepôt de stockage, pour le compte d'une entreprise du secteur, a nécessité une intervention de sondages préventifs portant sur une parcelle de 3,5 ha environ. Une forte érosion du sol a été remar-

quée sur l'ensemble du projet. Les sondages se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

BERG-SUR-MOSELLE

Lotissement Les Jardins de Berg

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (17 lots) portant sur une surface de 21817 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à

un diagnostic, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Laurent GÉBUS

BERTRANGE-IMMELDANGE

Lotissement les Résidences de Bertrange

Les sondages de diagnostic, entrepris par le service régional de l'Archéologie de Lorraine préalablement à la réalisation d'un lotissement de 4 ha, n'ont pas révélé la

présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

BETTORN

Lotissement La Pierre Blanche

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation portant sur une surface de 12563 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire

des sondages de diagnostic qui se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

BETTILLER-HOELLING

Lotissement rue de l'École

Une intervention d'évaluation archéologique a été menée préalablement à l'aménagement de parcelles à bâtir, à l'est de la commune de Bettviller, sur une surface de

1,6 ha. Aucun vestige n'a été observé.

Gilles MANGIN

BEHREN-LÈS-FORBACH

Lotissement Bellevue

Une opération de sondages d'évaluation a été prescrite à l'occasion de la création d'un lotissement portant sur une

superficie de 18392 m². Celle-ci s'est révélée négative.

Gilles MANGIN

BEYREN-LÈS-SIERCK

Lotissement rue du Moulin

Des sondages ont été réalisés d'urgence par le service régional de l'Archéologie de Lorraine suite à un projet de lotir (5822 m²) où un décapage avait été réalisé avant

la phase réglementaire de diagnostic. Aucun vestige archéologique n'a été rencontré.

Gilles MANGIN

BITCHE

Hôpital Saint-Joseph, rue de Lebach

À l'occasion de l'installation de l'hôpital Saint-Joseph à Bitché sur un nouveau terrain d'une surface de 26196 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic, qui n'a pas révélé la présence de vestiges

archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable Marie-Pierre PETITDIDIER

BOULANGE

Lotissement du Bois de Corps,
tanche 1

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (7 lots), portant sur une surface de 13050 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à

un diagnostic, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Laurent GÉBUS

BOULAY

Cité des Sous-Officiers

À l'occasion du projet de réaménagement du quartier dit *La Cité des Sous-Officiers* à Boulay sur une surface de 3551 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine

a procédé à un diagnostic, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

BOUSBACH

AFUL des Cerisiers

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (39 lots) portant sur une surface de 29493 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic, qui n'a pas révélé la présence de vestiges

archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable Xavier ANTOINE

BREISTROFF-LA-GRANDE

Lotissement route de Dodenom

La création d'un lotissement communal de 1500 m² à Breistroff-la-Grande, route de Dodenom, a entraîné le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération d'évaluation archéologique. L'intervention était justifiée par la présence de nombreux sites mésolithiques, néolithiques et antiques aux abords immédiats dudit lotissement.

La situation topographique restait néanmoins défavorable à toute conservation de vestiges archéologiques ; la forte pente orientée vers le nord-est a accentué le phénomène

d'érosion qui affecte ce secteur. Le terrain naturel, constitué de fragments de dalle calcaire et de sable limoneux jaune ocre, n'est recouvert que d'une très fine couverture végétale de 0,25 m d'épaisseur.

Les 12 sondages, réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un godet lisse de curage, se sont révélés négatifs. Aucun site ou indice de site n'a été observé au cours de cette opération.

Franck GÉRARD

CATTENOM-SENTZICH

Station d'épuration

Des sondages ont été effectués à Cattenom-Sentzich préalablement à la réalisation d'une station d'épuration. Ils ont montré l'existence de paléo-chenaux de la Moselle

et n'ont pas révélé de trace d'occupation humaine.

Thierry KLAG

CLOUANGE

Lotissement Les Prés

Des sondages archéologiques ont été réalisés sur le projet d'un petit lotissement totalisant une surface de 10176 m². Ils n'ont apporté la découverte d'aucun vestige

archéologique.

Gilles MANGIN

COURCELLES-CHAUSSY - LANDONVILLERS

Lotissement Le Clos des Jardins

L'opération de sondages archéologiques menée sur une superficie de 6601 m², dans le cadre de la création du lotissement privé *Le Clos des Jardins* à Landonvillers, lo-

calité rattachée à Courcelles-Chaussy, n'a pas permis de repérer le moindre indice de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

CRÉHANGE

Lotissement de l'Europe, tranche 5, zone artisanale est

Les demandes de deux permis de construire, sur la tranche 5 du *Lotissement de l'Europe* (4,5 ha) et sur la *zone artisanale* (1,7 ha), situés sur la commune de Créhange, ont fait l'objet d'une opération de diagnostic. Bien

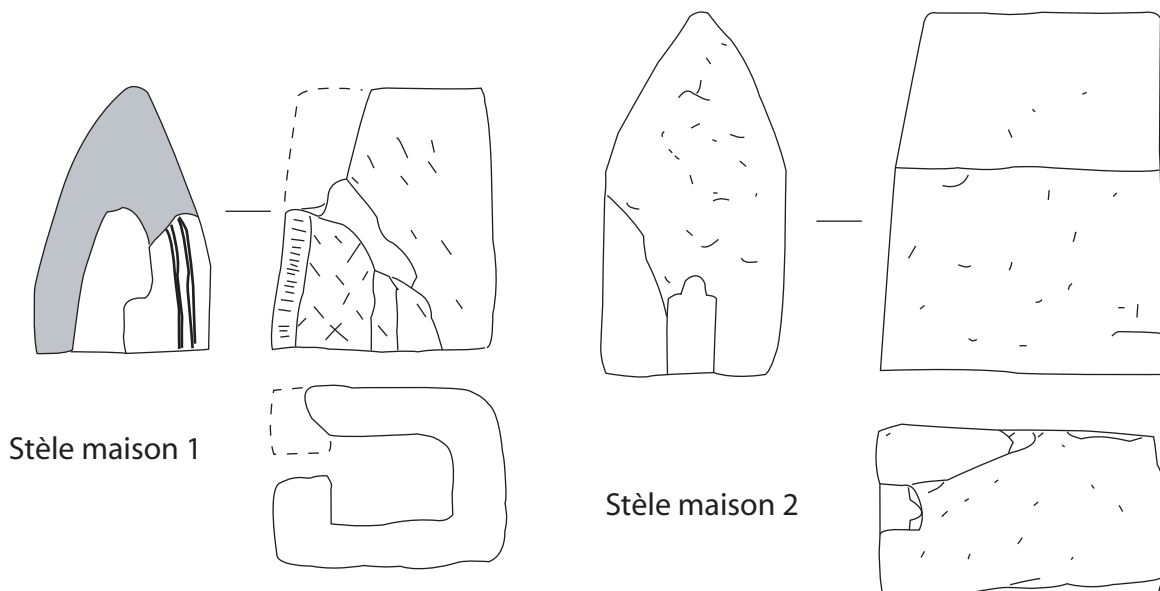
que situées dans un périmètre archéologiquement sensible, ces zones n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

DABO

Altdorf, Trois-Saints

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne



DABO, Altdorf, Trois-Saints
Stèles-maisons en grès
Relevé : INRAP

La tempête Lothar du 26 décembre 1999 a détruit une grande partie du couvert forestier du site de l'Altdorf. Ce regroupement de ruines de maisons, longtemps interprété comme un hameau gallo-romain, correspond en fait au village disparu d'*Oberzorn*. La partie touchée par la tempête a fait l'objet d'un premier relevé topographique réalisé par l'*Association pour la recherche archéologique au Pays de*

Sarrebourg (ARAPS). Deux bâtiments, un chemin creux, de nombreuses terrasses et pierriers ont été cartographiés. Le mobilier céramique, constitué de tessons des XV-XVI^e s. présents dans les chablis, a été précisément localisé et recueilli.

Nicolas MEYER

DALSTEIN

Lotissement Chemin des Bois

Les sondages effectués sur la commune de Dalstein, préalablement à l'implantation d'un lotissement communal au lieu-dit *Chemin des Bois* sur une surface de 20318 m²

n'ont révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

DIEBLING

Lotissement du Moulin, rue de la Gare

Gallo-romain

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (20 lots) portant sur une surface de 17682 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui a révélé la présence d'un important site archéologique localisé dans la partie nord du terrain. Ce gisement correspond à un établissement rural gallo-romain couvrant une surface d'environ 3000 m² et qui est matérialisé dans les sondages

par de nombreux trous de poteaux, plusieurs fosses, ainsi qu'un four de dimensions importantes. Le mobilier archéologique échantillonné sur le terrain montre l'existence d'au moins deux périodes d'occupation, d'une part au début du Haut-Empire (I^{er} s. de n. è.), d'autre part durant l'Antiquité tardive (III^e – IV^e s.).

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable Marie-Pierre PETITDIDIER

DISTROFF

Lotissement rue du Château d'eau

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (18 lots) portant sur une surface de 15705 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui n'a pas révélé

la présence de vestiges archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable Marie-Pierre PETITDIDIER

ELZANGE

Lotissement Les Résidences d'Elzang

La réalisation d'un lotissement à usage d'habitation touchant au total 1,6 ha a été précédée d'une étude d'impact archéologique. Le terrain concerné était un ancien dépôt militaire de carburant avec la présence, sur les deux tiers

de l'emprise, de cuves en béton et autres réseaux de raccordements. Les sondages effectués n'ont pas rencontré de vestige ou d'indice de site.

Gilles MANGIN

ENNERY

Pôle industriel Garolor, sites 1 et 17

Âge du Bronze - Âge du Fer

La fouille conduite durant le printemps 2001 sur les sites 1 et 17 du pôle industriel *Garolor* à Ennery a porté sur une surface légèrement supérieure à 3000 m². Cette intervention est limitrophe et constitue l'extension des recherches déjà réalisées sur le secteur *Servitherm* en 1992 (cf. *Bilan scientifique régional 1992*, p. 52-53). L'étude des matériaux issus de cette opération n'étant pas commencée,

les données présentées ici ne seront que succinctes et indicatives.

La topographie de l'emprise est caractérisée par la présence d'un paléorelief correspondant au début d'un vallon ancien orienté nord-est/sud-ouest, déjà observé lors des interventions précédentes. Bien que peu marquée, cette anomalie a permis de préserver des sédiments anciens

de l'érosion. Un décapage manuel a révélé la présence d'artefacts archéologiques sur une partie de cet horizon (céramique, faune, instruments de mouture, etc.). Bien que la surface observée soit modeste, l'hypothèse de la fossilisation d'un niveau d'occupation semble pouvoir être avancée. Le mobilier recueilli permet d'envisager une datation dans la seconde partie de l'âge du Bronze final. Plus

ieurs structures en creux sont associées à cette phase de l'occupation du site. Leur organisation ne permet pas de restituer de plan de bâtiments.

Les âges du Fer sont représentés par plusieurs fossés que l'on doit mettre en relation avec les vestiges de l'établissement indigène fouillés précédemment.

Franck THIERIOT

ENNERY

Âge du Fer - Haut Moyen Âge

ZAC du Breuil, lotissement SEBL

Une première campagne de sondage archéologique a été prescrite suite au projet de lotissement communal sur la ZAC du Breuil à Ennery. Celle-ci a révélé la présence de deux occupations humaines. La première est caractérisée par la présence d'une occupation du premier âge du Fer (Hallstatt ancien) avec la découverte de deux fosses à prélèvement situées dans la partie est de l'emprise. La seconde, plus importante, datée du haut Moyen Âge, a

permis de mettre au jour un certain nombre de structures avec notamment, la présence de fosses (fond de cabane), de trous de poteaux, de silos et d'un mur situé sur la partie nord du projet. Ces vestiges apparaissent à une profondeur de 0,50 m en moyenne. Une fouille sera prescrite afin de faire suite à ces découvertes.

Gilles MANGIN

ENTRANGE

Lotissement Les Résidences du Sous-Bois

Le projet de lotissement *Les Résidences du Sous-Bois* a nécessité un diagnostic archéologique sur une surface de 25600 m². Aucun vestige n'a été mis au jour dans les ter-

rains concernés par la construction.

Gilles MANGIN

ESCHERANGE-MOLVANGE

Lotissement Le Domaine de Molvange II

La tranche 2 du lotissement *Le domaine de Molvange II*, chemin rural dit *du Paelche*, située dans un périmètre archéologiquement sensible, a été soumise à une seconde phase d'évaluation archéologique portant sur 6 à 7 par-

celles à bâtir (10735 m²). Le terrain sondé n'a livré aucun vestige archéologique.

Gilles MANGIN

FAMECK

ZAC de la Feltière, centre d'appels téléphoniques

L'extension de la ZAC de la Feltière a motivé la réalisation de sondages préventifs systématiques sur une surface de 1 ha, à l'emplacement d'un futur centre téléphonique. Au-

cune trace d'activité anthropique ancienne n'a été relevée.

Gilles MANGIN

FAMECK

Zone industrielle Sainte-Agathe, boucle des Dinandiers, parcelle ESPAC

Suite à la demande d'une extension formulée par la société ESPAC, des sondages de reconnaissance ont été réalisés sur une parcelle de 7200 m². Aucun trace d'oc-

cupation humaine n'a été repérée.

Gilles MANGIN

FAMECK

Zone Industrielle Sainte-Agathe,
boucle des Dinandiers,
parcelle Lorval

À l'occasion de l'aménagement d'une nouvelle parcelle dans la zone industrielle Sainte-Agathe, à Fameck, portant sur une surface de 3001 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systé-

matique préalable, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Philippe MERVELET

FAMECK

V.R. 52, section 2

Protohistoire

Cette étude d'impact a porté sur les terrains concernés par l'aménagement de la deuxième section de la voie rapide V.R. 52, entre la R.D. 9 et l'A 30 correspondant à un tracé d'environ 2,5 km. Cette intervention s'est déroulée en deux phases en raison d'un problème d'accessibilité à un secteur fortement boisé de l'ordre de 2,5 ha (giratoire de *Budange*). Lors de la première phase, un fossé

de parcellaire ayant livré de la céramique attribuable à la Protohistoire ainsi qu'un four quadrangulaire isolé ont été mis au jour. Ces structures ont été relevées et échantillonnées lors du diagnostic.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Xavier ANTOINE

FAULQUEMONT

Lotissement Les Vignes,
tranches 1 et 1 bis
et bassin de rétention

La création d'un lotissement communal de 2,8 ha à Faulquemont au lieu-dit *Reben* a entraîné le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération d'évaluation archéologique. L'intervention était justifiée par la présence de nombreux sites aux abords immédiats dudit lotissement et par la situation géographique et topographique idéale du projet qui surplombe la vallée de La Nied.

Cette première campagne concernait les tranches 1 et 1 bis ainsi que le bassin de rétention d'eau. Un total de 85 sondages, réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un godet lisse de curage, a été réalisé sur l'emprise dudit lotissement. Ils couvrent une superficie d'environ 7 % de la surface totale, permettant ainsi d'évaluer au mieux l'occupation du sol à cet endroit.

Le terrain naturel, constitué de roches calcaires souvent pulvérulentes, n'est recouvert que d'une fine couche de terre arable (épaisseur moyenne : 0,25 m). Aucun site archéologique structuré n'a été observé lors de cette première intervention. Toutefois, quelques fragments de poterie protohistorique ont été recueillis dans le comblement de fossés probablement modernes. Ils témoignent de la présence d'une occupation anthropique plus ou moins proche du futur lotissement mais ne nécessitent en aucun cas une intervention plus détaillée. Les sondages opérés à l'emplacement du bassin de rétention ont par ailleurs permis de mettre au jour un paléochenal de La Nied ne contenant aucune inclusion d'origine anthropique et ne pouvant ainsi être attribué à une période culturelle.

Franck GÉRARD

FAULQUEMONT - CRÉHANGE - PONTPIERRE

R.D. 910, déviation de Faulquemont,
tranche 2

Gallo-romain

La déviation de Faulquemont, projetée dans le cadre du réseau vert, comprend 8 km de tracé routier neuf. Lors des sondages menés en décembre 2000 dans la partie nord du tracé, au lieu-dit *Kelsborn*, un secteur d'environ 6000 m², recelant une nécropole à incinération et des bâtiments gallo-romains, a été mis au jour (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 76). La seconde tranche de sondages opérée en mars 2001, a révélé la présence de deux nouveaux sites archéologiques. Il s'agit d'une part,

d'une nécropole à incinération gallo-romaine localisée sur la commune de Pontpierre, au lieu-dit *Almert* (cf. *infra*), sur environ 1900 m² et, d'autre part, d'un habitat en matériaux légers attribuable en première analyse à la période gallo-romaine situé au lieu-dit *Nahtetzel* et qui s'étend sur une superficie comprise entre 6000 et 10000 m².

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Xavier ANTOINE

FAULQUEMONT - CRÉHANGE

Gallo-romain

R.D. 910, déviation de Faulquemont,
Nahtetzel

La création de la déviation de Faulquemont, R.D. 910, a entraîné une fouille archéologique de sauvetage au lieu-dit *Nahtetzel*. Cette opération a permis d'appréhender l'extrémité d'un domaine probablement agricole du début du I^{er} s. de n. è. Quatorze bâtiments construits en matériaux périssables ont été étudiés parmi lesquels plusieurs greniers mais aussi une construction plus importante avec partition et implantations plus massives des poteaux. La partie sud de la fouille a permis d'observer l'angle sud

de la clôture qui circonscrivait treize bâtiments. Cet enclos était doublé d'un petit fossé externe. Deux fours se trouvaient à l'extérieur de l'enclos. À une époque indéterminée, mais proche de l'abandon des bâtiments, le domaine semble avoir connu une restructuration avec mise en culture de la surface enclose avec création de limites de petites parcelles et drainage par petits fossés.

Laurent VERMARD

FÈVES

Indéterminé

ZAC Euromoselle, zone F, site 13

La présence de structures avérées, relevées lors des sondages sur le secteur dit de la zone F, site 13, ont amené à réaliser un décapage d'une surface de 4123 m² dans la continuité ouest du site fouillé en 1998 (cf. *Bilan scientifique régional 1998*, p. 63-64). Les découvertes sont constituées de fantômes de poteaux et de fossés parcel-

lares. Ces vestiges constituent vraisemblablement la limite d'extension ouest du site de la zone fouillée en 1998. Pour plus de cohérence, l'étude de ces deux sites sera regroupée dans un seul document.

Olivier FAYE

FLORANGE

Reconstruction du
collège Louis Pasteur

La reconstruction du collège de Florange a nécessité une petite intervention de sondages préventifs (4900 m²) étant donnée la sensibilité archéologique connue de cette commune. L'ancien projet ayant déjà fortement anthropisé le

terrain, aucun indice de site n'a été découvert sur les parties sondées.

Gilles MANGIN

FLORANGE

Gallo-romain

ZAC Sainte Agathe, bâtiment d'accueil

Les sondages réalisés sur une surface de 0,9 ha, à Florange, à l'emplacement d'un projet d'implantation d'un bâtiment d'accueil, ont permis la découverte d'une petite nécropole à incinérations gallo-romaine (I-II^e s. de n. è.). Les sondages ont mis au jour trois urnes dont une présentait un dépôt funéraire recelant deux fioles en verre, des

fragments métalliques et de la céramique. Un four quadrangulaire et une petite zone pouvant correspondre à un rejet funéraire ont également été repérés.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Olivier FAYE

FLORANGE

Gallo-romaine

ZAC Sainte Agathe, bâtiment d'accueil

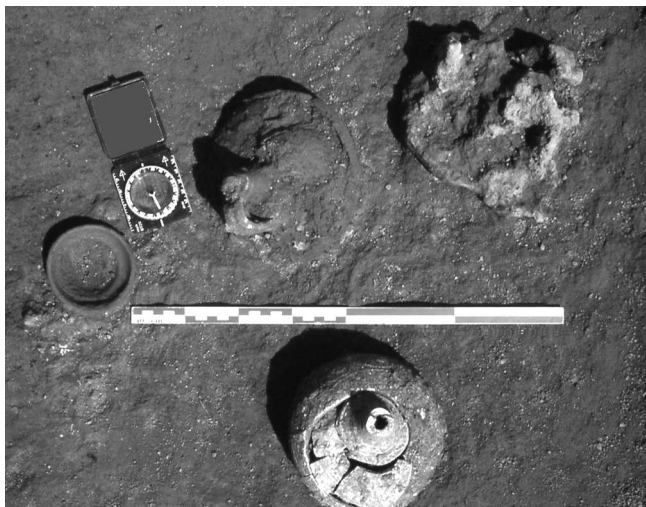
À la suite d'un diagnostic réalisé en mai 2001 sur l'emprise d'un projet de bâtiment à usage tertiaire, une fouille de sauvetage a porté sur une petite nécropole du I^{er} s. de n. è. Après un décapage de 1400 m², un ensemble de 16 tombes à incinération concentrées sur 90 m² a été mis en évidence.

La répartition topographique des structures funéraires montre un développement en arc de cercle. Plusieurs

tombes ne contenaient qu'une simple urne avec les ossements du défunt alors que d'autres comportaient plusieurs pièces de vaisselle (plats, calices, assiettes). Il faut signaler au moins deux dépôts funéraires qui correspondent certainement à des tombes de l'élite locale. La tombe 1011 renfermait 3 fioles en verre et une lampe à huile (tombe féminine ?); la tombe 1008 a livré deux cruches à piédouche avec décor en relief d'applique dont

l'un conjugué un bouquetin associé à une palmette.
Chaque structure a été prélevée en motte afin d'en assurer le démontage en laboratoire.

Marc FELLER



*FLORANGE, ZAC Sainte Agathe, bâtiment d'accueil
Dépôt funéraire, sépulture 1008
Cliché : INRAP*



*FLORANGE, ZAC Sainte Agathe, bâtiment d'accueil
Dépôt funéraire, sépulture 1011
Cliché : INRAP*

FOLSCHVILLER

Lotissement Le Clos de l'Hôtel de Ville

L'opération de sondages préventifs, réalisée préalablement à la construction d'un lotissement de 26100 m², n'a

pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

GANDRANGE

Résidence pour personnes âgées

Dans le cadre de la réalisation d'une résidence pour personnes âgées, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic archéologique préalable à cet aménagement. Cette évaluation, qui portait sur une

surface de 36300 m², n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

GUÉNANGE

Collecteur de la station d'épuration

Le raccordement du collecteur de la station d'épuration de Guénange, situé dans la plaine alluviale de la Moselle, a suscité une intervention archéologique préventive sur une

distance de 350 m environ. Aucun indice archéologique n'a été découvert lors de cette prospection linéaire.

Gilles MANGIN

GUERTING

Lotissement Hinderst Guelsten,
rue du Stade

Les sondages de diagnostic, réalisés préalablement à la création d'un lotissement de 1,6 ha, n'ont pas laissé apparaître d'indice archéologique en raison d'un terrain très

anthropisé où un décapage avait déjà été fait sur une grande partie de la superficie à lotir.

Gilles MANGIN

La création d'un lotissement communal de 2,5 ha à Hagondange au lieu-dit *Le Gutenberg* a permis de mettre au jour 2 sites archéologiques fouillés conjointement au cours de l'été 2001.

L'époque protohistorique

Introduction

Le site protohistorique d'Hagondange offre des perspectives intéressantes. Malgré l'absence d'habitat, les découvertes réalisées conjointement sur les sites n° 1 et 2 révèlent la présence d'une occupation du sol spatialement étendue et chronologiquement brève. La quantité de mobilier exhumé permet par ailleurs de dater très précisément cette activité de la phase transitoire de l'âge du Fer : Hallstatt D3 – La Tène ancienne.

L'absence de plans de maisons peut s'expliquer par une forte érosion du sol ou plus simplement par leur présence dans une zone isolée de l'espace agricole située au-delà de l'emprise du lotissement *Le Gutenberg*.

Toutes les données recueillies sur le terrain autorisent toutefois la réalisation d'une synthèse socio-économique de l'occupation.

Les activités socio – économiques

L'agriculture

Cette activité est très largement présente sur le site. Elle est représentée par 10 silos et quelques fossés dont la fonction précise reste délicate à déterminer. Les silos demeurent les témoins d'une activité agricole importante.

- Typologie des silos : à l'exception de la structure 200, tous les silos ont une profondeur comprise entre 0,50 m (silo 219) et 1 m (silos 201, 202 et 208). Leur diamètre est très variable puisqu'on note des valeurs comprises entre 0,60 m pour le plus petit (silo 235) et 2,20 m pour le plus grand (silo 208). Leur forme ne respecte pas de règle très précise. Bien qu'intégralement circulaires, ces structures de stockage ont un profil très disparate allant du silo *en cloche* (silos 234 et 235) au silo à fond concave et aux parois plus ou moins évasées (silos 202, 208, 216, etc.).
- Remplissage et fonctions : l'ensemble des silos semble avoir fait l'objet d'un curage et d'un nettoyage puisque aucune graine n'a été identifiée dans leur comblement. Le site n'a donc pas fait l'objet d'un abandon précipité. Cette hypothèse est confirmée par la réutilisation de 50 % des silos en qualité de dépotoir. Les autres silos ont un remplissage caractéristique des structures abandonnées à ciel ouvert et comblées par les phénomènes naturels liés à l'érosion éolienne et pluviale (granulométrie fine des sédiments et effondrements de parois).
- Organisation spatiale et chronologique : la faible superficie fouillée ne permet pas d'établir des conclusions hâtives quant à l'organisation spatiale des silos. Il apparaît toutefois clairement qu'ils sont agencés en véri-

tables batteries et qu'ils ont fonctionné en même temps. L'utilisation simultanée de la majorité de ces structures au moment où elles servent de dépotoir est prouvée par l'ensemble du matériel archéologique chronologiquement homogène.

L'élevage

L'élevage est également une activité pratiquée sur le site d'Hagondange. Malgré l'acidité des terrains encaissants, les structures ont livré un petit ensemble de 108 ossements assez bien conservés et représentant un poids total de 1033 grammes.

Le taux d'ossements indéterminés est de 43 % et les différents ensembles faunistiques extraits des structures offrent des effectifs restreints. Aussi, afin de pallier à ces carences et afin de pouvoir en extraire quelques données, il paraissait nécessaire de les regrouper. Cette opération fut possible car le site se développe dans un faible espace chronologique.

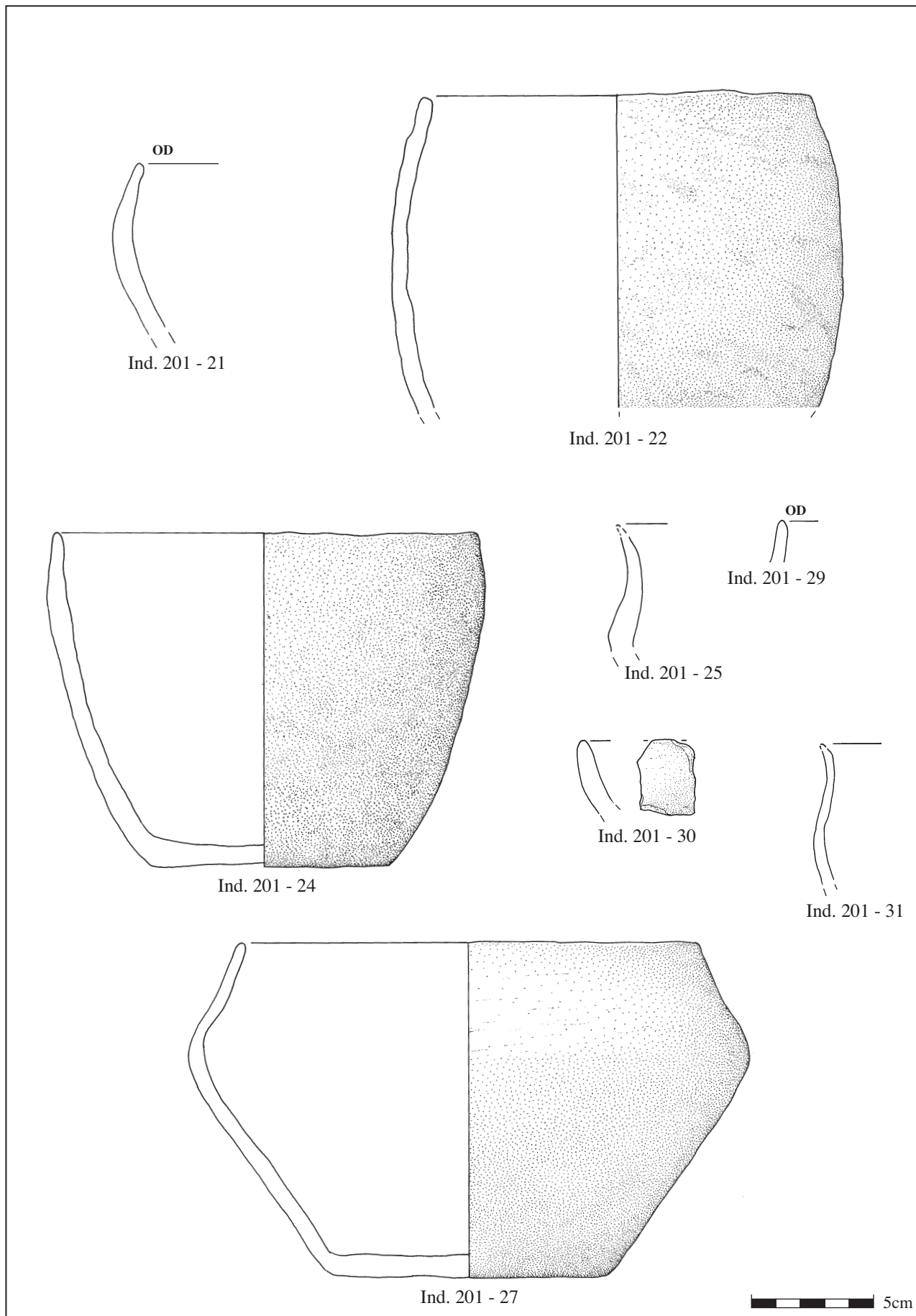
Toutes les espèces domestiques classiques sont représentées. La triade bœuf – porc – capriné présente des proportions équilibrées avec une légère dominante des caprinés. Néanmoins ces résultats sont à relativiser car le nombre de restes déterminés est faible. Quelques informations émergent cependant : un pied de mouton complet trouvé en connexion dans la structure 201 nous renseigne sur le caractère primaire de ce dépôt. On notera également que l'un des 2 os de chien, un atlas complet, présente des traces de découpe liées au décollement du crâne de la colonne. Jusqu'au début de la période augustéenne, la cynophagie est courante et il n'est donc pas exclu qu'une telle pratique eut cours sur ce site.

Quoi qu'il en soit, d'après l'étude réalisée par Franck Decanter (Inrap), les caprinés ont dû jouer un rôle important dans l'alimentation, alors que le bœuf, essentiellement représenté par des sujets adultes, constitue vraisemblablement un animal idéal de traction indispensable aux travaux agricoles.

Il est intéressant de noter par ailleurs qu'aucun animal de chasse n'a été identifié sur le site d'Hagondange. La chasse constituait-elle une ressource alimentaire secondaire ? Seule une fouille plus exhaustive pourrait éclaircir cette question.

Le site n° 32 de Trémery, situé dans une aire géographique proche d'Hagondange, offre un ensemble d'ossements daté du Hallstatt final dont le spectre faunistique est comparable. Le groupe des caprinés est dominant, le bœuf et le porc sont présents dans des proportions identiques. La consommation du chien est également soupçonnée et la présence du cheval anecdotique. La seule différence réside dans la présence du cerf à Trémery.

On peut raisonnablement se demander si de tels ensembles justifient un quelconque examen car la pertinence des données offertes est relative. La multiplication des déterminations et leurs sériations, pour des sites équivalents, contribueront cependant à une meilleure interprétation des ensembles faunistiques.



HAGONDANGE, lotissement Le Gutenberg
 Vases biconiques à bord à épaule haute
 Dessin : INRAP

Les activités artisanales et commerciales

Aucune trace d'activité de métallurgiste ou de potier n'a été observée sur le site d'Hagondange. Seuls le filage et le tissage sont attestés par la découverte en position secondaire de fusaïoles et de fragments de pesons dans les structures 201 et 208.

La présence d'une pointe de flèche en alliage cuivreux atteste l'existence d'échanges entre le site d'Hagondange, dont l'activité agro – pastorale semble dominer, et d'autres sites économiquement plus forts.

Étude et synthèse céramologique

Les aspects techniques

- Le poids et le NMI : le mobilier céramique mis au jour à Hagondange reste assez fragmenté. On comptabilise toutefois 93 individus non tournés. De rares formes sont archéologiquement complètes (individus 108-07, 201-24, 201-27, 201-02, 201-03, 234-01, 234-04 et 234-19) mais l'ensemble des éléments paraît toutefois significatif. L'identification de nombreuses formes permet ainsi une mise en place du *corpus*. On observe une prédominance pondérale de la céramique commune grossière (62 % des individus) et une prédominance quantitative de la céramique fine (48,3 % des individus).
- Les dégraissants : le dégraissant utilisé est généralement siliceux. Il est souvent associé à de la chamotte et plus rarement à des végétaux (individus 208-11, 208-21, 208-05 et 208-06). L'aspect vacuolaire de la surface caractérise ces derniers. Un seul individu (201-15) contient des dégraissants coquillés ; il s'agit d'un vase à provision orné d'un cordon digité et correspondant vraisemblablement à une céramique d'importation.
- La cuisson : pour la période qui nous concerne, la cuisson des céramiques se réalise généralement dans des fours en fosse ou à ciel ouvert comme cela a pu être observé sur le site de Florange (Pétrequin, 1973). Deux techniques de cuisson sont *a priori* utilisées à Hagondange : la cuisson réductrice / oxydante (dominante) et la cuisson réductrice / réductrice.

Le second type de cuisson est observé en majorité sur les jattes à profil hémisphérique ou à profil tronconique. Bien que la cuisson semble être difficilement contrôlable dans ce type de four, il est probable que cette caractéristique résulte d'un choix délibéré de l'artisan potier. Ces observations ont déjà été observées pour les périodes du Bronze final où il a été envisagé que les poteries cuites volontairement de type *réductrice / réductrice* étaient déposées les premières au fond du four.

Le mobilier céramique recueilli sur le site d'Hagondange paraît donc techniquement et typologiquement homogène avec les sites contemporains, attribués au Hallstatt final et à La Tène ancienne, des régions voisines. L'étude céramologique a permis d'établir des liens culturels non seulement avec les sites voisins d'Hagondange (Faye, 1991), de Talange (Gébus, 1991), de Florange (Pétrequin, 1973) et de Thionville (Barbet et *alii*, cf. *Bilan scientifique régional 1999*, p. 103) mais aussi avec les sites des régions voisines de Hesbaye, du Rhin moyen, du Luxembourg, de

Mayence, du Palatinat et d'Alsace.

À ce titre, il est intéressant de noter qu'une première synthèse chrono-culturelle a été réalisée en Lorraine à l'occasion des fouilles préventives opérées en 1991 sur l'aéroport régional de Lorraine (Buzzi et Koenig, 1989) et que cette première étude a été complétée par une synthèse régionale (Brénon et *alii*, à paraître).

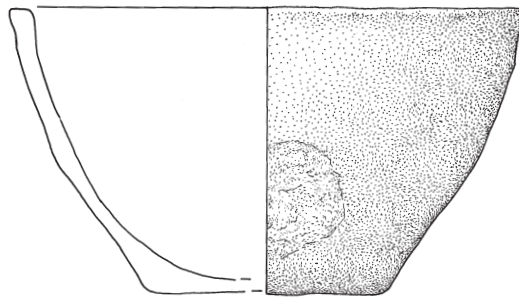
Les aspects typo-morphologiques

L'étude typo-morphologique est basée sur les caractéristiques de la pâte. Les formes présentes dans deux catégories de pâte sont traitées communément et conjointement. Les bords subverticaux ne permettent pas d'identifier les individus et ne sont par conséquent pas intégrés aux commentaires.

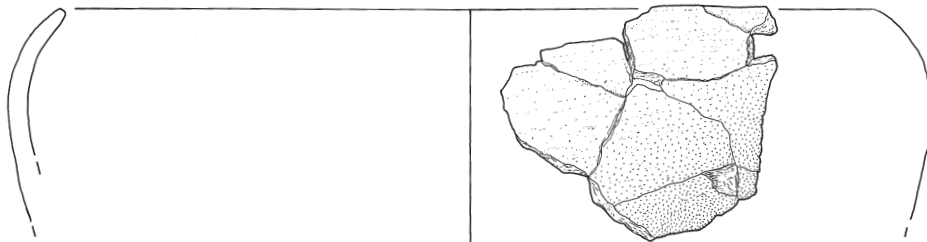
Les formes à pâte fine

Les formes à pâte fine sont au nombre de 4 : on note l'existence de coupes à profil sinueux, de coupes à profil galbé, de coupes à pied et de jattes à profil hémisphérique élané. Les jattes à profil tronconique et à profil hémisphérique sont étudiées dans un chapitre commun à tous les types de pâte (fine et commune fine). L'ensemble des formes à pâte fine représente un total de 41 individus.

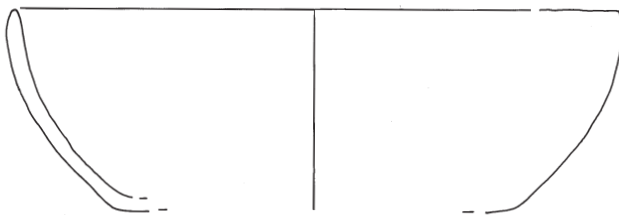
- Les coupes à profil sinueux : elles sont peu présentes à Hagondange puisqu'elles ne représentent que 7 % des individus. Leur bord est généralement éversé et associé à une lèvre pincée (individus 108-02 et 201-03) ou subvertical et associé à une lèvre ronde (individu 215-03). Les nombreux exemples de coupes à profil sinueux répertoriés dans l'aire géographique concernée permettent d'attribuer cette forme à la fin du Hallstatt final ou au début de La Tène ancienne (Brénon et *alii*, à paraître).
- Les coupes à profil galbé : un seul individu de ce type a été rencontré sur le site d'Hagondange (individu 108-07). Cette forme semble apparaître au Hallstatt D1-D2 dans la région de Mayence (Koepeke, 1998 – Pl. 73, n° 9) et en Lorraine (Klag et *alii*, 1998 – Fig. 254).
- Les coupes à pied : cette forme, assez rare en Lorraine, est caractérisée par un profil hémisphérique et par un pied annelé (individu 234-19). Nous en retrouvons tout de même un exemplaire sur le site voisin de Talange (Gébus, 1991), en Alsace et en Mayence. L'ensemble est attesté au Hallstatt D3.
- Les jattes à profil hémisphérique élané : (individu 205-01) - cette forme, bien que singulière en Lorraine, est fréquemment attestée dans le massif du Taunus (Koepeke, 1998) et dans la moyenne vallée du Rhin. Elle est généralement attribuée à la phase transitoire Hallstatt D3-La Tène ancienne.
- Les décors sur céramique fine : un seul décor, de type incisé, a été observé sur ce type de pâte (individu 211-01). L'incision, qui se trouve à la rupture du col et de la panse, est caractéristique du Hallstatt D. Ce registre décoratif se retrouve sur le site voisin d'Hagondange (Faye, 1991) daté de la période Hallstatt D3-La Tène ancienne.



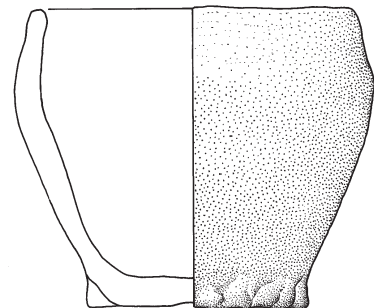
Ind. 234 - 01



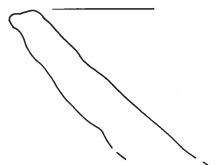
Ind. 234 - 02



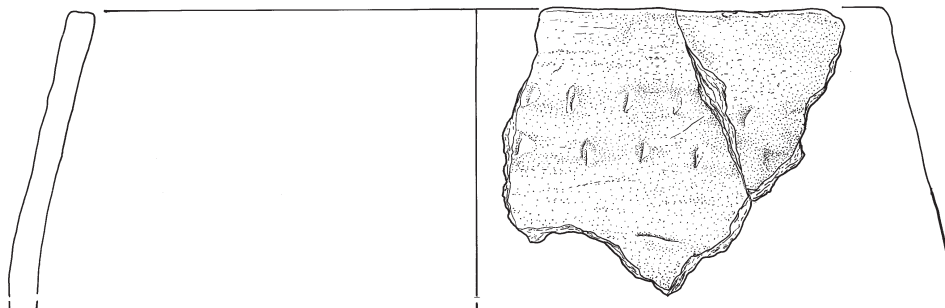
Ind. 234 - 03



Ind. 234 - 04



Ind. 234 - 05



Ind. 234 - 06



HAGONDANGE, lotissement Le Gutenberg
Gobelets à épaule haute
Dessin : INRAP

Les formes à pâte commune fine

Les formes à pâte commune fine sont au nombre de 3 : on note l'existence de vases biconiques, de vase à profil sinueux, de vase à col haut et de gobelet à épaule haute. Les jattes à profil tronconique et à profil hémisphérique sont étudiées dans un chapitre commun à tous les types de pâte (fine et commune fine). L'ensemble des formes à pâte commune fine représente un total de 31 individus.

- Les vases biconiques : présents en moyenne quantité sur le site d'Hagondange, ils ont un bord éversé à lèvre ronde (individu 208-10) ou un bord à épaule haute (individu 201-27). Ils sont attestés dans le Palatinat (Engels, 1967) à la phase transitoire Hallstatt final-La Tène ancienne.
- Les vases à col haut : individu 234-14/15. Ils sont attestés sur des sites du Hallstatt final dans le Palatinat (Engels, 1967) et sur le site voisin d'Hagondange (Faye, 1991).
- Les gobelets à épaule haute : individu 234-04. Cette forme, plutôt atypique, est connue en contexte La Tène ancienne en Hesbaye.

Les formes à pâte fine et à pâte commune fine

Ces formes présentes dans les deux types de pâte sont au nombre de 2 (les jattes à profil hémisphérique et les jattes à profil tronconique). Elles dominent la majorité du corpus, notamment par le biais des jattes à profil hémisphériques qui représentent 42 % de la céramique commune fine et 55 % de la céramique fine.

- Les jattes à profil hémisphérique : relativement nombreuses sur le site d'Hagondange, elles présentent un aspect assez hétérogène marqué par des bords rentrants à lèvre ronde (individu 234-02), des bords rentrants à lèvre biseauté (individu 201-16), des bords rentrants à bourrelet interne (individu 201-04) et des bords subverticaux à lèvre ronde (individus 234-03 et 208-13).
- Les jattes à profil tronconique : ces jattes regroupent les mêmes caractéristiques que les précédentes avec des bords subverticaux à lèvre oblique interne (individu 108-01), des bords rentrants à lèvre ronde (individus 201-18 et 201-19) et des profils évasés simples à lèvre ronde (individu 205-05) ou plate (individu 215-01).

Les jattes hémisphériques à bord rentrant prédominent. Ce type morphologique semble caractéristique de la phase charnière du Hallstatt final-La Tène ancienne (Brénon et *alii*, à paraître).

Les formes à pâte commune grossière

Les formes à pâte commune grossière sont au nombre de 5 : on note l'existence de vases à petit col vertical, de vases tonnelets, de vases à profil sinueux, de pots ovoïdes et de micro vases. Cette catégorie technique regroupe essentiellement des vases à provision. L'ensemble des formes à pâte commune grossière représente un total de 21 individus.

- Les vases à petit col vertical : l'individu 108-06 présente

un profil segmenté. On retrouve un modèle strictement équivalent dans la région de Mayence (Koepeke, 1998). Ce dernier est attribuable au Hallstatt D3-La Tène ancienne.

- Les vases tonnelets : on comptabilise 2 individus de ce type sur le site d'Hagondange, l'un à col vertical (individu 108-05) et l'autre à bord rentrant (individu 201-22).
- Les pots ovoïdes : également au nombre de 2, ils présentent un profil à lèvre plate (individu 108-05) ou à lèvre ronde (individu 208-25). L'ensemble de ces récipients ne constitue pas un marqueur chronologique important.
- Les micro-vases : ils sont au nombre de 2, l'un à profil sphérique (individu 201-02) et l'autre à profil biconique (individu 201-03).
- Les décors sur céramique commune grossière : ils sont peu fréquents mais diversifiés.

Quelques décors peignés sont identifiables. Ils sont de plusieurs types : incisions subverticales parallèles (individu 201-01), lignes obliques (individu 208-02) et bandes parallèles horizontales reliées par une bande oblique (individu 235-03). Les décors peignés apparaissent en Lorraine à la phase moyenne du premier âge du Fer et perdurent jusqu'à la phase charnière Hallstatt final-La Tène ancienne.

Les décors digités, connus dans toute l'aire géographique étudiée, sont présents sur cordon (individus 201-15 et 203-03) ou sur panse (individu 234-06). Dans ce dernier cas, il s'agit d'une double digitation réalisée sur le haut de la panse.

Les décors plastiques sont rares et présents sur un seul individu (individu 234-04). Il s'agit d'un cordon pincé situé à la base du pied. Ce type de décor est attesté dans la Hünseruck Eifel Kultur (Joachim, 1968), à Hagondange (Faye, 1991) et dans la région de Mayence (Koepeke, 1998).

Conclusion

En somme, le site d'Hagondange offre un *corpus* de formes assez pauvre mais relativement homogène, tant au point de vue technique que typologique. La prédominance de jattes à profil hémisphérique à bord rentrant ainsi que la présence de coupes à profil sinueux et à décor peigné permettent d'associer des critères caractéristiques de la phase transitoire de l'âge du Fer (Hallstatt D3-La Tène ancienne). L'absence de véritables marqueurs chronologiques typiques du second âge du Fer telles des coupes à profil caréné ne nous permet pas d'intégrer les phases plus récentes de La Tène (Barbet et *alii*, cf. *Bilan scientifique régional 1999*, p. 103).

Bilan et perspectives

Le site d'Hagondange complète les données connues sur l'habitat hallstattien au niveau régional. Même si aucun plan de maison n'a pu être identifié, la fouille de ce site a permis d'étudier un important ensemble de silos d'un point de vue spatial, chronologique et typologique. L'abondance du mobilier céramique et osseux a permis d'étoffer cette recherche et d'attribuer l'occupation avec certitude à la phase charnière Hallstatt D3-La Tène ancienne.

Quelques sites archéologiques régionaux se rapprochent chronologiquement et typologiquement du site d'Hagondange : notons par exemple le site de Geispolsheim en Alsace (Koenig et Legendre, 1989) ou encore le site voisin d'Hagondange (Faye, 1991), lesquels ont livré également des batteries de silos attribuables au Hallstatt D sans identifier le moindre bâtiment.

La multiplication de ces découvertes confirme l'existence d'aires de stockage spécifiques et appuie l'idée selon laquelle le Hallstatt D forme une parenthèse dans le remplacement progressif des silos par les greniers aériens durant les âges du Fer.

L'époque antique

Le principal intérêt de la fouille opérée sur les vestiges antiques repose sur le caractère funéraire des découvertes. La faible superficie décapée et la probable extension du site au delà de l'emprise des travaux rendent toute conclusion hâtive et hypothétique.

Malgré l'absence provisoire d'étude anthropologique des dépôts, plusieurs éléments paraissent déjà intéressants à observer.

Les structures funéraires

On note l'existence de 3 types de structures funéraires sur le site d'Hagondange. Les urnes cinéraires, au nombre de 2, semblent constituer l'ensemble le plus classique. Elles contiennent des dépôts osseux dont l'étude anthropologique s'attachera à en déterminer les caractéristiques.

Le second type de structure correspond aux fosses de rejets de bûchers. Elles sont au nombre de 3. L'étude spatiale réalisée sur les dépôts de céramique montre qu'aucune organisation particulière n'a été respectée dans la mise en place des artefacts. Ce type d'incinération est attesté de la fin du I^{er} siècle au III^e s. de n. è.

Le troisième type de structure reconnu correspond à une concentration de céramique aux abords de la fosse 102 (individu A). Ces dépôts, hors excavation, sont généralement interprétés comme des structures liées au rituel funéraire.

L'étude céramique

Le nombre de dépôts fouillés paraît trop peu important pour élaborer une étude approfondie basée sur les types de récipients privilégiés dans le rituel funéraire. Malgré ce manque notoire de données, plusieurs éléments sont d'ores et déjà intéressants à noter tant au niveau des pâtes que des formes ainsi que du nombre de récipients déposés.

Au total, ce sont 20 individus qui ont été répertoriés dont 15 identifiables.

- Les pâtes : seulement 3 types de pâtes ont été reconnus. La céramique sigillée, présente dans les dépôts 101 et 104, ainsi que la céramique rugueuse, présente dans les dépôts 102 et 104, sont largement dominantes puisqu'elles représentent chacune près de 45 % des individus identifiés. La céramique engobée semble, quant à elle, moins répandue puisqu'elle ne représente que 15 % des individus reconnus et qu'elle n'est présente que dans le dépôt 101.
- Les formes : parmi les formes identifiées, on notera une large prédominance des assiettes (5 individus). Les céramiques fines de type bol ou gobelet sont beaucoup moins répandues puisqu'elles ne sont présentes que dans le dépôt 101.

En conclusion, il est légitime de se demander si des règles sont respectées dans le dépôt des *offrandes*. Bien que le nombre de récipients paraisse être toujours le même (6 à 7 individus), la quantité de fosses mis au jour semble trop restreinte pour être affirmatif à ce sujet. Par ailleurs, les techniques de fouille ont permis de démontrer que les dépôts ne respectent aucune organisation spatiale particulière ; en effet, le mobilier semble être directement issu du bûcher d'incinération, ce qui explique la fragmentation et la carbonisation des récipients.

Bilan et perspectives

À ce jour et malgré l'absence des données purement anthropologiques, plusieurs conclusions sont intéressantes à noter :

- Datation : l'ensemble du mobilier archéologique semble chronologiquement homogène. Il permet de dater cet ensemble funéraire de la seconde moitié du II^e s. ou du début du III^e s. Cette datation confirme les observations faites sur d'autres sites où il a été observé que les dépôts en fosse de résidus de bûcher apparaissent à la fin du I^{er} s. pour disparaître au courant du III^e s.
- Comparaison : on trouve des sites archéologiques funéraires comparables à celui d'Hagondange. C'est le cas notamment du site d'Epping (Saupart, *cf. Bilan scientifique régional 1998*, p. 98) où ont également été répertoriés conjointement des urnes cinéraires, des fosses de rejets de bûchers et des dépôts de céramique.

La seule interrogation qui persiste réside en la fonction du fossé 109 qui peut s'apparenter à un fossé d'enclos de nécropole ou à un fossé bordant un axe de communication (voie) et séparant le secteur privé du secteur public, ce dernier renfermant souvent des inhumations ou des incinérations. Un exemple de ce type a été découvert en 2000 sur les fouilles de la rocade sud de Metz (Laffite, *cf. Bilan scientifique régional 2000*, p. 99).

Franck GÉRARD

HANNOCOURT - VIVIERS

La Lèche et Mercière, projet d'étang

Un projet d'étang, portant sur une surface de 5 ha environ, a été précédé de sondages archéologiques préventifs. Le terrain, présentant une très faible couverture pédologique

(0,05 m de terre végétale puis de l'argile), n'a livré aucun indice archéologique sur l'ensemble de l'emprise.

Gilles MANGIN

HAN-SUR-NIED

Lotissement Les Mésanges

Une étude d'impact a été réalisée préalablement à la création d'un lotissement privé d'une superficie de 1500 m², sur la commune de Han-sur-Nied. Les sondages

n'ont livré aucun vestige archéologique sur ce terrain très érodé

Gilles MANGIN

HARREBERG

Schantzkopf

Gallo-romain



HARREBERG, Schantzkopf
Plan topographique du site gallo-romain
Relevé : Thomas LE SAINT-QUINIO

Suite à la tempête du 26 décembre 1999, l'Association pour la recherche archéologique au Pays de Sarrebourg a mené le relevé topographique d'un important parcellaire fossile dans les parcelles 87 et 88 de la forêt domaniale de Walscheid. Quatre bâtiments gallo-romains installés dans des enclos le long d'un chemin bordé de deux murs ont été relevés sur 16 ha. La nécropole de ce site, signalée en 1911 par A. Reusch a été retrouvée par B. Houpert

en prospection. Cinq incinérations datées du milieu du I^{er} s. au III^e s. ont été fouillées dans les chablis. De nombreux fragments de monuments lapidaires ont été repérés en réemploi dans le sol de la nécropole (stèles-maisons, pommes de pin, stèle à portrait) ou traînaient dans l'humus.

Nicolas MEYER

HAUCONCOURT

Zone de Malambas, station d'épuration

La construction d'une future station d'épuration à Hauconcourt, au lieu-dit *zone de Malambas* a suscité une opération de sondages préventifs. Cette station se trouve dans un périmètre sensible lié à la proximité de vestiges protohistoriques découverts à moins de 300 m du projet. Un

bon nombre de cuves en béton et de réseaux pétroliers ont été découverts dans le terrain qui, par ailleurs, faisait partie de la raffinerie d'Hauconcourt. Aucun indice n'a été relevé sur les 12000 m² sondés.

Gilles MANGIN

HAYANGE

Konacker - Lotissement de la Sapinière

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée sur l'emprise d'un lotissement privé de 47875 m², sur la commune de Hayange, au lieu-dit *Les trois sources*. Le terrain concerné était couvert, sur la majeure partie de l'emprise, d'une ancienne sapinière, le sol restant très hu-

mide et relativement érodé. Le projet était viabilisé lors de l'intervention et de nombreux remblais d'argiles recouvraient le terrain naturel des futures parcelles à bâtir. Aucune autre trace d'activité humaine n'a été rencontrée.

Gilles MANGIN

HELSTROFF

R.D. 19, déviation OA1 et OA2

Dans le cadre des travaux de la déviation de la R.D. 19, deux secteurs destinés à l'implantation des *ouvrages d'art 1 et 2* ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique préalable à l'intervention réalisée sur l'ensemble du tracé.

Cette première phase d'évaluation s'est révélée négative.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable

Thomas ERNST

HELSTROFF

R.D. 19, déviation

Gallo-romain

La déviation de la R.D. 19 au niveau de Helstroff et Macquer prévoit la réalisation d'un tracé routier neuf sur plus de 3 km. Le diagnostic archéologique a permis de localiser un site d'habitat antique caractérisé par la présence d'un bâtiment aux murs maçonnés associé à des struc-

tures annexes de type fosse et foyer. Le gisement couvre une superficie de 1500 m².

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable

Xavier ANTOINE

HELSTROFF

R.D. 19, déviation, lieu-dit Senzfeld

Gallo-romain

La commune d'Helstroff se situe à quelques kilomètres au sud de Boulay. À l'occasion du contournement de la R.D. 19, le service régional de l'Archéologie de Lorraine décida de prescrire une opération de diagnostic qui a permis d'identifier des vestiges d'habitat attribuables à l'Antiquité. La fouille archéologique de ce site, qui s'inscrit dans un

contexte antique relativement riche (quelques centaines de mètres seulement au nord de la voie romaine qui relie Metz à Worms), a été réalisée au cours du mois de novembre 2001 sur une surface de moins de 1200 m².



HELSTROFF, R.D. 19, déviation, lieu-dit Senzfeld
Serpette estampillée découverte en contexte du
I^{er} s. de n. è.
Cliché : INRAP

Cette opération a permis de mettre au jour les vestiges d'une habitation en matériaux légers attribuable au I^{er} s. de n. è. (bâtiment sur sablières et poteaux) ainsi que les vestiges d'une maison aux fondations maçonnées plus tardive (II^e – III^e s. de n. è.).

Franck GÉRARD

HÉMILLY

Lotissement Le Pré Châtelain

La réalisation d'un lotissement à usage d'habitation, touchant au total 2,6 ha, a été précédée d'une étude d'impact archéologique. Les sondages entrepris n'ont pas permis

de révéler de vestige ou d'indice de site.

Gilles MANGIN

HESSE

Parvis de la Vieille Porte

À l'occasion de l'aménagement d'une place (environ 2500 m²) dans le centre ancien de l'agglomération, qui prévoyait la plantation d'arbres et l'installation de pavages, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé

à un diagnostic systématique préalable qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

HETTANGE-GRANDE

Lotissement Les Hauts d'Hettange II

Suite à un projet de lotissement sur la commune d'Hettange-Grande, des sondages d'évaluation ont été réalisés par le service régional de l'Archéologie de Lorraine. La parcelle sondée, d'une superficie de 2,6 ha, n'a révélé aucun vestige archéologique, les sondages ayant

rapidement rencontré les grès ressiens du secteur qui n'étaient recouverts que d'une mince couche de terre végétale de 0,15 m environ.

Gilles MANGIN

HOMMARTING

Lotissement communal

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation portant sur une surface de 27500 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic

systématique préalable, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

De mai à août 2001, les parcelles concernées par le projet de construction d'un lotissement communal, au lieu-dit *Champs des Pavots* à Imling ont fait l'objet d'une fouille archéologique. L'implantation de ce lotissement menaçait une *villa* gallo-romaine mentionnée dès 1912 par A. Reusch, dont une grande partie est située sous une habitation, au n°11 route de Lorquin (section B du cadastre, parcelles 99 à 105 et 199). Devant l'intérêt de ces vestiges, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a prescrit la réalisation d'une fouille archéologique préventive sur une superficie de 6800 m² et a défini le cahier des charges scientifique de l'intervention. Une convention a été signée entre l'aménageur (commune d'Imling) et l'AFAN spécifiant les modalités techniques, juridiques et financières de l'opération.



IMLING, lotissement Le Pavot
Vue d'ensemble de la villa
 Cliché : INRAP

Les traces les plus anciennes rencontrées sur le site se limitent à quelques tessons protohistoriques mis au jour lors du décapage. Piégés dans le colluvionnement en bordure de la route de Lorquin, ils n'ont pas pu être mis en relation avec une structure précise. Les vestiges structurés les plus anciens sur ce site correspondent à une occupation de la Tène finale.

L'occupation à la Tène finale

Un ensemble de trous de poteaux, qui peut être associé aux fondations d'un bâtiment, une palissade ainsi que des fossés ont été mis en évidence. La palissade, matérialisée par des trous de poteaux, d'un diamètre moyen de 0,50 m et distants de 1,20 m, est implantée parallèlement à la route de Lorquin (R. D. 42).

Le bâtiment se caractérise par 13 trous de poteaux de 0,40 m à 0,70 m de diamètre. Cet ensemble forme une structure de 8,80 m de long sur 7,60 m de large. Une structure linéaire fossoyée double se situe à l'est de ce bâtiment. Aucun foyer, aucun niveau de sol n'ayant été préservé à l'intérieur du bâtiment, il n'est pas possible de déterminer la fonction précise de cette structure.

L'occupation gallo-romaine

L'occupation gallo-romaine se caractérise par les restes de substructions d'une *villa* gallo-romaine, d'un pédiluve et d'un bâtiment annexe.



IMLING, lotissement Le Pavot
Vue de l'angle nord de la villa
 Cliché : INRAP

La fouille a permis de dégager l'angle nord de la *villa* repérée par A. Reusch en 1912. La structure se compose de quatre pièces rectangulaires. Une pièce rectangulaire de 19 m de long sur 6,80 m de large marque la limite nord du bâtiment. La façade est orientée à l'ouest, le long d'une voie antique supposée. Les murs, d'une largeur moyenne de 0,60 m sont construits en petit appareil calcaire. Les niveaux de sols des pièces ont livré un matériel céramique qui permet de situer la phase de construction du bâtiment à la fin du I^{er} s. de n. è. Un espace empierré, qui correspond à une cour, se trouve au nord de cet ensemble bâti.



IMLING, lotissement Le Pavot
Vue du pédiluve
 Cliché : INRAP

Le pédiluve se situe au nord-est de cette cour. Cette structure de forme rectangulaire, mesurant 12,60 m de long sur 6,20 m de large, pour une profondeur conservée de 1,20 m, est construite en plaques de calcaire liées avec de l'argile.

Un bâtiment rectangulaire de 20 m de long sur 10,80 m de large dont il ne subsiste que les radiers de fondation a été observé à l'extrême nord de la zone décapée. Cette construction, de type mixte, associant moellons de calcaire et pan de bois (*opus craticium*) sur mur bahut, correspond probablement à une grange. Le niveau de sol de cette structure n'a pas été préservé. Des trous de poteaux, situés à l'intérieur du bâtiment, suggèrent l'existence de divisions internes.

À la fin du IV^e s. de n. è., la *villa*, ainsi que les structures annexes, sont partiellement abandonnées. Néanmoins, des trous de poteaux dans les murs de la *villa*

semblent attester une restructuration de celle-ci à la fin du IV^e s.

Plusieurs structures, qui s'échelonnent de la période de la Tène à la fin de la période gallo-romaine, ont été repérées à l'occasion de cette fouille. Le schéma désormais classique, avec l'implantation d'un établissement gallo-romain sur ou à proximité immédiate d'un habitat rural gaulois, se rencontre ici. En raison de son emplacement aux abords d'une voie antique, l'hypothèse d'une auberge *taberna* ou d'un relais officiel *mansio* peut aussi être envisagée.

Pascal ROHMER

INGLANGE

Lotissement rue de Kédange

Âge du Bronze - Gallo-romain

Un projet de lotissement privé de 3 ha, situé à l'est du village d'Inglange, a fait l'objet d'une intervention archéologique préventive. Les sondages positifs ont permis de mettre en évidence des vestiges datés de deux périodes. Il s'agit, pour la première période, d'une occupation protohistorique (Bronze final) avec des indices d'habitat tels que des groupements de trous de poteaux et d'un paléosol trouvé entre - 0,40 et - 0,70 m de profondeur. Une épingle en bronze décorée, datée quant à elle du milieu de l'âge du Bronze (Bronze moyen), a été trouvée dans

un niveau de sol.

La seconde phase d'occupation est d'époque gallo-romaine. Elle est marquée par des structures de constructions légères (trous de poteau), des fosses, des niveaux de sol, des foyers ainsi qu'une structure (four ?) de forme quadrangulaire de 3 m sur 2 m, relativement bien conservée et aménagée avec des pierres bien rangées et parfois rubéfiées. Une zone très charbonneuse a été mise au jour au sud de cette structure.

Gilles MANGIN

INSMING

Station d'épuration, rue du Moulin

Une opération de sondages de diagnostic a été demandée préalablement à la création d'une station d'épuration portant sur une surface de 3850 m². La pédologie du terrain montre des colluvions d'une puissance de 2 m avec

à la base un niveau tourbeux vierge actuellement encore actif. Cette opération n'a pas révélé de vestige ou d'indice archéologique.

Gilles MANGIN

IPPLING

Lotissement Neuwies

La réalisation d'un lotissement, comprenant une vingtaine de parcelles à bâtir correspondant à une superficie de 3 ha, a été précédée de sondages archéologiques préven-

tifs qui se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

KERBACH

AFUA du Lehwald

Le projet de création d'une AFUA, portant sur une superficie de 4,5 ha, a nécessité la réalisation de sondages archéologiques sur les parcelles à lotir ainsi que sur les fu-

tures voiries. Aucun vestige structuré n'a été observé sur l'emprise des terrains concernés.

Gilles MANGIN

KIRSCH-LÈS-SIERCK

Lotissement Kirschberg II,
rue de Montenach

Âge du Fer

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (12 lots) portant sur une surface de 21803 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable qui a montré la présence d'un bâtiment attribuable aux âges du Fer, matérialisé dans les sondages par des trous de poteaux de forte

section et qui se poursuit selon toute probabilité dans la parcelle en herbe attenante au projet au sud-est.

En accord avec le maître d'ouvrage du projet, des solutions techniques ont pu être définies afin d'éviter la fouille en assurant la conservation *in situ* des vestiges.

Laurent GÉBUS

KIRSCHNAUMEN

Rue de l'abbé Simminger

Gallo-romain

À l'occasion du décapage sous contrôle archéologique de l'emplacement d'une maison sur sous-sol et de son accès (environ 200 m²) sur la commune de Kirschnaumen, deux structures, une fosse circulaire (diamètre : 1,2 m)

et une empreinte de poteau (diamètre : 0,4 m) ont été découvertes. Un fragment de céramique métallescente a été identifié dans le remplissage du poteau.

Thomas ERNST

KÖENIGSMACKER

Sablère de Sentsich

Une opération d'évaluation a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine afin de sonder 1,6 ha, correspondant à l'extension de la sablière de Sentsich sur des terrains situés sur la rive gauche du lit majeur de la Moselle. Des sondages très profonds ont rencontré les

limons stériles de débordement de la rivière, atteignant parfois des profondeurs de 4 à 5 m. Aucun indice de vestige archéologique n'a pu être reconnu lors de ces sondages.

Gilles MANGIN

KÖENIGSMACKER

Sablère de Sentsich, Mesch, phase 2

À l'occasion de l'extension d'une sablière, au lieu-dit *Mesch*, portant sur une surface de 1,7 ha, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui n'a pas révélé la présence de

vestige archéologique.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable Marie-Pierre PETITDIDIER

KÖENIGSMACKER

Sablère de Sentsich, Mesch, phase 3

Une étude d'impact a été menée sur le projet d'extension de la carrière des Sablières de Sentsich, localisée sur la commune de Kœnigsmacker. Le projet, situé sur la rive droite du cours actuel de la Moselle, couvre une surface d'environ 3 ha. Deux secteurs, d'une surface équivalente, avaient été diagnostiqués lors d'une campagne précédente.

La totalité de la surface est entaillée par d'anciens chenaux de la Moselle qui se recoupent et se mêlent les uns aux autres. La profondeur moyenne des chenaux est d'environ 3,50 m. Le plus conséquent, encore visible en surface, dessine une boucle globalement orientée nord-sud et atteint 4 m de profondeur.

Les chenaux ont été comblés essentiellement par une succession de dépôts de limon sableux, avec parfois à leur base une couche d'argile plastique mêlée à quelques débris végétaux, mais aucun niveau vraiment tourbeux n'a été décelé.

Les rares traces d'anthropisation correspondent à quelques fragments de tuiles trouvés dans les limons et à un foyer d'essartage ou de déforestation localisé sur l'ancienne rive ouest du méandre le plus important. Aucun autre indice n'a été découvert à proximité ou au fond du chenal concerné.

Laurent THOMASHAUSEN

KUNTZIG

Lotissement Le Clos des Vignes, chemin des Vignes

L'étude d'impact, réalisée sur une superficie de 1,2 ha, préalablement à la construction d'un lotissement au lieu-dit *Le Clos des Vignes*, chemin des Vignes, sur la com-

mune de Kuntzig, n'a pas révélé de présence ou d'indice archéologique.

Gilles MANGIN

LANGATTE

Lagunage Spielberg

Une opération de sondages préventifs, portant sur une surface de 2,5 ha, a été demandée préalablement à la création d'une station de lagunage au lieu-dit *Spielberg*. Aucun élément ou structure archéologique n'a pu être ren-

contré sur ce projet où le substrat argileux apparaît rapidement.

Gilles MANGIN

LEMUD

Lotissement Le Grand Jouanzis

Gallo-romain

L'opération de sondages préventifs (44200 m²), réalisée sur le ban communal de Lemud, dans le cadre de l'extension du lotissement commercial *Le Grand Jouanzis*, a permis de mettre au jour, dans plusieurs sondages, les fondations d'une petite *villa* gallo-romaine. Celle-ci serait reconstruite sur une surface de 4000 m² environ, avec des murs formant des angles pour certains, un pilier, un niveau en pierre plus ou moins hérissé, des poteaux ainsi que des fosses. De nombreux éléments de toiture (*tegulae*)

ont également été découverts dans les sondages. Il semblerait qu'une grande fosse à betteraves vienne traverser la partie sud-ouest du bâtiment, celle-ci se retrouvant dans trois sondages côte à côte. Une érosion est à constater sur une majeure partie du site. Un petit chemin, fait de pierres calcaires et de tuiles, se situe à l'ouest, à moins de 80 m des vestiges.

Gilles MANGIN

LIOCOURT - FOVILLE - ALAINCOURT-LA-CÔTE

R.D. 955, déviation de Liocourt

Protohistoire - Gallo-romain

La déviation de la R.D. 955 au niveau de Liocourt, projetée dans le cadre du *Réseau vert*, comprend environ 2,5 km de tracé neuf dans un secteur extrêmement sensible du point de vue archéologique. Une campagne de sondages systématiques a donc été réalisée sur l'en-

semble du tracé. Elle a mis en évidence trois sites protohistoriques et gallo-romains, qui ont fait l'objet d'une fouille préventive (*cf. infra*).

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Xavier ANTOINE

LIOCOURT - ALAINCOURT-LA-CÔTE

R.D. 955, déviation de Liocourt

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

Suite à l'intervention de diagnostic menée dans l'emprise de ce projet de déviation (*cf. supra*), les trois sites mis en évidence ont fait l'objet d'une fouille préventive, en novembre et décembre 2001.

À **Liocourt**, *les Grands Champs*, un décapage sur environ 500 m² a montré l'absence de vestiges structurés hormis un fossé (parcellaire ?) d'1 m de large. De probables niveaux colluvionnés, piégés dans deux zones dépressionnaires, ont livré de la céramique protohistorique

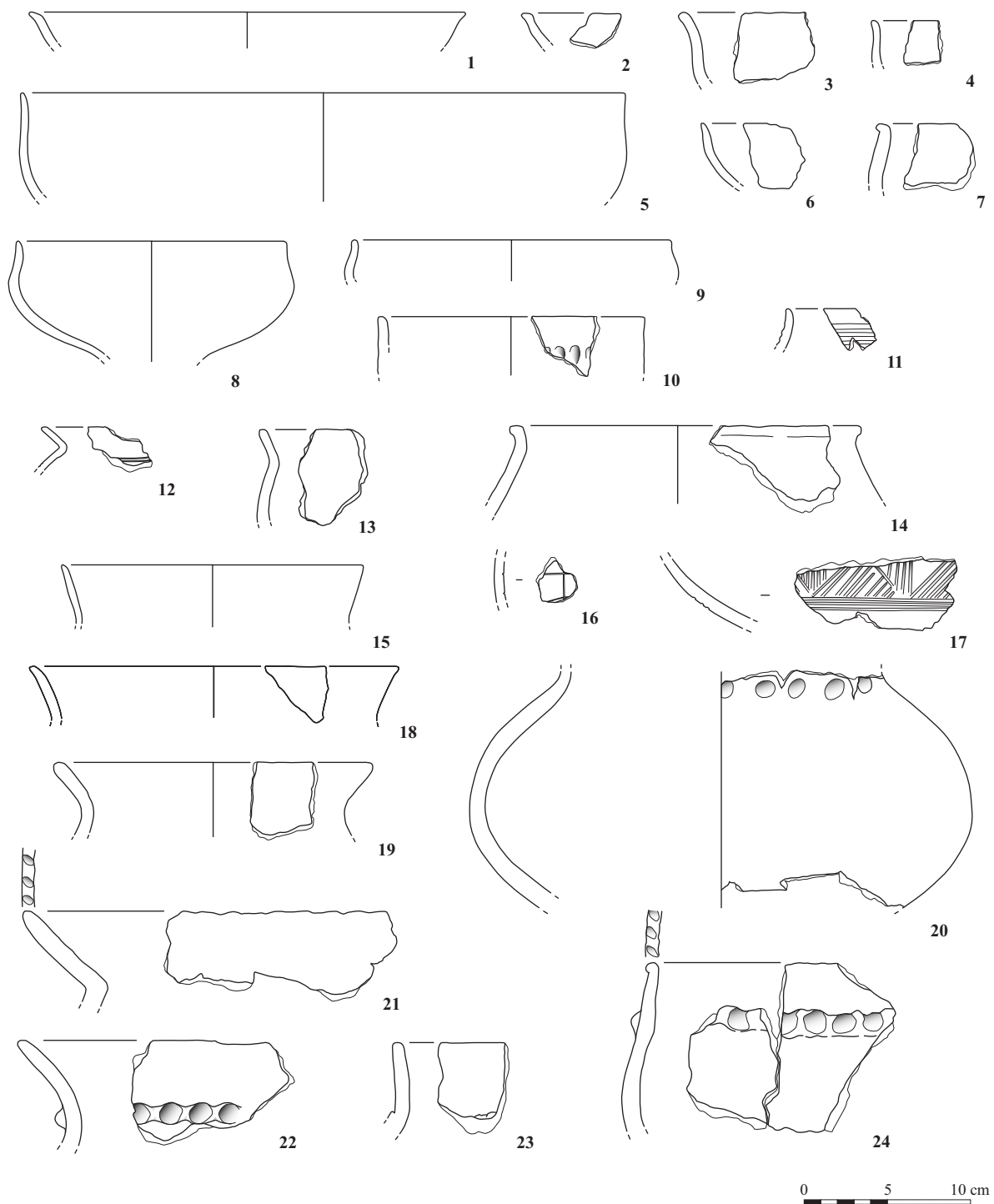
fragmentée (Hallstatt moyen et final ?).

Six cent mètres plus au sud, toujours sur le territoire de **Liocourt**, au lieu-dit *la Grande Saule*, une surface d'environ 3200 m² a été ouverte, révélant trois phases principales d'occupation.

Un groupe de quatre sépultures à incinération, dont trois déposées en urnes, a été mis au jour en bordure est du décapage. L'une d'entre elles comprenait un petit vase

tronconique à décor incisé, attribué au Bronze final IIa. Une autre, contenue dans une jarre à col, était accom-

pagnée d'une petite tasse à anse, d'un petit vase tronconique et d'une écuelle tronconique.



*LIOCOURT, R.D. 955, déviation de Liocourt
 Mobilier du site 2, la Grande Saule, structure 73
 Dessin : S. MENTELE*

Une deuxième phase d'occupation, située au Hallstatt, correspond à un habitat pour lequel deux états ont été distingués. Dans un premier temps, trois tronçons de palissade semblent structurer la zone reconnue, dans laquelle sont implantés deux unités d'habitat de 12 × 6 m et de 4 × 3 m et deux greniers à 4 poteaux. Au deuxième état sont rattachés deux bâtiments de 6 × 4 m et de 7 × 4 à 5 m, un grenier à 4 poteaux et une vaste fosse dépotoir. Cette dernière a fourni un corpus de 38 formes cé-

ramiques, autorisant une datation probable au Hallstatt moyen (Ha D1) ou éventuellement au début du Hallstatt final (Ha D2).

La période gallo-romaine est, quant à elle, marquée par la présence d'une clôture (avec clayonnage ?) et d'une palissade parallèles, axées nord-est/sud-ouest, et d'une demi-douzaine de structures linéaires (drains, fossés et conduite) traduisant une volonté d'assainir le terrain.

Le dernier site, reconnu sur près de 3800 m², est localisé à **Alaincourt-la-Côte**, au lieu-dit *les Quarottes*.

Au nord-ouest de la zone décapée ont été rencontrées quatre vastes dépressions, d'environ 250 m² chacune. Pour l'une d'entre elles au moins, un empierrement en facilitant l'accès pourrait indiquer une utilisation comme zone d'abreuvoir.

Postérieurement au colmatage de ces mares, trois chemins orientés nord-est/sud-ouest et d'une largeur de 2,50

à 4,50 m ont été aménagés, deux d'entre eux étant séparés par un fossé d'un peu plus de 2 m de large. À une vingtaine de mètres au sud-est de ces derniers, un décapage limité a permis de dégager un bâtiment rectangulaire de 9 × 7,50 m en pierres, subdivisé intérieurement en deux pièces, et se rattachant à un angle de mur dont l'extrémité n'a pu être suivie. La démolition a livré de la céramique attribuée à la fin du II^e s. Plus à l'ouest, quelques aménagements en matériaux légers (palissade, bâtiment, ...), non datés, pourraient appartenir au même ensemble.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Florent JODRY

LORQUIN

Collège

À l'occasion de la reconstruction du collège de Lorquin sur un terrain de 2,7 ha, le service régional de l'Archéologie a réalisé des sondages de diagnostic préalable, qui n'ont

pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Pascal ROHMER

MALLING

Lotissement Les Primevères

Néolithique

Les sondages préventifs, prescrits sur une superficie de 12744 m² dans le cadre de la réalisation d'un lotissement communal, ont révélé la présence d'une occupation du Néolithique (Danubien). C'est à l'est de la parcelle que la majeure partie des structures sont apparues. Celles-ci

sont représentées par des fosses et quelques négatifs de trous de poteaux, trouvés à 0,45 m de profondeur. Un décapage suivi d'une fouille ont été programmés pour 2002.

Gilles MANGIN

MALROY

Lotissement Le Clos de la Croisette

L'intervention archéologique, réalisée préalablement à la création d'un lotissement communal à Malroy, a nécessité le défrichage d'une grande partie du terrain. L'étude d'impact, réalisée sur une surface de 1,5 ha, n'a révélé

aucun vestige archéologique sur cette emprise fortement accidentée.

Gilles MANGIN

MANDEREN

Voie d'accès du parking du château de Meinsberg

Une nouvelle voie d'accès au parking du château de Meinsberg a nécessité la réalisation d'une opération de sondages archéologiques sur une distance de 450 m. C'est sur un terrain relativement érodé et irrégulier (pente,

déformation du terrain, fossé agricole, etc.) que les sondages ont été effectués. Aucun vestige n'a été mis au jour lors de cette opération archéologique.

Gilles MANGIN

MARANGE-SILVANGE

Lotissement Les Résidences de l'Orée du Bois

Une étude d'impact a été réalisée préalablement à la création d'un lotissement d'une superficie d'environ 2,5 ha sur la commune de Marange-Silvange. Le terrain, fortement érodé, a rapidement laissé apparaître les argiles

jaunes compactes du secteur. Les sondages n'ont livré aucun vestige archéologique.

Gilles MANGIN

MEISENTHAL

Lotissement rue du Gros Chêne

Suite au dépôt d'un permis de lotir, sur une parcelle de 8400 m², des sondages préventifs ont été entrepris. Ceux-ci ont rapidement atteint des blocs de grès vosgien

et n'ont laissé apparaître aucune trace de vestige.

Gilles MANGIN

METZ

8, rue des Robert

Située à l'angle de la rue des Robert et de la rue Kellermann, cette parcelle d'une surface de 570 m² a fait l'objet d'une opération de diagnostic. Le terrain, perturbé par

plusieurs excavations modernes, n'a livré aucun indice archéologique.

Pierre THION

METZ

15-17, place Saint-Louis

Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne

Depuis une dizaine d'années, le service régional de l'Archéologie suit la plupart des travaux réalisés dans les intérieurs et sur les façades des immeubles constituant la place Saint-Louis, haut lieu de la vie messine au Moyen Âge. C'est pourquoi, à l'occasion de chantiers de rénovations menés sur les immeubles situés aux n° 15-17, une campagne de sondages archéologiques des élévations a pu être pratiquée. Ces parcelles présentaient en plus du bâti médiéval, l'empreinte cadastrale d'une hypothétique tour pouvant appartenir à la fortification de l'Antiquité tardive, qu'il convenait de tester et de relier si possible au tracé d'une courtine.

Le volume du bâti médiéval a pu être en partie délimité d'une part, par la localisation de la ligne de façade sur la place attestée par la présence d'une colonnette servant de piédroit à une arcature, et d'autre part, par la présence de deux arcatures aveugles intégrées au mur mitoyen nord du n° 15, dont une a été reconstruite. L'édifice semble par ailleurs cantonné au fond de la parcelle par un épais mur fortement démonté au rez-de-chaussée dont on observe les traces en sous-sol et au niveau du plafond. Il délimite un nouvel espace couvert par quatre voûtes maçonnées, qui évoque plutôt une arche. Ce mur, qui semble se raccrocher à la tour, pourrait correspondre à la courtine ; cependant, la présence d'une chaîne d'angle au premier étage, sur laquelle vient s'appuyer la maçonnerie constituant ce mur, tendrait plutôt à penser qu'il s'agit d'une autre construction ou reconstruction.

Une arcature aveugle a également été observée dans le

mur mitoyen sud du n° 17.

Le premier étage a livré quelques éléments essentiellement localisés dans l'épais mur arrière, qui a été désépaissi et dans lequel a été découverte une arcature traversante dont un piédroit a été récupéré et l'autre, constitué par un fragment de colonnette, a été remanié. Cette arcature, qui présente encore de très nettes traces de motifs floraux peints attribuables au Moyen Âge, a été ultérieurement obturée et transformée en placard. Par ailleurs, une petite fenêtre médiévale a été dégagée dans ce même mur et atteste la présence d'un espace vide à l'arrière. Enfin, deux arcatures superposées, observées à l'extrémité du mur mitoyen nord du n° 15, ont été pour moitié détruites par l'installation de deux conduits de cheminées à ce jour disparus mais dont un troisième exemplaire, conservé au deuxième étage, permet de situer cette phase de travaux au début du XVIII^e s. On peut noter qu'une importante fissure atteste clairement que les maçonneries constituant le volume arrière viennent en appui sur le mur épais.

Enfin, les plafonds en bois conservés sont attribuables au XVIII^e s. ou ont été remplacés par des dalles en béton.

Les observations faites sur la tour sont restées très succinctes car elle est restée très difficile d'accès et n'a pu être testée que sur une petite partie de sa circonférence extérieure. Par ailleurs, les travaux n'envisageant pas de décrépiage complet des maçonneries, il a été jugé préférable de limiter les dégagements liés à l'évaluation.

Marie-Paule SEILLY

METZ

Hôpital Sainte-Blandine, 8 rue d'Asfeld

La création au sein de l'Hôpital Sainte-Blandine, 8 rue d'Asfeld, d'un bâtiment neuf (bâtiment E) comportant 530 m² de sous-sol a motivé la réalisation d'un sondage de diagnostic. Ce projet est en effet situé pour l'essentiel dans l'emprise du fossé défensif de la ville et les terras-

sements nécessaires à sa réalisation étaient notamment susceptibles de rencontrer ponctuellement au sud-est les vestiges d'un éventuel mur de contrescarpe et du terreplein attenant.

Le sondage, poursuivi jusqu'à - 3,80 m, a rencontré à partir de - 2,70 m un remplissage caractéristique, constitué de remblais grisâtres, l'eau étant présente vers - 3,50 m. Un tesson de grès glaçuré post-médiéval a été recueilli. La berge n'a en revanche pas été reconnue. En l'absence

de vestiges structurés ou de niveaux détritiques à la profondeur visée, ce projet n'a pas nécessité d'intervention complémentaire.

Pierre THION

METZ

Îlot Turmel, 16/24 rue du Wad-Billy

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne



METZ, îlot Turmel, 16/24 rue du Wad-Billy
Plan général de l'opération
Relevé : Franck GAMA

L'îlot *Turmel* est situé dans le quartier le plus oriental de la ville de Metz, à l'est de la Seille dans son tracé antérieur à 1905 et à l'ouest de son petit affluent, la Cheneau. Quelques indices d'occupation (voirie, habitat, artisanat) laissent augurer de son appartenance à l'espace urbanisé ancien dès le I^{er} s. de n. è. Au milieu du VIII^e s., la liste stationale atteste l'existence de l'église Saint-Eucaire aux abords de la voie qui borde l'îlot au nord, l'actuelle rue des Allemands. Cette dernière reprendrait un axe antique. Le quartier n'est intégré au périmètre fortifié qu'à la fin du XII^e s.

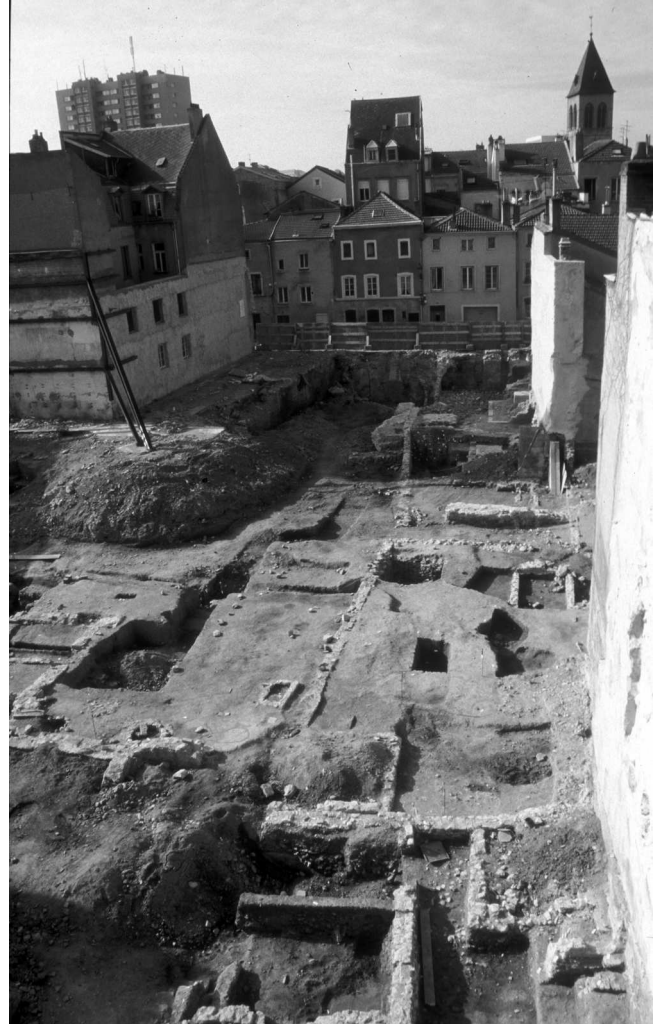
Au cœur de l'îlot, un projet d'aménagement de l'OPAC de Metz comprenant un parking souterrain a nécessité un diagnostic préalable, réalisé par le service régional de l'archéologie. La stratification a été reconnue en totalité, le terrain naturel étant atteint vers - 4,10 m. Cette dernière se compose à la base, de 1,30 m de niveaux antiques. À ceux-ci succèdent des sédiments humiques sombres et homogènes d'une puissance de 1,40 m, dont les premières couches ont livré du mobilier attribuable au III^e s. et au haut Moyen Âge. Enfin, plusieurs phases d'occupation moderne et contemporaine achèvent la stratification. En 2001, la fouille préventive a porté sur le potentiel archéologique concerné par l'aménagement sur une emprise de 2200 m² et une hauteur de 2 m. L'objectif de cette opération était principalement orienté sur l'étude du sommet des niveaux antiques et des *terres noires*.

La première occupation gallo-romaine observée apparaît sous la forme d'un bâti en matériaux périssables et daterait du I^{er} s. de n. è. Durant les II^e-III^e s. se développe une architecture de pierre dont les vestiges, hypocaustes, *terrazzo*, murs, témoignent d'un certain luxe compte-tenu du volume des pièces, de la taille des décors peints et de la nature des pigments (bleu égyptien, rouge cinabre). À partir du IV^e s., le potentiel archéologique se compose d'importantes séquences de couches sombres et homogènes, reconnues sur plus de 850 m².

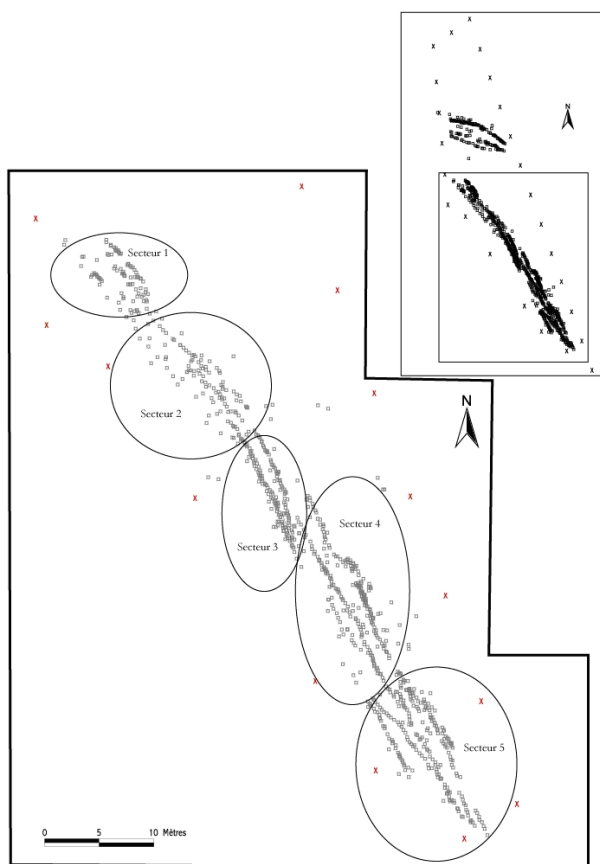
Cet important potentiel de *terres noires* a nécessité des traitements distincts selon la nature de la stratification observée. Trois degrés d'investigation, du terrain à l'exploitation des données, ont été définis. Dans certains secteurs, l'approche minutieuse des horizons humiques bien conservés est complétée par des prélèvements micromorphologiques et malacologiques. D'autres couches sombres, moins bien conservées, n'ont fait l'objet que d'une fouille fine. Enfin, un important secteur au centre de l'îlot a été observé par passes mécaniques de 0,10 à 0,15 m.

Les résultats de cette opération confirment l'extension de la ville du Haut-Empire sur sa façade orientale. À partir du IV^e s., les séquences de couches sombres sont présentes sur la quasi-totalité du site et semblent perdurer jusqu'au XII^e s. À mi-distance des rues des Allemands et du Wad-Billy, dans la partie centrale du site, aucun fait n'a été observé. L'absence de gros artefacts semble correspondre à une mise en culture. En revanche, des structures apparaissent à mesure que l'on s'approche de la voie.

Franck GAMA



METZ, îlot *Turmel*, 16/24 rue du Wad-Billy
Vue de l'ensemble du site
Cliché : Lino MOCCI



*METZ, parc urbain de la Seille
Plan général des aménagements du X^e s.
Relevé : INRAP*

Succédant à une campagne de sondages de diagnostic (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 87-88), les fouilles préventives menées dans le cadre de l'aménagement du Parc urbain de la Seille ont permis d'étudier des aménagements de berge de la Seille. Entre 935-952 un renfort de berge est installé sur les bords de la rivière hors des murs de la ville de Metz ; une zone particulière était probablement dédiée à l'accostage des bateaux (ensemble poutre - pieux au sud de la zone 2). Des destructions puis réfections se succèdent rapidement jusqu'en 985. Les principes de construction de ce premier ensemble sont simples : rangées de gros pieux de chêne assez éloignés associés à une file de petits pieux de hêtre soutenant un clayonnage. Les réparations ont été réalisées après l'affaissement de la structure par un empierrement et de nouvelles files de pieux. Le clayonnage, composé de piquets de chêne verticaux et de branchages de noisetier horizontaux, renforce de nouveau la structure.

La construction semble s'être développée depuis le nord jusqu'au sud de la zone de fouille. Alors qu'au sud, elle s'installait dans le lit vif, au nord, elle prenait appui sur la berge est. La partie sud du site est installée en un lieu où le courant était moins fort, à l'envasement plus important. La Seille, par sa faible pente, semble avoir toujours connu un envasement récurrent - apparition d'atterrissements, divagation de son cours - qui ne favorisa ni la na-

vigation, ni l'exploitation de ces berges. Ce renfort servait également à maintenir le cours d'eau vers le coteau est. Les raisons de l'implantation de cette structure semblent être à la fois environnementales et économiques : création dès le X^e s. d'un chenal fixe, permettant une petite navigation locale (exploitation des gisements de sel), un début de contrôle des divagations de la rivière et de ses crues. Cela favorisa le dégagement de nouveaux terrains à exploiter.



*METZ, parc urbain de la Seille
Vue d'ensemble du renfort de berge
Cliché : INRAP*

Vers 984-985, une construction en aval de ce premier ensemble est installée. Il s'agit d'un barrage oblique utilisant uniquement des pieux de chêne. Des réfections furent également faites l'année suivant sa première implantation. Cet ensemble était utilisé pour conduire le courant vers la berge ouest. Entre cette construction et la berge, un espace devait être laissé libre, soit pour l'installation d'un moulin soit pour celle de nasses et/ou filets. La preuve de cette fonction n'a pu être apportée puisque la liaison entre la berge et cet élément n'a pas été retrouvée, la limite de fouille ne le permettant pas. En aval

de cette construction, un appontement en bois devait être construit à l'aide de pieux de forts diamètres. L'accostage des bateaux pourrait être mis en relation avec l'élément installé entre la berge et le barrage, moulin, pêcherie ?

Au X^e s., les ecclésiastiques s'intéressaient particulièrement à l'aménagement des domaines humides. L'une des abbayes du Sablon pourrait être à l'origine de l'installation des différentes constructions. Le renfort de berge, permettant de rendre salubre et exploitable une zone plus ou moins marécageuse, souvent recouverte par les inondations, matérialisait dans le même temps une zone d'accostage pour les échanges avec les terres de l'amont, l'exploitation des salines et des terres agricoles. Cela permettait donc d'assurer l'approvisionnement de l'abbaye et de ce secteur du Sablon occupé de façon importante au X^e s., mais aussi peut-être de la cité.

L'abandon total après 985 de ces aménagements marque un événement d'importance dans ce secteur, recul de pouvoir de l'abbaye sur son environnement, recul des échanges ? Cet abandon pose également le problème du déplacement de lieux de chargement et déchargement vers la ville, de l'équilibre des pouvoirs, du développement économique de la région, de la formation du tissu urbain. Un port a existé et a perduré au niveau du boulevard Paixhans ; celui-ci aurait-il pris l'avantage dans le commerce sur la Seille, associé à celui localisé au niveau de la place de la Comédie sur la Moselle ? Ces questions ne pourront être résolues que par des données recueillies sur de nouvelles fouilles, dans la ville de Metz mais également sur tout le cours de la Seille afin d'évaluer l'exploitation et son évolution.

Emmanuelle MIEJAC



METZ, parc urbain de la Seille
Détail du renfort de berge
Cliché : INRAP

METZ

Rue Anne de Méjanès

À l'occasion d'un projet de construction de logements portant sur une surface de 805 m² localisé à proximité de la voie antique Metz - Saint-Nicolas-de-Port, dite *voie de la Meurthe*, le service régional de l'Archéologie de Lorraine

a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Laurent GÉBUS

METZ

Rue de Pont-à-Mousson, rue de Bouteiller

La construction d'un immeuble, sur une emprise d'environ 2390 m² au sol, a été précédée de sondages archéologiques à l'emplacement d'une ancienne station service. La réalisation de celle-ci a fortement endommagé les

couches supérieures du terrain. Aucune trace d'activité humaine ancienne n'a été remarquée.

Gilles MANGIN

METZ

Rues des Jardiniers et Sente à My

Dans le cadre de la réalisation d'un immeuble, entre les rues des Jardiniers et Sente à My, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic préalable sur d'anciens jardins du quartier du Sablon. Située dans un périmètre susceptible de receler des vestiges ar-

chéologiques (nécropoles gallo-romaine et du Moyen Âge proches), cette évaluation, qui portait sur une superficie de 4165 m², n'a pas révélé la présence d'indice archéologique.

Gilles MANGIN

METZERVISSE

Lotissement Les Capucines, rue des Romains

Les sondages, réalisés préalablement à la construction d'un lotissement (1 ha), se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

MONNEREN

Lotissement Saint-Barthélémy, rue Principale

Les fouilles d'évaluation archéologique, réalisées préalablement à l'aménagement d'un lotissement communal d'une superficie de 1 ha environ, n'ont pas révélé la pré-

sence de vestige archéologique.

Gilles MANGIN

MONTENACH

Kolmette

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Une opération d'évaluation archéologique menée sur l'emprise de la future tranchée d'assainissement (205 m × 2,5 m) desservant le lotissement communal *Les Coteaux sous les Vignes*, au lieu-dit *Kolmette*, a montré la présence de vestiges denses et structurés sur une cinquantaine de mètres de longueur.

Ceux-ci comprennent, d'une part, plusieurs éléments rattachables à un établissement rural gallo-romain (murs, sol en *terrazzo* et foyer d'hypocauste, niveau de démolition, ...) et, d'autre part, 9 ou 10 sépultures attribuables

à une nécropole mérovingienne découverte en 1883 et étudiée en partie en 1971-72 lors de la construction d'une maison individuelle qui jouxte le terrain au sud. Cette attribution chronologique est confirmée par la présence dans deux sépultures d'une pointe de lance en fer et d'une céramique décorée à la molette. Ces découvertes doivent donner lieu à une fouille.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Frédéric ADAM

MONTENACH

Kolmette

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

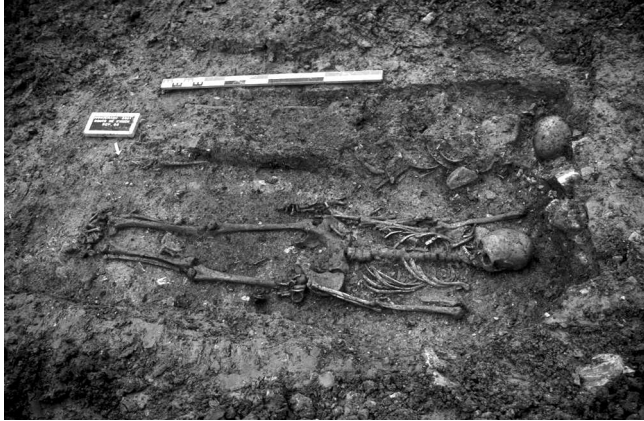
La création d'un réseau d'évacuation traversant une partie de la nécropole mérovingienne de Montenach, connue depuis les années 70, a permis la réalisation d'une fouille de sauvetage dans l'emprise de la tranchée (soit environ 30 m de long pour 3 m de large). Durant cette fouille, une portion de *villa* gallo-romaine et cinq sépultures mérovingiennes ont été mises au jour.

La *villa* est représentée par une série de murs plus ou moins fortement arasés, quelques niveaux de sols (empierrement et *terrazzo*) ainsi que par un conduit de chauffe aménagé en briques. Les différentes pièces semblent s'organiser selon une orientation nord-sud. Les quelques éléments recueillis (céramique, monnaies ...)

prouvent que ce bâtiment était en activité au Bas-Empire. Les sépultures, datées de la seconde moitié du VI^e s. de n. è., se localisent principalement dans la partie centrale de la tranchée. Tous les individus étaient orientés la tête à l'ouest et se sont décomposés en espace vide. Un seul enfant est présent, inhumé avec un dépôt mobilier semblable à celui des adultes (céramique, élément métallique encore indéterminé et un poignard). Deux sépultures contenaient deux sujets, l'un en position primaire et le second réduit contre une paroi. Les observations anthropologiques et le mobilier associé démontrent qu'il s'agit, chaque fois, d'un homme et d'une femme. Le sujet masculin a été réduit dans la première tombe, le sujet féminin

dans la seconde. Il est important de noter que ces regroupements d'individus sont volontaires et parfois organisés, comme le prouve la mise en scène de la sépulture 03, dans laquelle le membre supérieur gauche du sujet réduit a été entrelacé avec le membre supérieur droit du sujet nouvellement inhumé, de manière à ce que les deux mains soient quasiment jointives.

Arnaud LEFEBVRE



*MONTENACH, Kolmette
Sépulture de l'individu A en position primaire
Cliché : INRAP*



*MONTENACH, Kolmette
Sépulture de l'individu B réduit lors de l'inhumation du
sujet A
Cliché : INRAP*

MONTENACH

Lotissement Chemin sous les Vignes

Une petite opération de sondages préventifs a été prescrite sur le ban communal de Montenach par le service régional de l'Archéologie de Lorraine. La parcelle à sonder représente une surface de 0,6 ha. Bien que se situant

dans un périmètre archéologiquement sensible, les sondages se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

MORHANGE

Lotissement rue de Montmorency

Les fouilles d'évaluation archéologique prescrites par le service régional de l'Archéologie de Lorraine, préalablement à la réalisation d'un lotissement de 26675 m², n'ont

pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

MOULINS-LÈS-METZ - MOULINS-SAINT-PIERRE

Lotissement Les Trois Haies

Le projet de construction du lotissement *Les Trois Haies*, sur la commune de Moulins-lès-Metz, a entraîné le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération de sondages archéologiques. L'emprise des travaux couvre une superficie de 14,5 ha. La présence d'une pépinière exploitée au moment de l'intervention archéologique a conduit à réduire cette surface à environ 10 ha. Les sondages ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse de curage de 2 m de large. Un total de 215 sondages de 15 m de long a été réalisé. Ils sont disposés en quinconce et répartis sur la totalité de

l'emprise de manière à couvrir un minimum de 7 % de la surface affectée par les travaux.

Le quartier de Moulins-Saint-Pierre est situé sur la rive droite de la Moselle, à quelques kilomètres au sud de Metz. Le projet se situe en fond de vallée, sur un terrain peu accidenté occupé actuellement par une exploitation de pépinière. La couverture végétale est épaisse de 0,30 m. Les niveaux de graviers et de sable, situés à une profondeur moyenne de 1,20 m, sont recouverts d'une couche argilo – sableuse de couleur beige orange et de texture hétérogène et compacte. Ce niveau, dont

l'épaisseur varie énormément selon les secteurs, comporte quelques inclusions fines et peu fréquentes de terre cuite et de charbon de bois. De rares zones, situées essentiellement à l'est, présentent d'importants niveaux de sable fin immédiatement sous la terre arable.

Aucun site archéologique structuré n'a été observé. Seuls quelques indices de sites protohistoriques et romains, ainsi que deux fosses modernes et un foyer d'essartage ont été mis au jour.

Franck GÉRARD

MOYENVIC

Âge du Fer - Gallo-romain

R.D. 955 - Rétablissement de la
R.D. 914, déviation de Moyenvic

La fouille du rétablissement de la R.D. 914, sur le contournement routier de Moyenvic, a permis de réaliser un décapage archéologique d'une surface de 1700 m², en complément des opérations réalisées en 1999 et 2000 (cf. *Bilan scientifique régional 1999 et 2000*, p. 93 et p. 94) à proximité et qui avaient permis d'étudier un site de briquetage protohistorique. La proximité de résurgences salées à moins de cent mètres a déterminé l'installation d'ateliers sauniers. Deux nouveaux fourneaux ont été relevés, semblables à ceux découverts lors de la première opération. Ils sont très érodés ; seul le fond rubéfié a été conservé. Une troisième structure, bien conservée mais différente des fourneaux traditionnels, correspond à un four creusé dans le sol, de forme ovale, aménagé avec une sole rubéfiée couvrant les deux tiers, sole qui était soutenue par des piliers en briquetage. L'ensemble s'est effondré en place sous le comblement d'un dépotoir de briquetage. Son utilisation est incertaine : il pourrait s'agir d'un four à céramique ou à cuvette à sel, ou bien d'un four de séchage du sel. Ces installations, datables du début de la période Hallstatt, se trouvaient en bordure

d'une terrasse d'un paléo-ruisseau comblé durant la période protohistorique, en partie de manière naturelle et en partie par un important rejet de débris de briquetage. Des prélèvements ont été effectués pour les analyses de micro-morphologie et de palynologie. Deux fossés contenant des rejets détritiques, également d'époque protohistorique, ont pu être relevés.

À l'époque gallo-romaine, la partie basse et humide du site a été comblée et remise en culture. On a relevé la présence de traces de labours associées à plusieurs petits fossés drainants datables du Haut-Empire, ainsi qu'une terrasse aménagée et une carrière d'argile. L'étude palynologique s'est révélée négative car les sédiments argileux, déposés dans le comblement d'un ruisseau, n'ont pas conservé les pollens. L'analyse ¹⁴C des charbons prélevés dans les fourneaux à sel en 1999 (Centrum voor Isotopen Onderzoek, Groningen NL) a fourni des datations comprises entre 2670 ± 50 BP et 2550 ± 50 BP (VIII^e s. av. n. è.) correspondant à la période Hallstatt C-D1.

Jean-Denis LAFFITE

NEUFCHÉF

Lotissement lieu-dit Croix de Mission,
tranche 2

À l'occasion d'un projet de seconde tranche de lotissement à usage d'habitation (25 lots) portant sur une surface de 18572 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préa-

lable, qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Laurent GÉBUS

NORROY-LE-VENEUR

Âge du Bronze - Gallo-romain

Lotissement Les Quatre Saisons

Un projet de lotissement envisagé de chaque côté de la route qui mène du hameau de Bellevue à la ferme Sainte-Anne a amené la réalisation de fouilles archéologiques qui se sont déroulées tout au long du mois de mai 2001.

Cette opération d'archéologie préventive a permis de déceler des traces d'occupation humaine datable de la protohistoire (âge du Bronze final) et d'étudier les restes d'un bâtiment remontant à la période gallo-romaine.

Les vestiges du Bronze final étaient constitués de deux fosses et quelques emplacements de poteaux qui laissent présumer l'existence d'un habitat à proximité.

Les vestiges de la période gallo-romaine étaient formés par les restes d'un grand bâtiment en partie situé sous la route, par les fondations d'un grenier et des éléments de

parcellaire.

Du bâtiment, dont nous n'avons pu dresser qu'un plan incomplet, il ne subsistait que les tranchées de fondation épierrées et comblées avec un remblai organique.

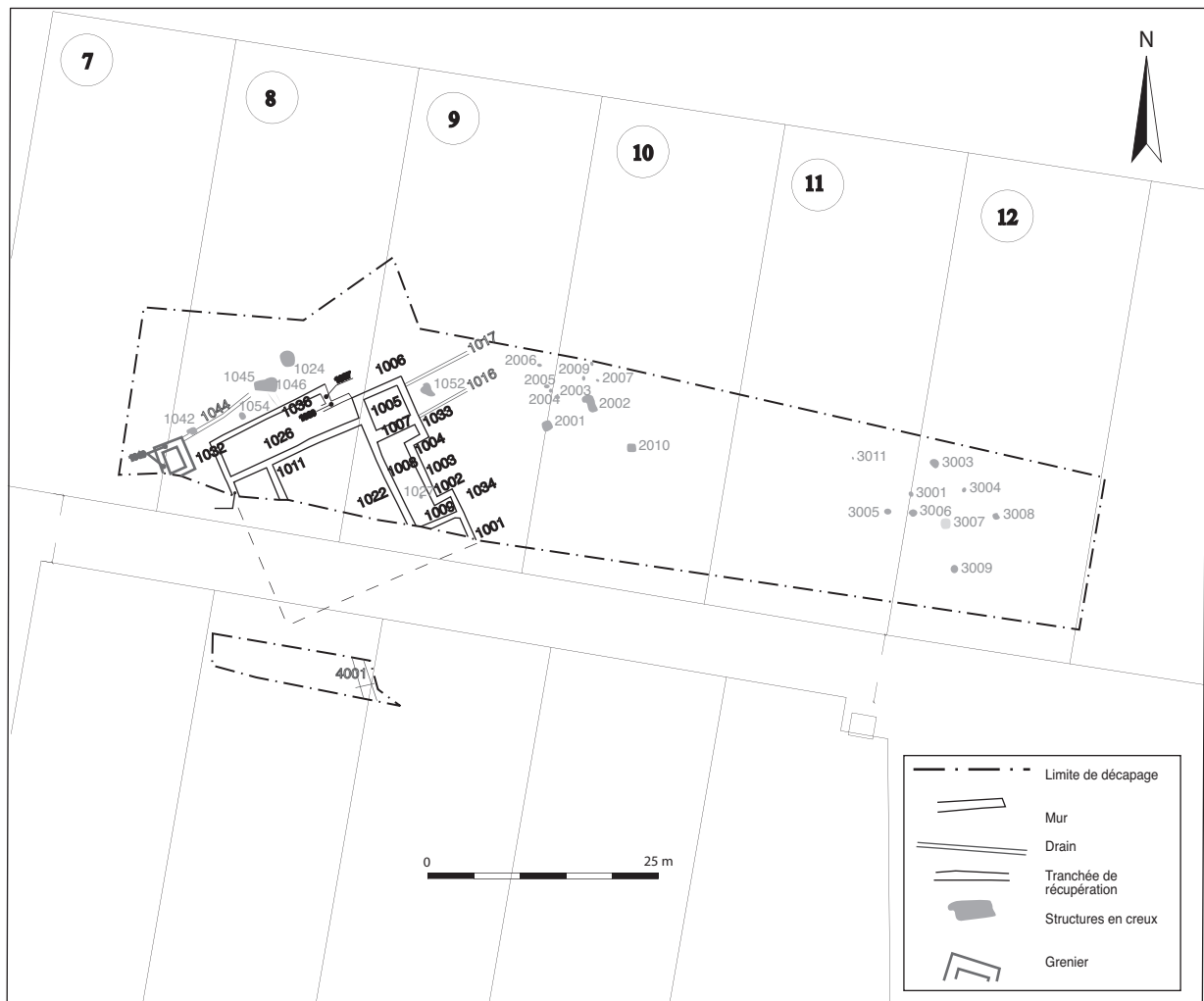
Cet édifice présentait un corps rectangulaire, de 25 m par 19 m, précédé par un avant-corps formé de deux tours. Celles-ci étaient reliées entre elles par une galerie comportant certainement un escalier. L'intérieur était subdivisé en une grande pièce centrale de 160 m² encadrée sur le côté et à l'arrière par des pièces allongées.

L'embase d'un petit grenier de 3,50 m sur 4,10 m se trouvait à proximité.

Ces deux constructions recourent un système de fossés préexistant dont elles reprennent rigoureusement l'orien-

tation. Ce réseau, orienté 27° ouest, présente des tronçons parallèles et orthogonaux. Il semble vraisemblable qu'il s'agisse d'éléments d'un parcellaire mis en place au début de la période antique, peut être en relation avec la voie romaine Metz-Trèves, par la rive gauche de la Moselle, située non loin.

En avant du bâtiment, deux drains en pierre sèche permettaient aux eaux pluviales d'être évacuées plus loin dans la pente ; de même de l'autre côté du chemin un large système de drainage permettait d'évacuer l'eau vers le ruisseau situé en contrebas.



NORROY-LE-VEEUR, lotissement Les Quatre Saisons
Plan général du site
Relevé : INRAP

Cet aménagement est à mettre en relation avec plusieurs fragments de matériaux de construction en terre cuite qui permettent de penser que ce bâtiment disposait d'une aile thermale située à l'emplacement de la route. Différents objets ont été découverts lors de la fouille. Il s'agit essentiellement de vaisselle de table et d'ustensiles culinaires en terre cuite qui montrent que nous

sommes en présence d'un habitat qui a été occupé de la fin du I^{er} s. de n. è. jusqu'au milieu du III^e s. de n. è. Les observations réalisées amènent à penser que la récupération des divers matériaux disponibles suite à l'abandon du site s'est faite dès la période romaine.

Marc FELLER

NOVÉANT-SUR-MOSELLE

Sablrière Orsa-Granulats,
lieu-dit Sous-Voisage

À l'occasion de l'extension d'une sablière, au lieu-dit *Sous-Voisage* portant sur une surface de 3700 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui n'a pas révélé la

présence de vestiges archéologiques dans ce secteur de basse terrasse, fortement perturbé par les divagations de la Moselle.

Laurent GÉBUS

ORNY

Lotissement au lieu-dit Le Village

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (36 lots) portant sur une surface de 32739 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui n'a pas révélé

la présence de vestiges archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Philippe MERVELET

OTTANGE

Lotissement Le Clos de Valer, rue de Lorraine

Dans le cadre d'un projet de lotissement sur la commune d'Ottange, des sondages d'évaluation archéologique ont été réalisés par le service régional de l'Archéologie de

Lorraine. La parcelle sondée, d'une superficie de 2,6 ha, n'a révélé aucun vestige archéologique.

Gilles MANGIN

PANGE

Lotissement Sur la Corvée Derrière les Jardins

Préalablement à la réalisation d'un lotissement à Pange, des sondages ont été réalisés sur une superficie de

2,3 ha. Ceux-ci n'ont livré aucun vestige archéologique.

Gilles MANGIN

PELTRE

Crépy

Gallo-romain - Haut Moyen Âge
- Moderne

La construction d'un petit lotissement dans le hameau de Crépy a motivé une fouille d'archéologie préventive qui est à l'origine de la découverte d'un habitat rural attribué aux VII^e-IX^e s. (les datations reposent sur l'étude du mobilier céramique et les résultats de deux analyses ¹⁴C).

Crépy est localisé sur la commune de Peltre, située à environ 7 km au sud-est de Metz. Le gisement occupe un rebord du versant septentrional du vallon de Saint-Pierre dont il est éloigné d'une centaine de mètres. Il se trouve sur une plate-forme qui s'interrompt brutalement sous la forme d'un talus.

La présence de mobilier antique (céramique, verre, *tegulae*, pilettes, etc.) et probablement une tranchée de récupération d'un mur, antérieur aux VII^e-VIII^e s., laissent supposer une occupation du site à la période antique sans qu'il soit possible d'être plus précis sur sa nature et son importance.

En revanche l'occupation du site aux VII^e-IX^e s. ne fait aucun doute. Elle se traduit par la présence de vestiges de structures d'habitat et à usage agricole. Parmi eux se trouvent quatre cabanes excavées. Les superficies varient entre 5,88 et 9,05 m². Une des cabanes est dépourvue de trous de poteau tandis que l'autre possède trois trous de poteau irrégulièrement disposés et des trous de piquet installés le long de ses parois. Deux des cabanes n'ont été que partiellement étudiées.

Parmi les cent vingt-trois trous de poteau mis au jour,

il est possible d'identifier, avec précautions, une petite construction à huit trous de poteau mesurant 4,50 m de long sur 4 m de large. Par comparaison, ce bâtiment est assimilé à un grenier.

L'hypothèse d'une autre construction est avancée. Il s'agit d'un bâtiment dont les murs reposent sur des sablières basses ou dans des petites tranchées d'ancrages. Seuls les trous des poteaux porteurs de la charpente sont conservés. Ce bâtiment mesure 9,6 m de long et 6,5 m de large.

Les autres structures mises au jour correspondent à des fosses dont certaines ont servi de dépotoir, de silo ou à l'extraction de matériaux. La présence d'un fossé orienté nord-est/sud-ouest est par ailleurs à souligner.

Le mobilier recueilli est peu abondant. Il s'agit principalement de céramiques (en majorité de la céramique à dégraissant coquiller), de deux couteaux en fer, d'une clef également en fer, d'un fragment de lissoir en verre, de fragments de vaisselle en verre, de fusaïoles en terre cuite et d'une petite plaquette en os ouvragée.

La découverte de différents murs appartenant, d'après le relevé cadastral de 1826, à une tour d'angle, à une clôture de propriété et probablement à une grange témoigne d'une occupation du site à la période moderne par des bâtiments agricoles. Ces dépendances sont en relation avec le « château » de Crépy reconstruit en 1873. La poursuite d'un des murs dégagés au-delà du mur pignon

de la grange figurant sur le cadastre laisse supposer une construction antérieure, impossible à dater.

Parmi les structures dégagées non datées, il est à noter un four à chaux de plan ovale mesurant 4,30 m de long sur 3,70 m de large.

Le site a été profondément bouleversé par les destructions occasionnées lors de la guerre de 1870 et par les réaménagements qui ont suivi.

La fouille a permis de déceler des traces d'occupation antérieures aux premières mentions connues par les sources écrites. En revanche, la superficie limitée et l'arasement du terrain n'ont pas permis d'identifier avec certitude la nature de l'habitat découvert. L'absence de vestiges médiévaux, contrairement aux mentions relevées dans les archives, est probablement à mettre en relation avec les destructions de 1870 et les réaménagements qui ont suivi.

Édith PEYTREMANN

PLESNOIS

Lotissement Les Chetrons

Des sondages archéologiques, réalisés préalablement à la création d'un lotissement d'une superficie de 1,6 ha,

ont montré l'absence de tout indice archéologique.

Gilles MANGIN

POMMÉRIEUX

Lotissement Le Clos du Bois, allée Haut du Bois

Gallo-romain

L'opération de sondages archéologiques préventifs, réalisée sur une surface de 3 ha, a mis en évidence la présence d'une occupation gallo-romaine. Les vestiges de cette occupation sont constitués de plusieurs fondations et d'un certain nombre d'angles de mur correspondant à un édifice gallo-romain de type *villa*. Celui-ci serait reconnu sur 5000 m² environ. Plusieurs paléosols et fosses

ont été également mis au jour dans les sondages proches de ce bâtiment antique. C'est dans ces derniers qu'a été réalisé un échantillonnage qui a servi à la datation du site. Une fouille complémentaire devrait suivre ces investigations.

Gilles MANGIN

PONTPIERRE

ZAC de Faulquemont - Pontpierre, tranches 2 et 3

Protohistoire - Âge du Bronze -
Gallo-romain

La zone industrielle est localisée entre les communes de Faulquemont et de Pontpierre. Le projet couvre une surface de 26 ha. La topographie du secteur est assez variée et vallonnée. Au sud, le relief est marqué par une pente assez forte qui correspond au versant nord de la vallée de la Nied allemande. À l'est et au nord, le relief est découpé par deux petits vallons, aujourd'hui asséchés. Le substrat est composé de marne calcaire fort dégradée alternant avec des couches d'argile plus ou moins épaisses. Cet horizon est couvert par un niveau d'altérites limoneuses dont l'épaisseur peut varier selon l'érosion de 0,20 m à plus de 2 m. Sur les versants, l'argile et le calcaire apparaissent le plus souvent directement sous la couche de terre arable. De manière générale, tous les fonds de val-

lons et petites dépressions sont comblés par des niveaux de limon colluvionnés.

Sur les 26 ha sondés, deux secteurs archéologiques ont été délimités. Le premier, situé au nord du projet, couvre une surface d'environ 1,10 ha. Il comporte une occupation protohistorique du Bronze final II a - II b (poteaux, fosses) et une occupation gallo-romaine (murs, tranchée de récupération, poteaux). Ce secteur n'a pas été aménagé.

Le second est localisé au sud et comporte quelques vestiges protohistoriques. Ce dernier a été recouvert de remblais et n'a donc pas été touché par les travaux de terrassement.

Laurent THOMASHAUSEN

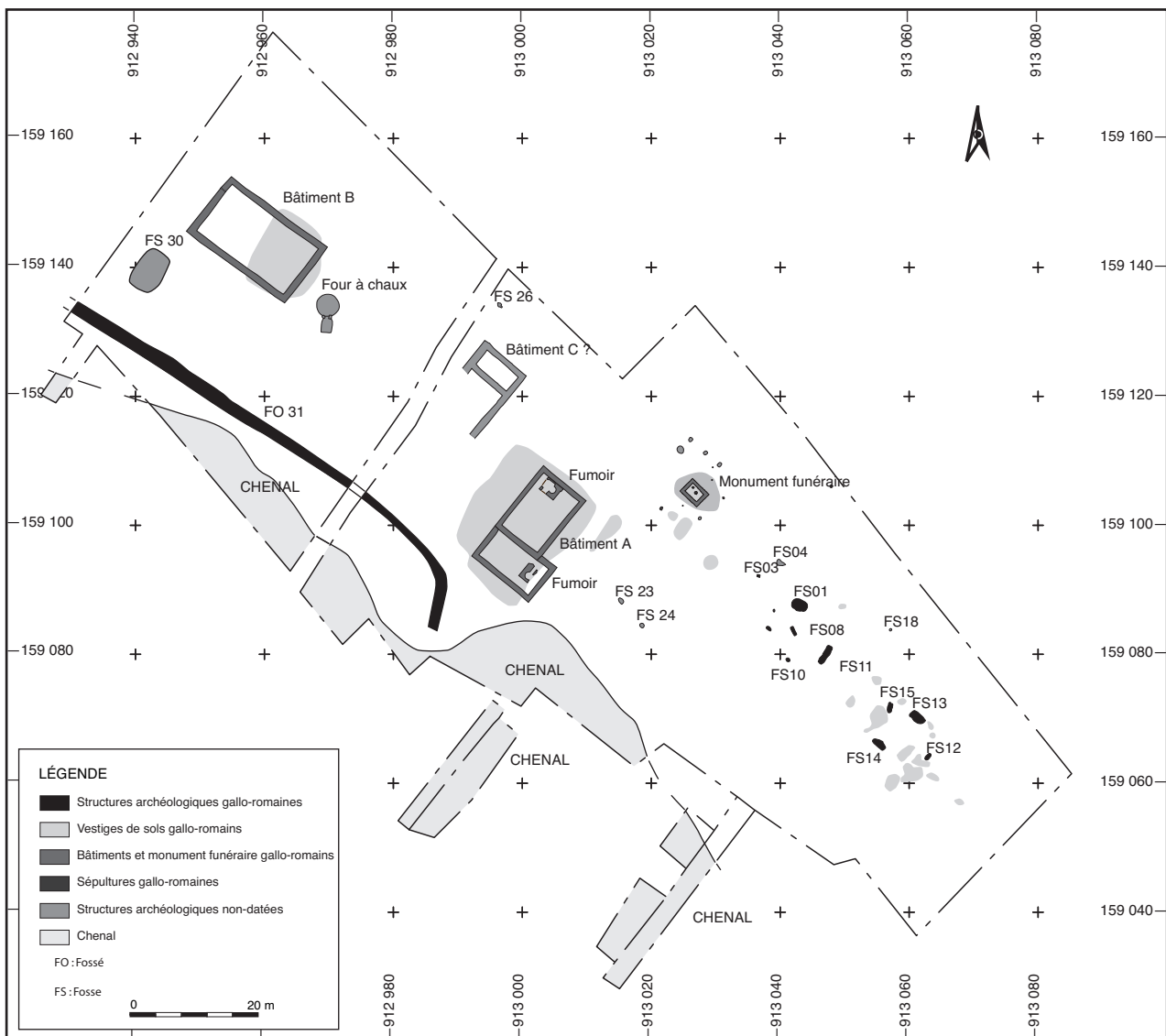
PONTPIERRE

R.D. 910, déviation de Faulquemont,
Kelsborn

Gallo-romain

Le tracé du contournement de Faulquemont, à l'est et au sud de la commune, a été l'objet d'un diagnostic préalable qui a mis en évidence plusieurs sites remontant à l'Antiquité (cf. supra). Suite à ces découvertes, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a décidé d'entreprendre des fouilles d'archéologie préventive dans trois zones distinctes. Ces opérations ont été confiées à l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN). Une première phase de fouille s'est déroulée d'avril à juin

2001 au lieu-dit *Kelsborn* et une seconde en octobre 2001 au lieu-dit *Almert* (cf. infra). Ces deux secteurs, situés sur le même versant d'une colline, sont séparés d'1 km, le site de *Kelsborn* (altitude : 270 m), le plus au nord, étant en amont de celui d'*Almert* (altitude : 245 m). Une troisième intervention a été conduite sur la commune de Faulquemont, au lieu-dit *Nahtetzel* (cf. supra), durant les mois d'octobre et de novembre 2001.



PONTPIERRE, R.D. 910, déviation de Faulquemont, Kelsborn
Plan de l'ensemble du site de Kelsborn
Relevé : INRAP

Le site de *Kelsborn* est localisé sur le ban communal de Pontpierre ; il est délimité vers le nord par la route menant au golf de Faulquemont, vers l'ouest par un petit cours d'eau, à l'est et au sud par le talus d'une ancienne voie ferrée. Une surface de 8700 m² a été décapée à la pelle mécanique jusqu'à l'apparition des structures, c'est à dire sur une profondeur oscillant entre 0,30 m au nord et 0,70

m au sud.

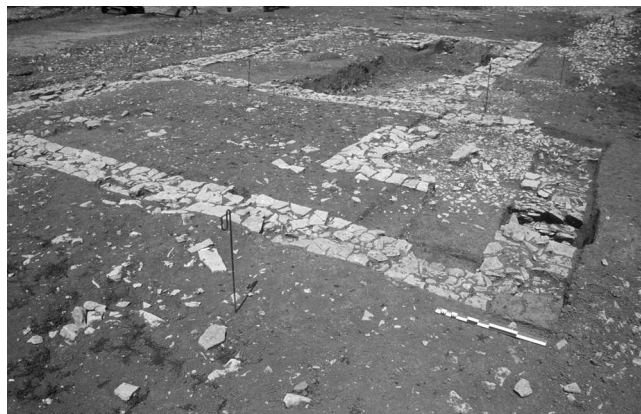
Des bâtiments ont été mis au jour dans la partie nord-ouest du site tandis que la partie sud-est est occupée par une zone funéraire remontant à l'Antiquité. Cette occupation gallo-romaine est délimitée au sud-ouest par un chenal, en relation avec l'activité ancienne du cours d'eau actuel, qui était ouvert à cette époque et qui a été com-

blé plus tard avec des moellons calcaires et des tuiles romaines provenant de la démolition des bâtiments.

Les bâtiments et le fossé FO31

Deux bâtiments gallo-romains en calcaire, distants de 47 m l'un de l'autre, ont été mis au jour sur le site. Ils possèdent de nombreuses caractéristiques communes, notamment en ce qui concerne leur technique de construction, leurs dimensions et leur orientation. Ces édifices reposent sur de solides fondations en tranchée à fond plat, d'une profondeur de 0,50 m à 0,70 m, dans lesquelles des moellons calcaires sont disposés de chant côte à côte sur trois niveaux superposés. Ils ont des murs avec un double parement et un blocage en pierre liés par de l'argile, dont la largeur est comprise entre 0,85 m et 1 m. Les parements internes et externes sont construits en moellons calcaires de 0,02 m à 0,18 m de hauteur, grossièrement taillés sur la face visible et disposés en assises irrégulières. Des niveaux de sol en cailloutis calcaire ont été observés sur une épaisseur d'environ 0,04 m. Ils sont conservés dans la moitié sud-est du bâtiment B et sur quasiment l'ensemble du bâtiment A, excepté au niveau du mur sud-est de la pièce sud. Il est vraisemblable que ces constructions possédaient une toiture en tuile car de nombreux fragments de tuile plate (*tegula*) et de tuile canal (*imbrex*) romaines ont été découverts dans les niveaux de destruction recouvrant leurs vestiges.

Le bâtiment A, au centre de la fouille, a un plan en L : il est composé de 2 pièces rectangulaires ayant un mur en commun. La pièce nord, la plus ancienne, est orientée suivant un axe longitudinal nord-est/sud-ouest : sa superficie est de 71 m². La pièce sud, orientée perpendiculairement à la première, est plus petite (48 m²). Les murs entre les deux pièces ne sont pas liés, ni chaînés, mais bien distincts, indiquant que la pièce sud s'est accolée au mur déjà existant de la pièce nord. Aucun élément chronologique précis ne permet d'évaluer le temps séparant ces deux constructions ; cependant la similitude des techniques, des matériaux utilisés et des dimensions permettent d'envisager qu'elles ont été bâties dans un laps de temps relativement court. Deux fumoirs ont été mis au jour à l'intérieur de ce bâtiment : un dans chacune des deux pièces. Leur état de conservation n'est pas très bon, mais permet néanmoins de restituer leur forme et certaines de leurs dimensions. Il s'agit de constructions rectangulaires en moellons calcaires, à l'intérieur desquelles sont aménagés un couloir (alandier) et un laboratoire circulaire. Le fumoir de la pièce nord mesure 2,80 m de longueur pour une largeur de 2,30 m ; son laboratoire a un diamètre de 1,10 m et son alandier n'est pas conservé. Il est accolé au mur nord-est de la pièce et son ouverture est orientée au nord-ouest. Le fumoir de la pièce sud est conservé sur une longueur de 2,70 m, pour une largeur estimée à 2,50 m ; son laboratoire atteint un diamètre de 1,20 m et son alandier, de 0,60 m de large, a été observé sur une longueur de 1,20 m. Il est installé vers le mur sud-est de la pièce et son ouverture est orientée au nord-est. Le sol de cailloutis à l'entrée de l'alandier était très charbonneux et partiellement rubéfié.



PONTPIERRE, R.D. 910, déviation de Faulquemont, Kelsborn

Vue du bâtiment A au plan en L

Cliché : INRAP

Le bâtiment B, au nord-ouest de la fouille, possède un plan rectangulaire de 18,6 m de long sur 10,6 m de large. Il est composé d'une pièce unique dont la surface est de 142 m². Son sol de cailloutis, ainsi que ses murs, sont conservés en élévation (sur 6 assises au maximum) dans la moitié sud-est, tandis que seules les fondations sont préservées dans sa partie nord-ouest. La fouille n'a pas permis de découvrir d'aménagement interne ou d'indice permettant d'éclairer la fonction de ce bâtiment.

Un ensemble de quatre tranchées, qui pourraient être l'empreinte d'un ancien bâtiment détruit (bâtiment C ?), a été découvert entre les bâtiments A et B. Ces tranchées ont une largeur régulière comprise entre 0,90 m et 1 m, un fond plat, et sont conservées sur une profondeur maximale de 0,50 m. Elles forment un plan quadrangulaire d'une largeur de 8,6 m pour une longueur d'au moins 12,6 m, nettement visible au nord, mais dont l'empreinte au sud a disparu à cause de l'érosion constatée à cet endroit du site. L'orientation et les dimensions du bâtiment C (?) coïncident avec celles des deux autres bâtiments.

Le fossé FO31 délimite la zone des bâtiments vers le sud-ouest, et son creusement dans le sens de la pente est parallèle à la berge du chenal. Son tracé est rectiligne à l'ouest et suivant l'orientation nord-ouest/sud-est du chenal ; au niveau du bâtiment A, il amorce une courbe et s'oriente au sud-ouest en direction du chenal. Sa largeur maximale atteint 2 m alors que sa profondeur n'est que de 0,30 m.

Le monument funéraire et les sépultures

Un édifice quadrangulaire en calcaire, de 3,6 m de long pour 2,8 m de large, a été découvert à l'est du bâtiment A. Bien que de proportions plus modestes, sa technique de construction est identique à celle des bâtiments A et B. Les fondations en tranchée ont une profondeur de 0,25 m, et les murs à double parement, d'une largeur de 0,58 m, sont conservés sur trois ou quatre assises. Le sol de ce monument était en cailloutis calcaire et il est fort probable que sa couverture ait été en tuiles comme en témoignent les nombreux fragments de *tegula* et d'*imbrex* découverts dans le niveau de destruction qui le recouvrait.



PONTPIERRE, R.D. 910, déviation de Faulquemont,
Kelsborn

Vue du monument funéraire

Cliché : INRAP

Un coffre funéraire en calcaire renfermant une sépulture (SP20) occupait la place centrale de l'édifice. Ce coffre cylindrique taillé dans un fût de colonne, d'un diamètre de 0,35 m et d'une hauteur de 0,45 m, était recouvert d'un couvercle au niveau du sol de cailloutis. Il contenait une urne en verre dans laquelle avaient été déposés les os d'un individu ayant été incinéré. Une autre urne en verre (SP17), contenant des restes osseux humains, a été découverte à l'intérieur de l'édifice, à 0,80 m au nord de la précédente. Elle était enfouie directement en pleine terre contrairement à la SP20.

Deux autres sépultures ont également été mises au jour à l'extérieur du monument funéraire. Alors que la sépulture SP16, au nord-est, est une urne cinéraire en verre, la sépulture SP05, au sud-ouest, est l'inhumation d'un enfant décédé en bas âge. Enfin trois autres découvertes d'ossements calcinés, déposés dans des récipients en céramique (SP19 ?, SP21 ? et SP22 ?), ont été faites à proximité du monument. Les restes osseux, dans un état de conservation médiocre, sont en cours d'étude pour savoir s'il s'agit ou non de sépultures.

Les fosses gallo-romaines

Une série de 11 fosses gallo-romaines a été découverte à l'est du monument funéraire (FS01, FS02, FS03, FS07, FS08, FS10, FS11, FS12, FS13, FS14 et FS15). Celles-ci ont des formes, des tailles et des orientations très différentes, mais leur point commun est la nature carbonneuse de leur comblement dans lequel ont été découverts des fragments d'os calciné. En outre, ces fosses ont livré de la céramique, du verre et du métal (essentiellement des clous). Ce matériel mis au jour est typique des vestiges de cérémonies rituelles en relation avec la pratique de la crémation et des bûchers funéraires. Il doit être en relation avec la présence de sépultures associées au monument quadrangulaire. La vaisselle en céramique et en verre est très fragmentée et dispersée dans les comblements carbonneux des fosses : les morceaux ont subi l'action de la chaleur à des degrés différents suivant leur position sur le bûcher. Les récipients repérés dans les fosses sont des formes caractéristiques de la vaisselle de table, tels des bols, des coupes, des cruches, des plats et des écuelles, utilisés lors du banquet funéraire ou déposés sur le bûcher.



PONTPIERRE, R.D. 910, déviation de Faulquemont,
Kelsborn

Urne cinéraire en verre

Cliché : INRAP

Les os (en cours d'étude) sont en majorité d'origine animale, mais certains restes osseux d'origine humaine ont été décelés : ils pourraient apporter de nombreuses informations sur le type de crémation et sur les gestes des rituels funéraires. Des prélèvements ont été effectués dans les fosses charbonneuses en vue d'une étude carpologique, qui a permis d'identifier des restes de fruits (noisette, olive et raisin), de céréales (blé, orge et avoine), de légumineuses (lupin, pois et lentille), ainsi que des morceaux de galette ou de pain. Étant donné le contexte archéologique, les restes végétaux et animaux carbonisés sont soit liés à la crémation du corps et au dépôt d'offrandes sur le bûcher, soit rattachés à des repas funéraires ou banquets qui se seraient déroulés à proximité de la tombe.

Le four à chaux

Un four à chaux, abandonné en cours de fonctionnement avec son chargement et de la chaux, a été mis au jour à 4 m au sud-est du bâtiment B. Il possède un laboratoire circulaire d'un diamètre de 3,50 m avec des parois rubéfiées, enfoui à 1,30 m sous le niveau du sol. Son ouverture, destinée à alimenter le foyer du four, est orientée vers le sud, à l'abri des vents dominants. L'emplacement de ce four à proximité du bâtiment B s'explique par le besoin de matière première calcaire nécessaire à la fa-

brication de la chaux. De nombreux moellons calcaires, retrouvés dans le chargement, ont des dimensions semblables à ceux des murs des édifices découverts sur le site. Il est donc fort probable que le four soit postérieur à l'abandon des bâtiments et que les éléments de démolition aient alors été utilisés car ils se trouvaient sur place sans qu'il soit utile de les extraire du sous-sol. L'utilisation de la chaux sur le site n'est d'ailleurs absolument pas attestée, et aucun des bâtiments n'a de mortier dans sa construction.

Les structures non-datées

Au total, une douzaine de structures mises au jour sur le site n'a pas pu être datée, leur comblement n'ayant pas livré d'élément chronologique. Il s'agit de 8 fosses (FS04, FS06, FS09, FS18, FS23, FS24, FS26 et FS30), d'un alignement de trois trous de poteaux (PO27, PO28 et PO29)

et d'un fosse (Puits 25). La fosse 30, creusée au sud-ouest du bâtiment B, était remplie de moellons calcaires disposés de chant ; elle pourrait être en relation avec la construction ou la démolition de ce bâtiment et servir de stockage dans l'attente de l'utilisation de ces pierres. Les autres fosses ont des creusements assez irréguliers et des profondeurs relativement faibles, inférieures à une vingtaine de centimètres. Les trois trous de poteaux (27 à 29) sont circulaires et ont un fond plat, d'un diamètre de 0,50 à 0,60 m pour une profondeur de 0,30 à 0,35 m. Ils forment un alignement avec un espacement régulier de 3 m entre les poteaux. Enfin le puits 25, creusé au nord du monument funéraire, a une embouchure circulaire d'un diamètre de 1,10 m et des parois verticales. Il a été sondé sur une profondeur de 2,60 m ; son comblement homogène sur toute cette hauteur était composé d'une matrice de marne verdâtre avec des cailloux calcaires.

Frédéric LATRON

PONTPIERRE

R.D. 910, déviation de Faulquemont,
Almert

Gallo-romain

Le site d'*Almert* est localisé à 1 km en contrebas du site de *Kelsborn*. Il se situe également sur le ban communal de Pontpierre, entre la R.D. 20 au nord et la Nied allemande au sud. Une zone de 2000 m² a été décapée à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse de curage, sur une profondeur moyenne de 0,70 m, correspondant au niveau d'apparition des vestiges archéologiques. 26 structures, datant pour la plupart de la période gallo-romaine, ont été mises au jour (seules trois d'entre-elles ne sont pas datées). Ce sont essentiellement des fosses (au nombre de 23), 2 fossés ainsi qu'un bloc taillé en grès. Des niveaux de sol de la même époque (1001, 1010, 1011 et 1032) ont été également découverts dans la partie ouest du décapage. Ils se présentent comme des zones planes qui se caractérisent par des épandages de céramique fragmentée et de charbon de bois sur une épaisseur maximale de 0,10 m. Le mobilier archéologique recueilli sur le site d'*Almert* est plus tardif que celui découvert sur le site de *Kelsborn*.

Les deux fossés (FO19 et FO23) sont situés au nord du décapage et délimitent les vestiges archéologiques dans cette direction. Ils sont tous les deux rectilignes, orientés suivant un axe est-ouest et sont distants d'à peine 3 m l'un de l'autre. Le fossé 19, le plus au sud, contenait quelques fragments de céramique gallo-romaine, tandis que le fossé 23 n'a livré aucun matériel susceptible de le dater.

Les 23 fosses peuvent être regroupées en trois concentrations : un groupe d'une dizaine de fosses gallo-romaines à l'ouest, un groupe de onze autres fosses gallo-romaines au centre et les fosses FS16 et FS26 au nord-est, qui ne sont pas datées.

Les 21 fosses gallo-romaines appartiennent à un même ensemble. Leur caractéristique commune est qu'elles possèdent toutes un comblement charbonneux tapissant le fond et dans lequel des fragments d'os calcinés ont été découverts, ainsi que des fragments de céramique.

Certaines fosses contenaient également des morceaux de verre, des clous et des nodules de terre rubéfiée. Quelques-unes d'entre elles ont même livré des petits objets, tels des cuillères en bronze et en argent ou un miroir circulaire. Les contenus de ces fosses correspondent à des dépôts résultant de crémation. En effet, il ne semble pas s'agir de crémation sur place (*bustum*) car aucune trace de rubéfaction n'a été observée. Il s'agirait plutôt de dépôts effectués à la suite de crémations qui se seraient déroulées ailleurs (*ustrinum*).

Il ressort de l'étude des os calcinés, réalisée par un anthropologue et un archéozoologue, que ceux-ci sont plutôt d'origine faunique. Une étude carpologique du contenu des fosses a permis de mettre en évidence la présence de céréales, de légumineuses, de fruits.

Les éléments recueillis dans ces fosses témoignent de rites liés à la crémation qui est une pratique funéraire répandue à cette époque. Certains de ces objets ou mets ont été déposés intentionnellement sur le bûcher funéraire afin d'accompagner le défunt dans son voyage vers l'au-delà ; d'autres, au contraire, ont pu être utilisés ou consommés lors de la cérémonie, voire du banquet, avant d'être jetés dans les braises.

Le bloc de grès (ST13) a été découvert dans la partie nord du sol 1011, à l'ouest des fosses charbonneuses. Il s'agit d'une pierre taillée de 0,50 m sur 0,40 m avec une hauteur conservée de 0,25 m, dont le sommet a été érodé sans doute par les labours comme en témoignent les fragments de la même pierre retrouvés aux alentours. Le fond d'un creusement circulaire de 0,18 m de diamètre aménagé au centre de la partie supérieure indique la fonction de contenant de ce bloc de grès. L'hypothèse la plus probable dans ce contexte funéraire de crémation est celle d'un coffre cinéraire, mais aucune trace de sépulture associée n'a été découverte.

Frédéric LATRON

POURNOY-LA-CHÉTIVE

Lotissement Le Clos de Bury

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Le projet d'aménagement d'un lotissement à l'intérieur d'une ferme, totalisant une surface de 6338 m², a permis de découvrir une première occupation gallo-romaine avec la présence d'un paléosol riche en céramiques, tuiles, clous, etc. Sur le même secteur, on a pu observer à moins 0,50 m de profondeur des trous de poteaux, des fosses

ainsi que des fonds de cabanes correspondant à un habitat du haut Moyen Âge. Il est à remarquer que tous ces vestiges se tiennent concentrés dans la partie nord-ouest du lotissement et occupent les 1176 m² d'une parcelle à bâtir.

Gilles MANGIN

POURNOY-LA-CHÉTIVE

Le Gymnase

Indéterminé

Une fosse rectangulaire (1,10 × 0,65 m de dimension), et un trou de poteau, ont été découverts fortuitement et signalés par Sébastien Villers sur un décapage correspondant à l'aménagement d'une piste de tir à l'arc, au gymnase de Pournoy-la-Chétive. L'échantillonnage ponctuel d'une partie de la moitié ouest du comblement de cette fosse, qui recelait quelques charbons et nodules de terre cuite, n'a permis de recueillir que trois tessons de céramique, et un fragment de fer oxydé. Bien que leur

pâte évoque un horizon protohistorique, ces tessons ne présentent aucun caractère permettant leur datation. Ces éléments diffus témoignent donc d'une occupation indéterminée et d'un site, qui pourrait se développer plus à l'ouest ou plus au nord. Il convient de rapprocher celui-ci des nombreux autres identifiés antérieurement sur cette commune.

Xavier MARGARIT

RÉMILLY

Lotissement La Crobière, bassin de rétention, rue Roger François

Gallo-romain

À l'occasion de la création en liaison avec le lotissement de *La Crobière* à Remilly, d'un bassin de rétention des eaux pluviales portant sur une surface de 1500 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui a révélé la présence de vestiges archéologiques denses et structurés sur une centaine de mètres à partir de la rue Roger François.

Ces vestiges correspondent, selon toute probabilité, à l'extension vers le nord-est du site gallo-romain mis en

évidence de l'autre côté de la rue dans l'emprise du lotissement. Ils sont matérialisés dans les sondages par plusieurs trous de poteaux, un fossé ou tranchée de récupération de mur et un épandage riche en mobilier gallo-romain, présents à 1,40 m de profondeur.

En accord avec la maître d'ouvrage du projet, des solutions techniques ont pu être définies afin d'éviter la fouille en assurant la conservation *in situ* des vestiges.

Laurent GÉBUS

RIMLING

Lotissement du Stade

L'étude d'impact archéologique, réalisée préalablement à la construction d'un lotissement, n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques. Les sondages, menés sur une surface de 3,3 ha, ont montré une érosion impor-

tante de la couverture pédologique, le sol actuel reposant directement sur un substrat de marnes du Keuper.

Gilles MANGIN

RONCOURT

Carrières Vaglio

Dans le cadre d'un projet d'extension des carrières Vaglio, touchant les 2 ha d'une parcelle déboisée, a été réalisée une opération de diagnostic archéologique qui a montré

l'absence de tout vestige dans l'emprise concernée.

Gilles MANGIN

RONCOURT

Carrières Vaglio

Suite à une nouvelle ouverture de carrière, portant cette fois sur une surface de 1 ha dans un secteur où un déboisement s'est avéré nécessaire afin de permettre l'accès à la parcelle, une petite opération de sondages

archéologiques a été réalisée. Celle-ci a montré l'absence de tout indice d'occupation dans cette emprise.

Gilles MANGIN

RONCOURT

Église Saint-Georges

Moyen Âge - Moderne

L'église de Roncourt construite sur un plan rectangulaire, présente une nef à deux travées voûtées sur croisées d'ogives, attribuable au XV^e s. et un chœur sur un format plus carré, qui pourrait être antérieur. À l'extrémité ouest de la nef se dresse un clocher rectangulaire dans lequel a été percé le portail d'accès actuel de l'église. Un ossuaire est adossé contre sa façade sud.

À l'occasion des travaux de réfection des enduits du clocher et du réseau d'évacuation des eaux pluviales, induisant le creusement de tranchées, le service régional de l'Archéologie a réalisé une évaluation du potentiel funéraire conservé et tenté d'affiner les observations sur le clocher, qui a subi d'importants travaux à la fin du XIX^e début du XX^e s.

Le suivi des tranchées, larges de 0,40 m pour une profondeur moyenne de 0,60 m, a permis de repérer une dizaine de sépultures dont les cotes d'apparition sont de l'ordre de - 0,45 m. Les ossements n'ont pas été dégagés car l'impact d'une fouille aurait représenté plus de destruction que les tranchées elles-mêmes. Leur localisation se répartit sur l'ensemble du cimetière sans réelle concentration. Les ossements observés sont attribuables à des

adultes d'âge plutôt avancé. Le mobilier repéré dans les remblais est attribuable aux périodes moderne et contemporaine.

Les observations réalisées sur les maçonneries du clocher attestent sans conteste les phases de travaux réalisées aux XIX^e et XX^e s., à savoir le percement de la porte actuelle d'accès à l'église surmontée d'une niche trilobée sur la phase ouest du clocher, alors que l'accès d'origine se situait probablement dans la nef. Les baies ogivales situées à l'étage du clocher sont, elles aussi, réincrustées dans les façades. Seules la petite fenêtre aux jambages chanfreinés de la face est, ainsi qu'une petite ouverture dégagée en dessous de la fenêtre ogivale de la face sud, pourraient appartenir à la phase ancienne. Enfin, l'ossuaire dans son état actuel, appartient clairement à une phase postérieure à l'édification du clocher. On peut néanmoins noter qu'aucune rupture n'a pu être clairement repérée dans le développement des chaînes d'angle du clocher là où elles ont pu être observées, ce qui tendrait à penser que l'élévation conservée appartient dans son volume, à une seule phase ancienne de construction.

Marie-Paule SEILLY

ROUSSY-LE-VILLAGE

Lotissement lieux-dits Bohnenfeld et Echer

Gallo-romain

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation portant sur une surface d'environ 4 ha, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable qui a montré la présence d'un établissement rural gallo-romain comprenant plu-

sieurs bâtiments maçonnés disposés autour d'une cour d'assez vastes dimensions. Le site couvre une surface de l'ordre de 8000 m².

Laurent GÉBUS

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Résidence de la Forêt

La réalisation d'un lotissement à usage d'habitation, couvrant une superficie de 3,43 ha, dans un secteur où des vestiges d'époque gallo-romaine sont avérés, a amené le service régional de l'Archéologie de Lorraine à procéder

à des sondages archéologiques préalables au début des travaux, qui se sont révélés négatifs.

Gilles MANGIN

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Lotissement Résidence de Longchamp

Gallo-romain

Un projet de lotissement privé de 38966 m², situé en périphérie du village de Rurange-lès-Thionville, a fait l'objet d'une opération d'évaluation archéologique préventive. Les résultats des sondages ont permis de mettre en évidence les vestiges d'une *villa* gallo-romaine, matérialisés par des murs maçonnés, des trous de poteaux ainsi que

des niveaux stratifiés d'occupation antique. Cette découverte se situe dans la limite est de la parcelle sondée. Une opération préventive a été engagée à la suite de cette découverte.

Gilles MANGIN

RURANGE-LÈS-THONVILLE

Lotissement Résidence de Longchamp

Gallo-romain

L'implantation du projet immobilier *Les Résidences de Longchamps*, sur la commune de Rurange-lès-Thionville, a donné lieu, durant l'été 2001, à une fouille préventive.

Le site, implanté sur un petit versant orienté au sud-sud-ouest, renfermait les vestiges d'une exploitation agricole gallo-romaine qui a vraisemblablement fonctionné entre le I^{er} et le III^e s. de n. è.

Trois phases d'occupation ont été décelées. Les deux premières, qui s'échelonnent entre le I^{er} et le III^e s. de n. è., couvrent le développement de l'exploitation. Quant à la troisième, qui démarre dans la seconde moitié du IV^e s. de n. è., correspond à la réoccupation du site après une période d'abandon.

La première phase se caractérise par le développement d'un bâtiment de type ferme, comprenant deux pièces d'habitation sur la façade ouest et au moins une étable à l'est (le bâtiment est incomplet car en limite d'emprise). Plusieurs structures périphériques (fossés, poteaux, etc.) sont également associées à cette phase.

La seconde phase voit la création d'un bâtiment de plan rectangulaire, orienté nord-sud, édifié en bordure d'une mare. Après réfection d'un angle, ce bâtiment est rasé et remplacé par un édifice comparable construit légèrement plus en retrait de la mare.

Ces deux bâtiments sont associés à de nombreuses structures qui rythment la propriété (palissade, drain ou mur de clôture...), mais aussi à des constructions à vocations agricoles, de type gerbiers et greniers, ainsi qu'à de nombreux fours disséminés sur une grande partie du site. Les différents bâtiments, qui peuvent être comparés à ceux découverts sur les communes de Bouxières-sous-Froimond, d'Argancy ou encore de Metz-Borny *La Grange-aux-Bois*, mettent en évidence le caractère agricole de l'exploitation, avec des bâtiments consacrés à l'élevage et d'autres dédiés au traitement des récoltes. Cette vocation agricole est renforcée par la présence de plusieurs outils brisés (vouge, crochet-poulie) ainsi que

d'une stèle en calcaire coquillier figurant la déesse Épona sur un cheval (H. : 22 cm ; l. : 27 cm ; Ep. : 5,5 cm)

L'ensemble de ces informations nous permet de proposer un schéma global de fonctionnement intégrant une délimitation très précise des aires d'activités, l'élevage étant confiné dans la partie nord-est du site, tandis que la partie est est réservée au traitement des récoltes depuis le séchage sur le gerbier jusqu'au stockage dans les greniers, en passant par une phase de battage et probablement de meunerie. La partie nord-ouest fait sans doute office de jardin ou de potager.

Arnaud LEFEBVRE



RURANGE-LÈS-THONVILLE, lotissement Résidences
de Longchamp

Stèle en calcaire coquillier figurant la déesse Épona
Cliché : INRAP

SAINTE-MARIE- AUX-CHÊNES

Zone industrielle La Fournée Dorée

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a été amené à prescrire des sondages de diagnostic qui se sont

révélés négatifs.

Gilles MANGIN

SAINT-PRIVAT- LA-MONTAGNE

Carrière Vaglio

Une opération de sondages archéologiques a été réalisée préalablement à l'extension d'une carrière de pierre calcaire de Jaumont, sur un terrain de 4 ha fraîchement dé-

boisé et fortement perturbé par le dégagement des bois. Ce diagnostic n'a révélé aucun indice archéologique.

Gilles MANGIN

SAINT-QUIRIN

La Croix Guillaume

Gallo-romain

Deux chablis consécutifs à la tempête du 26 décembre 1999 et le passage d'un engin de débardage sur les vestiges non fouillés du bâtiment 4 du hameau de carrier gallo-romain étudié en fouille programmée entre 1994 et 1999, a poussé le service régional de l'Archéologie à entreprendre l'étude de ce bâtiment. Elle a été menée bénévolement par l'Association pour la recherche archéologique au Pays de Sarrebourg au mois de juillet. Le bâtiment, installé sur le versant ouest du site, était constitué d'une pièce unique de 4 m × 5 m (intérieur). Les murs étaient réalisés en technique mixte, muret en pierre de

1,20 m de large pour une hauteur qui devait avoisiner 0,80 m, dans lequel étaient placés les poteaux en bois de l'élévation. La couverture était en matériaux périssables. L'entrée s'effectuait sur le côté sud-est par une porte de 1,1 m de côté. Le sol intérieur était constitué d'une couche de sable qui scellait un paléosol qui a livré du mobilier de l'horizon Niederbieber de la fin du II^e et III^e s. de n. è. Ces tessons permettent de placer la construction de cet édifice dans la dernière phase du site datée justement de cette horizon chronologique.

Nicolas MEYER

SARREBOURG

Golf du pays de Sarrebourg,
parcours 9 trous

Le terrain, de 5500 m², est situé à 2 km à l'ouest du centre historique de la ville. Il s'agit d'une extension du golf exist-

tant. Aucun vestige archéologique n'y a été relevé.

Jean-Marie BLAISING

SARREBOURG

Golf du Pays de Sarrebourg, extension

Âge du Bronze

Sur les 26 ha que compte le projet d'extension du golf, 10 ha de terrain ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique en raison de la particularité des travaux. En effet, seul l'agencement des départs, bunkers et arrivées de chaque parcours, constitue une menace de destruction du sous-sol. L'opération de sondage a donc uniquement porté sur les secteurs touchés par ces aménagements. La topographie du site correspond à un replat de rive gauche de la Sarre qui domine de quelques centaines de mètres le lit actuel de la rivière. La formation superficielle est très affectée par l'érosion ce qui se traduit par une apparition du substrat argilo-calcaire directement sous la couche de

terre arable. Toutefois, un horizon de limons argileux oxydés de couleur ocre est conservé sur la partie sommitale du replat. Cet horizon constitue le terrain encaissant des structures archéologiques.

En raison de la faible densité des vestiges mis au jour, l'agrandissement de chaque sondage positif a été décidé afin de fouiller les structures dans la continuité du diagnostic. Ainsi, un bâtiment à six poteaux porteurs a pu être dégagé. L'infrastructure présente au sol une surface rectangulaire d'environ 14 m² avec la caractéristique de disposer d'un plan très étriqué de 2 m sur 7 m. Aucune autre structure n'a été repérée dans l'environnement du

bâtiment dont la datation reste inconnue. À quelques centaines de mètres de là, un chablis et une fosse contenant du mobilier de la fin de l'âge du Bronze ont été fouillés. Le décapage réalisé autour du sondage confirme l'isolement de ces structures.

Le traitement de la fouille étant en cours, il est difficile de

proposer une analyse plus détaillée. Toutefois, l'étude apportera des données substantielles sur le secteur géographique concerné qui reste peu documenté pour la période de la fin de l'âge du Bronze.

Jean-Charles BRÉNON

SARREBOURG

Lotissement Kerprich et bassin de rétention, rue de Kerprich

Âge du Bronze

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation et d'un bassin de rétention des eaux pluviales, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable sur une surface de 38837 m². Les sondages ont permis de préciser les données suivantes.

Le terrain naturel qui apparaît sous 0,10 à 0,20 m de terre arable est composé d'un limon argileux de couleur jaune/brun clair. Quelques traces d'oxydation de couleur rouille sont présentes dans ce substrat.

Une structure anthropique a été mise au jour. Elle se compose de quatre creusements qui pourraient correspondre

à la trace d'un grenier à quatre poteaux. Le comblement des creusements est homogène et compact. Il est constitué de limon argilo-sableux de couleur gris-vert. Quelques rares charbons de bois ont été piégés dans ces comblements.

Dans le comblement du creusement n° 3, des tessons de céramique ont été mis au jour. Cette céramique suggère un abandon de la structure à la période du Bronze final IIb-IIIa.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Pascal ROHMER

SCHORBACH

Lotissement Unterster Garten

Les sondages de diagnostic, réalisés préalablement à la création d'un lotissement de 2 ha au lieu-dit *Unterster Garten*, n'ont pas laissé apparaître d'indice archéologique, ce qui s'explique par la présence d'un terrain

très humide qui laisse rapidement apercevoir les sables rouges et fins des Vosges du nord.

Gilles MANGIN

SILLÉGNY

Lotissement Derrière la Ruelle

Une petite opération de sondages préventifs a été prescrite sur une surface de 8000 m². Bien que situé dans un secteur archéologiquement sensible, ce terrain n'a livré

aucun vestige.

Gilles MANGIN

SILLÉGNY

Lotissement rue du Stade

Gallo-romain - Haut Moyen Âge

L'opération de sondages préventifs, réalisée sur un projet de lotissement de 17052 m², a permis de mettre au jour des indices d'habitat du haut Moyen Âge dans la partie nord-est de l'emprise. Les structures correspondent à un certain nombre de fosses ou fonds de cabane, de foyers ainsi que des trous de poteaux. Dans la partie située à la limite sud-est de l'emprise, ce sont des vestiges d'occupa-

tion gallo-romaine qui ont été mis au jour avec la découverte de fondations de murs associée à de la céramique et des tuiles. Ces sites devraient se prolonger en dehors des limites du projet. Ces découvertes devront faire l'objet d'une fouille préventive au cours de l'année 2002.

Gilles MANGIN

SOUCHT

Lotissement Scheidwaedel, tranche 6

La réalisation de la tranche 6 d'un lotissement communal, comptant huit parcelles d'une superficie totale de 26772 m², a été précédée d'une étude d'impact archéolo-

gique. Les sondages n'ont rencontré aucun indice de site archéologique.

Gilles MANGIN

TERVILLE

Lotissement Saint-François

La création d'un lotissement communal de 3600 m² à Ter-ville, rue Saint-François, a entraîné le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire une opération d'évaluation archéologique. L'intervention était justifiée par la présence d'un important axe de circulation et d'échange antique aux abords immédiats dudit lotissement. Cette voie romaine, qui relie Metz à Trêves par la rive gauche de La Moselle, est particulièrement connue pour desservir de nombreux établissements ruraux répartis le long de

la vallée.

Malgré des conditions topographiques et géographiques optimales, ces terrains n'ont jamais connus la moindre occupation anthropique.

Les 18 sondages, réalisés à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un godet lisse de curage, se sont révélés négatifs. Aucun site ou indice de site n'a été observé au cours de cette opération.

Franck GÉRARD

THIONVILLE

Hôpital Gériatrique, 129 route de Guenrange

À l'occasion de la construction d'un hôpital gériatrique à Thionville, sur un terrain d'une surface de 22900 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui n'a pas révélé

la présence de vestiges archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable Marie-Pierre PETITDIDIER

THIONVILLE

Quartier Chevert

Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés, sur un terrain de 14400 m², à l'occasion de la construction de nouveaux bâtiments dans le quartier Chevert de

Thionville. Aucun indice ou vestige archéologique n'a été rencontré.

Gilles MANGIN

THIONVILLE

Garche-Kœking, carrière, phase 1, tranche 1

Une opération de diagnostic a été prescrite sur un terrain de 2 ha situé en plaine alluviale de la Moselle. Les sondages sont descendus à une profondeur de 3 m à 4,50 m et ont traversé des dépôts sédimentaires stériles

très compacts avec des niveaux d'envasement. Aucun vestige ou indice n'a pu être rencontré lors de cette évaluation archéologique.

Gilles MANGIN

THIONVILLE-METZANGE

ZAC de Metzange

À l'occasion d'une nouvelle tranche de réalisation de la ZAC de Metzange à Thionville, portant sur une surface de 6 ha, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui n'a

pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable Xavier ANTOINE

TRÉMERY

Lotissement Les Jardins

Gallo-romain

Le projet de lotissement *Les jardins*, situé à l'est de la commune de Trémery et couvrant une superficie de 6353 m², a nécessité une étude d'impact archéologique. Les sondages ont mis au jour trois murs situés contre la partie ouest de la parcelle. Ces trois murs forment deux des angles d'un bâtiment rectangulaire avec, à l'inté-

rieur comme à l'extérieur des fondations, un épandage de pierres et de tuiles gallo-romaines (*tegulae*). Aucun autre vestige n'a été découvert autour de cet édifice dans les sondages environnants.

Gilles MANGIN

TRÉMERY

ZAC de la Fontaine des Saints, site 24

Âge du Bronze - Âge du Fer

La fouille du site 24 à Trémery ZAC de la Fontaine des Saints, sur une surface décapée de 3200 m² environ, a permis de mettre au jour au moins deux occupations. L'une concerne la période du Bronze final III, constituée d'un bâtiment rectangulaire de 19 m de long, et de structures agraires (greniers). Cette occupation est à mettre en relation avec celle de la fouille du site 32. La seconde date

du second âge du Fer (La Tène) et peut être mise en relation avec la fouille du site 20 sur le territoire communal de Flévy (cf. *Bilan scientifique régional 1998*, p. 65). Elle est constituée d'un bâtiment dit à *porche* additionné d'une ou plusieurs structures agraires.

Olivier FAYE

TRÉMERY

ZAC de la Fontaine des Saints, site 32

Âge du Bronze - Âge du Fer

Notice non remise

Véronique GANARD

TRITTELING

Lotissement rue de La Hutte aux Bois

Préalablement à la construction d'un lotissement de 18570 m², des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés sur la parcelle visée par le projet. Ceux-ci se

sont révélés négatifs car le terrain, très érodé, est constitué uniquement d'argile du Keuper.

Gilles MANGIN

UCKANGE

Rue Jean-Moulin

Gallo-romain

Préalablement à l'extension de la gendarmerie d'Uckange, des sondages ont été prescrits par le service régional de l'Archéologie en raison de la proximité de vestiges gallo-romains avérés sur ce secteur. Ceux-ci ont permis de mettre au jour, sur les 1400 m² sondés, trois angles de fondations d'un bâtiment gallo-romain de forme

rectangulaire de 12 m sur 5,50 m. Des fragments de tuiles romaines (*tegulae*) ont également été mises au jour dans ces sondages. Une fouille complémentaire, ainsi qu'un décapage, ont été réalisés.

Gilles MANGIN

UCKANGE

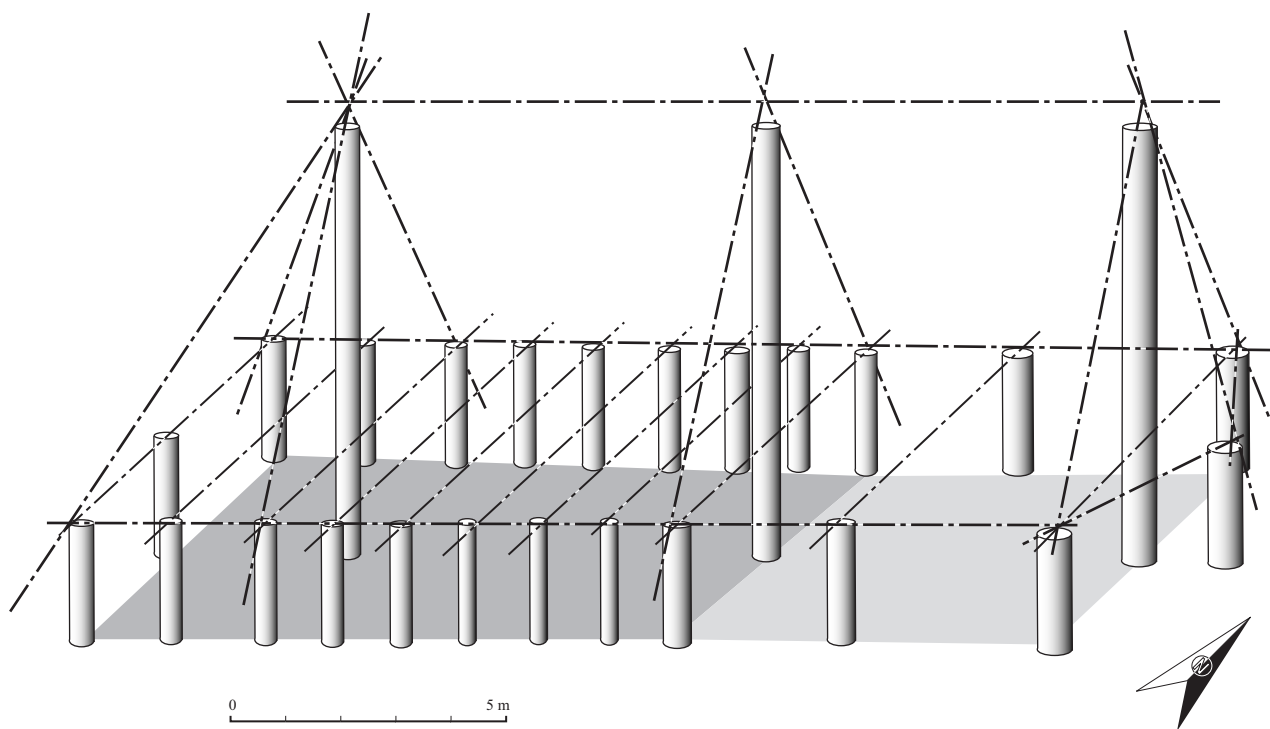
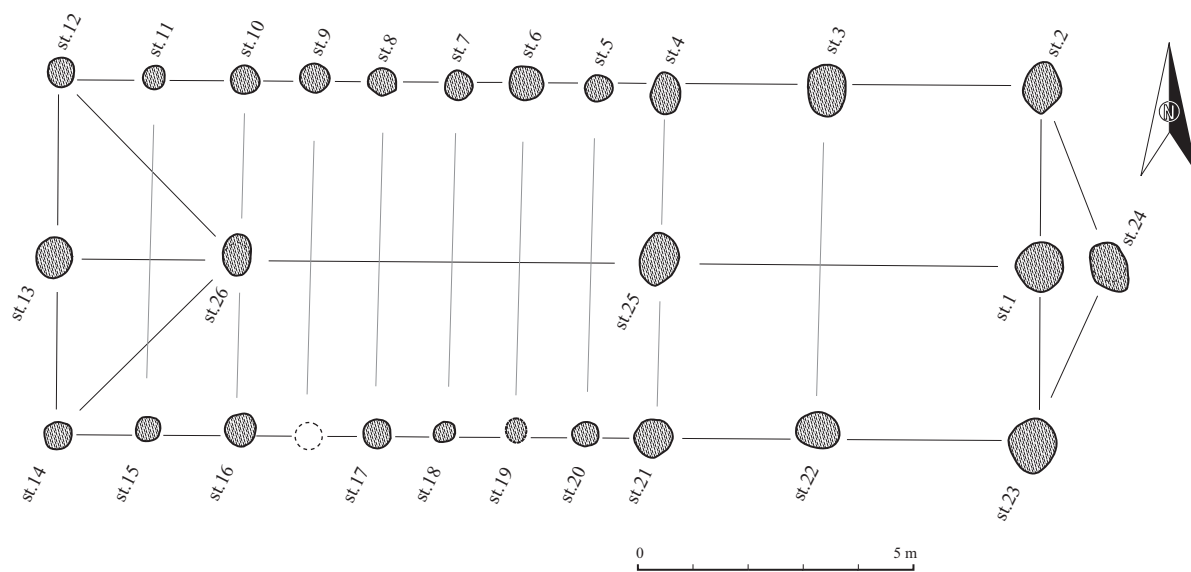
Rue Jean Moulin

Gallo-romain

Le décapage d'une zone de 717 m² à l'emplacement de l'extension de la gendarmerie de Uckange a permis la mise au jour d'un ensemble funéraire composé d'un bâtiment, de sépultures à inhumation et de résidus d'incinérations humaines.

Du bâtiment très fortement arasé, il ne restait plus que les tranchées de récupération des murs. De forme rectangulaire (13,30 m × 7,20 m), il est orienté nord-sud.

Trois petites structures conservées sur une très faible



TRÉMERY, ZAC de la Fontaine des Saints, site 24
 Plan et hypothèse de reconstitution du bâtiment 1 (perspective cavalière)
 Relevé : INRAP

épaisseur se trouvaient à l'intérieur. Leur comblement, sensiblement identique, se composait de cendre, de charbon de bois, d'os humain pour l'une d'entre elles, et de petits morceaux de verre fondu et de tessons de céramique. Il est probable, compte tenu de la nature de ce comblement, qu'il s'agisse de fonds d'incinération attribuables sans plus de précision à l'époque gallo-romaine.

La partie sud de la fouille, plus fortement érodée, a livré une seule sépulture dont l'orientation suit celle du mur sud du bâtiment. Dans la partie est, des résidus d'incinération ont été découverts à 12 m du bâtiment, ils y côtoient 8 inhumations principalement localisées sur le côté de la construction. L'orientation des sujets est extrêmement variable (sud-nord, nord-est / sud-ouest, est-ouest...), tous

sont inhumés en espace vide avec la plupart du temps un dépôt funéraire.

Les céramiques et gobelets en verre disposés aux pieds et à la tête d'une grande partie des sujets sont caractéristiques de la fin du III^e s. et du début du IV^e siècle. Les incinérations présentes à l'extérieur du bâtiment sont légèrement plus anciennes (II^e - III^e s.).

La nécropole n'est pas connue dans sa totalité ; son extension se poursuit très certainement vers l'est sous la zone cultivée et sous les garages. Peut-être s'étendait-elle également vers la zone érodée située au sud.

Magali MONDY



UCKANGE, rue Jean Moulin
Mobilier en verre
Cliché : INRAP

VALMONT

Zone artisanale, rue du Wenheck

Les sondages mécaniques réalisés préalablement à la construction d'un lotissement d'une superficie de 43816 m² dans la zone artisanale de Valmont, n'ont pas

révélé la présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

VANY

Lotissement Le Clos de Vany, tranche 1

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation portant sur une surface de 11000 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui n'a pas révélé la présence de

vestiges archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Laurent GÉBUS

VANY

Lotissement rue Principale

Les sondages de diagnostic, prescrits par le service régional de l'Archéologie de Lorraine préalablement à la réalisation d'un petit lotissement de 8300 m², se sont révélés

négatifs.

Gilles MANGIN

VIC-SUR-SEILLE

Musée Georges de la Tour, 10 place Jeanne d'Arc

Gallo-romain - Haut Moyen Âge
- Moyen Âge - Moderne



VIC-SUR-SEILLE, musée Georges de la Tour, 10 place Jeanne d'Arc
Vue d'ensemble du site
Cliché : INRAP

Après la démolition du bâtiment existant, daté des XVIII^e et XIX^e s., la fouille a été menée dans un premier temps sur une surface d'environ 180 m², puis plus profondément, sur une surface réduite (70 m²). Sept semaines de fouille à trois personnes ont été nécessaires pour étudier plus de 3 m de stratigraphie urbaine. L'intérêt majeur du site est qu'il est localisé au cœur de la ville médiévale, dans le noyau primitif du haut Moyen Âge installé autour du centre paroissial Saint-Marien (attesté par les archives au IX^e s.). Il se dégage des premiers résultats de l'étude stratigraphique :

- que le site a été occupé par de l'habitat du XIX^e au VIII^e s., sans discontinuité majeure,
- que les orientations du parcellaire urbain, à l'emplacement de ce site, sont stables au moins du XIII^e s. à nos jours et peut-être déjà même dès le haut Moyen Âge (axe privilégié ouest-est).

Des vestiges structurés d'époque gallo-romaine, du Haut et du Bas-Empire, repérés en sondage profond dans les

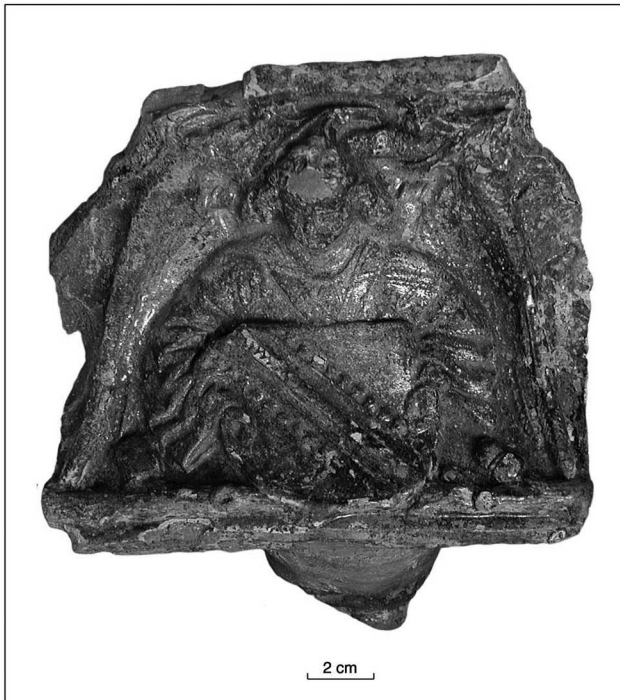
caves (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 107) sont également présents sous les niveaux du haut Moyen Âge, à environ - 3,5 m, - 4 m par rapport au niveau de la rue. La fouille du site a été menée par moitié sur un secteur de cour et d'appentis à partir du rez-de-chaussée et pour l'autre moitié sur un secteur de caves, profondes en moyenne de 2,5 m.

La stratigraphie conservée sous le premier secteur est constituée de terrains datables du X^e s. jusqu'au XIX^e s. environ ; celle, conservée à partir du niveau de fond de cave, court du VIII^e s jusqu'au X^e s. L'évolution des techniques de construction, des bâtiments successifs élevés à l'emplacement du site, a pu être étudiée, grâce aux relevés :

- des fondations et des caves du bâti du XIX^e au XVII^e s. (latrines, citerne),
- des fondations et des sols d'habitat de deux maisons des XV^e et XVI^e s.,
- des fondations de murs sur solin d'une maison du

XIV^e s. probable,

- des plans de maisons à poteaux en bois et murs en torchis des XIII^e et XII^e s.,
- des plans de fonds de cabanes à sablières et à murs clayonnés du XI^e au VIII^e s.



VIC-SUR-SEILLE, musée Georges de la Tour, 10 place
Jeanne d'Arc
Carreau de poêle
Cliché : INRAP

La fouille a livré des objets domestiques : vaisselle culinaire commune fragmentée, tessons de verre dispersés, bol en bois d'aulne, monnaies en alliage cuivreux et d'argent. Elle nous renseigne également sur des activités artisanales associées à l'habitat : broches de tisserand, fusairole, galet en verre, nombreux rejets de scories, culots et fragments rubéfiés de fourneaux provenant de la forge du fer, scories, gouttes et coulures de métal cuivreux fondu provenant de la métallurgie du cuivre ou du bronze, copeaux, chutes de bois, découpes de planches

(surtout du sapin, un peu de chêne) provenant du travail de menuisier et de charpentier, brins d'osier de vannerie, ossements de faune issus de boucherie. Les niveaux tourbeux issus du comblement d'une marre empierrée et aux abords aménagés (pieux et fascines) concernent essentiellement la période du haut Moyen Âge jusqu'aux X^e-XI^e s. Ils ont livré de nombreux restes végétaux : graines variées, céréales, noix, noisettes, noyaux de prunes, de cerises, feuilles d'arbres, etc., qui sont en cours de détermination. Leur étude permettra de préciser le cadre végétal du site ainsi que les productions agricoles médiévales. Une exploitation muséographique des objets et des résultats issus de la fouille est envisagée dans le cadre des salles archéologiques et historiques du Musée Georges de la Tour.

Jean-Denis LAFFITE



VIC-SUR-SEILLE, musée Georges de la Tour, 10 place
Jeanne d'Arc
Carreau de poêle
Cliché : INRAP

VITRY-SUR-ORNE

ZAC de la Plaine et dispositif d'assainissement

Néolithique - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge -
Moderne

La commune de Vitry-sur-Orne est située sur la rive gauche de l'Orne, affluent gauche de la Moselle, à 16 km au nord de Metz et à 10 km au sud de Thionville.

La ZAC de la Plaine s'étend sur l'ancien ban du village disparu de *Vallange*, sur une terrasse de l'Orne, à environ 20 m au-dessus du lit majeur de la rivière. Le substrat y est constitué de graviers calcaires recouverts par endroits de limon brun-clair dans la partie nord et brun-rouge dans la partie sud.

Les sondages ont été réalisés sur les 16 ha du projet.

Le site 1

Deux sondages ont permis de mettre en évidence une seule structure enterrée remarquable sur ce secteur. Une fouille partielle a permis de déterminer qu'il s'agissait d'une rigole de captage d'eau. La structure a été suivie sur environ 50 m vers le sud avant de disparaître.

En amont, au nord, la source vive n'existe plus, mais l'emplacement d'une zone humide est matérialisée par la présence de plantes de milieux humides. À cet endroit, le captage a une largeur d'environ 1 m pour une profondeur de 0,15 m puis il se rétrécit sur environ 1 m en une rigole faite de pierres de calcaire jaune plates alignées dont l'axe

longitudinal est légèrement creux. Ce dispositif sommaire était probablement destiné à fonctionner à l'air libre. Il a été suivi sur environ 50 m vers le sud à une profondeur de 0,15 m sous le niveau actuel. Au-delà, la rigole a été détruite par les labours.

La rigole est légèrement en travers de l'axe des billons et donc des parcelles. De plus, elle a été partiellement détruite par les labours. Elle est donc probablement antérieure à ces derniers. Le système parcellaire récent ayant été mis en place après l'abandon du site d'habitat médiéval, il est possible que ce captage soit contemporain de l'habitat. Lors de la fouille partielle, le rare mobilier découvert est atypique et ne permet pas de préciser. La présence d'une tuile plate antique permet de ne pas exclure totalement une datation plus ancienne.

Le site 2

Situé le long du collège du Justemont, ce secteur est également en prairie, ce qui a fossilisé des billons perpendiculaires à la route menant de Vitry à Gandrange. Un seul sondage s'est avéré positif. Il comporte un foyer creusé dans le substrat, qui est apparu à 0,25 m de profondeur et a été fouillé partiellement. Il est de forme circulaire et son diamètre est de 0,80 m. Seuls quelques fragments de tuiles rondes médiévales ou modernes sont présents dans le remplissage. Le charbon recueilli peut éventuellement servir à une datation par le radiocarbone. L'extension du sondage et les sondages voisins n'ont livré aucun autre indice d'occupation.

Le site 3

Une structure en creux isolée qui ne peut être rattachée avec certitude aux sites 5 ou 4.

Le site 4

Le site 4 correspond à 64 sondages positifs répartis sur une distance de 320 m dans le sens est-ouest et 200 m dans le sens nord-sud.

Les structures à poteaux sont présentes sur toute la surface du site. Sur le plan régional, à partir de l'antiquité, les constructions à poteaux plantés dans le sol sont généralement datées du Bas-Empire au XII^e s. Durant le haut Moyen Âge, les bâtiments à poteaux sont accompagnés de cabanes excavées dans des proportions plus ou moins importantes. Sur le site 4, un seul sondage a livré une fosse susceptible de correspondre à un fond de cabane. Ceci peut être un indice d'une datation plus proche du bas Moyen Âge. En dehors de quelques sondages dans la partie nord qui ont livré des tuiles antiques, tout le mobilier identifiable est datable dans la période médiévale. La céramique la plus représentée est la céramique commune à dégraissant coquillier. En l'absence d'éléments pertinents, ce type de céramique n'est pas datable avec précision dans la période médiévale.

À partir du XII^e s. ce sont les bâtiments à solins, sans supports plantés, qui représentent le mode de construction courant en milieu rural. Les constructions à solins ou les niveaux de décombres susceptibles d'être en relation avec ce type de constructions sont présents sur environ 30000 m². Ces constructions ou ces niveaux livrent souvent des tuiles à crochets typiques du bas Moyen Âge. Un

seul sondage a livré de la céramique à glaçure plombifère sur cru. Comme pour les constructions à poteaux, la majorité des tessons de céramique ont des pâtes à dégraissant coquillier atypiques dans le Moyen Âge. Cependant, quelques éléments (anses, versoirs tubulaires) proviennent de cruches que l'on ne rencontre que durant le bas Moyen Âge.

Si la technique de construction du bas Moyen Âge commence à être connue sur le plan régional, l'organisation des fermes reste inconnue. Une étude historique a permis de déterminer que la ferme *d'avant la guerre de Trente Ans* en Lorraine germanophone était constituée de multiples bâtiments à fonction unique (Habicht W., *Dorf und Bauernhaus im deutschsprachigen Lothringen und im Saarland*, Sarrebrücken, 1980). Cependant, rien ne permet de transposer cette étude dans le bas Moyen Âge et seule la fouille d'ensembles aussi conséquents que ceux du site 4 devraient permettre de résoudre ce problème. La présence des niveaux de sols devrait faciliter ces études par, entre autres, les dosages de phosphates et la micromorphologie.

Des fossés de parcelles creusés dans le substrat sont présents dans la partie sud du site, ils sont perpendiculaires aux parcelles modernes. D'autres, plus récents, ont la même orientation. Le sol médiéval est présent dans de nombreux sondages, particulièrement sous les crêtes de labour modernes.

Après l'abandon de l'habitat, la restructuration du parcellaire a entraîné la formation de crêtes de labour. Celle qui présente le plus d'intérêt est la crête orientée est-ouest de la partie centrale du site. Des études micromorphologique et malacologique devraient permettre de reconstituer une stratigraphie de l'occupation du site de la base du paléosol en place du Moyen Âge à nos jours. Ce site peut également préciser le temps d'accumulation de la crête de labour après détermination de la date de l'abandon de l'habitat. Cette question est toujours à l'ordre du jour, et reste généralement sans réponse du fait de l'absence de la datation du début d'accumulation. Les différents avatars intermédiaires (friche, prairie, etc.) seront précisés par la malacologie et la micromorphologie.

Le site 5

La surface structurée déterminée au droit des sondages positifs est d'environ 17000 m².

Dans la partie sud, le site est stratifié sur une épaisseur de 1,20 m environ.

Le bas Moyen Âge et/ou les temps modernes sont représentés par des solins en pierres sèches présents au-dessus des niveaux antiques, sous la couche arable. Ils sont principalement localisés près de l'actuelle rue de Gandrange.

Des structures et couches antiques sont présentes près de la rue de Gandrange et dans la partie est du site. Il s'agit de murs maçonnés et de fondations, de structures en creux de type caves, de couches très sombres comportant de nombreux témoins de métallurgie du fer (scories, culots de forge). Il s'agit probablement de bâtiments d'une *villa*.

Un paléosol comportant du mobilier néolithique ancien est présent sur les deux tiers sud du site sous les niveaux de la période historique. Cette couche recouvre le limon du substrat sur lequel apparaissent les structures en creux,

des fosses allongées et des négatifs de trous de poteaux.



VITRY-SUR-ORNE, ZAC de la Plaine et dispositif d'assainissement
Plan général des sondages positifs
Relevé : INRAP

Le site 6

Un terrain, situé au sud de la rue de Gandrange, a également fait l'objet de sondages. Ce terrain étroit était destiné à recevoir la conduite d'évacuation des eaux usées du lotissement. Le substrat n'est plus composé que de gravier

calcaire, le limon encore présent au nord de la route y est totalement absent. Au bas de la pente, la densité de la végétation et la présence d'une conduite n'avaient pas permis l'accès de la pelle mécanique. Des observations y ont malgré tout été faites pendant les travaux qui ont suivi. Au bas de la pente, une couche de limon de 4 m d'épaisseur

était présente. Elle recouvrait une couche de sol contenant des tuiles antiques. Cette accumulation résulte donc de l'érosion agricole des deux derniers millénaires. Aucune structure archéologique n'était visible dans la pente. Sur la partie plate, au bord de la rue de Gandrange, un

chemin empierré orienté au nord-est a été relevé. Compte tenu de son mode de construction, il est possible d'en déduire qu'il est probablement antique.

Jean-Marie BLAISING

VOYER

Lotissement communal,
rue de la Chapelle

À l'occasion d'un projet de lotissement à usage d'habitation (24 lots) portant sur une surface de 21965 m², le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic systématique préalable, qui n'a pas révélé

la présence de vestiges archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Pascal ROHMER

WALSCHIED

Trois-Saints

Gallo-romain

Lors de l'évaluation des dégâts de la tempête du 26 décembre 1999, deux petites stèles maisons gallo-romaines ont été découvertes sur un talus et un pierrier à proximité du bâtiment fouillé en 1901 par T. Welter à la limite

des parcelles forestières 122 et 130. Un relevé topographique des vestiges visibles a été effectué et les deux stèles mises en sécurité au Musée de Sarrebourg.

Nicolas MEYER

WOIPPY

Lotissement Le Clos des Ruchers

L'étude d'impact, réalisée préalablement à la construction d'un lotissement de 12000 m² au lieu-dit *Le Clos des Ruchers*, sur la commune de Woippy, n'a pas permis de ré-

véler la présence d'indice archéologique.

Gilles MANGIN

YUTZ

Rue de l'Industrie, hall de stockage

À l'occasion d'un permis de construire localisé dans un des secteurs sensibles de la commune au regard du patrimoine archéologique, le service régional de l'Archéologie de Lorraine a procédé à un diagnostic préalable, qui a

porté sur une surface de 679 m² et qui n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Olivier FAYE

YUTZ

ZAC Olympe, tranche 2 (suite)

Protohistoire - Âge du Fer -
Gallo-romain

Le diagnostic archéologique concerne l'aménagement d'une zone pavillonnaire situé entre Yutz et Haute-Yutz. Le secteur de 28 ha concerné par le projet est localisé dans le quartier de l'Olympe. L'opération de cette année correspond à une troisième et dernière phase de 11 ha (cf. *Bilans scientifiques régionaux 1999*, p. 111 et *2000*, p. 112). Ainsi, trois nouveaux secteurs des époques protohistorique et gallo-romaine ont pu être délimités. Ici, la plaine alluviale de la Moselle présente une couverture superficielle de limons sablo-argileux associés à un horizon sablo-graveleux sous-jacent. Les structures archéologiques apparaissent dans les limons à une profondeur

moyenne de - 0,50 m.

Le secteur V, le plus vaste, a révélé un total de dix-huit poteaux, six fosses et deux chablis dans quinze tranchées. Le gisement occupe une surface qu'il est possible d'estimer entre 15000 m² et 20000 m². En ce qui concerne le mobilier, la poterie et le matériel lithique présentent une certaine homogénéité sur le plan typo-chronologique. Les formes céramiques et leur style décoratif, ainsi que les nombreux fragments de meule en lave de l'Eifel, témoignent d'une occupation humaine datable de la fin de l'époque hallstattienne. Les structures repérées permettent de supposer qu'il s'agit d'un site d'habitat de den-

sité moyenne caractérisé par la présence de bâtiments sur poteaux dévolus à des activités domestiques et agricoles.

Le secteur VI est tout aussi important avec un potentiel archéologique de douze tranchées positives qui permettent de circonscrire un espace d'environ 10000 m². Ainsi, neuf négatifs de poteaux, deux fosses et cinq structures indéterminées ont été découverts. Sur le plan spatial, les vestiges ne présentent pas d'agencement particulier, toutefois cet état serait lié aux extensions restreintes des sondages. Par contre, le mobilier permet de déterminer deux phases chronologiques distinctes, l'une appartenant à une période indéterminée de la protohistoire, l'autre attribuée aux I^{er}-II^e s. de n. è. Ces vestiges sont éloignés d'environ 200 m de ceux du secteur V.

Le secteur VII, de taille plus modeste, a été établi à partir de deux sondages positifs qui ont livré une fosse et un poteau datables d'une période indéterminée de la protohistoire. Toutefois, aucun périmètre archéologique n'a pu

être défini car les vestiges sont localisés sur la limite d'emprise du projet. Il est fort probable que l'extension du site se poursuit hors de la zone prospectée.

La fouille préventive des secteurs V et VI est impérative en raison de la densité des vestiges et de l'intérêt scientifique qu'ils suscitent. En effet, au vu des premiers résultats, le secteur V semble contemporain du secteur I qui a été fouillé l'année précédente à 500 m de là (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 112). Pour l'étude de l'organisation spatiale de l'habitat à la fin de l'âge du Fer, il est essentiel de procéder à une analyse comparative des deux secteurs pour vérifier si nous sommes en phase avec un système de déplacement périodique de l'habitat ou de groupes d'habitations qui fonctionnent de façon synchrone. Pour l'époque gallo-romaine, l'étude des traces d'habitat du secteur VI devra être mise en relation avec la fouille de la nécropole à incinérations (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 113).

Jean-Charles BRÉNON

YUTZ

ZAC Olympe, sites 3 et 4

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain

La campagne de sondages archéologique conduite sur l'emprise de la ZAC Olympe durant le printemps 2001 a révélé la présence de deux secteurs sensibles, matérialisés par des structures en creux protohistoriques et gallo-romaines.

Le site 3

Le décapage archéologique de ce site a porté sur une surface d'environ 1,5 ha et a révélé les plans complets ou partiels d'au moins 25 bâtiments en terre et bois et de plusieurs structures connexes (silos, fosse d'extraction, etc.). L'étude exhaustive des données issue de ces travaux étant à peine entamée, les observations préliminaires présentées ici ne peuvent avoir qu'une valeur indicative :

- de nombreuses constructions sur quatre ou six poteaux sont identifiées,
- plusieurs bâtiments proches les uns des autres et de plans incomplets, sont bordés sur l'un de leur côté par une rigole linéaire. Le rôle d'un tel aménagement n'est pas encore compris (relève-t-il de la structure même du bâti ou est-il lié à la destination fonctionnelle de celui-ci ?),
- une construction de plus grande dimension et semblant présenter un porche se distingue nettement de l'ensemble et pourrait correspondre, dans l'hypothèse de sa contemporanéité avec les autres structures, à un usage spécifique,
- l'organisation générale des bâtiments montre une répartition assez lâche sur l'ensemble de la surface du site. Des regroupements sont néanmoins perceptibles. Leur signification devra être discutée (regroupements

soit « familiaux », soit liés à des activités spécifiques ou simplement chronologiques ?).

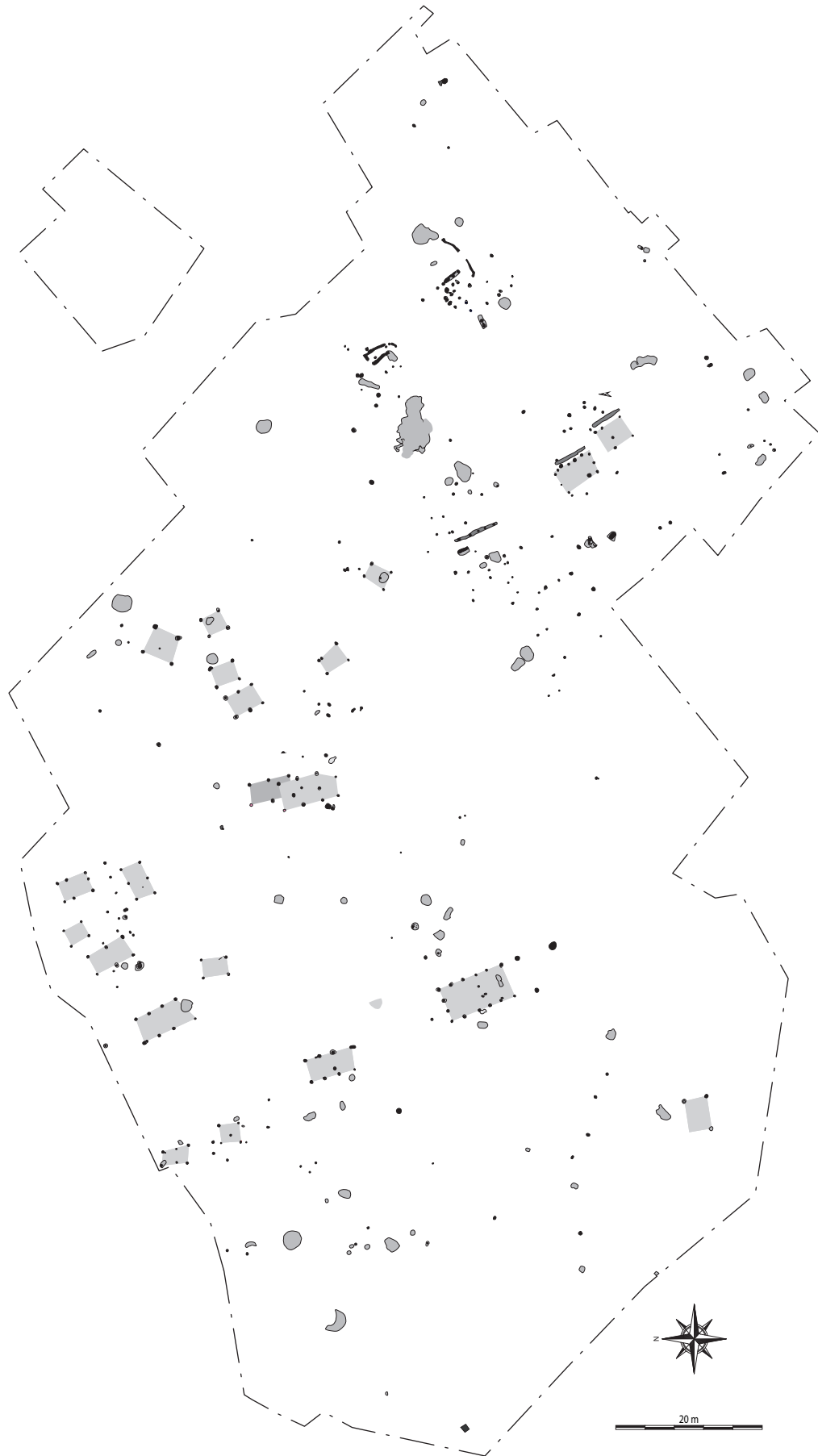
Le mobilier recueilli, essentiellement céramique, indique une datation probable dans la fin du premier âge du Fer (Hallstatt final) pour la majeure partie des vestiges du site 3. En l'absence d'une étude plus poussée, il n'est cependant pas encore possible d'assurer leur parfaite synchronie.

Enfin, deux fosses silos dont les fonds, fortement rubéfiés, sont tapissés d'une couche de charbon de bois peuvent recevoir, par comparaison, une attribution durant la période campaniforme/cordée.

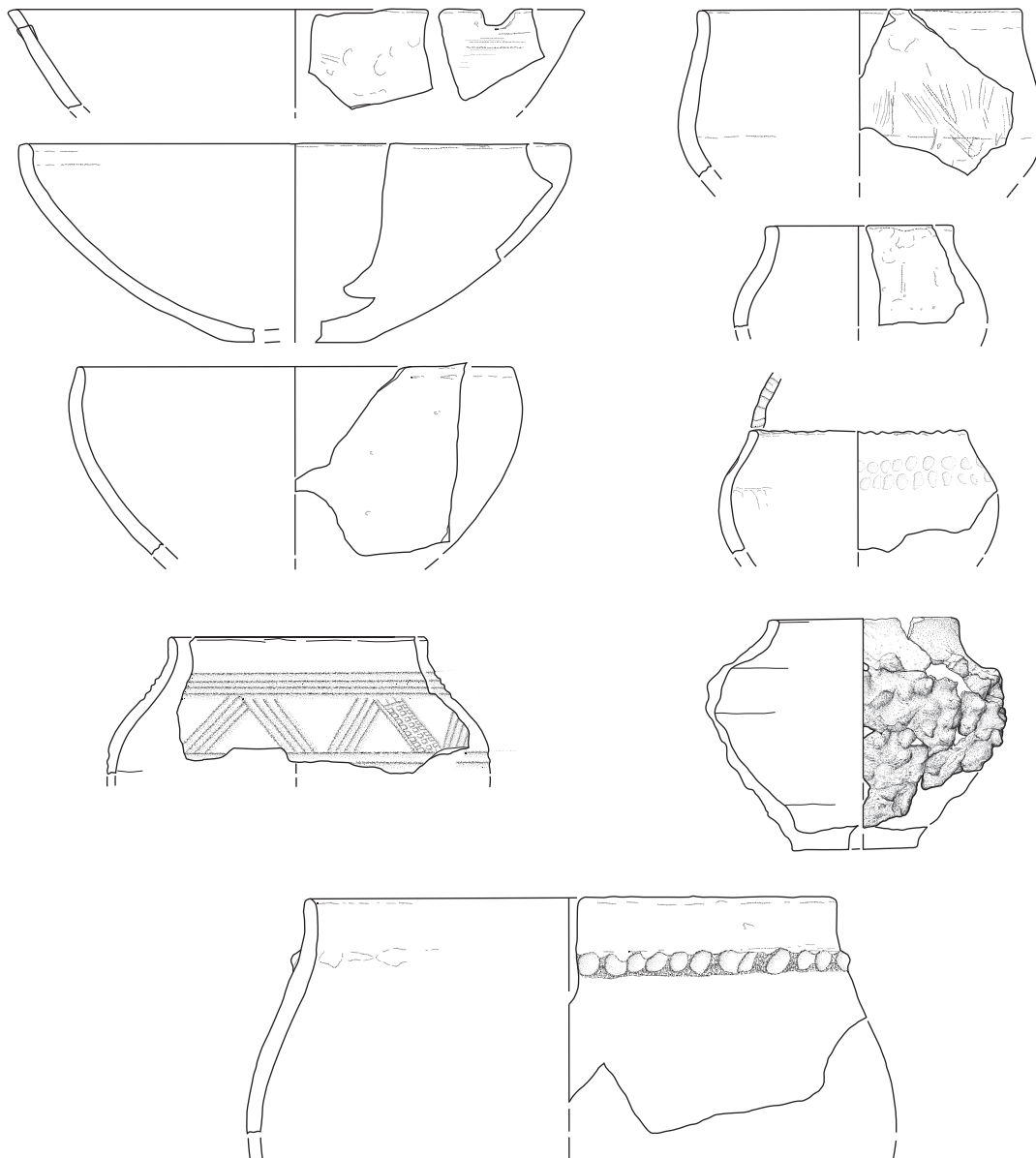
Le site 4

Le site 4, localisé à environ 150 m à l'est du site 3, a été décapé sur une surface d'environ 9000 m². Les vestiges reconnus se rapportent à plusieurs phases chronologiques :

- cinq fosses silos, dont les fonds et les parois sont partiellement rubéfiés, sont datées de la période campaniforme/cordée. Elles sont à rapprocher des vestiges analogues fouillés sur le site 3,
- le premier âge du Fer est attesté par une construction à quatre poteaux et plusieurs fosses dont la fonction n'est pas encore clairement établie,
- une occupation gallo-romaine est enfin matérialisée par des structures en creux et plusieurs bâtiments en terre et bois.



YUTZ, ZAC Olympe, site 3
Plan de l'ensemble du site
Relevé : INRAP



10 cm
 YUTZ, ZAC Olympe, site 3
 Choix de céramiques de la fosse 1032
 Dessin : INRAP

Conclusion

Les travaux de fouille conduits en 2001 sur les sites 3 et 4 de la *ZAC Olympe* permettent d'ores et déjà d'établir le bilan préliminaire suivant :

- plusieurs fosses silos attestent d'une occupation campaniforme/cordée. Malgré l'absence de bâtiment associé, ces témoins revêtent un intérêt certain pour une période encore mal documentée,
- les vestiges du premier âge du fer des sites 3 et 4 sont très vraisemblablement à mettre en relation avec

ceux du site 2, fouillé précédemment sur l'emprise de la ZAC (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 112-113). L'étude conjointe de ces gisements paraît prometteuse pour la compréhension du fonctionnement et de l'organisation spatiale et chronologique d'un établissement humain de l'âge du Fer observé sur une surface suffisamment importante,

- les vestiges gallo-romains témoigneraient enfin de l'existence d'une petite installation rurale à mettre, peut-être, en relation avec la *villa* de l'ancienne Haute-Yutz.

Franck THIÉRIOT

Tableau des opérations autorisées

2 0 0 1

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	BULGNÉVILLE, R.D. 164, le Chêne Brûlé	Jean-Charles BRÉNON (INR)				●	1
	CHARMES, l'Hermitage	Olivier FAYE (INR)	SU	14	BRO	▲	2
88 09512 AH	CHATENOIS, ZAC le Neuilly, tranche 2	Véronique STAHN (INR)	EV	20	HMA-MA-MOD	✱	3
	CHAUMOUSEY, Bouzey	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	4
88 140 013	CONTREXÉVILLE, Halichard	Laurent GÉBUS (INR)	EV	20	GAL	▲	5
	CONTREXÉVILLE - BULGNÉVILLE, liaison Vittel - A 31, seconde tranche	Jean-Charles BRÉNON (INR)	EV	20	GAL-MOD-CON	▲	7
	CONTREXÉVILLE - BULGNÉVILLE, liaison Vittel - A 31, seconde tranche	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	6
	DOMMARTIN-SUR-VRAINE, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, Bichelu, site 13, un établissement rural gallo-romain	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	20	BRO-GAL-HMA	✱	8
	ESCLES, courtilles au Lait	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	9
	GIRMONT, le Poirier Durand	Laurent THOMASHAUSEN (INR)	EV			●	10
	GOLBEY, les Hauts Cailloux	Karine BOUCHET (INR)	EV			●	11
	JEANMÉNIL, la Grande Mère, carrière GSM	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	12
	JEANMÉNIL, la Grande Mère, carrière GSM	Jean-Charles BRÉNON (INR)	EV			●	13
	JUVAINCOURT, la Corvée	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	14
88 258 3 AH	LAMARCHE, église Notre-Dame	Lonny BOURADA (INR)	SU	23	MA-MOD	✱	15
	MARTIGNY-LÈS-GERBONVAUX, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, la Haie Trois Pain, site 11, la voie romaine Langres-Trèves	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	20	GAL	✱	16
	MÉNARMONT, la Haie Rousse	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	17
	MIRECOURT, rue du Docteur Joyeux	Olivier CAUMONT (SDA)	EV			●	18
	PLOMBIÈRES-LES-BAINS, rue stanislas	Mireille BOUVET (SDA)	EV	20	GAL	▲	19
	REMIREMONT, R.N. 57, Demoiselle Hariol	Frédéric SÉARA (INR)	EV			●	20

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Rés.	Réf. Carte*
	SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT, la Chaume	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	21
	SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE, la Falière	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	22
	SAINT-NABORD, au Perrey	Jean-Marc VIOLOT (INR)	EV			●	23
	SAINT-NABORD, l'Encensement	Philippe MERVELET (INR)	EV			●	24
88 434 1 AH	SAINT-REMIMONT, église Saint-Rémy, la cure, rue Saint-Jean	Gilbert SALVINI (BEN)	EV	23	MA	▲	25
88 452 7	SENONGES, l'Oratoire	Gilbert SALVINI (BEN)	EV		IND	■	26
	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, 51, rue du Moulin	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	27
	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE, Prahaut	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	28
	THAON-LÈS-VOSGES, la Borde d'Igney	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	29
	THAON-LÈS-VOSGES, le Noyeux	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	30
	TRANQUEVILLE-GRAUX, GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, le Billon, site 12, un établissement rural gallo-romain	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	SU	20	GAL	✱	31
	UXEGNEY, le Clos des Sarrazins	Xavier ANTOINE (INR)	EV			●	32
88 503 5 AH	VEXAINCOURT, lac de la Maix	Jacques NOËL (BEN)	EV	20	HMA	▲	33
	VIOMÉNIL, forêt de La Pille	Jean-Jacques GAFFIOT (BEN)	FP	20-22	GAL-MA-MOD	✱	34
	VITTEL, 162, rue de Charney	Olivier CAUMONT (SDA)	EV			●	35
	VRÉCOURT, la Corvée du Château	Gilles MANGIN (INR)	EV			●	36

● : opération négative. ■ : résultats très limités. ▲ : rapport de l'opération non parvenu. ◆ : opération reportée.

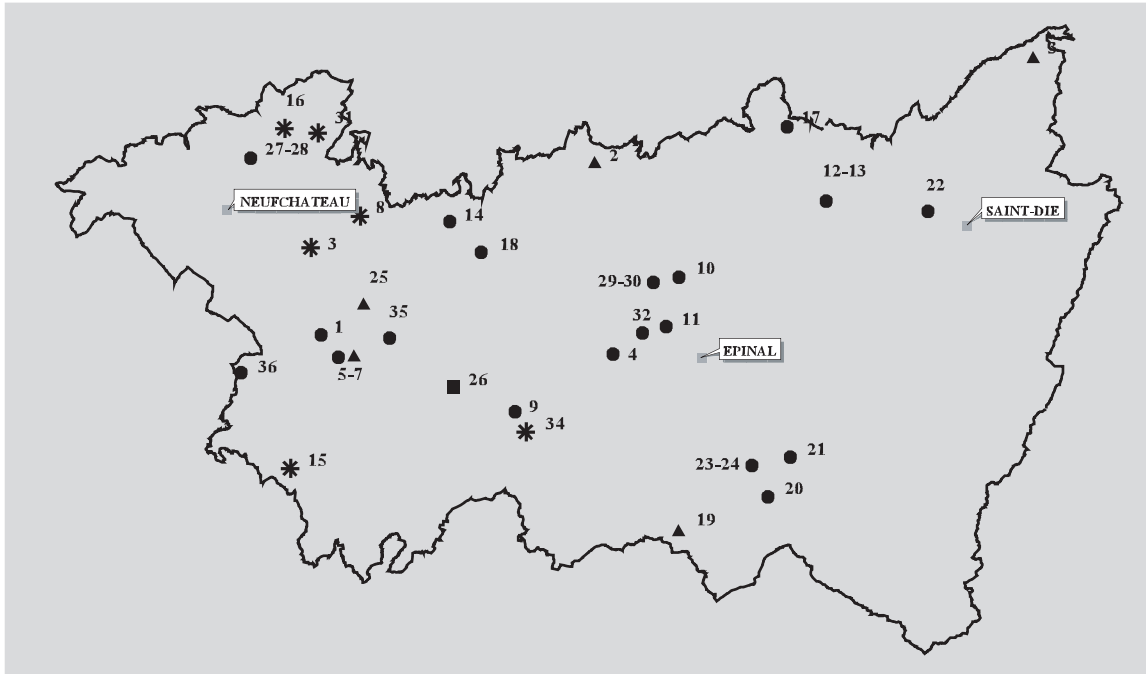
✱ : rapport déposé au service régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté.

* : cf. carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

Carte des opérations autorisées

2 0 0 1



Opérations autorisées

- Fouille d'évaluation négative
- ▲ rapport de l'opération non parvenu
- résultats limités
- * rapport rendu au Service Régional de l'Archéologie et susceptible d'y être consulté

20 0 20 kilomètres



Travaux et recherches archéologiques de terrain

BULGNÉVILLE
R.D. 164, le Chêne Brûlé

Le diagnostic archéologique est relatif à la construction de la nouvelle gendarmerie. Les sondages n'ont révélé aucun indice résiduel ou structuré sur les 4567 m² du projet. L'opération a toutefois permis d'observer les horizons

sablo-gréseux de la formation superficielle de ce secteur de la plaine vosgienne.

Jean-Charles BRÉNON

CHARMES
L'Hermitage

Âge du Bronze

La fouille, sur l'emplacement de la future *ZAC de Charmes l'Hermitage*, a été réalisée sur deux secteurs. Le premier se situe à l'est de la zone. Sa surface décapée est de 330 m². Il a livré une fosse d'habitat contenant du matériel céramique, un couteau en bronze, et une assez grande quantité de résidus provenant d'une structure à combustion. Cette structure a été datée de la période du Bronze

Final III. Aucune autre structure concernant cette occupation n'a été découverte.

Le second secteur, d'une surface décapée de 324 m², situé à nord-est de la zone a révélé la présence d'une zone de rejet de matériel céramique qui a été daté du Bronze Moyen.

Olivier FAYE

CHATENOIS
ZAC Le Neuilly, tranche 2

Haut Moyen Âge - Moyen Âge -
Moderne

Des sondages ont été réalisés sur les 40 ha de la seconde tranche de la *ZAC du Neuilly*. À l'extrémité sud de la zone sondée, des structures ont été découvertes sur environ 3000 m², correspondant probablement à un site d'habitat datable du haut Moyen Âge. Installées dans un substrat marno-sableux, quatorze structures ont été rencontrées : deux longs fossés, trois fossés courts, deux fosses, trois trous de poteaux et quatre autres structures de fonction indéterminée. Seules les deux fosses sont datées par de la céramique attribuable à la période VIII^e-XII^e s., avec une probabilité un peu supérieure pour la seconde moitié de cette phase. Les fossés ne sont pas datés et les deux plus longs pourraient être d'époque moderne, correspondant peut-être à des limites parcellaires. Ces structures peuvent être directement rapprochées de 13 structures similaires découvertes en 1997 lors des sondages de la première tranche de cette ZAC (cf. *Bilan scientifique régional 1997*, p. 112) : elles appartiennent manifestement à un même site dont l'emprise serait donc approximativement de 8000 m². Il est également possible que ces

deux opérations n'aient reconnu en fait que la périphérie d'un site plus important, correspondant au hameau actuel de Mannecourt, occupant une petite butte au sud des parcelles sondées. Cet habitat du haut Moyen Âge pourrait être lui-même en relation avec le site du *Haut Bourg* à Chatenois, correspondant à l'emplacement de la résidence principale des ducs de Lorraine aux alentours de 1050. Tout comme le château suscite l'installation d'un important prieuré bénédictin, il pourrait avoir aussi permis le développement à *ces pieds*, c'est-à-dire à Mannecourt notamment, d'une petite agglomération. On peut rappeler que des éléments d'architecture monumentale gallo-romaine (colonnes, chapiteaux, ...), en situation de ré-emploi, ont été découverts fortuitement à Mannecourt en 1982. Le lieu de leur découverte est distant de 200 m des vestiges ici présentés. Du fait notamment de la relation de ce site avec des indications historiques précises, une prescription de fouille a été émise à la suite des découvertes faites en 2001, comme elle l'avait été également en 1997. L'aménageur a choisi d'exclure les deux zones

de ces aménagements : les fouilles n'ont donc pas eu lieu et deux réserves archéologiques de fait existent dorénavant.

Le service régional de l'Archéologie pour la responsable
Véronique STAHN



--- ZAC - première tranche (1997)

— ZAC - deuxième tranche (2001)

■ Périmètres des vestiges

● Site du château

● Éléments d'architecture gallo-romaine



CHATENOIS, ZAC Le Neuilly, tranche 2
Plan de situation
Relevé : Service régional de l'Archéologie

CHAUMOUSEY
Bouzey

Avant la création d'un lotissement, des sondages préventifs ont été réalisés sur une superficie de 1,8 ha. Aucun

vestige n'a été rencontré dans ce secteur.

Gilles MANGIN

CONTREXÉVILLE

Halichard

Gallo-romain

Des sondages archéologiques, réalisés sur une surface de 10000 m², liés à l'agrandissement d'une usine, ont permis de confirmer l'extension d'un établissement gallo-

romain anciennement fouillé.

Laurent GÉBUS

CONTREXÉVILLE - BULGNÉVILLE

Liaison Vittel - A 31, seconde tranche

Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Cette seconde tranche de diagnostic (*cf. Bilans scientifiques régionaux 1998*, p. 112, et *1999*, p. 117) a permis de réaliser un transect archéologique ouest-est long de 6,2 km et large de 70 à 80 m en moyenne. Le tracé coupe le relief de cuesta situé entre les cours supérieurs de la Meuse et du Madon et rencontre des terrains majoritairement boisés où la formation superficielle a été fortement érodée. Cette érosion explique, sans doute, l'absence d'indices et de vestiges structurés pour les périodes pré-historique et protohistorique. Ainsi, le potentiel archéologique détecté est davantage en rapport avec les époques historiques ancienne, moderne et contemporaine.

La période gallo-romaine est documentée sur le finage de la commune de Contrexéville aux lieux-dits *Champ Calot*, *Remivaux*, *Le Grand Hachu* par trois tronçons rectilignes appartenant à un axe viaire orienté ouest-est. La voie présente les caractéristiques morphologiques d'une route secondaire romaine, large de 3 à 4 m maximum, qui s'élargit suivant un écartement de 7 à 8 m là où la déclivité du terrain entraîne une accumulation des eaux de ruissellement. Elle est alors bordée de fossés latéraux qui assurent le drainage. Sur le secteur *Le Grand Hachu* en périphérie de la voie, un espace funéraire a été mis en évidence à travers quatre structures en fosse. Les indices anthropiques exhumés sont caractéristiques d'un lieu où la pratique funéraire de la crémation est en usage. Sous

toutes réserves, une datation est proposée pour la seconde moitié du II^e s. de n. è. sur la base d'un élément céramique peu caractéristique.

Après un *hiatus* chronologique d'environ seize siècles, la digue d'un étang actuellement asséché, a été localisée sur la commune de Bulgnéville au lieu-dit *La Goulotte*. L'aménagement, attesté dès le XVIII^e s. par son positionnement sur la carte de Cassini, est probablement en lien avec une activité piscicole. Les deux coupes stratigraphiques effectuées dans la digue n'ont pas permis de préciser la fonction et la chronologie de cette installation.

Des vestiges plus contemporains des XIX^e et XX^e s., liés à l'exploitation de gîtes minéraux, ont été directement ou indirectement touchés par le projet routier. L'extraction du gypse à Contrexéville *Champ Calot* a laissé plusieurs puits de forage et deux excavations à ciel ouvert associées à des plates-formes de rejet des stériles. À Bulgnéville *La Grande Tranchée*, l'exploitation concerne une mine de houille et son réseau de galeries, qui sont situés sous la future route entre 15 et 20 m de profondeur.

La fouille préventive de l'axe viaire et de la nécropole est nécessaire. Les résultats permettront peut-être de caractériser les relations existant entre ces vestiges et l'établissement rural gallo-romain du *Petit Hachu*.

Jean-Charles BRÉNON

CONTREXÉVILLE - BULGNÉVILLE

Liaison Vittel - A 31, seconde tranche

Cette opération vient compléter la seconde tranche de diagnostic archéologique de la liaison Vittel - A 31 (*cf. supra*). Le diagnostic, qui a concerné 6 ha de tracé linéaire au niveau des lieux-dits *Rapica*, *La Fontaine des Épouées* et *Le Haut bois*, s'est révélé négatif. L'intervention

s'est déroulée au milieu de branches et de fûts d'arbres laissés à terre. Par ailleurs, le terrain très humide et parfois mouvant, n'a pas facilité la progression de l'engin mécanique.

Gilles MANGIN

ESCLES

Courtilles au Lait

Située en périphérie de l'agglomération secondaire gallo-romaine d'Escles, la construction d'un bâtiment agricole, concernant sur une superficie de 2500 m² a amené le service régional de l'archéologie de Lorraine à prescrire une

opération de sondages préventifs au cours de laquelle aucun indice de vestige archéologique n'a été rencontré.

Gilles MANGIN

GIRMONT

Le Poirier Durand

Une surface de 16815 m² a été sondée avant l'installation d'un lotissement. On a pu vérifier l'absence de tout vestige archéologique.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Laurent THOMASHAUSEN

GOLBEY

Les Hauts Cailloux

À l'occasion de la première tranche du projet de lotissement de Golbey *Les Hauts Cailloux*, des sondages archéologiques préalables ont été réalisés entre le 15 et le 22 octobre 2001.

Ces sondages concernent une parcelle de 22 ha qui s'est révélée vierge de tout vestige archéologique.

Karine BOUCHET

JEANMÉNIL

La Grande Mère, carrière GSM

L'extension de 24000 m² des sablières GSM a motivé une opération de sondages archéologiques préventifs qui ont mis en évidence l'absence de tout indice d'occupation hu-

maine dans l'emprise concernée.

Gilles MANGIN

JEANMÉNIL

La Grande Mère, carrière GSM

Au cours de la même année, au lieu-dit *La Grande mère*, deux extensions successives de la sablière GSM d'Autrey-Jeanménil, sur des surfaces de 24000 et 13000 m², ont fait l'objet de sondages archéologiques. Ceux-ci ont permis de vérifier l'absence de tout indice de site dans les emprises concernées. Cependant, des

troncs de chênes, sans traces anthropiques, ont été prélevés en profondeur dans le sédiment sableux, afin de compléter les courbes de références dendrochronologiques pour ce secteur.

Jean-Charles BRÉNON, Gilles MANGIN

JUVAINCOURT

La Corvée

Préalablement à la réalisation d'un lotissement situé à proximité d'un site gallo-romain, les sondages préventifs, réalisés sur une superficie de 7300 m², n'ont mis en évi-

dence aucun indice archéologique dans l'emprise concernée.

Gilles MANGIN

LAMARCHE

Église Notre-Dame

Moyen Âge - Moderne

L'édifice concerné par cette opération archéologique d'accompagnement de travaux réalisés au titre des Monuments Historiques est une église gothique à trois nefs et sept travées. On ne connaît pas la date de commencement des travaux, mais l'utilisation de différents styles architecturaux témoigne d'une construction qui a dû s'échelonner du début XIII^e s. jusqu'au début du XIV^e s. Le long délai de construction explique que le bâtiment ne soit pas homogène et qu'on y décèle quelques procédés romans. Il a subi, de plus, de nombreuses réfections.

L'état sanitaire réalisé par l'architecte F. de Bazelaire lors de l'étude préalable de 1995 a mis en exergue la dégradation du massif occidental. Des travaux de restauration se sont donc déroulés en juillet 2001 avec une surveillance archéologique. Elle s'est limitée aux 9 ouvertures d'environ 1 m² effectuées tout autour du massif occidental et un à l'intérieur de la sacristie.

Construite au XVII^e s., cette partie de l'édifice s'inscrit dans l'ancien cimetière qui entourait l'église. Les études

préalables menées à l'initiative de la conservation régionale des Monuments Historiques avaient montré la présence de maçonneries antérieures à la construction du massif occidental. L'objectif de l'intervention archéologique était donc de compléter ces observations et de tenter d'établir les modalités d'extension de l'édifice religieux. Il y avait aussi la possibilité d'appréhender une partie de l'espace funéraire.

Au total, douze inhumations en position primaire ont été enregistrées. Du fait de l'envergure limitée des ouvertures, aucune n'a été totalement dégagée. Les sédiments funéraires sont apparus assez puissants. Le sondage 5, par exemple, présente, à partir de 0,30 m sous le niveau de sol actuel, environ 1 m de stratigraphie funéraire. Elle repose directement sur le calcaire naturel. L'orientation générale des squelettes est ouest-est, avec toutefois une exception pour la sépulture 10. Relevée dans le sondage 8, elle présente une orientation originale nord-ouest/sud-est. Ce sondage montre d'ailleurs très bien la mise en place de différents niveaux funéraires. Un premier niveau est perturbé par une importante maçonnerie (US 5), et un second vient sceller l'arase de cette dernière.

À l'issue des sondages, il ne fait donc plus aucun doute que le massif occidental est installé sur une zone à inhumation très dense. Elle correspond en fait à l'ancien cimetière paroissial qui se trouvait autour de l'église. Les différents niveaux de sédiments funéraires correspondent alors peut-être aux réutilisations successives du cimetière ainsi qu'aux éventuels aménagements les accompagnant. Faute de mobilier associé aux sépultures, la datation est basée sur les sources écrites. Elles mentionnent une utilisation discontinuée du cimetière jusqu'en 1806 et par *décision municipale il est détruit le 26 juin 1836*. Mention à nuancer car, sur un lavis de gris daté de 1834, il n'y a déjà plus traces du cimetière. On peut compléter cette tentative de datation par l'intermédiaire des structures maçonnées mises au jour dans les sondages et la chronologie relative qui en découle.

L'investigation de 1995 avait livré un mur de plan circulaire dégagé au sud de l'escalier principal. Pierre Yves Caillaux le décrit et émet alors l'hypothèse d'une appartenance à une ancienne tour de fortification. La fouille menée en 2001 a montré que l'interprétation avait été faussée par le dégagement limité en plan de l'appareillage de ce mur. Dans les trois sondages où elle a été observée, la construction (US 5) a en fait un plan rectiligne. Il s'agit d'un

mur orienté sud-ouest/nord-est. À sa base, il fait plus ou moins 2,30 m de large. Grâce au sondage 9 effectué à l'intérieur de la sacristie, son développement a été reconnu sur 2,50 m de long. Son parement sud présente cinq assises de pierre de taille liées au mortier de chaux. L'assise supérieure est chanfreinée et elle est apparue 0,75 m sous le niveau de dalles actuelles. Ce mur repose en général directement sur le calcaire naturel, et son installation perturbe le premier niveau funéraire. Aucun niveau de sol associé n'a été observé.

On est en présence d'un mur visible au regard de tous qui malgré les informations collectées n'a pu être interprété. L'unique relation physique avec l'église s'est faite au niveau des fondations de la partie rajoutée au XVII^e s. L'arase du mur y apparaît intégrée et, par rapport au plan général, force est de constater qu'il n'est pas orienté dans l'axe de l'édifice religieux. L'analyse des documents iconographiques infirme aussi l'hypothèse d'anciennes fortifications. L'église n'y apparaît jamais suffisamment proche de l'enceinte pour que l'imposant mur découvert dans les sondages 1, 8 et 9 soit lié à une tour de fortification.

La construction de l'US 5 intervient donc avant celle du massif occidental qui, d'après un millésime visible dans le remplage d'une baie, s'achève en 1633. Les sondages montrent que le niveau funéraire le plus ancien est perturbé par son installation. Ce mur n'est donc pas contemporain de l'église du XII^e s. Dans cet intervalle, on sait qu'il y a une première grande campagne de réfections dès le XIV^e s et une autre au XVI^e s. Deux hypothèses restent alors plausibles, l'US 5 trouve son origine dans l'une de ces réfections ou il s'agit d'un monument funéraire implanté dans l'aire de l'ancien cimetière paroissial.

La deuxième structure maçonnée, US 21, a été dégagée dans les sondages 2 et 10. Elle est constituée de moellons calcaires liés par un mortier de chaux très grossier. Des éléments d'architecture y ont été observés en remploi. Elle repose sur le terrain naturel et perce les différents niveaux funéraires. Sa position, à l'angle sud-ouest, et son orientation nord-est/sud-ouest accréditent l'hypothèse d'un ancien contrefort. L'observation de reprises sur la façade ouest et de l'absence de chaînage entre le contrefort actuel et la façade sud vont dans le sens de cette interprétation. Sur le lavis de 1834 précédemment cité, on voit très bien que le contrefort sud-ouest n'est alors pas aligné sur la façade ouest. La construction du contrefort actuel intervient en fait à la fin du XIX^e s.

Lonny BOURADA

MÉNARMONT

La Haie Rousse

Dans le cadre de l'extension, sur 3 ha, de la zone d'enfouissement de la société Espac, une étude d'impact archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine. Lors de cette intervention, il a été

constaté que le terrain avait déjà subi un décapage sur la totalité de l'emprise du projet d'où l'absence de tout vestige archéologique.

Gilles MANGIN

MIRECOURT

Rue du Docteur Joyeux

Dans le cadre du projet de construction du musée de la lutherie et de l'archeterie française, deux unités d'habitation datables du XVIII^e et du début du XIX^e s. (anciennes maisons de luthiers) ont été examinées avant réhabilitation et intégration dans le bâtiment contemporain du musée. Il a été possible de vérifier l'absence d'éléments en élévation datables du Moyen Âge ou du début de l'époque

moderne. Cette opération limitée s'inscrit dans le projet muséographique global pour lequel des sondages ont été réalisés en 1996 (*cf. Bilan scientifique régional 1996*, p. 111) sur la parcelle mitoyenne (3200 m²) et une fouille préventive effectuée en 2002 sur cette même parcelle.

Olivier CAUMONT

PLOMBIÈRES-LÈS-BAINS

Rue Stanislas

Gallo-romain

Non remise

Mireille-Bénédicte BOUVET

REMIREMONT

R.N. 57, Demoiselle Hariol

Non remise

Frédéric SÉARA

SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT

La Chaume

Des sondages de reconnaissance archéologique ont été réalisés préalablement à la construction d'un lotissement privé d'une emprise de 4800 m². Ceux-ci n'ont pas permis

de relever la présence de vestiges archéologiques.

Gilles MANGIN

SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

La Falière

Les sondages de diagnostic, réalisés sur une superficie de 10500 m² dans le cadre de la délivrance d'un permis de lotir, n'ont pas permis de révéler la présence de ves-

tiges archéologiques.

Gilles MANGIN

SAINT-NABORD

Au Perrey

Le projet d'extension de la gravière gérée par la société SAGRAM a conduit le service régional de l'Archéologie de Lorraine à prescrire la réalisation préalable d'un diagnostic archéologique sur les parcelles concernées.

Effectués les 9 et 10 avril 2001 par J.- M. Violot (AFAN), les sondages mécaniques n'ont révélé la présence d'aucun vestige de nature archéologique, qu'il s'agisse de mobilier ou de structure. Les terrains concernés, d'une surface de 5 ha, occupent un replat dominant le lit majeur de la Moselle.

Ce replat est en fait une ancienne terrasse de cette dernière et se trouve donc fortement susceptible de contenir des vestiges archéologiques très anciens (Paléolithiques) aussi bien que plus récents. L'absence totale de ceux-ci est attribuée à la faible épaisseur de terre dite végétale, reposant directement sur la grave, et au caractère très sableux du substrat (beaucoup plus de sable que de galets dans le tout venant). Les labours entament donc fortement le substrat, contribuant à l'érosion de la terrasse. De plus, celle-ci constitue une des rares surfaces arables du

SAINT-NABORD

L'Encensement

L'implantation d'une zone industrielle de 57767 m² au lieu-dit de *L'Encensement* a fait l'objet d'une prescription de sondages archéologiques. Ceux-ci se sont avérés négatifs. Il faut toutefois signaler la présence, dans les tranchées réalisées, de blocs de moraine.

En effet, si la stratigraphie pédologique est homogène

sur l'ensemble de la surface étudiée, 0,20 à 0,40 m de terre végétale reposent sur la terrasse alluviale siliceuse. Quelques ensembles de moraine (blocs d'environ 1 m³) formaient des micros reliefs, non organisés, bien visibles sur le terrain.

Philippe MERVELET

SAINT-REMIMONT

Église Saint Rémy, la Cure, rue Saint-Jean

Moyen Âge

C'est à la faveur des travaux d'aménagement de conduits souterrains de chauffage que des observations et des découvertes ont été réalisées dans l'église paroissiale. Celle-ci n'est pas protégée au titre des Monuments Historiques, expliquant que les travaux n'ont pas été soumis à un accord préalable et n'ont pas bénéficié d'une surveillance spéciale.

Dans les tranchées où les tuyauteries étaient en place, la présence de deux sarcophages éventrés a permis de constater qu'ils étaient de plan trapézoïdal avec un couvercle bombé, en pierre calcaire identique à celles de Dainville (55), décoré de strigiles.

Dans les gravats provenant des déblais, au milieu des ossements, un tamisage a permis les découvertes suivantes :

- un sceau pontifical en plomb, à l'effigie et à la marque du pape Clément VI (1342 - 1352),
- des fragments provenant d'un ciboire funéraire en métal,
- une pièce de monnaie érodée en billon, identifiée grâce à la croix fleurdelisée à l'avant et le graphisme FRA au verso, comme étant un parisien *PHILIPPUS REX* (XIV^e s.).

Gilbert SALVINI

SENONGES

Le bois de l'Oratoire

Indéterminé

La présence de tertres et de pierriers sur l'emprise de la construction d'une route forestière de 250 m dans le *bois de l'Oratoire*, situé près du lieu-dit *La Vieille Église*, a fait l'objet d'un suivi des travaux.

L'observation a fait ressortir que les tertres et les pierriers contenaient des matériaux provenant des nombreuses carrières d'extraction de grès rouge qui sont situées sur toute la longueur des 1500 m du coteau forestier. Différents types et méthodes d'extraction étaient employés

dans cette zone qui touche à la forêt domaniale de Darney, où sont signalés des fronts de taille de l'époque gallo-romaine.

Il était possible de juger, sans pouvoir dater, de l'ancienneté des tertres et des pierriers selon qu'ils étaient recouverts de mousse pour les plus récents ou d'humus pour les plus anciens.

Gilbert SALVINI

SOULOSSE-SOUS- SAINT-ÉLOPHE

51, rue du moulin

Un projet de lotissement, d'une emprise de 9700 m², a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique systématique qui n'a révélé la présence d'aucun indice de vestiges malgré la proximité de l'agglomération gallo-

romaine. Il est à noter toutefois que le terrain concerné ne présentait qu'une faible couverture de terre végétale reposant directement sur le banc calcaire.

Gilles MANGIN

SOULOSSE-SOUS- SAINT-ÉLOPHE

Prahaut

Une petite opération de 400 m² de sondages préventifs a été réalisée suite à l'extension d'un bâtiment agricole dans un secteur ayant révélé, à moins de 12 m de là, une

fosse protohistorique. Aucun indice de vestiges archéologiques n'a été mis au jour dans l'emprise considérée.

Gilles MANGIN

THAON-LÈS-VOSGES

La Borde d'Igney

Dans le cadre d'un projet de lotissement prévu sur une emprise de 14051 m², une opération d'évaluation du risque archéologique a été prescrite par le service régional de l'Archéologie de Lorraine. Celle-ci n'a révélé aucun indice de site archéologique. Le terrain concerné repo-

sant directement sur les alluvions vosgiennes de la Moselle, aucune stratigraphie n'a été observée sur l'emprise du projet.

Gilles MANGIN

THAON-LÈS-VOSGES

Le Noyeux

Des sondages d'évaluation ont été réalisés sur un terrain de 2 ha, préalablement à la construction d'un lotissement privé. Lors de cette opération, il a été noté l'absence de

tout vestige archéologique structuré.

Gilles MANGIN

UXEGNEY

Le Clos des Sarrazins

Des sondages archéologiques préventifs ont été réalisés à l'occasion de la création du lotissement *Le Clos des Sarrazins* sur une surface de 10000 m². Toutes les parcelles

ont pu être sondées et se sont révélées négatives. Le substrat a pu être repéré sur l'ensemble du terrain.

Xavier ANTOINE

VEXAINCOURT

Lac de la Maix

Non remise

Jacques NOËL

VIOMÉNIL

Forêt de La Pille

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

L'association *Escles-Archéologie* qui regroupe des archéologues bénévoles vosgiens sous la tutelle du service régional de l'Archéologie de Lorraine étudie depuis une dizaine d'années l'agglomération antique secondaire d'Escles et les voies de communication qui la traversaient. C'est au cours d'une prospection le long de la voie romaine anciennement connue sous la dénomination *voie de Corre à Charmes* et que nous appelons désormais *voie de Saône à Moselle* qu'un site présentant des blocs taillés a été repéré entre deux embranchements de la voie principale avec des voies secondaires. Après obtention

d'une autorisation de fouille programmée, nous avons pratiqué un sondage de 46 mètres par 4 englobant une partie du site, la voie et son fossé, en fondant notre problématique sur l'exploitation de la pierre ; ici, le grès bigarré de la Vôge très prisé en architecture et en sculpture (programme de recherche national H 25).

La tranchée a donc livré du sud-est au nord-ouest :

– une voie pavée de 4,10 m de large composée de pierres de grès de module moyen de

0,40 m × 0,12 m × 0,25 m fichées sur chant sur le sol naturel. Le tout est couvert pour former la surface de roulage d'un revêtement de cailloutis de quartzites tirés de la Saône toute proche ou d'une carrière à identifier. Toute la voie est légèrement inclinée vers le fossé pour assurer son drainage. Son soubassement est seulement renforcé du côté du fossé pour assurer sa planéité ; cette facture de voie semble commune à toute la zone gréseuse de la Vôge,

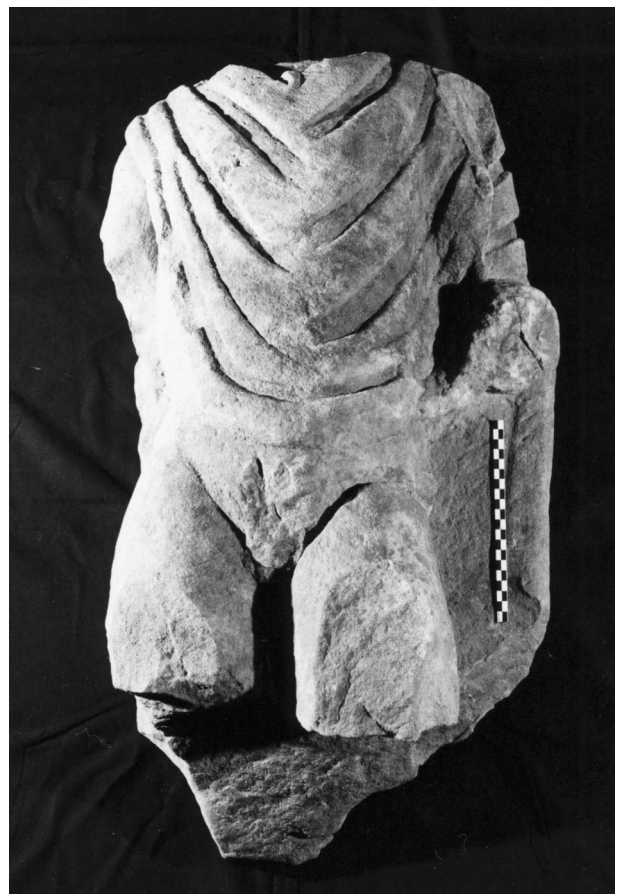
- le fossé de la voie est à l'origine naturel ; large d'une douzaine de mètres, il draine actuellement les eaux superficielles de la forêt et a été légèrement surcreusé en son centre d'un léger caniveau. Un « passage à gué » donnant accès au site composé de rondins bruts en partie conservés a été mis au jour au fond du fossé. Nous pensons que cet aménagement sommaire ne date pas de la période antique. Un prélèvement en a été effectué en vue d'une datation au ¹⁴C. Un chemin piétonnier sommairement empierré de 0,80 m de largeur semble longer la voie en berge ouest du fossé de la voie principale qui pouvait être exclusivement charretière,
- à la perpendiculaire du fossé s'amorce, à partir du chemin précédent, un autre chemin en arc de cercle large de 2,20 m soigneusement empierré et délimité grossièrement par des blocs posés à plat sur le sol géologique. Il se compose de morceaux bruts de grès de petit module posés de chant. Son important pendage longitudinal et transversal semble lui dénier toute vocation charretière. Ce chemin piétonnier était recouvert au point haut du site d'une *terrasse* affleurant le sol forestier grossièrement délimitée par de gros blocs bruts. Elle est couverte du même revêtement de gros graviers que la voie. Nous pensons que cette structure n'est vraisemblablement pas gallo-romaine. Il pourrait s'agir d'une aire médiévale ou moderne de taille de la pierre ayant exploité une ruine antique préexistante,
- tout le reste de la surface fouillée se compose d'un remblai de 0,40 à 0,60 m d'épaisseur sans réelle stratigraphie homogène. Celui-ci contient à partir du sol naturel une couche de fragments de tuiles antiques de trois typologies différentes groupées en « poches » associées à des clous de charpente et une faible quantité de tessons de céramiques gallo-romaines très hétérogènes sans aucune pièce complète en place. Quelques tessons présentent des faciès typiquement gaulois. Suit une épaisse couche de déchets de taille de tous modules associés à des galets et à quelques fragments de verre que nous estimons modernes ; datation renforcée par la découverte d'un fer à jument et d'un fer à bœuf ; deux objets inconnus des romains. Dans ce remblai a été mis au jour à proximité du fossé et parmi d'autres fragments lapidaires et architecturaux une stèle en ronde bosse de belle facture représentant le torse mutilé d'un Mercure. Une tête de coq découverte à proximité vient confirmer l'identité de la divinité. Les trois monnaies découvertes sur le site (Marc Aurèle 161 ; Faustine II 161/176 ; Élagabale 219) peuvent donner une indication de la période d'occupation du site, période en accord avec celle du mobilier gallo-romain découvert,
- enfin, à l'extrémité ouest de la tranchée, un caniveau a été creusé dans un secteur légèrement excavé pour sans doute drainer le site qui le surplombe. À cet en-

droit, deux blocs bruts monumentaux directement issus de carrière ont été déposés là puis grossièrement mis en forme à l'époque romaine. L'un des blocs semble être une ébauche abandonnée de stèle. Une récupération médiévale à moderne des parties émergeant du sol du second bloc n'est pas à exclure à l'observation des logements des coins qui répondent à deux typologies totalement différentes.

En conclusion, ce sondage préliminaire a permis de confirmer la datation gallo-romaine d'une partie du site et vraisemblablement de la voie. Nous sommes en présence d'un site antique encore indéfini réoccupé, réaménagé et exploité en tout ou partie postérieurement à cette période pour en exploiter les pierres partiellement mises en forme. Les blocs « récupérés » ici ont pu servir à la confection des deux importantes digues des étangs des verriers de *La Pille* dans le fond desquels viennent mourir les vestiges d'une des voies pavées.

À l'inverse, la destination des deux chemins piétonniers juste effleurés par le sondage n'est pas définie. Les différentes phases d'occupation, la finalité des blocs monumentaux ébauchés, la provenance des débris de taille de blocs architecturaux et lapidaires, la nature des produits fabriqués aux différentes époques d'occupation et celle du site antique préexistant n'ont pu être clairement explicitées. Nous comptons dans les années à venir étendre la fouille de ce site aux structures pressenties ; notamment les ateliers de taille qui pourront nous en apprendre beaucoup sur l'exploitation des grès.

Jean-Jacques GAFFIOT



VIOMÉNIL, forêt de La Pille
Stèle de Mercure en ronde bosse
Cliché : Jean-Jacques GAFFIOT



VIOMÉNIL, forêt de La Pille
Profil droit du coq, attribut du dieu Mercure
Cliché : Jean-Jacques GAFFIOT

VITTEL

162, rue de Charney

Avant la construction d'un équipement hôtelier, des sondages ont été effectués sur une parcelle de 300 m². Cette parcelle est située à proximité du parc thermal ayant livré au XIX^e s des substructions gallo-romaines et à proximité du site d'habitat de La Tène C2-D1 de la Croix-Pierrot,

fouillé en 1995 (*cf. Bilan scientifique régional 1995*, p. 119-122). On a pu vérifier l'absence de tout vestige, susceptible de correspondre notamment aux périodes protohistorique ou antique.

Olivier CAUMONT

VRÉCOURT

La Corvée du Château

Des sondages archéologiques préventifs ont été prescrits à Vrécourt dans le cadre de la construction du lotissement *La Corvée du Château*, d'une emprise de 9500 m². Le projet, susceptible de receler des vestiges archéolo-

giques en raison de la proximité de l'ancien château répertorié dans la carte archéologique, n'a permis de mettre au jour aucun indice d'occupation humaine.

Gilles MANGIN

Prospection inventaire et carte archéologique, Gazoduc «Les Marches du Nord-Est» et Ligne à Grande Vitesse Est-Européen (LGV-Est)

La carte archéologique en Lorraine : bilan des activités 2001

Cette année 2001, le fonctionnement général de la carte archéologique a connu quelques difficultés en raison du changement d'affectation des crédits du ministère de la Culture, désormais sur les lignes budgétaires de la DRAC et non plus sous forme de subventions aux associations AFAN et ADRAL. En effet, ces crédits de fonctionnement, habituellement réservés au financement des prospections bénévoles, ne peuvent pas, pour des règles de comptabilité publique, être alloués aux personnes extérieures au ministère de la Culture. Il en résulte qu'en 2001, l'enveloppe ministérielle de 22800 euros n'a pas permis de financer les heures de vols des prospections aériennes, ni les frais de déplacement des bénévoles. En revanche, ces sommes ont été utilisées pour le fonctionnement et l'achat de matériels (papeterie, photo...) mis à la disposition des bénévoles qui concourent à l'établissement de la carte archéologique régionale. Enfin il faut signaler qu'en raison de la mutation d'une personne salariée de l'AFAN, l'effectif de la cellule carte archéologique est passée de 4 à 3 personnes, dont 2 travaillent à temps partiel. Ce déficit en personnel est, d'une façon générale, dommageable à l'organisation du travail quotidien. Compte tenu des exigences pour la mise en place de la nouvelle application informatique Patriarche (mise à jour des données jusqu'alors enregistrées), il reste donc peu de temps aux personnels de la carte archéologique pour assurer la collecte et l'enregistrement de nouveaux sites, ni la coordination et le suivi des travaux bénévoles.

Suivi de la tempête de décembre 1999

Au lendemain de cet événement qui a fortement touché notre région, il a fallu organiser en urgence le recensement des dégâts occasionnés au patrimoine archéologique afin de mettre en œuvre les mesures de sauvegarde et de protection nécessaires. Ce bilan sert également de base de travail pour une collaboration avec les services de l'ONF concernant la maîtrise des futurs travaux de débardages mais également la remise en état des sites. Grâce à la collaboration de 56 bénévoles de la région, 1600 sites situés en forêt avaient pu être expertisés et, en 2001, plus d'une cinquantaine ont fait l'objet d'un suivi archéologique (surveillance, échantillonnage,

sauvetage urgent, remise en état, protection...). Ce bilan a été essentiel pour évaluer les prescriptions archéologiques en accompagnement de travaux et pour établir, avec les services de l'ONF, un plan raisonné des aménagements futurs. En outre, ces expertises ont également permis de découvrir un nombre important de nouveaux sites mis au jour dans les chablis.

Concernant les opérations les plus significatives, on peut citer :

En Meurthe-et-Moselle (54)

Les prospections se sont poursuivies dans les secteurs sinistrés et non accessibles en 2000. Les premières mesures conservatoires ont été dictées pour le château médiéval de Custine et le site de hauteur fortifié de Champigneulle. Le relevé des parcelles gallo-romain en forêt de Haye a pu être réalisé grâce à la collaboration de l'ONF.

En Meuse (55)

Le site de hauteur néolithique de la côte de Waly, endommagé à 90 %, a fait l'objet d'un relevé archéologique accompagné d'échantillonnage systématique dans les chablis. L'oppidum de Lissey, dont le rempart était éventré, a fait l'objet de travaux de remise en état. À cette occasion, une stèle mise au jour dans un chablis a été déposée au musée de Verdun.

En Moselle (57)

La nécropole de Saint-Quirin, fortement endommagée, a fait l'objet de plusieurs fouilles d'urgence sur des tombes mises au jour par les chablis. Il en est de même à Dabo, où il a fallu intervenir sur une nécropole gallo-romaine et un village médiéval dans le cadre des travaux de débardage, ainsi qu'à Harberg où une nécropole gallo romaine a dû être fouillée.

Dans les Vosges (88)

Des prospections faisant suite à la tempête ont eu lieu, notamment sur les sites de hauteur gaulois et gallo-romain de Combrimont *Camp Romain*, Étival-Clairefontaine *Varinchâtel* et *La Pierre d'Appel*, Saint-Dié *La Bure*, Housseras *La Corre*. D'autres sites, dont les sites funéraires protohistoriques, ont été visités (par exemple, les mégalithes de Beaufremont *Bois Saint-Charles*). Des interventions de remise en état sont en cours ou ont été programmées en particulier à Beaufremont, à Étival, à Saint-Dié, à Housseras...

Les prospections bénévoles

Au cours de l'année 2001, 49 autorisations de prospection ont été accordées par madame le Préfet à des bénévoles de la région, contre 70 en 2000. Ce chiffre en baisse constante depuis quelques années témoigne des difficultés que rencontrent les associations de bénévoles à mener à bien leurs projets. Cet état de fait est imputable, d'une part, aux complications administratives, et, d'autre part, au manque de temps du service régional de l'Archéologie pour fédérer et encourager les bénévoles. Plus ou moins bien réparties sur le territoire régional (9 en Meuse, 22 en Moselle, 8 en Meurthe-et-Moselle, 10 dans les Vosges), les prospections inventaires ont pour objectif de vérifier l'état des informations enregistrées dans la base informatique du service régional de l'Archéologie et d'enrichir la carte de nouvelles découvertes. L'essentiel des contacts s'effectue auprès des archéologues de la cellule *carte archéologique* : les prospecteurs apportent régulièrement leurs fiches de site, viennent faire expertiser le mobilier découvert en surface, sollicitent des informations et consultent la documentation. Ces prospections sont soit thématiques (inventaire des sites monastiques, des verreries, des fonderies, des voies romaines...), soit diachroniques à l'échelle d'un canton ou de plusieurs communes.

Exploitation des données de fouilles

La cellule carte archéologique n'a pu consacrer que deux mois de travail pour l'exploitation des données issues des rapports d'opérations (programmées et préventives). Rappelons qu'environ 50 rapports parviennent chaque année au service qu'il convient de dépouiller pour alimenter la base des sites. Le retard d'exploitation de ces données récentes et essentielles pour l'état des connaissances archéologiques de la région accentue le passif accumulé lors de ces dernières années.

Exploitation des données documentaires

En 2001, l'accent a été mis sur deux projets prioritaires. Le premier s'inscrit dans le cadre du projet collectif de recherche sur les faïenceries lorraines, pour lequel la cellule carte archéologique a consacré 1,5 mois de travail à l'exploitation des sources bibliographiques dispersées dans les différents centres de documentation (musée, bibliothèques, archives départementales...). Le second s'inscrit dans le cadre de la publication du volume de la *Carte archéologique de la Gaule (CAG) : Meuse (55)*, pour lequel il a fallu exploiter et enregistrer plus de 2000 notices de sites rédigées et la documentation s'y référant.

Mise en place de l'application PATRIARCHE

La prochaine installation du SIG PATRIARCHE, au premier trimestre 2002, nécessite un lourd travail de mise à jour et de transformation des données contenues dans l'actuelle base de données DRACAR avant son transfert vers la nouvelle application. Une part importante du travail a été également consacrée à l'adaptation du nouveau *thesaurus* national concernant les structures, auquel ont participé plusieurs archéologues professionnels et bénévoles. Afin d'enrichir la nouvelle base (qui pourra être reliée à d'autres bases de données), durant l'année 2001 une première couche d'information de la diathèque des photographies aériennes a été saisie et environ 26000 bordereaux descriptifs de clichés qui sont désormais disponibles sur ACCESS.

État d'avancement de l'inventaire

Aujourd'hui, plus de 35000 fiches ont été rédigées dont 25856 sont actuellement enregistrées dans la base de données nationale DRACAR. En 2001, 640 nouveaux sites ont été créés (191 en Moselle, 80 en Meurthe-et-Moselle, 110 en Meuse, 259 dans les Vosges), contre 1535 en 2000, et 1118 mises à jour de dossiers communaux ont été effectuées dans la base DRACAR. S'il paraît étoffé, cet inventaire revêt cependant des inégalités d'ordre géographique ou qualitatif (fiches plus ou moins bien référencées, périodes chronologiques inégalement représentées). Par exemple, une part importante des informations provient cette année du dépouillement documentaire effectué dans le cadre de la préparation de la *CAG Meuse* et de l'exploitation des rapports d'opérations de terrain plus nombreux pour le département de la Moselle.

Stéphanie JACQUEMOT

Autorisations de prospections délivrées en 2001

Autorisations de prospections délivrées en 2001 pour le département de Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Georgette BLOUET		Cantons de Pont-à-Mousson, Thiaucourt, Chambley
Bernard HAMON	Denis GRANDATI Yves GÉRARD Gino ZAGARRIO	Commune d'Avril
Serge HUSSON		Cantons d'Arracourt et Lunéville nord
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Communes d'Aumetz, Crusnes, Audun-le-Roman, Beuvillers, Serrouville, Bures, Errouville
Daniel SOMMEN		Cantons de Briey et Audun-le-Roman
Marc LEROY		Meurthe-et-Moselle
Jean-Yves RINGENBACH		Communes d'Avril et Audun-le-Roman
Gérard VILLER	Sébastien VILLER	Cantons de Pont-à-Mousson, Thiaucourt-Regnéville, Chambley et Conflans

Autorisations de prospections délivrées en 2001 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Luc ARMANINI		Canton d'Ancerville
Adolf BUCHNER		Communes de Varennes, Lachalade, Bethincourt et Chattancourt
Gérald HANSEN		Arrondissement de Verdun
Denis MELLINGER		Cantons de Saint-Mihiel et Vigneulles
Gilbert SUY		Canton de Clermont-en-Argonne
Sabine TYLCZ		Communes de Beaulieu-en-Argonne et Waly
Gérard VILLER	Sébastien VILLER	Cantons d'Étain, Vigneulles et Fresnes-en-Woëvre.

Autorisations de prospections délivrées en 2001 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Georgette BLOUET		Cantons de Ars-sur-Moselle, Verny
Christian BOUVRET		Cantons de Sierck-lès-Bains et Metzervisse
Christiane GROB		Canton de Cattenom
Francis GOUBET		PI Tempête
Bernard HAMON	Denis GRANDATI Yves GÉRARD Gino ZAGARRIO	Cantons de Moyeuvre-Grande et Courcelles-Chaussy
Philippe HARDY		Arrondissements de Metz, Boulay et Château-Salins
Dominique HECKENBENNER		Communes de Lafrimbolle, Abreschviller, Turquestein-Blancrupt et Saint-Quirin

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean HILAIRE		Moselle
Gilbert HOFFMANN		Canton de Behren-lès-Forbach
Bertrand HONNERT		PI Tempête
Philippe HONNERT		Arrondissements de Metz, Boulay-Moselle et Château-Salins
Bernard HOUPERT		Forêts de Walscheid, Trois Fontaines et Harreberg
Serge HUSSON		Entre Seille et Sanon
Jean-Louis KIEFFER		Cantons de Bouzonville et Sierck-lès-Bains
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO		Communes de Boulange, Audun-le-Tiche, Ottange et Tressange
Michel LAURENT		Foville
Marc LEROY		Moselle
Jacques MANGIN		Canton de Cattenom
Nicolas MEYER		Communes de Walscheid, Harreberg et Dabo + PI tempête
Matthieu MICHLER		Epping
Pierre PÉGEOT		Moselle
Jean-Louis PHILIPPE		Falquemont
Jean-Yves RINGENBACH		Cantons de Cattenom et Fontoy
Jean-Michel RUDRAUFF		Communes de Walscheid, Philippsbourg et Mouterhouse
Sébastien SCHMIT		Canton de Volmunster
Gérard SCHLEMAIRE		Communes de Norroy, Plesnoy, Marange et Saulny
Martine SCHNOERING		Forêts d'Arbreschwiller, Dabo et Hommert
Daniel SOMMEN		Canton de Fontoy
Philippe TISSERAND		Moselle
Gérard VILLER	Sébastien VILLER	Cantons de Pont-à-Mousson, Ars-sur-Moselle et Verny

Autorisations de prospections délivrées en 2001 pour le département des Vosges

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Paul BERTAUX		Grand
Alain CLAUDE		Arrondissement de Saint-Dié
Vincent DECOMBIS		Cantons du Thillot et Remiremont
Jean-Jacques GAFFIOT	Olivier BERTIN Pierre FETET	Canton de Darney
Jean-Michel HANS		Canton de Bains-les-Bains
Gilbert PRESSAGER		Cantons de Darney et Monthureux-sur-Saône
Olivier ROUER		Canton de Mirecourt
Gilbert SALVINI		Arrondissement de Neufchâteau
Philippe VIRLOGEUX	Patrick MILLOT Thierry HUBRECHT	Canton de Lamarche

La sidérurgie ancienne en Lorraine

Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge -
Moderne

Les recherches paléométallurgiques conduites en Lorraine (programme pluridisciplinaire associant le Laboratoire d'Archéologie des Métaux/CCSTI du Fer et de la Métallurgie et le Laboratoire de Métallurgies et Cultures - UMR 5060) ont pour objectif de définir les conditions et la chronologie du développement de la production sidérurgique, avant la généralisation des procédés modernes dans le courant du XVIII^e s. Elles ont jusqu'à présent démontré l'utilisation largement préférentielle du minerai oolithique aalénien (*la minette*) en sidérurgie directe, dès la période romaine, durant tout le Moyen Âge et même encore au début de la période moderne.

La campagne 2001 de prospections pédestres a porté sur plusieurs espaces géographiques du Plateau de Haye, du Grand-Couronné et du Pays-Haut. Si sur le territoire de la commune de Marbache (54), où 30 ha ont été prospectés, et dans le vallon du Bois de Saint-Goule à Custines (54), aucun vestige archéologique n'a été détecté, en revanche deux nouveaux amas de scories et un indice de ferrier ont été découverts, en forêt communale d'Anderny (54), dans un étroit vallon en forêt de Mance (54), sur le flanc du Mont Saint-Jean à Moivrons (54) et sur celui du Bois de Butte à Audun-le-Tiche (57).

À Anderny, l'amas de scories est composé de deux petits monticules accolés qui occupent une surface de 25 m × 12 m, mais n'excèdent pas 1,50 m de hauteur. Les scories cordées caractéristiques de la réduction en bas fourneaux sont associées à de petits fragments de minerai oolithique (minette). Le minerai de fer provient donc de secteurs d'exploitation situés plus à l'est, puisque les affleurements les plus proches sont localisés dans la vallée du Conroy, à au moins 12 km de distance. Les deux excavations situées à moins d'une centaine de mètres du ferrier, et creusées dans les *Marnes de Gravelottes*, ont donc une toute autre destination qui n'est pas nécessairement liée à l'activité sidérurgique. Le ferrier n'a livré aucun élément de datation.

L'emplacement de ferrier localisé à l'extrémité nord-est du territoire communal de Mance n'est pas non plus situé en contrebas d'un secteur d'affleurement du minerai oolithique. Dans ce cas aussi, si le minerai utilisé est *la minette*, il provient de la vallée du Conroy située à quelques kilomètres plus à l'est. Le ferrier ne présente aucune élévation visible, mais il a vraisemblablement été recouvert par les alluvions du ruisseau en bordure duquel il est implanté, au creux d'une étroite vallée fortement encaissée dans le plateau calcaire. Tous les versants environnements (*Bois d'Avril*) livrent des dizaines d'emplacements d'anciennes charbonnières, dont la relation avec les amas de scories du secteur ne peut être démontrée.

Sur les flancs du Mont-Saint-Jean, un nouvel indice d'emplacement de ferrier (commune de Moivrons) s'ajoute à ceux trouvés précédemment en 1999 et 2000. Contrairement à l'amas de scories étalé d'époque romaine identifié dans l'ensellement entre Mont-Saint-Jean et Mont-Toulon, ces zones n'ont livré qu'une faible densité de scories, sur une surface restreinte mais néanmoins significative. Il

pourrait d'agir d'emplacements de ferriers totalement démantelés par les travaux agricoles, mais peut-être aussi, à l'inverse, le signe d'un recouvrement presque total par les *colluviums* de versant.

Une reconnaissance fine et des sondages à la tarière ont permis de préciser la nature de la zone de scories repérée il y a quelques années sur le flanc du plateau du Bois de Butte qui domine la ville d'Audun-le-Tiche. Une couche épaisse de scories et de parois de fours est bien présente sous la surface, vraisemblablement recouverte par les éboulis de pente. De petits tessons attribuables à la période gallo-romaine confirment les observations précédentes. Des analyses chimiques de scories ont montré que le minerai utilisé était, cette fois-ci, du fer-fort, dont des gisements étaient connus au XIX^e s. sur le sommet du plateau.

Sur le Plateau de Haye, dans le vallon des Cinq Fontaines à Villers-lès-Nancy, les dégagements en cours des souches d'arbres tombés lors de la tempête de décembre 1999 ont permis de préciser la superficie couverte par les vestiges miniers anciens déjà repérés. Celle-ci apparaît désormais considérable : 700 m de longueur pour 10 ha environ. Des centaines de minières creusées dans un affleurement de la couche de minerai oolithique encadrent un ferrier non daté, mais qui pourrait être en relation avec l'abbaye cistercienne de Clairlieu toute proche. Les prospections ont également permis de repérer, entre certaines excavations, des traces d'anciens murets de pierres associés à des fragments de *tegulae*, ainsi qu'un lambeau de couche d'occupation d'époque romaine. Ces observations, tout en apportant des informations complémentaires sur les parcellaires antiques fossilisés reconnus en forêt de Haye, confirment le développement postérieurement à l'époque romaine de l'activité minière.

Une opération de prospection géophysique (mesures magnétiques) a été réalisée sur l'amas de scories des Noires Terres à Messein, afin de préciser l'extension exacte du ferrier et de tester l'apport de cette méthode à la reconnaissance de ce type de site (moyens de l'UMR 5060 - Laboratoire de Métallurgies et Cultures - Belfort et de l'UMR 7619 - université de Paris 6, N. Florsch). Des sondages archéologiques devaient en effet être réalisés ultérieurement en raison d'un projet d'aménagement pesant sur cette zone. Ceux-ci ont, du reste, été effectués à la fin de l'été 2001. Ils ont permis de vérifier la bonne correspondance entre les zones d'anomalies magnétiques et les amas de scories métallurgiques découverts. En revanche, la prospection magnétique n'a pas permis de préciser plus finement la localisation des structures de production (bas fourneaux notamment).

Les études de laboratoire ont porté sur l'examen de lots de scories provenant de trois opérations d'archéologie préventive réalisées en 1999 (Imling, *cf. Bilan scientifique régional 1999*, p. 73) et 2000 (Escherange-Molvange, *cf. Bilan scientifique régional 2000*, p. 74), et de prospections en surface d'un habitat d'époque romaine (Sorbey-55), d'une zone d'occupation médiévale (Rarécourt-55) et

d'un site de hauteur de l'âge du fer (Varrinchâtel-88). Si pour plusieurs d'entre eux, il s'agit clairement de déchets d'activité de forge, à Molvange, dans un contexte d'occu-

pation d'époque mérovingienne, les scories observées se rapportent à une activité de réduction.

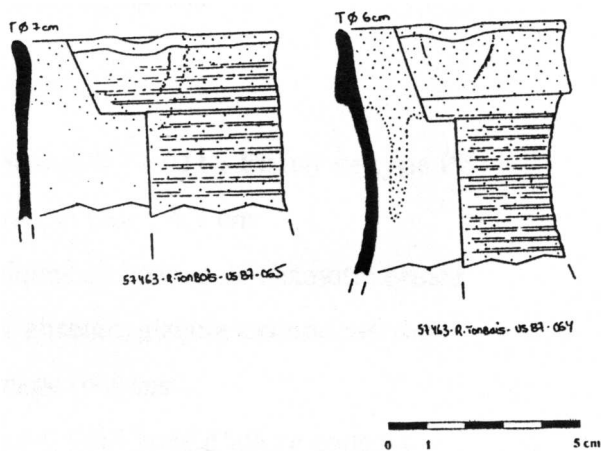
Marc LEROY

Étude des grès en Lorraine

Moyen Âge

Depuis une trentaine d'années, l'archéologie médiévale s'est fortement développée. Cet essor se traduit par la multiplication d'opérations archéologiques, menées dans l'objectif de sauvegarder un patrimoine en danger. La Lorraine s'inscrit au cœur même de cette politique, comme peuvent en témoigner les nombreuses prospections et fouilles réalisées dans la région.

Le mobilier céramique est une des données archéologiques la plus souvent exhumée des sites lorrains. Véritable *document d'histoire*, la céramique médiévale a fait l'objet de plusieurs études. Contrairement à la poterie culinaire, certaines productions céramiques n'ont quasiment pas été étudiées en Lorraine. C'est le cas notamment de la poterie de grès. En quantité variable mais non négligeable, elle a été mise au jour au sein de nombreux sites lorrains. Cependant, aucune étude de ce mobilier n'a été entreprise. Pourtant, les chercheurs de certaines régions témoignent d'un vif intérêt pour la céramique en grès. À titre d'exemple, les travaux et les recherches se sont multipliés en Alsace, Normandie ou Beauvaisis (Nord-Picardie) qui furent des centres de production actifs.



LORRAINE, étude des grès en Lorraine
Cruches de type C1
Dessin : Alexandra BAYAUTET

La première partie de ce mémoire est consacrée à la bibliographie. Chaque ouvrage présenté est accompagné d'un descriptif résumant son contenu. Cette étude bibliographique est loin d'être exhaustive, néanmoins elle regroupe les ouvrages ayant permis d'éclairer nos zones d'ombres au sujet des grès.

Les sources écrites, archéologiques et iconographiques sont traitées respectivement au sein d'une deuxième partie.

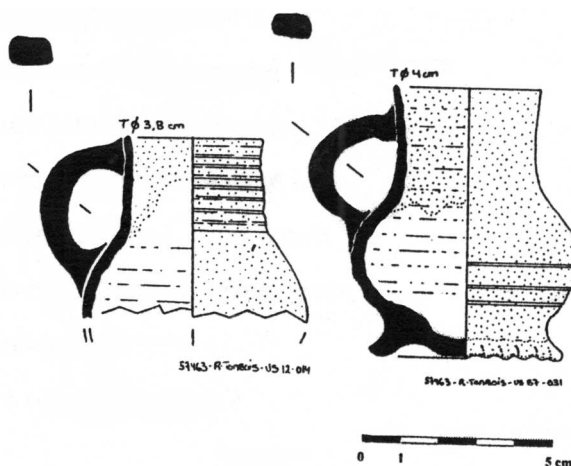
Il apparaissait intéressant de réaliser un recensement exhaustif des objets dispersés dans divers dépôts lorrains (collections privées, musées, dépôts de fouille). La quantité de grès mise au jour varie en fonction du site ; la

plus grande partie des grès ont été découverts en milieu urbain et castral.

Il faut souligner la position de la ville de Metz qui, par la quantité de grès exhumée, s'impose comme étant le centre le plus intéressant. De plus, le dépôt archéologique régional de Scy-Chazelles est une source archéologique à lui seul à la vue des lots céramiques qu'il abrite. Chaque département, excepté la Meuse, a livré du grès en abondance plus ou moins variable.

La troisième partie de ce mémoire est réservée à l'étude des grès exhumés rue du Tombois à Metz.

L'étude d'un site particulier nous semble patente puisqu'il s'inscrit au cœur même de notre réflexion. La justification de ce choix se base sur certains critères incontournables.



LORRAINE, étude des grès en Lorraine
Pichets de type P1
Dessin : Alexandra BAYAUTET

De la fouille de la rue du Tombois naît un ensemble clos, c'est à dire que les structures mises à jour permettent de déterminer le début et la fin de l'occupation du site grâce à une parfaite stratigraphie. Dans ce contexte, les matériaux exhumés bénéficient d'une datation précise, notamment pour les grès qui font l'objet de notre étude. Il faut souligner l'opportunité de pouvoir étudier un ensemble clos, puisqu'en Lorraine il existe peu de sites pourvus de structures clairement stratifiées.

L'étude technique des grès exhumés rue du Tombois repose uniquement sur des observations visuelles : celle-ci comprend une analyse de la pâte, de la cuisson et des glaçures. Ce mémoire propose également une typologie des éléments remarquables observés ainsi qu'une étude morphologique des divers récipients. Les estimations chiffrées sont proposées à titre indicatif ; certains tessons n'ayant pu être parfaitement identifiés, ces pourcentages doivent être considérés avec prudence. Cinq types de récipients, disposant de morphologies bien distinctes ont été isolés. Le lot de grès mis au jour comporte des go-

belets, des pichets, des cruches, des tasses et des coupelles.

Un catalogue raisonné enrichit les analyses en dévoilant les différentes catégories de céramiques exhumées Rue du Tombois.

Cette étude aurait été incomplète en omettant d'élargir le sujet. Les pistes de recherches proposées font l'objet d'une quatrième et dernière partie.

Dans un premier temps, nous avons expliqué pourquoi il serait intéressant de dépasser les limites chronologiques définies pour ce mémoire. Des brides de réflexion ont été émises. Elles méritent sans doute d'être développées et examinées plus précisément.

La deuxième piste de recherche s'articule autour de l'origine de cette céramique : peut-on envisager une produc-

tion locale ou importée ?

La céramique, en tant que *document d'histoire*, est un témoin de l'histoire sociale, matérielle et économique. Le grès peut être traité au-delà de son étude typochronologique et morphologique. C'est pourquoi l'aspect socio-économique de la commercialisation et de l'utilisation de cette céramique nous semble être une piste de recherche à explorer.

Pour répondre aux nombreuses interrogations qui demeurent et éclaircir les zones d'ombres, un travail de synthèse sur les grès lorrains semble s'imposer. Il permettrait d'enrichir et de développer davantage la céramologie en Lorraine.

Alexandra BAYAUTET

Faienceries d'époque moderne

Non remise

Émile DECKER

Château de Qui-qu'en-Grogne à Moyon (54)

Moyen Âge - Moderne



MOYON, château de Qui-qu'en-Grogne
Façade du bâtiment dit du Palais Épiscopal
Cliché : Nicolas BARABINOT



MOYON, château de Qui-qu'en-Grogne
Façade du bâtiment dit du Palais Épiscopal
Cliché : Nicolas BARABINOT

Les travaux avaient lieu sur un site castral entièrement remodelé dans la première moitié du XV^e s. par l'évêque de Metz Conrad Bayer de Boppart. Le château comprend deux enceintes emboîtées de plan à peu près carré, l'enceinte extérieure mesurant 150 m de côté. L'enceinte interne, de 60 m de côté et flanquée de sept tours circulaires, délimite l'espace dévolu à l'habitat. Toutes les murailles étaient prévues pour l'usage de l'artillerie. La cour centrale était encadrée par divers bâtiments. C'est dans cet espace que se sont portées les différentes recherches et analyses liées aux relevés d'archéologie du bâti et du lapidaire religieux du site.

Deux logis se font face, au nord et au sud. Le plus important couvrait tout le flanc sud de la cour et constituait un vaste logis dont les structures conservées laissent à penser qu'il avait la qualité d'un palais. Il devait vraisemblablement tenir lieu de résidence à l'évêque de Metz. Tous les éléments d'architecture de ce palais présentent un cachet qui font de lui un *unicum* en Lorraine. Ainsi les relevés qui ont été orientés sur deux parties de ce bâtiment ont mis en évidence un luxe inhabituel pour un logis rural, même épiscopal. Tout d'abord, la partie la mieux préservée conserve des éléments d'un grand oriel religieux dont la plupart des pierres ont été mises en dépôt. Cet oriel, de plan semi-hexagonal, qui trônait sur la façade principale du corps d'habitation, avait 6 m de haut, de la base de son culot jusqu'à la gouttière du toit. Trois fenêtres éclairaient l'oratoire qu'il contenait et uniquement destiné à l'évêque,

attenant directement à ses appartements. La modénature de ces fenêtres, longues lancettes de plus de 2,5 m de haut surmontées d'un arc brisé décoré d'un remplage trilobé, atteste d'une datation de la seconde moitié du XV^e s. Ceci est corroboré par le style des nervures de voûte sur croisée d'ogive quadripartite, soulignée par des arcs formerets autour de chaque fenêtre.

La seconde partie de la recherche portait sur la chapelle castrale, attenante à l'autre extrémité de ce grand palais. Elle forme une sorte de tour rectangulaire collée contre la façade principale du palais, côté cour. La chapelle se tenait au-dessus d'une cave voûtée, et était elle-même cou-

verte par une voûte sur croisée d'ogives quadripartite soulignée par des arcs formerets et des nervures aux motifs en accolade complexe. Trois fenêtres conduisaient le jour, de forme géminée sous un remplage en réseau d'arcature contenu par un arc en tiers-point. L'une de ces fenêtres surmontait une porte et donnait dans une très vaste salle contiguë et qui était contenue dans le palais épiscopal. L'ensemble de cette construction qui avoisinait les 15 m de haut (dont 6 m pour la chapelle) a été construit dans la première moitié du XV^e s. Ces deux structures permettent d'avoir un cadre chronologique pour l'analyse de ce château.

Nicolas BARABINOT

Château de l'Avant-Garde à Pompey (54)

Non remise

Alexandra BIETZER

La céramique de poêle du château de l'Avant-Garde à Pompey (54)

Moyen Âge - Moderne

Une quantité exceptionnelle de tessons de céramiques de poêle a été mise au jour lors des fouilles menées entre 1981 et 1989 au château de l'Avant-Garde à Pompey, érigé à partir de 1314 et démantelé en 1635. Ces travaux ont été réalisés avec un manque de méthode préjudiciable à l'étude du mobilier, puisque aucun relevé stratigraphique n'a été effectué, ce qui a compliqué la datation des très nombreux objets découverts.

6828 tessons de céramiques de poêle ont été identifiés, qui ont permis de distinguer 465 objets au moins, ce qui en fait le plus grand ensemble lorrain étudié. À ce nombre élevé de fragments s'ajoute une grande diversité morphologique et chronologique des pièces, ainsi que, concernant les carreaux, une variété iconographique extraordinaire. À ce titre, la collection de céramiques de poêle du château de l'Avant-Garde est d'une richesse tout à fait exceptionnelle. La datation des pots et des carreaux a été proposée en fonction de critères morphologiques, techniques et, le cas échéant, iconographiques, qui ont permis une datation relative des objets, insérés en outre dans une étude comparative basée sur la documentation consultée et les autres collections étudiées. Les aspects technologiques des céramiques de poêle de Pompey ont de surcroît été mis en relation avec ceux relatifs aux céramiques culinaires du site.

Près de 11 % des tessons de céramiques de poêle répertoriés sont des fragments de pots de poêle. 40 exemplaires ont pu être différenciés, dont une large majorité de pots à ouverture quadrangulaire. 23 tessons ont été iden-

tifiés comme des fragments de poteries obturées. Sur-tout, le site de l'Avant-Garde a livré 6082 tessons de carreaux de poêle, qui ont permis d'identifier 425 individus, ce qui fait de cette collection la plus riche de Lorraine et l'une des plus importantes de France, peut-être même d'Europe, tant la diversité des formes et des motifs trouvés est exceptionnelle. De cet ensemble de carreaux hétérogènes ont pu être dégagées plusieurs séries techniquement, chronologiquement et iconographiquement homogènes. Plusieurs de ces séries semblent contemporaines et étaient sans doute associées sur un même poêle. À l'inverse, certaines séries peuvent regrouper des carreaux constitutifs de poêles différents mais réalisés plus ou moins simultanément, avec des objets provenant d'un même atelier et portant des motifs proches. Il est également plus que probable que des poêles constitués de séries différentes aient été utilisés, voire construits, en même temps. En l'absence d'informations stratigraphiques et archivistiques fiables, ces imprécisions ne peuvent être levées.

Par son exceptionnelle richesse, l'ensemble de céramiques de poêle exhumé au château de l'Avant-Garde est cependant appelé à devenir une référence en la matière, non seulement vis-à-vis des collections lorraines, au sein desquelles il s'intègre parfaitement, mais aussi en direction des céramiques de poêle de toute l'Europe concernée par la diffusion de ce système de chauffage au cours du Moyen Âge et du début de l'époque moderne.

Guillaume HUOT-MARCHAND

Château de l'Avant-Garde à Pompey (54), étude céramique et du mobilier

Non remise

Sébastien BRUNELLA

Oppidum de Châtel à Boviolles (55)

Âge du Fer

L'enceinte de Châtel à Boviolles fait l'objet, depuis 1998, d'un programme de recherches visant à l'étude de l'organisation et de la chronologie de cet important *oppidum* des Leuques implanté à proximité directe de la vaste agglomération antique de *Nasium*. La superficie du site – plus de 50 ha - et la complexité de ce type d'habitat ont nécessité la mise en place de méthodes diverses d'investigation archéologique. En 1998, le Département de Géophysique Appliquée de l'Université de Jussieu a réalisé une première prospection magnétique de manière à évaluer l'apport des méthodes géophysiques à la connaissance de l'organisation interne de l'*oppidum*. Sur la base de la cartographie des anomalies, des sondages archéologiques ont été menés en 2001 de manière à caractériser le type de vestiges présents et à évaluer leur état de conservation.

Les trois sondages linéaires, implantés de manière à recouper les différentes anomalies repérées par les prospections magnétiques, ont mis en évidence la présence de nombreux vestiges en creux qui se succèdent en chronologie relative, de La Tène D1 à l'époque augustéenne. Le sondage 1 a livré toutefois quelques rares indices d'une fréquentation à La Tène C2 ou au début de La Tène D1. L'élément structurant majeur est constitué par un fossé de 7 à 8 m de large qui semble isoler la partie supérieure de l'*oppidum*. Son tracé n'est actuellement connu, par les différentes prospections géophysiques et aériennes, que dans la moitié nord de l'enceinte, sur un développement total d'environ 1000 m. Les deux coupes réalisées révèlent que sa forme générale évolue entre un profil en V et un profil en U très ouvert. La profondeur conservée sous le niveau de décapage est d'environ 1,20 m. La coupe stratigraphique comme le remplissage de ce fossé indiquent qu'il a été utilisé comme un fossé ouvert. Cependant, aucune trace d'un éventuel talus n'a pu être clairement mise en évidence. Seul le profil du sondage 2 suggère que le flanc tourné vers l'intérieur de l'enceinte, au sud, ait été protégé par la masse d'un talus. Les données stratigraphiques suggèrent deux phases de comblement rapide, qu'il s'agisse de dépôts primaires de type dépotoir avec apport rapide, ou de remblais volontaires. Le mobilier associé, caractérisé par un fort taux de fragmentation, offre un faciès dont les éléments les plus récents peuvent être datés du changement d'ère. Cette chronologie est confirmée par la fosse FS 2020, creusée dans les couches supérieures de remplissage du fossé. Le mobilier céramique, et notamment des fragments de gobelets à paroi fine pouvant appartenir aux productions de Lyon, permet de disposer d'un *terminus ante quem*

pour le comblement final du fossé.

Les structures comprises dans l'espace délimité par ce fossé se caractérisent par leur nature très variée. Si quelques trous de poteaux ont été mis en évidence, la largeur de la fenêtre de sondage n'a par permis d'appréhender de plan complet. Quant aux fosses, de forme circulaire ou ovale, elles correspondent majoritairement à des fosses d'extraction de matériaux. Des niveaux de circulation ont également pu être mis en évidence. Dans le sondage 1, un niveau de sol scellé par un remblai stérile a pu être observé sur environ 30 m². Il a livré notamment quelques éléments de faune en connexion, des fragments d'amphores vinaires italiennes (Dressel 1), des fragments de grande rouelle et de bracelet jonc en alliage cuivreux, ainsi qu'un fragment de bracelet en verre pouvant être daté de La Tène C.

Le sondage 2 a révélé, quant à lui, la présence de niveaux d'empierrements d'une dizaine de mètres de large. Ces niveaux se développent selon un axe parallèle au fossé A1, à une quinzaine de mètres de celui-ci. Leur organisation, et notamment la présence de dalles de calcaire et d'un gravier sur l'état 2 (SL 2014), évoque les techniques de mise en œuvre des voies, telle qu'elles ont été observées sur d'autres sites contemporains. L'ensemble des observations archéologiques convergent pour interpréter ces niveaux d'empierrements comme un aménagement de type urbain, pouvant correspondre à un élément de voirie. Considérant la taille des sondages réalisés, il ne s'agit cependant que d'une hypothèse.

Ces empierrements étaient scellés par un niveau très organique qui varie de 0,20 m à 0,30 m d'épaisseur. Il s'agit d'un niveau homogène, non stratifié, riche en matière organique et en artefacts archéologiques. L'état de conservation de ce matériel, et notamment de la faune, exclu qu'il puisse s'agir d'un niveau de circulation et encourage donc l'hypothèse d'un remblai d'origine hétérogène. Le mobilier présent au sein de cette couche présente un spectre chronologique couvrant l'ensemble de La Tène D2 et vraisemblablement le début de la phase suivante : amphores de type Dressel 1B, lot de céramiques à vernis noir (campanienne C), 1 fragment de bracelet violet à section triangulaire. Le faciès des fibules est cohérent avec cette chronologie centrée sur La Tène D2 (1 fibule à arc rubané, et 1 fibule à arc coudé et coquille) avec toutefois quelques éléments plus anciens (1 fibule à pied rattaché à l'arc, 2 fibules à arc tendu).

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

Nasium, une agglomération antique à Naix-aux-Forges (55) et Saint-Amand-sur-Ornain (55)

Gallo-romain

Depuis 1999, des recherches ont été relancées sur la ville gallo-romaine de *Nasium*. Le programme est fondé sur l'emploi combiné de techniques de reconnaissances archéologiques non destructives (recherches archivistiques, prospection aérienne et pédestres). Les premiers résultats ont notamment mis en évidence l'importance de l'extension de l'agglomération (cf. *Bilans scientifiques régionaux 1999 et 2000*, p. 32 et p. 138-141). Limité par 5 nécropoles connues grâce aux fouilles et découvertes fortuites du XIX^e s., l'espace urbain s'étend sur 120 ha, ce qui en fait, avec Metz, la ville la plus importante de l'espace lorrain. Située en territoire leuque, elle dispose d'une superficie supérieure à Toul. En effet, les recherches archéologiques préventives (fouilles et sondages) réalisées ces dernières années en périphérie et dans ce chef-lieu de Cité suggèrent une extension maximale de l'ordre de 50 à 60 ha, soit près de la moitié de *Nasium*. Cette comparaison dévoile l'importance des deux villes et permet de mieux comprendre pourquoi, au II^e s. de n. è. le géographe Ptolémée mentionne *Nasium* et Toul chez les Leuques.

Grâce aux photographies aériennes réalisées par Ph. Frigério et J.-P. Colin, on sait désormais que le maillage urbain s'organise selon un modèle régulateur quadrangulaire d'environ 70 à 75 m de largeur. Cette trame n'a pu être appliquée sur l'ensemble du site en raison de la topographie particulière des parties haute et basse de la ville. Ainsi, plusieurs quartiers du plateau méridional de *Mazeroie/L'Éguevillon* ont une forme trapézoïdale ou triangulaire. C'est sur cette zone, dominant la confluence de l'Ornain et de la Barboure, que se rassemble l'essentiel de l'apparat monumental : une place publique de près d'1,5 ha, et un complexe cultuel d'environ 8 ha dans lequel se trouve le *fanum* fouillé par Cl. Gilquin et L. Legin, entre 1967 et 1988.

De façon complémentaire aux prospections aériennes, les recherches documentaires ont permis de recueillir des informations sur l'urbanisme de la partie basse de la ville. Les comptes-rendus des fouilles effectuées en mars et avril 1818 par C.-F. Denis, conservés à la médiathèque de Bar-le-Duc et aux archives départementales de la Meuse, sont relativement précis. Mis à part la découverte de portions de rues et d'habitats privés, dont certains disposent de décorations exceptionnelles de placages de marbres et de mosaïques, ces fouilles nous livrent la description d'un important balnéaire construit en contrebas du centre monumental. Le récit de la découverte nous renseigne sur la qualité de sa décoration intérieure constituée de peintures murales figuratives et de placages de marbres. Des récits postérieurs à la découverte nous indiquent, en outre, que les vestiges mis au jour ont servi, durant plusieurs décennies, de carrière pour la construction de plusieurs maisons du village.

Une prospection du bâti a permis de retrouver, sur la façade d'une maison, des éléments de réemplois provenant de ces thermes. On peut y observer, scellés dans la maçonnerie, des blocs de mortiers de tuileau retailés en moellons, plusieurs pilettes d'hypocauste, des fragments de dalles de *suspensura* ainsi que des dalles en pierre de couverture de toiture (lauzes en calcaire dit de Savonnières).

Afin de mieux appréhender les caractéristiques de la topographie urbaine de la partie basse de la ville, deux terrains labourés ont fait l'objet d'une prospection quadrillée. Cette opération, menée sur le terrain en 1999-2000 par N. Niki-foroff, dans le cadre d'un mémoire de DEA à l'université de Metz, a permis d'étudier, sur 5 ha, plusieurs quartiers de l'agglomération antique. Les parcelles des *Tussottes-Roies Bâtorges* et des *Soylières* se trouvent entre les thermes et la nécropole dite de *Cocusse*. L'utilisation d'un maillage de 5 m a largement répondu aux attentes initiales. En effet, la cartographie des épandages de pierres met en évidence 7 rues délimitant 10 îlots. L'étude du mobilier offre l'opportunité de déterminer la nature de l'occupation de plusieurs de ces zones. Au nord-est, des bâtiments, sans doute privés, munis d'hypocaustes, disposent d'une luxueuse décoration intérieure (placages de marbre et tesselles de mosaïque). Des thermes, peut-être publics, sont identifiés à l'ouest. Ces résultats viennent corroborer les observations de C.-F. Denis qui avait fouillé, dans le même secteur, un portique ou une façade monumentale. Au niveau chronologique, le mobilier archéologique collecté indique une occupation s'étendant de la première moitié du I^{er} s. à la fin du IV^e s. de n. è. Mais les artefacts du IV^e s. sont peu nombreux (3 tessons de sigillée à molette simple et une monnaie). À ces informations historiques s'ajoutent des données patrimoniales. En effet, l'étude de la surface de la couche de labour permet d'évaluer l'état de conservation des vestiges. Les épandages de fragments de sols maçonnés indiquent une forte érosion. Cette partie du site s'avère donc une zone à protéger en priorité.

Les résultats acquis grâce à la combinaison des méthodes et techniques employées dévoilent l'existence d'une agglomération développée dont le type répond aux schémas des centres urbains importants du nord-est de la Gaule. La poursuite des recherches permettra de mieux appréhender les différentes composantes de cet urbanisme. L'étude des formes de l'habitat constitue un axe privilégié dans la mesure où les archives n'ont livré que des informations lacunaires. L'analyse des collections publiques issues des fouilles du XIX^e s. permettra de mieux comprendre le cadre de vie des habitants de la ville gallo-romaine et son évolution.

Franck MOUROT, Philippe FRIGÉRIO, Nadine NIKIFOROFF

La maison forte de Gombervaux à Vaucouleurs (55)

Moyen Âge

Notice non remise.

Laurent BAUDOIN

Le briquetage de la Seille, entre Marsal et Moyen-Vic (57)

Âge du Bronze - Âge du Fer

La campagne de terrain 2001 a été principalement consacrée à la réalisation d'une prospection géophysique hélicoptérée de l'ensemble de la vallée supérieure de la Seille, entre les villages de Salonnnes et de Mulcey, ainsi que du tracé de la vallée du ruisseau de Nard, au sud-est. Cette opération, réalisée en coopération avec le bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM), a été confiée au service fédéral de Recherches Géophysiques et Géologiques de Hanovre (RFA). Entreprise sur une surface d'environ 70 km², elle a permis de mettre en évidence la présence de très grandes accumulations de briquetage dans les secteurs de Marsal et de Moyenvic, ainsi que la présence d'anomalies massives étendues dans le secteur

de Mulcey, dont l'origine reste à déterminer.

Les prospections géophysiques hélicoptérées ont été couplées à des prospections systématiques au sol, combinées à des carottages systématiques dans certains secteurs de concentration d'ateliers de briquetage, notamment comme au *Pransieu* à Marsal. Ces travaux de reconnaissance ont permis d'identifier de nouveaux complexes d'ateliers, jusqu'ici inconnus, comme dans le secteur de Vic-sur-Seille *Le Châtry*. Ils ont permis également de recenser un total de plus d'une cinquantaine de sites, répartis du Néolithique au Moyen Âge, parmi lesquels de nombreuses découvertes inédites.

Laurent OLIVIER

Canton de Rohrbach-lès-Bitche (57)

Notice non remise.

Emmanuelle THOMANN

Le château de Chatel-sur-Moselle (88)

Notice non remise.

Cédric MOULIS

Le château de Dommartin-sur-Vraine (88)

Notice non remise.

Jean-Charles DE BELLY

**Le Saint-Mont à Saint-Amé
(88)**

Notice non remise.

Charles KRAEMER

**Vioménil (88) et
Saint-Baslemont (88)**

Notice non remise.

Charles KRAEMER

GAZODUC

Les Marches du Nord-Est, Meuse (55) et Vosges (88), tronçon 3, évaluations archéologiques

Néolithique - Protohistoire - Âge
du Bronze - Gallo-romain - Haut
Moyen Âge - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

L'importance du projet d'aménagement du gazoduc des Marches du Nord-Est, reliant Taisnières-sur-Hon, entre Valenciennes et Maubeuge (59), à Oltingue (68), à la frontière franco-suisse, d'une longueur finale de 500 km est à l'origine d'une campagne de sondages et d'évaluations archéologiques, dont la première phase s'est déroulée du 25 mai au 7 juillet 1999, sur 48,8 km entre Morelmaison (88) et Selles (70), la surface au sol concernée par le projet (hors ouvrages de compression) avoisinant les 540000 m². À terme, cet ouvrage permettra le transit vers l'Italie de 8 milliards de mètres cubes de gaz norvégien livré à Taisnières, soit l'équivalent d'un cinquième de la consommation française de gaz naturel. En aval de la frontière franco-suisse, le gaz sera acheminé jusqu'à un gazoduc qui relie depuis plus de 20 ans le Nord de la Confédération Helvétique au Nord de l'Italie.

À l'issue de cette première tranche de l'opération (Lot 2A, Frédéric Séara, dir.), les réflexions menées entre la direction du Patrimoine et l'aménageur, Gaz de France, ont permis la définition d'un protocole technique, applicable sur l'ensemble du tracé. La réalisation de trois lignes de sondages, en double quinconce, devait permettre par l'ouverture de 7 % de l'emprise, d'appréhender au mieux le potentiel archéologique, sans incidence majeure sur le bon déroulement du chantier industriel. La méthodologie retenue vise à documenter la carte archéologique, par le biais du simple sondage puis l'ouverture de fenêtres d'évaluation afin d'échantillonner les vestiges repérés ; les données de sondage et d'évaluation peuvent être complétées, dans certains cas, par des décapages extensifs sur la totalité de la largeur de l'emprise.

Les 4849 sondages réalisés ont ainsi permis d'avoir une vision plus précise du peuplement de ces secteurs de la Meuse et des Vosges. Que ce soit à partir de l'objet isolé ou du site structuré, il a été possible de recenser 207 points de découverte intéressant cinq grandes périodes archéologiques (le Néolithique, la Protohistoire, le Gallo-Romain, le Moyen Âge et la période moderne jusqu'au XIX^e s.). Afin d'engager une réflexion sur les relations pouvant exister entre le milieu physique et le peuplement humain de notre zone d'étude, nous avons opté pour une présentation de nos résultats, à partir d'un découpage du tracé en unités géomorphologiques.

Seuls sont présentés ici les résultats significatifs. Les sites qui ont fait l'objet d'une fouille préventive sont présentés par les responsables d'opérations à travers des notices spécifiques.

RAIVAL

Longueur traversée : 5588 m

De nombreux tronçons de fossés parcellaires, non datés mais vraisemblablement modernes, ont été repérés lors de la traversée du territoire de Raival.

ÉRIZE-LA-BRULÉE

Longueur traversée : 4799 m

Lieu-dit *Le Porchy*

Nous avons recoupé un fossé, large de 0,60 m, apparaissant sous la terre végétale. Son comblement de limon gris-jaune n'a livré aucun mobilier.

LEVONCOURT

Longueur traversée : 2688 m

Lieu-dit *Varpeux*

Dans les colluvions, entre 0,55 et 0,65 m de profondeur, nous avons recueilli de petits fragments de panse de céramique non tournée vraisemblablement protohistorique.

Lieu-dit *Varpeux*

Trois tessons de céramique protohistorique indéterminée ont été recueillis dans les colluvions.

Lieu-dit *Jubepré*

Sous la terre végétale, nous avons reconnu la présence de deux fossés, larges de 0,20 et 0,40 m, présentant un même comblement de limon brun clair mêlé de quelques pierres calcaires.

Dans les deux cas, il pourrait s'agir de fossés de drainage. Aucun mobilier n'a été découvert dans ces deux structures.

Lieu-dit *Derrière les jardins*

Ces sondages ont révélé la présence de quelques fragments de tuiles romaines dans des niveaux de colluvions, entre 0,40 et 0,70 m de profondeur.

LAVALLEE

Longueur traversée : 2173 m

Lieu-dit *Derrière les jardins*

Ces sondages ont révélé la présence de quelques fragments de tuiles romaines dans des niveaux de colluvions, entre 0,40 et 0,70 m de profondeur.

Lieu-dit *La Grande-Haie*

Quelques fragments de céramique ainsi qu'une fibule et une monnaie en bronze gallo-romaines ont été découverts dans des colluvions entre 0,25 et 0,90 m sous la surface du sol. Ce type de découverte indique l'existence d'un site antique dans les environs immédiats.

LIGNIÈRES-SUR-AIRE

Longueur traversée : 1041 m

Sondage LD 254

Un fossé est apparu directement sous le niveau de terre végétale. Cette structure, large de 0,60 m et comblée d'un limon argileux brun clair, n'a livré aucun mobilier.

DAGONVILLE

Longueur traversée : 2496 m

Lieu-dit *Vaux le Bouc*

En bordure du sondage, une fosse de forme oblongue (1,50 × 0,85 m), creusée dans le substrat, est apparue directement sous l'horizon de labour d'une puissance de 0,20 m. Le profil en coupe présente des parois évasées, un fond irrégulier et une profondeur n'excédant pas 0,28 m. Le comblement se compose d'un limon argileux très charbonneux mêlé de nombreux nodules d'argile rubéfiée témoignant du rejet d'une structure de combustion, foyer ou four, dans cette fosse. Cette structure a livré 36 fragments atypiques (265 g.) de panses de céramiques non tournées que l'on peut considérer de tradition protohistorique mais sans pouvoir préciser davantage. Les sondages voisins et les fenêtres complémentaires qui ont été ouvertes, n'ont révélé aucune autre structure.

Lieu-dit *Entre Deux Eaux*

Sous un niveau de terre végétale de 0,10 m d'épaisseur, des colluvions, d'une puissance de 0,35 m, ont livré un tesson de céramique commune gallo-romaine ainsi qu'un fragment d'amphore. Plus loin un sondage montre un niveau de colluvions comportant, entre 0,70 et 0,80 m de profondeur, quelques tessons de céramique attribuables aux périodes protohistoriques.

COUSANCES-LÈS-TRICONVILLE

Longueur traversée : 3192 m

Lieu-dit *Horleval*

Dans des niveaux de colluvions, sur un petit versant, et à une profondeur de 1,40 m, nous avons trouvé deux tessons de céramiques non tournées attribuables aux périodes protohistoriques, sans plus de précision possible.

Sondage LD 334 – lieu-dit Nanceval

Un fossé, large de 0,60 m, est apparu directement sous l'horizon de labours. Creusé dans des colluvions limoneux brun-orangé, son comblement était composé d'un limon gris-jaune. Il s'agit vraisemblablement d'un fossé parcellaire. La fouille n'a livré aucun artefact.

SAINT-AUBIN-SUR-AIRE

Longueur traversée : 3586 m

Lieu-dit *Aux Lochères*

Sous 0,40 m de terre végétale est apparu un fossé large de 0,80 m. Creusé dans des limons de teinte brun moyen relativement argileux et entamant le substrat naturel (graviers), son comblement se composait d'une terre grisâtre mêlée de nombreux graviers. Il s'agit d'un fossé parcellaire moderne, la fouille ayant livré des fragments de tuiles mécaniques.

Sondages LD 427, LP 427, LT 844 – lieu-dit Les Varennes : mise en évidence du site n°1

Un horizon argilo-limoneux grisâtre d'une dizaine de centimètres d'épaisseur a été mis en évidence à une profondeur moyenne de 0,30 à 0,35 m. Ce niveau d'occupation (*paléosol*) ayant livré des fragments de céramiques datables de la fin de l'âge du Fer (LD 427 : 69 restes pour un poids de 0,705 kg ; LP 427 : 6 tessons pour un poids de 0,140 kg. ; LT 844 : 9 tessons pour 0,065 kg.), scelle de petits creusements assimilables à des trous de poteau, reconnaissables dans les sédiments argilo-calcaires naturels par leur remplissage plus limoneux gris-noir incluant des fragments de charbon de bois. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service

régional de l'Archéologie. Ces investigations complémentaires ont confirmé la présence d'un site d'habitat de La Tène finale II, soit entre 80 et 50 av. n. è.

Lieu-dit *Les Varennes – site n°2*

Ces sondages ont entraîné la découverte d'une sépulture en fosse et d'un sarcophage en calcaire oolithique de forme trapézoïdale, orientés sud-ouest/nord-est. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie.

Le décapage (800 m²) puis la fouille de ce site n°2 ont permis de fouiller 41 tombes du haut Moyen Âge (époque mérovingienne). Il s'agit d'une partie d'un cimetière qui s'étend, vers l'ouest, au-delà des limites de l'emprise du gazoduc ; un chemin à ornières et un fossé matérialisent, par contre, les limites sud et nord de ce cimetière.

SAULVAUX

Longueur traversée : 3332 m

Lieu-dit *La Champelle*

Sur une légère pente exposée au sud nous avons mis en évidence la présence d'un ancien chemin empierré, d'une largeur de 3 m environ, bordé de deux fossés larges de 0,80 m. De la chaussée elle-même il ne subsistait que des reliques d'un pierrier de 0,15 m d'épaisseur, composé de petites pierres calcaires. La fouille du remplissage des fossés latéraux, peu profonds (0,20 m au maximum), n'a livré aucun mobilier datant. Il convient de remarquer que sa limite nord matérialise toujours une limite parcellaire.

Lieu-dit *Pré le Maire – site n°3*

Sous un horizon de labours de 0,30 m, nous avons repéré des creusements assimilables à des trous de poteaux et à de petites fosses, se distinguant du substrat calcaire altéré par leur remplissage limoneux brun moyen incluant des fragments de charbon de bois. Ces sondages ont livré des tessons de céramique gallo-romaine ainsi que deux clefs en fer. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie. La fouille, portant sur une superficie de 1935 m² a confirmé la présence d'un établissement rural gallo-romain dont l'occupation s'est échelonnée du milieu du I^{er} siècle jusqu'au moins la deuxième moitié du II^e s. de n. è.

Lieu-dit *Les Châtelaines*

Dans des colluvions, entre 1,45 et 1,75 m de profondeur, ont été recueillis quelques fragments de céramiques (9 tessons pour un poids de 0,115 kg.) attribuables aux périodes protohistoriques, sans plus de précision possible.

Lieu-dit *Les Châtelaines - site n°4*

Sous un horizon de labours de 0,20 m, a été repéré un tronçon de mur (fondations) ainsi que des creusements assimilables à des trous de poteaux et petites fosses qui se distinguaient du substrat calcaire altéré par leur remplissage limoneux brun moyen incluant des fragments de charbon de bois. Ces sondages ont livré des tessons de céramique gallo-romaine.

Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie. La fouille, qui a porté sur une surface de 2945 m², a livré les vestiges d'un établissement rural gallo-romain, se développant hors emprise, dont l'occupation s'est échelonnée de

la fin du I^{er} s. jusqu'au III^e s. de n. è.

MÉLIGNY-LE-PETIT

Longueur traversée : 3305 m

Lieu-dit *La Lochère*

Dans des colluvions limoneux brun-rouge à brun foncé mêlés de cailloux, sur un versant exposé au sud, nous avons noté la présence, entre 1,60 et 2 m de profondeur, de fragments de charbons de bois et de tessons très émoussés de céramiques non tournées (4 tessons pour un poids de 0,015 kg.) attribuables aux périodes protohistoriques, sans plus de précision possible.

Sondage LT 1013 – lieu-dit La Croisette : mise en évidence du site n°5

Sur un versant, exposé à l'ouest, dominant la rive gauche du ruisseau de *Méliny*, la prospection a mis en évidence, sous 0,30 m de terre végétale, un horizon argilo-limoneux brun foncé d'une dizaine de centimètres. Ce niveau d'occupation ayant livré des fragments de céramiques protohistoriques (24 restes pour un poids de 0,115 kg.), scelle trois petits creusements assimilables à des trous de poteau, reconnaissables dans les sédiments argilo-calcaires naturels par leur remplissage plus limoneux noir incluant des fragments de charbon de bois. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie. Le décapage puis la fouille d'une zone de 512 m², ont permis de découvrir les vestiges d'un bâtiment de plan rectangulaire vraisemblablement à usage de stockage ou de stabulation, utilisant une technique de construction mixte, entrants et supports de panne faîtière.

BOVÉE-SUR-BARBOURE

Longueur traversée : 4804 m

Lieu-dit *Bouvrelle* - site n°14

Au pied du coteau de *Bouvrelle* et à deux cents mètres environ au nord du ruisseau de *Barboure*, la prospection a mis en évidence, à une profondeur comprise entre 0,30 et 0,80 m, des tronçons de murs et de nombreux creusements assimilables à des trous de poteaux et fosses livrant du mobilier gallo-romain. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie. La fouille, qui a porté sur une surface de 4772 m², a livré les vestiges d'un important établissement rural gallo-romain, se développant hors emprise, dont l'occupation s'est échelonnée du milieu du I^{er} s. jusqu'à la fin du II^e s. de n. è. Cette campagne d'investigations a également fourni d'utiles compléments d'information sur l'architecture domestique pour la Protohistoire dans la région, en permettant la mise au jour d'un grand bâtiment d'habitation de la fin de l'âge du Bronze.

MAUVAGES

Longueur traversée : 6884 m

Sur un coteau exposé au sud-est, des vestiges archéologiques (trous de poteaux et fosses) sont apparus dans six sondages. La stratigraphie montre, pour la partie nord du site, un substrat constitué de blocs calcaires dans une matrice argileuse brun-orangé, apparaissant directement sous l'horizon de labours, à 0,25 m de profondeur. Dans la partie sud, sous 0,30 m de terre végétale, une couche de colluvions constitués de sédiments argilo-limoneux brun-orangé d'une puissance de 0,50 m, recouvre les niveaux

archéologiques. Ce secteur est parcouru par un paléochenal qui alimentait le ruisseau de l'*Oyotte*. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie. Le décapage a révélé l'existence, au nord du ruisseau de l'*Oyotte*, d'une occupation du haut Moyen Âge (entre le VI^e et le VIII^e s.). À proximité du ruisseau de l'*Oyotte*, la prospection a mis en évidence, à 0,70 m de profondeur, des tessons de céramique protohistorique (136 restes pour 1,500 kg.) à la base d'un niveau mis en place par colluvionnement.

BADONVILLIERS-GÉRAUVILLIERS

Longueur traversée : 3325 m

Lieu-dit *La Mose* - site n°7

À 1200 m au nord du village de Badonvilliers et sur un versant exposé à l'ouest, des vestiges archéologiques (trous de poteaux et fosses) sont apparus dans six sondages et deux fenêtres d'évaluation complémentaires. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie. La fouille, d'une surface décapée de 2150 m², a révélé une occupation du haut Moyen Âge, (V^e-VI^e s.).

Lieu-dit *La Charme*

Deux drains empierrés, vraisemblablement modernes, entamant un niveau de colluvions, étaient visibles directement sous l'horizon de labour. À la base de ce niveau de colluvions (à 0,40 m de profondeur), nous avons trouvé, dans le sondage LT 1244, un tesson très émoussé de céramique non tournée attribuable aux périodes protohistoriques, sans plus de précision possible.

Lieu-dit *La Charme*

Un fossé, large de 0,60 m et conservé sur 0,10 m de profondeur seulement, est apparu directement sous l'horizon de labours. Creusé dans des colluvions limoneuses brun-orangé, son comblement était composé d'un limon gris-jaune. Il s'agit vraisemblablement d'un fossé parcellaire. La fouille n'a livré aucun artefact.

Lieu-dit *Courvelly*

Ce sondage a livré, à 0,40 m de profondeur, deux poches contiguës et lenticulaires, aux contours diffus, d'une longueur totale de 2,30 m pour une largeur de 0,90 m. Ces cuvettes peu profondes (0,15 à 0,20 m) et légèrement rubéfiées, présentaient un remplissage de limon brun mêlé de charbons de bois et de petites pierres calcaires éclatées et rougies par le feu. Il peut s'agir d'un fond de foyer de plein air d'époque protohistorique ; cette zone de combustion a en effet livré de petits débris (12 restes, pour un poids de 0,05 kg) de poterie non tournée d'allure protohistorique.

ÉPIEZ-SUR-MEUSE

Longueur traversée : 2512 m

Lieu-dit *La Louvière*

Sous 0,30 m de terre végétale et à la base d'un niveau de colluvions d'une puissance de 0,30 m, nous avons remarqué des nodules de terre cuite (torchis ou restes de foyer ?) ainsi qu'un tesson de céramique attribuable aux périodes protohistoriques, sans plus de précision possible.

Lieu-dit *Le Cliquotin*

Sous 0,20 m de terre végétale et à la base d'un niveau de colluvions d'une puissance de 0,70 à 1,80 m, nous avons recueilli des fragments de céramique attribuables aux périodes protohistoriques, sans plus de précision possible (LP 653 : 12 restes pour 0,075 kg. ; LD 654 : 1 tesson pour 0,001 kg.). Dans un autre sondage, sous 0,25 m de terre végétale et à la base d'un niveau de colluvions d'une puissance d'environ 1 m, nous avons recueilli des fragments de céramique attribuable aux périodes protohistoriques, sans plus de précision possible (14 restes pour 0,140 kg.).

MAXEY-SUR-VAISE

Longueur traversée : 3028 m

Lieu-dit *La Voie des Francs* - site n°8

À proximité du ruisseau d'*Amanty*, la prospection a mis en évidence, sous 0,20 m de terre végétale et des colluvions d'une puissance de 1,20 m en moyenne, un horizon argilo-limoneux brun foncé d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Ce niveau d'occupation ayant livré des fragments de céramiques protohistoriques (LD 672' : 46 restes pour un poids de 0,690 kg. ; LT 1346 : 27 restes pour 0,340 kg. ; LT 1347 : 7 pour 0,095 kg.) scelle de petits creusements assimilables à des fosses et trous de poteau, reconnaissables dans les sédiments argilo-calcaires naturels par leur remplissage plus limoneux noir incluant des fragments de charbon de bois. En accord avec le service régional de l'Archéologie, l'évaluation complémentaire de ce site n°8, prévue initialement sur une surface de 1540 m², n'a finalement pas été mise en place en raison de la profondeur d'enfouissement importante des vestiges (1,40 m).

Lieu-dit *Sous la Scée*

Directement sous l'horizon de labours (épais de 0,20 m), nous avons mis en évidence un ancien chemin empierré, d'une largeur d'environ 2 m. Cette chaussée a été implantée sur des colluvions d'une puissance de 1,10 m.

Lieu-dit *Le Coqueleur* – site n°9

Au débouché du petit vallon d'*Amanty* sur la vallée de la *Meuse*, quatre sondages et une fenêtre d'évaluation complémentaire ont révélé la présence de structures en creux (trous de poteaux et fosses) datés de l'époque protohistorique. Ces vestiges apparaissent à l'inter strate de colluvions et de la roche altérée, à une profondeur d'environ 0,50 m. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie. Le décapage, initialement prévu sur une surface de 3080 m², n'a concerné finalement que l'emprise des lignes dépôt et tube, soit 1100 m².

TAILLANCOURT

Longueur traversée : 1361 m

Lieu-dit *La Pointe des Arpens*

Directement sous l'horizon de labour épais de 0,25 m, ces sondages ont révélé la présence d'un ancien chemin, d'une largeur d'environ 4 m, composé d'un simple lit de petites pierres calcaires. Aucun mobilier datant n'a pu être recueilli. Cette portion de chaussée contribue encore à matérialiser une limite parcellaire soulignée par le chemin rural dit de *La Folie*, de même orientation sud-ouest/nord-est.

SAUVIGNY

Longueur traversée : 4615 m

Lieu-dit *Les Lochères* – site n°10

Sur un léger replat au pied du versant nord de l'éperon rocheux du *Bois de Brixey*, la prospection a mis en évidence, sous 0,20 m de terre végétale et des colluvions d'une puissance de 0,60 m en moyenne, un horizon argilo-limoneux brun gris d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Ce niveau d'occupation ayant livré des fragments de céramiques protohistoriques (LD 738 : 3 restes pour un poids de 0,035 kg. ; LD 739 : 12 restes pour 0,130 kg. ; LT 1478 : 20 tessons pour 0,255 kg. ; LT 1479 : 46 restes pour 0,345 kg.) scelle de petits creusements assimilables à des fosses et trous de poteau, reconnaissables dans le substrat argileux jaunâtre par leur remplissage plus limoneux noir incluant des fragments de charbon de bois. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie. La fouille a porté sur une aire de 966 m².

Lieu-dit *Chafraille*

Un drain moderne recoupe une petite fosse de 0,60 m de diamètre et de 0,15 m de profondeur, creusée dans des limons de teinte brun clair. Son remplissage homogène, brun moyen, a livré 11 petits fragments de céramique protohistorique. Au regard des autres sondages effectués, cette structure paraît isolée.

CLÉREY-LA-CÔTE

Longueur traversée : 285 m

Lieu-dit *Sur Prella*

Des drains empierrés, vraisemblablement modernes, ont été repérés sous 0,20 m de terre végétale. Le sondage 1535 a également permis de repérer des restes très émoussés (15 éléments pour un poids total de 0,080 kg.) de céramique protohistorique dans les colluvions entaillées par ces drains.

RUPPES

Longueur traversée : 2837 m

Lieu-dit *À Clair Argent*

À la base de colluvions limoneuses brun-clair, nous avons trouvé (entre 1 m et 1,20 m sous la surface du sol) trois fragments de céramique protohistorique fortement émoussés et une hache polie. Dans un autre sondage, à 0,80 m de profondeur, les colluvions ont livré des fragments émoussés de céramique protohistorique (11 restes pour 0,045 kg.).

MARTIGNY-LÈS-GERBONVAUX

Longueur traversée : 2917 m

Lieu-dit *La Haie Trois Pains* : voie romaine *Lugdunum-Augusta Treverorum* – site n°11

Ces sondages ont été pratiqués perpendiculairement au talus de l'ancienne voie romaine Lyon-Trèves qui doit être recoupée lors de la mise en place du gazoduc. Leur réalisation a permis d'établir que des fossés latéraux ne bordaient pas cette portion de chaussée. Les vestiges de la voie sont repérables sous la forme d'une structure linéaire surélevée, d'environ 15 m de large à la base pour une hauteur de 3 m par rapport au terrain géologique. En accord, avec le service régional de l'Archéologie, une coupe longue de 17,50 m a été effectuée perpendiculairement à la voie, jusqu'à la dalle calcaire géologique.

TRANQUEVILLE-GRAUX

Longueur traversée : 5202 m

Lieu-dit *Moyémont*

Sous la terre végétale, nous avons mis en évidence un fossé, large de 0,60 m et profond de 0,20 m, creusé dans des colluvions limoneuses brun-rouge. Le comblement fouillé n'a livré aucun mobilier datant. Plus loin un fossé est apparu directement sous le niveau de terre végétale d'une épaisseur de 0,30 m. Le comblement, constitué d'un limon brun-clair se distinguant très nettement du limon brun-rouge encaissant, n'a livré aucun mobilier.

Lieu-dit *Le Billon* - site n°12

Au pied d'un versant, exposé au sud, donnant sur la *Val-lée Monsieur*, la prospection a mis en évidence, sous 0,20 m de terre végétale puis 0,30 m de colluvions limoneuses brun-clair, de petits creusements assimilables à des trous de poteaux ainsi que des tronçons de murs et des niveaux d'occupation livrant du mobilier gallo-romain. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie. La fouille, qui a porté sur une surface de 1285 m², a livré les vestiges d'un établissement rural gallo-romain, se développant hors emprise, dont l'occupation s'est échelonnée du I^{er} au III^e s. de n. è.

AROFFE

Longueur traversée : 1824 m

Lieu-dit *Le Mourvau*

Dans les colluvions, à une profondeur de 0,35 m, nous avons recueilli des tessons très émoussés de céramique non tournée probablement protohistorique (3 restes pour un poids de 0,010 kg).

Lieu-dit *Les Grands Montants*

Dans des limons argileux brun ocre, entre 0,40 et 0,50 m sous la surface du sol, nous avons trouvé quelques tessons de céramique. Ces fragments très altérés et émoussés, évoquent la céramique non tournée attribuable à la protohistoire.

PLEUVEZAIN

Longueur traversée : 1937 m

Lieu-dit *Haut des Bruyères*

Dans des colluvions, à 0,30 m sous la surface du sol, nous avons trouvé un fragment de faïence brune *cul noir* (faïence à base d'argile réfractaire dont l'avvers est émaillé en blanc et dont le rebord porte une glaçure sans émail

colorée à l'oxyde de manganèse) dont la production est caractéristique de la première moitié du XIX^e s.

SAINT-PRANCHER

Longueur traversée : 646 m

Lieu-dit *Le Haut Penot*

Sous la terre végétale, à une profondeur de 0,30 m, nous avons trouvé un fragment de hache polie.

DOMMARTIN-SUR-VRAINE

Longueur traversée : 1957 m

Lieu-dit *Bichelu* – site n°13

À deux cents mètres environ au nord du ruisseau de *Bicène*, la prospection a mis en évidence, à une profondeur moyenne de 0,30 à 0,50 m, des tronçons de fossés et des creusements assimilables à des trous de poteaux et fosses livrant du mobilier gallo-romain. Une opération d'évaluation approfondie a été initiée en accord avec le service régional de l'Archéologie. La fouille, qui a porté sur une surface de 4365 m², a livré les vestiges d'un important établissement rural gallo-romain, se développant hors emprise, dont l'occupation s'est échelonnée du milieu du I^{er} s. jusqu'au IV^e s. de n. è. Quelques structures, découvertes en limite d'emprise, attestent également l'occupation de ce site dès l'époque protohistorique (fin de l'âge du Bronze) puis à la fin du haut Moyen Âge (IX-X^e s.).

Lieu-dit *Ansanges*

Ce sondage a révélé la présence de quelques fragments de tuiles romaines (*tegulae*) dans des niveaux de colluvions, entre 0,60 et 1 m de profondeur.

Lieu-dit *Pré Loison*

En pied de versant, quelques fragments de tuiles romaines étaient repérables dans des niveaux de colluvions limono-argileuses brun-ocre, entre 0,20 et 0,45 m de profondeur.

MORELMAISON

Longueur traversée : 782 m

Lieu-dit *La Ferme de Velotte*

Dans des limons argileux brun-jaune colluviés, à 0,60 m sous la surface du sol, nous avons trouvé deux tessons de céramique. Ces fragments très altérés et émoussés, évoquent la céramique non tournée attribuable à la protohistoire.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Jean-Jacques THÉVENARD

BADONVILLIERS- GÉRAUVILLIERS (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, la Mose, site 7,
un site d'habitat du haut Moyen Âge

Haut Moyen Âge

Les investigations archéologiques menées préalablement à la mise en place du gazoduc au lieu-dit *La Mose*, à 1200 m au nord du village de Badonvilliers, ont révélé l'existence d'une occupation du haut Moyen Âge, en sommet de coteau (V^e-VI^e s. ?).

Sur les vingt-six structures mises au jour, quatre ont livré

quelques tessons de céramique se rattachant, de façon plus ou moins pertinente, à cette seule période. Le plan général des vestiges reconnus montre une répartition - affectant uniquement la moitié est du chantier - selon deux secteurs privilégiés de même superficie (150 m² environ) et distants, l'un de l'autre, d'une quarantaine de mètres.

La plus septentrionale de ces zones s'organise autour d'un bâtiment muni d'un porche tandis que la zone sud semble limitée par une clôture à poteaux. L'interprétation des vestiges exhumés demeure toutefois ponctuelle : ce site, en effet, n'a pas été reconnu dans sa totalité et la

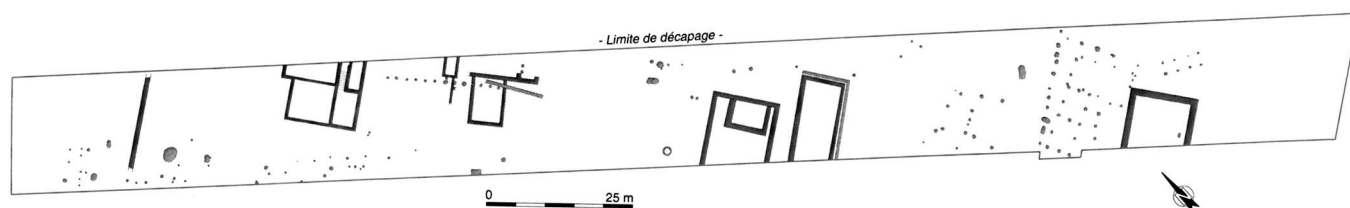
faible profondeur conservée des structures témoigne clairement d'une intense érosion du site, liée aux pratiques culturelles récentes, en particulier pour la moitié ouest de la zone décapée.

Jean-Jacques THÉVENARD

BOVÉE-SUR-BARBOURE (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, Bouvrelle, site 14,
un établissement rural gallo-romain

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain



BOVÉE-SUR-BARBOURE, Bouvrelle, site 14
Plan général de l'établissement rural gallo-romain
Relevé : INRAP

Les investigations archéologiques menées préalablement à la mise en place du gazoduc sur le territoire de Bovée-sur-Barboure, ont révélé l'existence, lieu-dit *Bouvrelle*, d'une utilisation des lieux dès la fin du Bronze final (900-750 av. n. è.) puis au cours de la phase terminale du premier âge du Fer (Hallstatt D, soit le début du V^e s. av. n. è.). L'occupation reprend vers le milieu du I^{er} s. de n. è., avec l'implantation d'un domaine à vocation rural qui demeure en activité jusqu'à la fin du II^e s.

L'occupation protohistorique

Les structures relatives aux périodes protohistoriques intéressent essentiellement la partie sud du chantier. Elles matérialisent deux bâtiments, en terre et bois au niveau du sol, de plan rectangulaire (bâtiment B I : 10,80 × 4 m ; bâtiment B II : 10,00 × 7,50 m). Les quelques tessons atypiques retrouvés lors de la fouille des fosses de creusement relevant de ces constructions sur poteaux n'autorisent qu'une attribution large à la fin de l'âge du Bronze. Cette fourchette chronologique semble confirmée par le mobilier provenant d'une petite fosse à proximité immédiate. Cette structure, St. 180, a livré les restes d'un vase de stockage en céramique grossière, non tournée, à pâte coquillée mesurant 0,46 m de diamètre à l'ouverture, et datable du Bronze final IIIb (900-750 av. n. è.).

L'occupation aux âges du Fer n'est véritablement attestée que par la découverte d'un fond de silo arasé, localisé dans la partie nord de la zone d'étude et en limite d'emprise. Le comblement de cette fosse, St. 133, a livré un ensemble céramique indiquant l'extrême fin du premier âge du Fer (Hallstatt D, soit le début du V^e s. av. n. è.). Ce matériel qui rappelle celui mis au jour, localement, sur

l'extrémité méridionale du plateau du Barrois (Trémont-sur-Saulx, *La Garenne* – Krzyzanowski et Lepage 1993 ; Bure, *La Voie Gasselée*, Robert 1999), peut être rapproché, par sa morphologie, des sites de la proche Champagne, notamment ceux du Perthois. Des tessons de céramique non tournée de tradition protohistorique ont également été recueillis lors de la fouille de deux trous de poteaux isolés (St. 57 et 85) mais leur caractère fragmentaire ne permet pas de datation pertinente.

L'occupation gallo-romaine

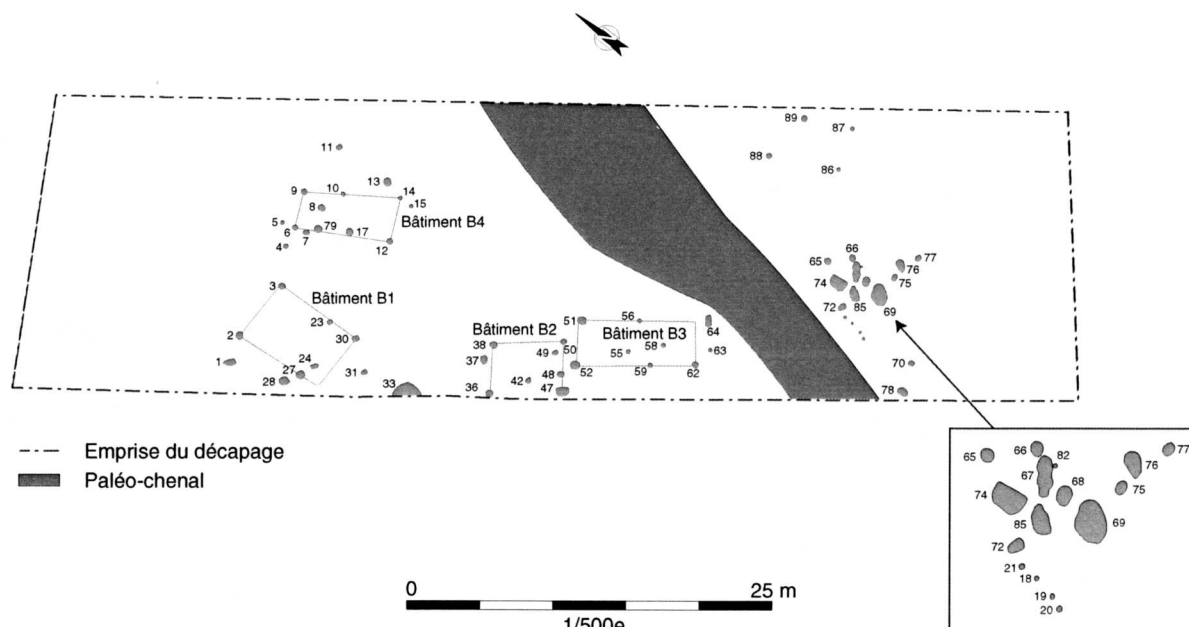
L'occupation antique du site est attestée par la présence d'un établissement à vocation rurale dont une partie d'un ensemble résidentiel *en dur* et d'autres bâtiments annexes en pierre ou en bois ont pu être repérés. Les autres indices d'occupation relevant de cette phase sont constitués d'un mur-terrasse, de segments de clôtures, d'un puits, d'un bac à chaux, de fosses et de nombreux petits creusements assimilables à des trous de poteaux mais qui n'ont pu être rattachés à un plan de bâtiment ou d'aménagement définissable du fait de l'érosion ou de leur situation même en limite d'emprise obligée. D'un point de vue chronologique, les études céramique et numismatique mettent en exergue une présence continue sur le site depuis le milieu du I^{er} s. de n. è. jusqu'à la fin du II^e s. Néanmoins quelques artefacts plus récents - un antoninien frappé sous le règne de Claude II le Gothique (268-270) et trois imitations locales de petits bronzes aux effigies de Tétricus I ou II (270-273) - peuvent témoigner d'un réinvestissement partiel des lieux (récupération des matériaux de construction ?) vers la fin du III^e s.

Jean-Jacques THÉVENARD

MAUVAGES (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est, tronçon 3, l'Oyotte, site 6, un site d'habitat du haut Moyen Âge

Haut Moyen Âge



MAUVAGES, l'Oyotte, site 6
Plan général du site
Relevé : INRAP

Les investigations archéologiques menées préalablement à la mise en place du gazoduc sur le territoire de Mauvages, ont révélé l'existence, au nord du ruisseau de l'Oyotte d'une occupation du haut Moyen Âge (entre le VI^e et le VIII^e s.).

Sur les cinquante-huit structures mises au jour, dix-neuf ont livré du mobilier se rattachant, de façon plus ou moins pertinente, à cette seule période.

L'interprétation des vestiges exhumés demeure toutefois ponctuelle : cet habitat, en effet, n'a pas été reconnu dans sa totalité et la faible profondeur des structures témoigne clairement d'une intense érosion du site.

Les quatre bâtiments qui ont pu être individualisés sont concentrés sur une bande de terrain d'une trentaine de mètres de longueur, immédiatement au nord d'un paléo-chenal. Sur cet axe, les unités B1 et B4 sont distantes d'environ 5 m alors que les vestiges des unités B2 et B3, qui ne sont séparées l'une de l'autre que par 1 m, se situent 10 m plus au sud.

Une forte variation de l'orientation de ces installations, qui ne se recoupent pas entre elles, est perceptible : le bâtiment B1 est ainsi orienté nord-est/sud-ouest, les bâtiments B2 et B4 répondent à un alignement nord/sud, tandis que B3 est implanté selon un axe est/ouest.

La fonction précise des bâtiments (habitat, stabulation, stockage ?) n'a pas pu être déduite des données directement issues de la fouille.

Les techniques de construction reconnues permettent de répartir ces constructions selon deux types de plans :

- bâtiment à poteaux porteurs de la panne faîtière ou à deux nefs (unités B1, B3 et B4) ;
- bâtiment à entrails (unité B1).

En deçà de la zone humide, les investigations n'ont révélé que de petites fosses d'extraction de matériau et des trous de poteaux ne formant, apparemment, aucune configuration géométrique pouvant témoigner de la présence d'un bâtiment.

Jean-Jacques THÉVENARD

MAXEY-SUR-VAISE (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, la Voie des Francs,
site 8, occupation protohistorique

Protohistoire

Les investigations archéologiques, menées préalablement à la mise en place du gazoduc à Maxey-sur-Vaise, a livré deux indices d'occupation protohistorique, au lieux-dits *La Voie des Francs* et *Au Croqueleur*.

À *La Voie des Francs*, les sondages ont mis en évidence, sous des colluvions d'une puissance de 1,20 m en moyenne, un horizon argilo-limoneux brun foncé d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Ce niveau d'occupation a livré des fragments de céramiques protohistoriques et scelle de petits creusements assimilables à des fosses et trous de poteaux, reconnaissables dans les sédiments argilo-calcaires naturels par leur remplissage

plus limoneux noir incluant des fragments de charbon de bois (superficie sondée de 165 m²).

Ce site constitue, avec les vestiges repérés à 1600 m en aval du tracé du gazoduc (lieu-dit *Le Coqueleur*), le premier indice d'occupation protohistorique sur la commune de Maxey-sur-Vaise. En accord avec le service régional de l'Archéologie, l'évaluation complémentaire du site n° 8, prévue initialement sur une surface de 1540 m², n'a finalement pas été mise en place en raison de la profondeur d'enfouissement importante des vestiges (1,40 m).

Jean-Jacques THÉVENARD

MAXEY-SUR-VAISE (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, le Coqueleur, site 9,
occupation protohistorique

Protohistoire

Au *Coqueleur*, les sondages ont révélé l'existence, à 200 m au sud du ruisseau d'*Amanty*, d'une occupation attribuable à l'époque protohistorique mais peu dense sur la partie fouillée. Sur les douze structures mises au jour, une seule a livré quelques fragments de céramique non

ournée se rattachant à cette seule période, sans qu'il soit possible de préciser. Les structures repérées sont dispersées sur une bande de terrain d'une cinquantaine de mètres, immédiatement au sud d'un paléochenal.

Jean-Jacques THÉVENARD

MÉLIGNY-LE-PETIT (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, la Croisette, site 5,
un site d'habitat protohistorique

Protohistoire

Les investigations archéologiques menées préalablement à la mise en place du gazoduc, au lieu-dit *La Croisette*, à 700 m au nord du village de Mélny-le-Petit, ont révélé l'existence d'une occupation d'époque protohistorique. On remarque principalement les vestiges d'un bâtiment de plan rectangulaire vraisemblablement à usage de stockage ou de stabulation, utilisant une technique de

construction mixte, entrants et supports de panne faîtière. L'interprétation des vestiges exhumés demeure toutefois ponctuelle : cet habitat, en effet, se développe hors emprise et le mobilier céramique qui a pu être recueilli n'autorise pas de datation précise.

Jean-Jacques THÉVENARD

SAINT-AUBIN-SUR-AIRE (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, aux Varennes, site 1,
un habitat de La Tène finale

Âge du Fer - Haut Moyen Âge



SAINT-AUBIN-SUR-AIRE, aux Varennes, site 1
Plan général du site
Relevé : INRAP

Les investigations archéologiques menées préalablement à la mise en place du gazoduc sur le territoire de Saint-Aubin-sur-Aire, ont révélé la présence au lieu-dit *Varennes* de deux occupations, l'une attribuable à un habitat de la Tène finale, l'autre à une nécropole du haut Moyen Âge. Le site s'étend au pied de la Côte des Bars, dans la haute-vallée de l'*Aire*, à l'extrémité méridionale du plateau du Barrois. Il se développe à une altitude moyenne de 330 m près d'un ruisseau affluent de la rive gauche de l'*Aire* et dans la zone d'écoulement de la source de *la Fontaine de Fot*.

Les sondages ont révélé la présence de vestiges d'occupation protohistorique ; des fragments de céramique protohistorique étaient épars dans un horizon gris-noir, à une profondeur moyenne de 0,40 m. Les secteurs sensibles, délimités lors de la campagne de prospection ont été décapés à la pelle mécanique à godet lisse, jusqu'au niveau d'apparition des vestiges. Ce décapage portant sur 1400 m² se présente sous la forme d'un rectangle occupant la totalité de la largeur de l'emprise du gazoduc (22 m) pour une longueur d'environ 60 m.

La fouille a livré les vestiges d'un établissement rural de la fin de l'âge du Fer, inédit, se développant hors emprise, vers l'ouest et l'est. Au nord et au sud, les limites du site semblent incluses dans l'emprise de la zone décapée.

La stratigraphie montre, pour la partie nord du site et sous 0,25 m de terre végétale, une couche de colluvions, constitués de sédiments argilo-limoneux brun clair, d'une puissance de 0,20 à 0,30 m, qui recouvre les structures archéologiques creusées dans un substrat calcaire altéré. Dans la partie sud du site, par contre, le substrat apparaît directement sous l'horizon de labours, à 0,25 m de profondeur seulement.

Les vestiges archéologiques apparaissent à une profondeur moyenne de 0,35 à 0,40 m et forment un horizon unique d'une dizaine de centimètres d'épaisseur au maximum. Il s'agit d'une part, d'une nappe très organique comprenant de nombreux fragments de céramiques, particulièrement importante dans la partie est de la zone décapée, et d'autre part de plusieurs séries de trous de poteau. Le site apparaît recoupé par des tranchées de drainage moderne et par un ancien chemin empierré.

Les seules structures repérées sont des trous de poteau formant quatre alignements. Il n'a pas été possible d'y reconnaître des plans de bâtiments. Trois concentrations de petits creusements assimilables à des trous de poteaux (16 éléments participant de quatre alignements) ont été mises en évidence dans la moitié sud de la zone décapée, sans que l'on puisse les relier à un plan de bâtiment ou d'aménagement clairement définissable.

Les fosses de creusement qui se distinguent du sédiment

encaissant argilo-calcaire par leur comblement de limon gris-noir, riche en charbon de bois, présentent parfois de petites pierres frustes ayant contribué au calage des poteaux.

Mobilier métallique

Le mobilier recueilli provient presque exclusivement de la couche d'occupation qui a été fouillée finement et échantillonnée par carrés. Quelques éléments ont également été découverts lors de la fouille du trou de poteau St. 7 et au cours de la prospection au détecteur de métaux.

Une douille conique en fer de javelot a été découverte en zone 57. Deux exemplaires identiques ont été trouvés à Boviolles, Meuse (cf. Lepage 1985, fig. 106-22).

Un fragment probable de lingot de fer, de type *currency bar* à soie carrée, a été recueilli en zone 28. Cinq potins en bronze de la cité des Leuques ont été découverts lors de la prospection. Ces potins portent au revers une tête diadémée à gauche et, à l'avant, un sanglier-enseigne à gauche avec des ornements entre les pattes.

Un fragment de fibule en bronze en zone 28, à ressort bilatéral à 4 spires et corde interne, a également été mis au jour.

Un fragment de bracelet (?), de section ronde avec décor

cannelé, ainsi qu'un anneau de bronze (hors structure) ont été ramassés en surface.

Le mobilier céramique

Outre le *corpus* de poterie indigène, on recense des céramiques méditerranéennes. Les amphores, exclusivement italiennes, sont bien représentées parmi les formes céramiques recueillies. Un total de 16 bords ont été identifiés après recollage, essentiellement des variantes des bords Dressel 1A et 1B.

Proposition de datation

Plusieurs éléments indiquent une occupation du site durant La Tène finale II, soit entre 80 et 50 av. n. è. La présence massive d'amphores vinaires est caractéristique pour cette phase. La couleur noire a été particulièrement recherchée pour la céramique, soit par la cuisson, soit par l'application d'une sorte de peinture. Cette peinture noire peut être soit limitée à la partie supérieure du vase soit couvrir toute la surface extérieure. Sur ce site de Saint-Aubin, de nombreux fragments de céramiques témoignent de ce procédé.

Michiel GAZENBEEK

SAINT-AUBIN-SUR-AIRE (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, aux Varennes, site 2,
une nécropole du haut Moyen Âge

Haut Moyen Âge

Le site est localisé à 900 m au nord-ouest du village, en bordure immédiate de la R. D. 181, au lieu-dit *Varennes*, à 150 m seulement, vers le sud, du site n° 1 qui vient d'être présenté. L'ouverture des sondages a mis au jour quatre sépultures à inhumation dont une en sarcophage. Le secteur sensible, délimité lors de la campagne de prospection, a été décapé jusqu'au niveau d'apparition des vestiges. Ce décapage, portant sur environ 800 m², se présente sous la forme d'un rectangle occupant la totalité de la largeur de l'emprise du gazoduc (22 m) pour une longueur maximale de 42 m.

Structuration générale du site

La campagne de fouille a permis d'étudier 41 tombes d'un cimetière qui s'étend vers l'ouest, au-delà des limites de l'emprise du gazoduc. En dehors des tombes, un certain nombre de fosses à réduction ainsi qu'un chemin à ornières et un fossé ont également été reconnus. Ces derniers semblent délimiter le cimetière respectivement au sud et au nord. Des traces d'une occupation de l'âge du Fer ont également été mises en évidence. Ces structures sont recoupées par deux tranchées de drainage modernes qui ont bouleversé neuf sépultures.

Organisation du cimetière

Le cimetière est installé près d'une source, la *source de Fot*. Cette proximité semble assez courante comme l'attestent des exemples régionaux : à Audin-le-Tiche (57),

par exemple, la nécropole jouxte une source placée sous le vocable de Saint Dominique.

Les sépultures sont organisées selon trois bandes parallèles regroupant respectivement 12 (rangée A, au sud), 18 (rangée B, au centre) et 11 tombes (rangée C, au nord).

Les rangées A et B semblent plus structurées que la bande C où les tombes sont plus espacées et moins bien alignées. Les sépultures semblent se répartir en des sous-ensembles compacts avec des alignements et des proximités plus marqués. Dans trois rangées, toutes les tombes sont orientées sud-ouest/nord-est, avec quelques degrés de variation. Trois tombes se démarquent toutefois par leur orientation divergente, nord-ouest/sud-est. L'utilisation la plus intense de l'espace funéraire s'observe dans la rangée B où l'on remarque plusieurs fosses à réduction, des sarcophages réutilisés à plusieurs reprises, et des tombes recoupées par de nouvelles sépultures.

Typologie des tombes

Les tombes se répartissent en deux groupes : les sarcophages (5 éléments soit 12 % de l'ensemble) et les fosses creusées dans les limons ou le substrat argilo-calcaire. Les fosses n'ont généralement reçu aucun aménagement particulier. Seule, la tombe 74 montre des parois aménagées à l'aide de fragments de sarcophage en remploi. Six fosses ont livré des traces de bois indiquant l'utilisation de planches dans la construction de la tombe. Les tombes avec des traces de bois et les sarcophages sont

majoritairement situés dans la bande B.

Les tombes en pleine terre et coffrages de bois

Six tombes ont livré des traces ligneuses. D'après les observations faites lors de la fouille, il semble s'agir plus de vestiges de planches qui couvraient les sépultures que de cercueils. Notamment dans la tombe 74, nous avons pu observer un grand fragment de planche, large d'au moins 0,2 m, couvrant l'épaule droite de l'individu inhumé. La partie basse des parois de cette tombe était aménagée par endroit avec des fragments de sarcophages, formant

peut-être un soutien pour des planches couvrant le corps. Il n'y avait dans tous les cas pas de traces ligneuses sur le côté ou sous le squelette. Ce même phénomène de recouvrement a été constaté dans la tombe 20 où la présence de bois a été remarquée sur toute la surface de la tombe à environ 0,15 m au-dessus du squelette. Dans la tombe 61, les traces ligneuses larges d'environ 0,1 m couvraient sur 0,9 m de long l'avant-bras et la jambe droite de l'individu inhumé. L'exiguïté de la fosse exclut par ailleurs la présence de planches entre le squelette et les parois de la tombe.



SAINT-AUBIN-SUR-AIRE, aux Varennes, site 2
Plan général de la nécropole
Relevé : INRAP

Des traces ligneuses au-dessus des squelettes ont été remarquées dans la tombe 49 également. En général, ces traces sont les mieux conservées dans la partie périphérique des tombes, plus rarement au-dessus des squelettes. Ce phénomène est sans doute lié à un effet d'effondrement au-dessus du corps, surtout la cage thoracique, tandis que le long des parois, le comblement de terre a stabilisé les traces. Les tombes 26 et 48 montrent un aménagement de planches plus complexe. Dans la sépulture 26, les traces ligneuses bordant la fosse indiquent la présence de planches dressées le long des parois, ainsi que de planches de couverture, bien conservées sur les jambes du sujet B. L'absence de clous ne permet pas de parler de cercueil (sauf si les planches sont liées par des mortaises) mais plutôt d'un coffre en bois. Dans la tombe 48, aucune trace de bois n'a été constatée sous le squelette et contre les parois. Il y a seulement une planche d'environ 0,04 m d'épaisseur dressée derrière le

crâne parallèlement à la paroi de la fosse. Le fond bombe de la fosse sous le crâne plaide en faveur de l'absence d'un plancher. Par contre, des traces ligneuses couvrent une partie du squelette. Cet aménagement semble correspondre à un couvercle de bois avec un calage par des fragments de planches.

En général, les cercueils en bois sont utilisés à l'époque mérovingienne. L'absence de clous ou crampons ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de cercueils. Des cas où ils étaient assemblés à queue d'aronde sont attestés (*Scapula* 1951, 249). En dehors des cercueils, des inhumations sur brancard (le *Totenbrett*) existent. Dans certains cas, le corps était recouvert d'une sorte de plateau. Ce type d'aménagement semble exister plusieurs fois à Saint-Aubin.

Les sarcophages

Cinq sarcophages présentent des dimensions assez semblables. Longs de 1,9 à 2 m, ils sont plus larges à la tête (0,65/0,75 m) qu'au pied (0,35/0,4 m). La hauteur maximale conservée est de 0,38 m. Les parois et les fonds ont des épaisseurs variables, même sur un seul sarcophage, et fluctuent entre 0,04 et 0,1 m. Les parois les plus minces forment les côtés longs du sarcophage. Seuls les sarcophages 17 et 19 possèdent un trou d'évacuation des liquides de décomposition, situé à l'extrémité la plus large de la cuve. Tous les sarcophages montrent des traces de dégradation dès leur phase d'utilisation. En effet, des fragments de parois sont présents dans le comblement des cuves et s'inter-stratifient avec les inhumations ou les réductions. Ces fragments recollent avec les lacunes constatées sur les sarcophages. Les deux tombes 20 et 74 remploient des fragments de sarcophage.

Ces cinq sarcophages ont été taillés dans un calcaire oolithique. Généralement, les sarcophages de la région du sud de la Meuse sont dits en *Pierre de Savonnières* dont les carrières sont situées à environ 30 km à l'ouest de Saint-Aubin. Il s'agit presque toujours d'une appréciation visuelle de la pierre employée. La pierre de Savonnières-en-Perthois est un calcaire blanc, composé de très petites billes creuses (oolithes vacuolaires) et de fins débris de coquillages. Des carrières antiques sont connues à Savonnières depuis 1865 (Liénard, t. I, p. 91-92). Toutefois, d'autres sources régionales d'approvisionnement sont possibles. À Euville, à 20 km à l'est de Saint-Aubin, les dalles de couvertures des coffres de la nécropole mérovingienne sont signalées comme provenant probablement des carrières d'Euville qui exploitent un calcaire à entroques. Les carrières anciennes et modernes y couvrent une grande surface, et une recherche plus approfondie dans l'exploitation de cette pierre s'impose. En fait, dans une nécropole, et à plus forte raison, dans une région, les provenances des sarcophages peuvent être très variables. Citons, à titre d'exemple, les cuves de Quarré-les-Tombes dans l'Yonne pour lesquelles les analyses pétrographiques ont démontré six sources d'approvisionnement dans un rayon de 40 km autour du site (Delahaye 1982). Une grande prudence s'impose donc dans la qualification de la matière première utilisée, en l'absence de toute analyse pétrographique.

Les marques de surface

Pour trois tombes, nous avons pu mettre en évidence les vestiges probables d'une signalisation à la surface de la tombe. Dans le cas des sépultures 48 et 49, deux trous comblés de vestiges ligneux ont été observés à 0,28 m

(T. 49 : PO 47) et à 0,2 m (T. 48 : PO 49) de distance des fosses et dans leur axe longitudinal. Ces deux trous de poteau, reconnus dans le substrat argilo-calcaire, ont un diamètre d'environ 0,1 m. La sépulture 20 se singularise par une dalle dressée à la tête du squelette. Cette dalle en calcaire oolithique présente trois rainures le long de l'un des bords. Il s'agit manifestement d'une pièce en remploi. L'arase de cette dalle était visible à une trentaine de centimètres au-dessus du crâne, directement sous la semelle de labour. La loi salique indique que des monuments ou marqueurs sont élevés sur les tombes. Elle énumère trois types dont la destruction est passable d'une amende. Retenons ici surtout le *staplum*, c'est-à-dire un poteau. De tels poteaux ont été trouvés en Angleterre sur le cimetière anglo-saxon de Selby (hauteur : 0,86 m, 0,25 m de côté) et en Allemagne (Wurtemberg) à Gammerstingen (hauteur 1,5 m). Il s'agit de découvertes du début du XX^e s. (Salin, t. 2, 1952, pp. 67 et sq.).

Les réinhumations successives et les réductions

Les inhumations dans des sarcophages déjà occupés sont fréquentes. Il s'agit soit de superposition de corps, soit de réduction des squelettes antérieurs. Sur certaines nécropoles du département de la Meuse, ces inhumations successives dans les sarcophages prennent des proportions importantes : à Trémont, les sarcophages étaient remplis à *ras bord* d'ossements. L'un contenait jusqu'à 12 individus. À Bannancourt, un sarcophage contenait 8 corps (Salin, *Le haut Moyen Âge en Lorraine*, 272 ; Toussaint, *Revue Quest. His.t* 1938, 33). Ce sont là des pratiques, auxquelles l'église s'opposait sans grand succès, comme en témoignent les décisions prises aux conciles de Macon et d'Auxerre à la fin du VI^e s. (cf. Salin 1952).

Dépôts funéraires et accessoires du vêtement

Une minorité des tombes seulement contient du mobilier funéraire. Un tiers des sépultures a livré un ou plusieurs objets, généralement de la parure ou des armes. La répartition de ces tombes avec mobilier funéraire dans le cimetière n'est pas homogène. Dans le rang A, huit tombes sur 12 contiennent du matériel. Dans les rangs B et C, seulement quatre et une tombes ont livré des objets. Le mobilier recueilli se répartit selon quatre ensembles :

- les armes et les éléments de ceinture,
- les éléments de parure (bijoux et peignes),
- les récipients,
- les éléments liés au vêtement ou au linceul.

Véronique FAVRE

SAULVAUX (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, Pré-le-Maire, site 3,
un établissement gallo-romain

Gallo-romain

Les investigations archéologiques menées préalablement à la mise en place du gazoduc sur le territoire de Vaux-la-Grande, lieu-dit *Pré-le-Maire*, ont révélé un site à vocation

rurale du Haut-Empire. Les vestiges semblent se rattacher à une *villa* mais dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons pas localiser le corps de logis principal

qui se situe à l'extérieur de l'emprise du projet. Deux types de constructions ont été reconnus. Le premier type est renseigné par la cave maçonnée St. 7 ; le second est élaboré à partir d'une armature de pièces de bois enfoncées dans le sol dont on ne retrouve plus aujourd'hui que les fosses d'implantation (avant-trous). Les autres indices d'occupation relevant de cette phase sont constitués d'un fossé, de fosses et de petits creuse-

ments assimilables à des trous de poteaux mais qui n'ont pu être rattachés à un plan de bâtiment ou d'aménagement définissable.

D'un point de vue chronologique, les études céramique et numismatique permettent de retenir l'hypothèse d'une occupation du site depuis la première moitié du I^{er} s. de n. è. jusqu'à la fin du II^e s., voire la première moitié du III^e s.

Jean-Jacques THÉVENARD

SAULVAUX (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, les Châtelaines, site 4,
un établissement gallo-romain

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain

Les investigations archéologiques menées préalablement à la mise en place du gazoduc sur le territoire de Vaux-la-Grande, ont révélé l'existence, lieu-dit *les Châtelaines*, d'une occupation des lieux au cours du Bronze final. L'occupation reprend vers le milieu du I^{er} s. de n. è., avec l'implantation d'un domaine à vocation rural qui demeure en activité jusqu'au III^e s. de n. è.

L'occupation protohistorique

Les observations relatives à cette période se limitent à la découverte de la seule structure St. 7 qui a été individualisée en limite est de l'emprise du gazoduc. La fouille de cette fosse, aux contours irréguliers de 1,70 m × 1,30 m, d'une profondeur conservée de 0,30 m sous le niveau de décapage, a livré une fusaïole en terre cuite et pas moins de 11245 grammes d'une céramique non tournée protohistorique très fragmentée (486 tessons), datable de la fin de l'âge du Bronze (Bronze final IIIb ou Hallstatt ancien).

L'occupation gallo-romaine

L'occupation antique du site est attestée par la présence

d'une installation à vocation rurale. Ces vestiges, particulièrement arasés, font partie d'un domaine repéré, en prospection aérienne, dès 1992.

Deux types de constructions ont été reconnus. Le premier type (bâtiment B1) est élaboré à partir d'une armature de pièces de bois enfoncées dans le sol dont on ne retrouve plus aujourd'hui que les fosses d'implantation (avant-trous) ; le deuxième est illustré par les murs découverts dans la partie sud du chantier dont ne subsistent que les radiers de fondation (bâtiment B2). Les autres indices d'occupation relevant de cette phase sont constitués d'un chemin creux, de deux fossés et d'une clôture de parcelle, de deux drains empierrés, de fosses et autres petits creusements assimilables à des trous de poteaux mais qui n'ont pu être rattachés à un plan de bâtiment ou d'aménagement définissable. D'un point de vue chronologique, l'étude céramique tend à mettre en exergue, malgré des ensembles peu fournis, une présence continue sur le site depuis le milieu ou la fin du I^{er} s. de n. è. jusqu'au III^e s. inclus.

Jean-Jacques THÉVENARD

SAUVIGNY (55)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, à Mureau, site 10,
une occupation protohistorique

Âge du Fer

Les investigations archéologiques menées préalablement à la mise en place du gazoduc sur le territoire de Sauvigny, ont révélé l'existence, à 100 m au sud du ruisseau de *Rupes*, d'un habitat rural de la fin du premier âge du fer (début du V^e s. av. n. è.)

Sur les 22 structures mises au jour, 2 seulement ont livré du mobilier céramique se rattachant, de façon plus ou moins pertinente, à cette seule période. L'interprétation des vestiges exhumés demeure toutefois ponctuelle : l'essentiel du site subsiste sans doute en dehors de la zone d'étude et la faible profondeur des structures témoigne clairement d'une intense érosion du site.

Les deux bâtiments de stockage (greniers) et l'enclos paillonné à vocation agro-pastorale qui ont pu être individualisés sont concentrés sur une bande de terrain d'une quinzaine de mètres de large, en marge de la partie mé-

diane de la zone décapée.

Ces deux greniers qui se sont succédés dans le temps, s'élèvent légèrement en retrait de l'enclos (à moins de 5 m), à l'opposé de son accès.

Indépendamment de ces trois structures remarquables, les investigations n'ont révélé que quelques fugaces trous de poteaux ne définissant aucun ensemble structuré et, 25 m plus à l'ouest, deux fosses isolées contenant quelques déchets domestiques.

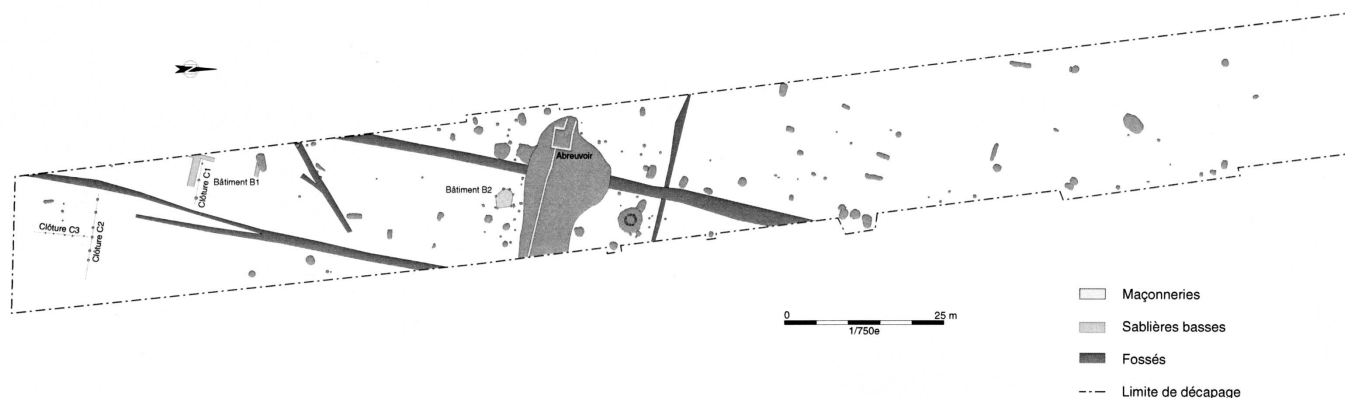
Les données de fouille ne permettent pas d'établir si l'isolement apparent de ces fosses témoigne d'une activité particulière se déroulant à l'écart de l'habitat proprement dit ; il faut peut-être mettre au compte des phénomènes érosifs la non-reconnaissance de bâtiments à proximité immédiate.

Jean-Jacques THÉVENARD

DOMMARTIN-SUR-VRAINE (88)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, Bichelu, site 13,
un établissement rural gallo-romain

Âge du Bronze - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge



DOMMARTIN-SUR-VRAINE, Bichelu, site 13
Plan d'ensemble de l'établissement rural gallo-romain
Relevé : INRAP

Les investigations archéologiques menées préalablement à la mise en place du gazoduc sur le territoire de Dommartin-sur-Vraine ont révélé l'existence, lieu-dit *Le Bichelu*, à 200 m au nord du ruisseau de *Bicène*, d'une occupation des lieux au cours du Bronze final. L'occupation reprend vers le milieu du I^{er} s. de n. è., avec l'implantation d'un domaine à vocation rural qui demeure en activité jusqu'à la fin du IV^e s. Enfin, un réinvestissement partiel des lieux s'effectue au cours du haut Moyen Âge.

L'occupation protohistorique

Les observations relatives à cette période se limitent à la découverte de la fosse St. 14. La fouille de ce creusement de plan allongé (3,46 × 2,27 m), d'une profondeur conservée de 0,20 m, a livré pas moins de 3980 grammes d'une céramique non tournée protohistorique (254 tessons), datable de la fin de l'âge du Bronze (Bronze final IIIb), qui trouve des comparaisons en Champagne, notamment en Champagne crayeuse (Euvy, *Les Pointes Roger* ; Écureuil-Repos, Aulnay-aux-Planches... dans la région des Marais de Saint-Gond) mais aussi dans le Perthois (Perthes, *Les Gréverats Ouest*, Fontvannes, *Griché*...).

L'occupation gallo-romaine

L'occupation antique du site est attestée par la présence d'une installation à vocation rurale. Ces vestiges semblent se rattacher à une *villa* mais, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons localiser le corps de logis ou bâtiment résidentiel qui est situé à l'extérieur de l'emprise du projet. Quatre types de constructions ont été reconnus. Le premier type (bâtiment B1) présente des fondations sur sablières basses ; le second (bâtiment B2) est élaboré à partir d'une armature de pièces de bois enfoncées dans le sol dont on ne retrouve plus aujourd'hui

que les fosses d'implantation ; le troisième est illustré par le bassin ou abreuvoir St. 183-184, aux murs de pierre calcaire liées à l'argile ; le quatrième et dernier type est représenté par les fonds de cabanes St. 80 et 114. Les autres indices d'occupation relevant de cette phase sont constitués de fossés et clôtures de parcellaire, de fosses dont certaines présentent les caractéristiques des silos semi-enterrés, et de petits creusements assimilables à des trous de poteaux mais qui n'ont pu être rattachés à un plan de bâtiment ou d'aménagement définissable. D'un point de vue chronologique, les études céramique et numismatique mettent en exergue une présence continue sur le site depuis le milieu du I^{er} s. de n. è. jusqu'à la fin du IV^e s.

L'occupation du haut Moyen Âge

Une ultime phase d'occupation se dessine dans la partie nord de la zone d'étude. Le seul élément qui peut être rattaché à cette période, de manière indubitable, est la fosse St. 18, en limite d'emprise. Ce creusement, de forme relativement circulaire, a été repéré en limite est du décapage. La coupe montre un profil dissymétrique (fond plat, un bord vertical et l'autre évasé) affectant le substrat encaissant sur une profondeur conservée de 0,18 m.

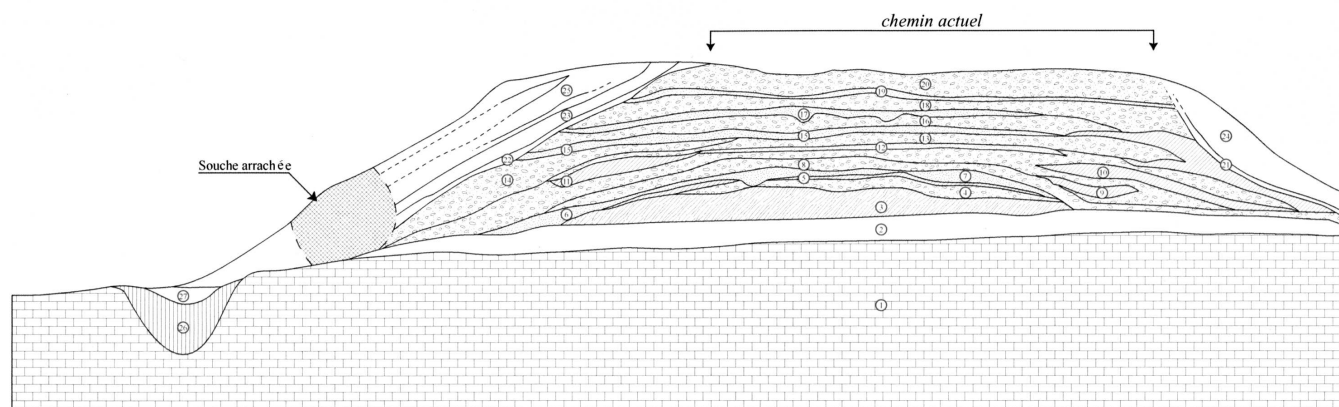
La fouille complète de ce creusement de forme relativement circulaire (0,72 × 0,68 m) a livré un mobilier céramique essentiellement constitué de pots globulaires de type *Kugeltopf*, datés du VIII^e s. Ce type de forme fermée est présent sur de nombreux sites lorrains : Frouard (54) *Saule Gaillard*, Pompey (54) *Les Noires Terres*, Yutz (57) *rue du Vieux Bourg-route de Thionville*, Dompierre (88) *Le Vert Chêne*, Metz (57) *rue Boucherie Saint-Georges*, Woippy (57) *Les Grandes Tappes*, Bébing-lmling (57) *R.N. 4 contournement de Sarrebourg*...

Jean-Jacques THÉVENARD

MARTIGNY-LÈS-GERBONVAUX (88)

Gallo-romain

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, la Haie Trois Pain, site 11,
la voie romaine Langres-Trèves



- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 . Plaquettes calcaires, altération de la dalle géologique 2 . Argile de décalcification brun rouge 3 . Couche de plaquettes calcaires en épis 4 . Couche caillouteuse mêlée de terre brun gris 5 . Couche caillouteuse 6 . Couche caillouteuse mêlée de terre brun gris 7 . Couche caillouteuse compacte 8 . Couche caillouteuse mêlée de terre brun gris 9 . Couche de sable calcaire beige blanc 10 . Couche de sable calcaire beige blanc 11 . Couche de sable calcaire beige blanc 12 . Couche caillouteuse mêlée de sable calcaire blanc 13 . Couche composée de lits compactés de petites pierres calcaires et de sable calcaire | <ol style="list-style-type: none"> 14 . Couche caillouteuse mêlée de sable calcaire blanc 15 . Couche de sable calcaire beige blanc 16 . Couche caillouteuse mêlée de sable calcaire blanc 17 . Couche de sable calcaire beige blanc 18 . Couche caillouteuse mêlée de sable calcaire blanc 19 . Couche de sable calcaire beige blanc 20 . Recharges alternées de sable de chaux et de pierres calcaires 21 . Couche de sable calcaire beige blanc 22 . Couche de sable calcaire beige blanc 23 . Couche caillouteuse mêlée de sable calcaire blanc 24 . Couche caillouteuse mêlée de sable calcaire blanc 25 . Humus 26 . Limons brun foncé, comblement d'un fossé parcellaire |
|--|--|

MARTIGNY-LÈS-GERBONVAUX, la Haie Trois Pain, site 11
Coupe de la voie romaine Langres-Trèves
Relevé : INRAP

Sur le plateau calcaire au nord du village de Martigny-lès-Gerbonvaux, lieu-dit *La Haie Trois Pains*, le projet de gazoduc traverse en biais une ancienne voie romaine qui tient encore lieu de chemin rural d'exploitation.

Il s'agit de la grande voie impériale *Andemantunnum* (Langres) – *Augusta Treverorum* (Trèves) qui forme, avec celle qui relie Lyon à Langres, la liaison entre le Rhône et la Moselle.

Cette voie est donnée par l'*Itinéraire d'Antonin* et partiellement par la *Table de Peutinger*. Quittant Langres par le nord, elle traversait la *Marne* avant Champigny-lès-Langres (Haute-Marne), franchissait la *Meuse* près de Meuvy (Haute-Marne), où l'on situe la station de *Mosa*. De là, elle gagnait la station routière de *Noviomagus* (Nijon, Haute-Marne), pour se diriger vers Pompeierre (Vosges), le *vicus* de *Solimariaca* (Soulosse-sous-Saint-Élophé, Vosges) puis Toul, Metz et Trèves.

Sur le finage voisin de Soulosse-sous-Saint-Élophé, deux bornes milliaires érigées sous Constantin le Grand, et dédiées à ses deux fils - Flavius Crispus César (vers 302-326) et Flavius Claudius Constantinus (316-340) - jalonnaient cette route.

Ces deux bornes complètes, utilisées en remploi dans la construction du rempart du *castrum* de Soulosse-sous-

Saint-Élophé, dans le courant du IV^e s., ont été dégagées en 1966.

Les vestiges de la voie, dans notre zone d'étude, sont repérables sous la forme d'une structure linéaire surélevée, d'environ 15 m de large à la base pour une hauteur de 3 m par rapport au terrain géologique.

Une coupe, longue de 17,50 m, a été effectuée perpendiculairement à la voie, orientée nord-sud, jusqu'à la dalle calcaire géologique. En cet endroit du plateau, la voie a été tracée, en léger dévers sur un faible versant (on observe un dénivelé naturel de 0,70 m sur la longueur de la coupe) ce qui explique que le talus paraît plus haut du côté ouest.

Sa largeur est d'environ 13,50 m à la base des talus latéraux, soit 45 *pedes* romains d'emprise extérieure, et de 5,30 m sur la partie sommitale, soit 18 *pedes*, qui correspond au plan de circulation de la voie. La hauteur de talus, qui est d'1,70 m, du côté oriental, atteint 2,30 m, sur la face occidentale, en raison du pendage du terrain naturel. L'analyse stratigraphique met en évidence quatre grandes séquences de remblais, pour lesquelles il reste difficile d'estimer si elles correspondent aux différents niveaux de progression du chantier initial ou bien à des travaux de réfection et/ou de recalibrage antiques.

On observe, à la base, sur 0,35 à 0,40 m d'épaisseur,

deux couches superposées de plaquettes calcaires disposées en épis, formant le noyau de la chaussée. Elles sont recouvertes, de manière débordante, par quatre séquences composées de niveaux de sable et de gravier calcaire fortement damés ayant l'aspect de la chaux (sur 1,50 m d'épaisseur). Les talutages latéraux sont formés des même couches damées de sable et gravier.

Le substrat sur lequel a été aménagée la voie ne révèle pas de traces de terrassement préalable ; il est même scellé par un paléosol représenté par une couche d'argile de décalcification, brun-rouge, d'une trentaine de centimètres. Enfin, une couche de terre végétale, de 0,50 m d'épaisseur, recouvre les talus latéraux.

Aucun fossé antique, latéral à la voie, n'a été mis en évidence ; la surélévation de la chaussée et des talus latéraux était suffisamment importante pour éliminer tout problème de drainage. Le fossé comblé (l. : 1,50 m ; prof. : 0,70 m), que l'on remarque contre la bordure occidentale de l'ancienne voie romaine, matérialise en fait une limite moderne des parcelles agricoles attenantes.

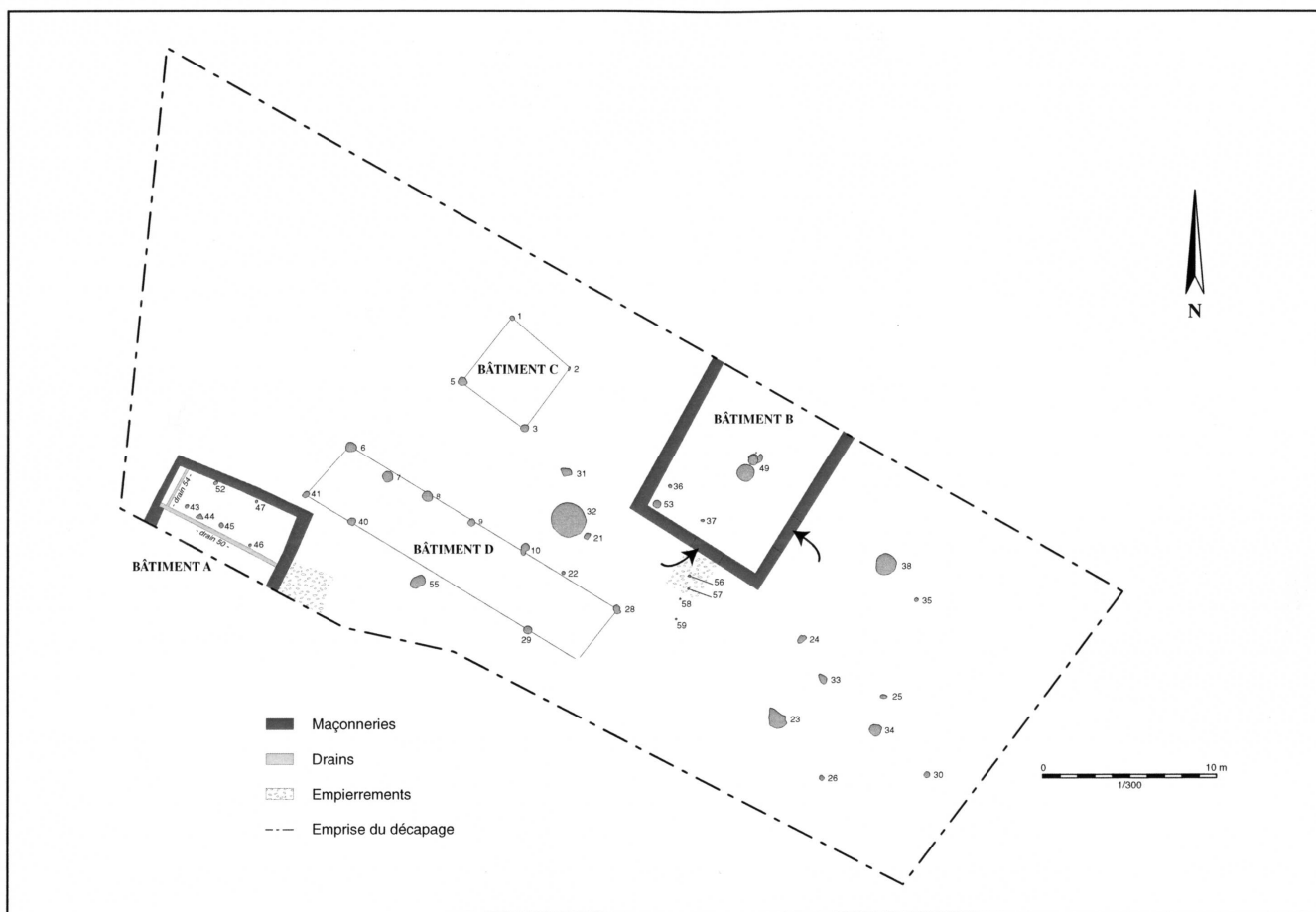
Une prospection métallique a permis de recueillir, lors de la réalisation de la coupe, quelques clous de chaussures romaines.

Jean-Jacques THÉVENARD

TRANQUEVILLE-GRAUX (88)

GAZODUC Les Marches de l'Est,
tronçon 3, le Billon, site 12,
un établissement rural gallo-romain

Gallo-romain



TRANQUEVILLE-GRAUX, le Billon, site 12
Plan d'ensemble de l'établissement rural gallo-romain
Relevé : INRAP

Les investigations archéologiques menées préalablement à la mise en place du gazoduc sur le territoire de Tranqueville, ont révélé l'existence, lieu-dit *Billon*, au pied du coteau du *Bois de Ruppes*, d'un établissement rural du Haut-Empire (fin II^e s. – III^e s.).

Les quatre bâtiments individualisés figurent des installa-

tions annexes d'un domaine dont la partie résidentielle, hors emprise, n'a pas été reconnue.

Les installations découvertes sont concentrées sur une bande de terrain d'une trentaine de mètres de longueur et présentent la même orientation nord-ouest/sud-est.

Deux types de bâtiments ont été reconnus :

- le premier type (bâtiments A et B) présente des fondations constituées de pierres disposées en hérisson dans des tranchées,
- le second type (bâtiments C et D) est élaboré à partir d'une armature de pièces de bois enfoncées dans le sol dont on ne retrouve plus aujourd'hui que les fosses d'implantation (avant-trous) où les fantômes de poteaux sont parfois encore visibles.

Les autres indices d'occupation reconnus lors de nos investigations intéressent majoritairement l'extrémité est du chantier, au-delà de l'emprise du bâtiment B : il s'agit de sept creusements assimilables à des trous de poteaux, mais qui n'ont pu être rattachés à un plan de bâtiment ou d'aménagement définissable, et de quatre fosses isolées.

Jean-Jacques THÉVENARD

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est),
lots 33 et 34, diagnostics

Le département de Meurthe-et-Moselle était concerné par deux lots de génie civil de la Ligne à Grande Vitesse de la LGV-Est : le lot 33, de Xammes à Vandières et le lot 34 de Bouxières-sous-Froidmont à Lesménils. Les premiers diagnostics ont débuté en février 2001 et se sont prolongés les années suivantes. Ils ont été menés en plusieurs phases, en fonction de l'accessibilité des terrains. En 2001, deux phases ont concerné le lot 33 : de février

à mars, sous la responsabilité de David Flotté et d'août à septembre sous la responsabilité de Stéphane Lenda. Le lot 34 a également fait l'objet d'une opération en août, sous la responsabilité de Thierry Klag. Six évaluations ont par ailleurs été entreprises dès 2001 sur le lot 33, à Vandières, Jaulny et Prény.

Le service régional de l'Archéologie

JAULNY (54)

LGV-Est, évaluation n° 89,
Longue Enseigne

Âge du Fer

L'évaluation archéologique 89, réalisée sur le tracé de la Ligne à Grande Vitesse, se situe sur la commune de Jaulny, au lieu-dit *Nantivau* ou *Longue Enseigne*. Elle a porté sur une surface décapée de 630 m² centrée sur l'indice découvert lors des sondages. Cet indice est constitué par la présence d'une urne à incinération funéraire très érodée. Le décapage a révélé une seconde structure à incinération située à proximité de la première. Cette dernière, mieux conservée, est constituée d'une petite

fosse contenant des restes osseux incinérés, un vase fragmenté et deux éléments métallique. Cet ensemble est localisé au centre d'une structure carrée de 1,80 m de côté à quatre poteaux positionnés aux points cardinaux. Le matériel recueilli n'a pas permis de dater précisément cette occupation funéraire. Seule la forme de la céramique relevé lors de la fouille ainsi que le mode funéraire tendrait à indiquer une datation au second âge du Fer.

Olivier FAYE

JAULNY (54) - PRÉNY (54)

LGV-Est, évaluation n° 126, Bonvaux

L'évaluation n° 126 du tracé de la Ligne à Grande Vitesse, réalisée au lieu-dit Bonvaux, sur les communes de Jaulny et Prény, n'a pas apporté d'informations complé-

mentaires.

Olivier FAYE

LESMÉNILS (54)

LGV-Est, lot 34, diagnostic

Âge du Bronze - Gallo-romain

Sur la commune de Lesménils, le long de la voie romaine Lyon-Trèves, les sondages ont permis de préciser la nature des vestiges repérés lors d'une campagne de prospection effectuée en 1993 (*cf. Bilan scientifique régional 1993*, p. 99). Il s'agit de plusieurs bâtiments qui correspondent vraisemblablement à un établissement routier. Le site 188 semble occupé du I^{er} s. à la fin du III^e s. de n. è. À quelques centaines de mètres à l'ouest (site 189), un

niveau de mobilier et plusieurs foyers de déforestation peuvent être datés du Bronze moyen. Ces vestiges ne semblent pas contemporains d'autres structures de défrichage, non datées, qui sont localisées à proximité de la ferme *La Voivrotte* (site 190).

Ces découvertes ont été faites dans le cadre des sondages menés sur le lot 34 du TGV-Est.

Thierry KLAG

PRÉNY (54)

LGV-Est, évaluation n° 84,
Aux Forges

L'évaluation 84 du tracé de la Ligne à Grande Vitesse, réalisée au lieu-dit *Aux Forges*, située sur la commune de

Prény, n'a révélé aucune occupation archéologique.

Olivier FAYE

VANDIÈRES (54)

LGV-Est, évaluation 79,
Les Grandes Corvées

Âge du Bronze - Gallo-romain

Le gisement de Vandières *Les Grandes Corvées* a été découvert en 1983 lors d'une visite de surveillance effectuée par le service régional de l'Archéologie de Lorraine dans la sablière Solaro. Suite à cette découverte, plusieurs campagnes de fouilles et de sondages se sont succédées conduisant à la découverte d'un intéressant gisement du Campaniforme final, d'un habitat du Bronze final remarquablement illustré par deux puits avec cuvelage en bois, enfin de quelques vestiges épars de l'âge du Fer et de l'Époque gallo-romaine. Des vestiges du Bronze ancien, encadrés par le passage de deux anciens chemins de la Moselle, avaient été exhumés en 1992 mais n'avaient pu être fouillés. Menacés par le tracé du TGV, ils ont fait l'objet d'une étude détaillée en 2001.

Au minimum neuf bâtiments de plan plus ou moins complets ont été identifiés parmi les 200 poteaux fouillés. Au Bronze ancien se rattache sans contexte un grand bâtiment (bât. 2) d'au moins 15 m de long pour 8,20 m de large, soit 123 m². Cette construction à 3 nefs, respectivement de 3,00 m pour la nef centrale et de 2,70 m pour les bas-côtés, est orientée nord-ouest/sud-est, avec une abside située à l'extrémité sud-est, l'extrémité opposée ayant été détruite. Il connaît de bons parallèles en Lorraine (Frouard, Goin, Ay-sur-Moselle), en Bourgogne (Genlis, Izier) ou en Allemagne (Telgte).

Deux édifices d'orientation similaire mais de plan incomplet se rattachent probablement à cet horizon.

Le premier (bât. 3) mesure au moins 11 m de long, 7 m de large et se compose de 3 nefs, une nef centrale de 2,70 m, deux nefs latérales de 2,20 m. Une fermeture en abside est envisagée au sud-est. Deux petites fosses localisées à l'intérieur de cet espace ont livré du mobilier typique du Bronze ancien (jarre à cordons en réseaux, pot à languette de préhension, cuillère, etc.) ; l'une correspond peut-être à un four.

Le second (bât 5) pourrait dessiner un plan rectangulaire à deux nefs d'environ 11 m de long et 6/7 m de large se terminant au nord-est par un poteau médian matérialisant probablement une fermeture à pans coupés. À l'intérieur de cet espace, divers binômes ont été observés

sans qu'il soit possible de définir s'il s'agit ou non d'éléments de réfection, voire s'ils appartiennent à l'édifice, une construction plus récente s'y superposant. Les éléments de comparaison font malheureusement défaut. En périphérie, deux petites fosses (dont un four ?) et un silo ont été identifiés. L'une d'elles peut sans conteste être attribuée au Bronze ancien.

Parmi les constructions gallo-romaines, on peut évoquer deux édifices construits sur 4 poteaux de fort calibre. Le bâtiment 1 forme approximativement un quadrilatère irrégulier de 8 à 9,50 m de côté, soit 80 m², orienté à 79° est. Une cinquième structure est localisée au centre de la paroi ouest, mais à environ 3,50 m vers l'extérieur. Le bâtiment 4, qui chevauche les plans des bâtiments 3 et 5, délimite un espace rectangulaire de 8,50 m par 6,00 m, soit environ 50 m². Son orientation est de 73° est. Dans les deux cas, d'éventuels poteaux matérialisant des parois extérieures n'ont pu être identifiés avec certitude.

Plusieurs configurations incomplètes à 4 ou 6 poteaux demeurent non datées (bât. 6 à 9). De par sa position spatiale et sa fonction éventuelle (conduits de cheminée ?), la petite construction d'un mètre de côté (bât. 7) pourrait être liée au bâtiment 4. De même, les poteaux disposés autour du four rectangulaire gallo-romain semble bien abriter cette excavation (bât. 8).

Quelques fossés de drainage gallo-romains complètent cet inventaire, sans qu'il soit possible de définir leur relation d'antériorité/postériorité par rapport aux bâtiments.

En dépit du caractère limité de l'intervention, la documentation relative au Bronze ancien s'est considérablement étoffée, tant au niveau des plans des bâtiments que du mobilier exhumé. Ces nouvelles données soulignent une fois de plus, l'importance des implantations humaines dans la vallée de la Moselle. Le secteur de Vandières est à ce titre riche en informations, ce que mettent en lumière les derniers diagnostics réalisés sur le tracé du TGV-Est.

Marie-Pierre KOENIG

XAMMES (54) - VANDIÈRES (54)

LGV-Est, lot 33, première phase,
diagnostic

Protohistoire - Âge du Bronze -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Indéterminé

La première phase de sondages sur le lot 33 entre Xammes et Vandières a été menée en février et mars et a porté sur 7,5 km des 16,7 km du lot. Elle a permis la découverte de 9 indices de sites.

Jaulny, *Longue Enseigne* (site 89) : une incinération protohistorique.

Jaulny – Prény, *Bonvaux* (site 126) : habitat protohistorique peu dense (greniers?).

Prény, *Tautecourt* (site 88) : habitat non daté lors des sondages.

Prény, *Aux Forges* (site 84) : habitat indéterminé.

Prény, *Bois Lasseau* (site 83) : sépultures non datées lors des sondages.

Prény, *Fontaine Saint Helcourt* (site 82) : habitat gallo-romain peu dense.

Vandières, *Les Grandes Corvées* (site 79) : habitats du Bronze ancien et gallo-romain, déjà reconnu en 1992.

Vandières, *Brouin Champ* (site 81) : habitat de l'âge du Bronze.

Vandières, *Bêtes aux Champs* (site 80) : structures gallo-romaines ou médiévales indéterminées.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
David FLOTTE

XAMMES (54) - VANDIÈRES (54)

LGV-Est, lot 33, phases 2, diagnostic

Néolithique - Âge du Bronze

Les terrains sont situés d'une part sur le plateau calcaire qui borde la vallée du rapt de Mad (communes de Xammes et de Thiaucourt-Regniéville), à une altitude moyenne de 250 m NGF et d'autre part aux abords et dans les vallées du ruisseau des Abreuvoirs et de Moulon (commune de Prény) et du cours de la Moselle (commune de Vandières), à une altitude moyenne de 175 m NGF.

Xammes

Sur la commune de Xammes, le substrat géologique, daté du Jurassique moyen (Dogger), se caractérise par un calcaire jaunâtre et par un calcaire décomposé par les gels et dégels successifs (graveluche), mêlés à de l'argile brune. Ce niveau est soit couvert par une argile brune, soit par un limon argileux beige dont l'épaisseur n'excède pas une quarantaine de centimètres. L'horizon culturel recouvre cet ensemble sur une épaisseur moyenne de 0,20 m.

L'indice de site, repéré au lieu-dit *Le Fond de Saurupt*, se manifeste sous la forme d'une fosse, de plan sensiblement ovale au contour irrégulier. Cette structure se situe dans la berme sud de la tranchée. Son niveau d'apparition est à - 0,60 m sous le niveau de sol actuel, caractérisé par l'horizon cultivable (terre végétale). Elle suit une orientation nord-ouest, sud-est. Elle est implantée dans une argile brune mais ne traverse pas une strate de limon argileux beige qui la recouvre sur une épaisseur de 0,40 m. La longueur de cette fosse est d'environ 1,20 m, sa largeur maximale de 0,97 m et sa profondeur de 0,51 m. Une coupe transversale permet d'observer un profil dont les parois sont verticales. Selon l'axe longitudinal, le profil montre des parois légèrement plus obliques. Son remplissage, qui semble massif et homogène, se com-

pose d'une argile brune à laquelle sont mélangés des cendres et des nodules d'argile rubéfiée. Le matériel archéologique recueilli consiste en quelques fragments de céramique. De petits fragments osseux sont répartis dans le remplissage, sans organisation apparente ni concentration particulière.

Le caractère vraisemblablement humain de certains de ces fragments amène à s'interroger sur la nature de cette structure qui semble correspondre à un bûcher funéraire ou bien à une fosse de rejet d'aire de crémation. Quelques ossements animaux eux aussi calcinés ont été retrouvés dans ce remplissage. La couleur blanche des ossements recueillis et leur texture crayeuse semble indiquer une crémation intense, aux alentours de 800 à 1000°.

La datation de cette fosse isolée ne peut être déterminée avec précision. Les quelques petits fragments de panse laissent envisager un horizon chronologique qui s'oriente vers la Protohistoire (âge du Bronze final), voire la fin de la Préhistoire (Campaniforme).

Aucun indice de site n'a été inventorié sur les autres lieux-dits.

Thiaucourt-Regniéville

Sur la butte présente sur la commune de Thiaucourt-Regniéville, la strate limoneuse et argileuse brune à rouge peut augmenter sur une épaisseur pouvant aller jusqu'à environ 1 m.

Deux structures archéologiques apparaissent dans la tranchée de sondage A23. Leur niveau d'apparition se situe à - 0,40 m sous la surface du sol actuel (terre végé-

tale) et sous une séquence stratigraphique composée de limon argileux brun-rouge présente sur une épaisseur de 0,20 m. La fosse de forme sensiblement ovale (A23S01) et le trou de poteau (?) circulaire (A23S02) ne semblent pas traverser la strate argileuse, à tendance limoneuse. Ces deux structures sont creusées dans le *substratum* composé de blocs de calcaire.

La fosse, dont le contour évoque une forme ovale aux contours irréguliers (longueur : 1,20 m ; largeur : 0,90 m), est positionnée selon une orientation nord-ouest/sud-est. Elle accuse un profil en cuvette, aux parois obliques et dont la profondeur atteint 0,28 m. Son comblement se compose d'un litage incliné de limon argileux brun qui inclut des charbons de bois. Il est scellé par un limon argileux brun.

Le mobilier céramique contenu dans ce creusement semble attribuable à la période protohistorique.

Une structure sub-circulaire, aux contours irréguliers (longueur : 0,46 m ; largeur : 0,40 m) dont le profil est en V semble correspondre à un trou de poteau, a également été relevée. Son remplissage se compose de limon argileux brun.

Une extension a été pratiquée en vue de discerner l'étendue des vestiges dans l'emprise dévolue au tracé. Celle-ci s'est révélée négative car aucune trace d'activité anthropique n'a pu être mise en évidence. La localisation de ces vestiges en limite sud de l'emprise laisse à penser que cet indice de site pourrait se développer à l'extérieur de celle-ci, sur le plateau.

La fosse semble attribuable à la période protohistorique. L'étude de la céramique (matériau, dégraissant, typologie et finition) permet de proposer une attribution chronologique au Bronze final. Aucune datation ne peut être envisagée pour le trou de poteau. Cependant, il peut avoir fonctionné avec la structure située à proximité.

Les fragments de céramique qui proviennent de la fosse (A23S01) découverte au lieu-dit *Sur le Chemin de Xammes* (commune de Thiaucourt-Regnéville) permettent de proposer une attribution chronologique au Bronze final pour cet ensemble.

Prény

Le profil stratigraphique observé sur le plateau de Prény au lieu-dit *Blancs Chemins* ne présente que peu de variations. L'horizon végétal, d'une épaisseur moyenne de 0,20 m à 0,30 m repose sur un niveau de limon argileux brun rouge (environ 0,40 m à 1 m) ou bien directement sur un limon sableux jaune qui inclut des blocs de calcaire (*substratum*). Sur le bas de la commune (lieu-dit *Champ Colas*), à flanc de coteaux, le niveau de sol actuel (environ 0,20 m à 0,30 m) se place sur un limon argileux brun à tendance parfois plus argileuse, voire brun gris mélangé à des blocs de calcaire dont l'épaisseur varie de 0,10 m à 0,70 m. Le sol géologique calcaire peut être mélangé à de l'argile brun rouge ou de l'argile de couleur gris vert.

Suite à la découverte de deux alignements d'empierrement qui semblaient se rejoindre à l'extérieur de la tranchée de sondage A7, l'extension pratiquée a permis de

déterminer la nature des faits observés. Les alignements d'empierrement correspondent à deux drains en pierre qui descendent respectivement les pentes de deux levées de terre pour venir se croiser dans le vallon sec. En amont de l'intersection, se situe une zone d'empierrement sans forme particulière. Cet aménagement semble correspondre à un captage de source artificiel.

Quelques fragments de céramiques étaient piégés dans le niveau d'apparition des pierres et semblent provenir d'un niveau de colluvions. Certains d'entre eux présentent une facture médiévale.

Le sondage A20 a permis de découvrir une fosse de plan oval qui apparaît à 0,70 m sous le niveau de sol actuel. Elle est creusée dans le sol géologique composé de calcaire et se positionne sous une couche de limon argileux et sableux brun rouge (épaisseur : 0,20 m) qu'elle ne traverse pas. Elle suit une orientation sensiblement nord-sud. Sa longueur atteint 1,80 m pour une largeur maximale de 1,50 m. Son profil en cuvette atteint une profondeur de 1,15 m.

Son remplissage, stérile de tout matériel archéologique, se compose d'argile brune à grise qui est mélangée à de nombreux fragments d'argile cuite, de quelques blocs de calcaire et de charbons de bois.

Les empierrements implantés en limite de vallon sec et à la jonction de deux flancs de colline contiennent des fragments de céramique (notamment un morceau de bord) qui permettent d'évoquer une chronologie médiévale sans plus de précision.

Sur l'ensemble des 25 tranchées de sondage pratiqué entre les piquets 435A19 et 435GD18, sept d'entre elles ont livré du matériel relatif à la première Guerre Mondiale (1914-1918), à savoir :

- de nombreux éclats d'obus (fragments de cuves et détonateurs),
- munitions (balles de fusil),
- fragments de véhicules militaires,
- casque anglais (?),
- une paire de rangers.

La présence d'un obus non détruit et en état de fonctionnement (diamètre : 200 mm ; longueur : 700 mm ; poids : 70 kg) a nécessité l'intervention des membres du service de déminage de Metz en vue de son évacuation.

Les seules anomalies perceptibles dans les strates limoneuses et argileuses et le substrat géologique sont assimilables aux perforations occasionnées par l'impact des obus. De nombreux fragments métalliques figurent dans le remplissage de ces cavités dont la densité représente environ la moitié de la surface des tranchées (notamment la tranchée 18). Ce secteur semble donc défavorable au repérage de structures archéologiques conservées en raison des impacts des bombardements.

La réalisation de sondages pratiqués sur les communes traversées par le tracé de la ligne ferroviaire du TGV-Est Européen a permis d'observer une séquence stratigraphique des lieux. Son enregistrement s'est fait à l'ouverture de chaque sondage, dans la limite des possibilités de terrassement (présence de drains, de fossés et de routes

départementales) et des mesures de sécurité à observer (présence d'engins de guerre sur les communes de Thiaucourt-Regnéville *Sur le Chemin de Xammes* et de

Prény, lieu-dit *Blancs Chemins*).

Stéphane LENDA, Ingrid TURÉ

MEUSE (55)

Ligne à Grande Vitesse (LGV-Est), tronçon D

Cette deuxième année d'interventions archéologiques s'inscrit dans le cadre de la convention contractualisée entre la sous-direction de l'Archéologie et Réseau Ferré de France, relative aux opérations d'archéologie préventives préalables à la construction de la Ligne à Grande Vitesse de l'Est. Les premiers diagnostics archéologiques en Meuse avaient débutés en novembre 2000 et se sont poursuivis durant toute l'année 2001. Les premières opé-

rations de fouilles préventives ont également été engagées en 2001 ; certaines sont de simples évaluations complémentaires sur les indices de site découverts aux sondages, d'autres sont des opérations plus lourdes. Les notices suivantes font état des premiers résultats disponibles à l'issue du terrain, certaines opérations nécessitant plus d'un an de travail pour le traitement des données.

Le service régional de l'Archéologie

BEAUSITE (55)

LGV-Est, La Corvée, lot 31, site 33 – Évaluation complémentaire

Indéterminé

Suite au diagnostic réalisé par Thierry Klag (*cf. Bilan scientifique régional 2000*, p. 53), une évaluation des indices de sites découverts au lieu-dit *La Corvée* a été prescrite par le service régional de l'Archéologie afin de préciser la nature et la fonction des vestiges repérés. Une fosse et un trou de poteau, associé à de la céramique, protohistorique avaient été repérés dans les sondages. Le

décapage de 2000 m² a mis au jour 8 trous de poteau et deux fosses. Aucune organisation n'a été identifiée dans la répartition des poteaux et cette occupation n'a pas pu être datée. La reconnaissance de plausibles traces de défrichements par brûlis du secteur est également à noter.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Elsa FRANGIN

BENOÎTE-VAUX (55)

LGV-Est, section R.N. 35 (Voie Sacrée), forêt domaniale, lot 31, tronçon D - Diagnostic

Indéterminé

La section étudiée d'ouest en est est longue de 1700 m et va de la Voie Sacrée à la forêt domaniale de Benoîte-Vaux, en traversant la commune d'Issoncourt. C'est une région vallonnée entre les rivières Aisne et Aire. De nombreux ruisseaux traversent les vallées, provoquant ainsi des zones marécageuses. Ne sont présentés ci-dessous que les sondages significatifs.

ISSONCOURT, *Réhévaux*

Un fossé arasé, orienté nord-sud et d'une largeur de 0,60 m, a été mis au jour. Celui-ci est comblé de limon argileux stérile et est associé à une fosse circulaire de 0,60 m de diamètre dont le remplissage contient du charbon de bois et des pierres brûlées.

ISSONCOURT, *La pièce Billet*

Une fosse rectangulaire (0,80 × 0,50 m) a été mise au jour, aux parois rubéfiées. Elle est comblée d'un sédiment contenant des charbons de bois et des nodules de terre cuite, sans mobilier datant.

ISSONCOURT, *Le Puits Aubert*

A été mise au jour une structure carrée de 0,45 m de côté comblée d'argile brune avec charbons de bois. À proximité sont apparues une première structure circulaire, de 0,25 m de diamètre, puis une seconde, de 0,90 m, comblées du même limon charbonneux, toutes deux dépourvus de mobilier.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Hervé BOCQUILLON

BRIZEAUX (55)

LGV-Est, Le Courty, lot 31, site 25 –
Évaluation complémentaire

Moderne

Suite au diagnostic réalisé par Hervé Bocquillon une évaluation des indices de sites découverts au lieu-dit *Le Courty* a été prescrite par le service régional de l'Archéologie afin de préciser la nature et la fonction des vestiges repérés. Les sondages avaient livré plusieurs fossés sans matériel datant. Le décapage de 4815 m² a livré 31 fossés de culture et 11 billons. Le profil dissymétrique des fossés de culture révèle l'utilisation de charrues à un seul versoir. La profondeur et le creusement prononcé et précis de ces sillons dans un terrain argileux très plastic, donc difficile à

retourner, suppose des passages répétés et insistés avec la volonté de créer ces sillons. Les fossés qui bordent les sillons ont pour fonction de drainer les eaux de surface ou de séparer deux parcelles. Celles observées ici sont de petites parcelles longues dites lanières. L'étude de leur organisation spatiale correspond parfaitement au plan du cadastre du XIX^e s. et témoignent d'un mode de culture influencé par la morphologie et la pédologie du terrain.

Laurent VERMARD

ÈVRES (55)

LGV-Est, Le Poirier Canard, lot 24,
site 17 – Évaluation complémentaire

gallo-romain

Suite au diagnostic réalisé par Hervé Bocquillon, une évaluation des indices de sites découverts au lieu-dit *Le Poirier Canard* a été prescrite par le service régional de l'Archéologie en raison du contexte archéologique local (ateliers de potiers d'Argonne). L'opération visait à mieux identifier, par la fouille, la nature des structures de combustion repérées. Le site a donc été décapé sur 1060 m² et les structures excavées fouillées pour moitié. Trois fossés ont pu être étudiés ; ils sont attribuables à des tranchées de drainage et/ou des fossés parcelaires antiques. Les fosses aux parois rubéfiées s'apparentent à des foyers domestiques et non artisanaux (aucune trace d'activité de potier). Plusieurs trous de poteau ont été repérés au décapage, la plupart du temps matérialisés par des amas

de pierres difficile à préserver lors du décapage. Il a toutefois été possible de restituer au moins un bâtiment à quatre poteaux de 7 m × 3,25 m de côté. Un ensemble constitué de pierres calcaire de forme plutôt rectangulaire a été dégagé. On y a prélevé de nombreux morceaux de brique, de tuile et de céramique datée du IV^e s. De part sa situation, ce *pierrier* pourrait constituer une avant cour du bâtiment. Ces vestiges uniformément datés de l'antiquité tardive n'ont apporté aucun renseignement concernant la production de céramique en Argonne durant cette période.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Mathias CUNAUT

ÈVRES (55)

LGV-Est, À l'Écurieux, lot 24, site 16 –
Évaluation complémentaire

Indéterminée

Suite au diagnostic réalisé par Hervé Bocquillon (*cf. supra*) une évaluation des indices de sites découverts au lieu-dit *À l'Écurieux* a été prescrite par le service régional de l'Archéologie en raison de l'absence de données archéologiques dans ce secteur. L'opération avait pour objet de préciser la nature et la fonction d'une fosse et trois trous de poteau repérés aux sondages et dont les remplissages étaient susceptibles de contenir du matériel céramique. Sur les 740 m² décapés, aucun des trous de poteau n'a été retrouvés, en revanche deux autres fosses sont apparues. De forme circulaire d'un diamètre

de plus de 2 m, elles sont creusées dans le sable vert et leur remplissage est exclusivement d'un limon jaune très contrasté. En l'absence de stratigraphie et d'éléments archéologiques, la fouille n'a pas été poursuivie. Après enquête auprès des habitants locaux l'hypothèse a été émise que ces fosses seraient liées à l'exploitation des sables verts riches en phosphates, utilisés pour l'agriculture.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Mathias CUNAUT

LE CHEMIN (51) – ÈVRES (55)

Gallo-romain - Contemporain - Indéterminé

LGV-Est, lot 24, tronçon D - Diagnostic

La section étudiée est longue de 14 km, de la limite de la commune de Le Chemin (Marne) à la commune d'Èvres (Meuse) incluse. Les communes traversées sont, d'est en ouest : Le Chemin, Éclaires, Brizeaux, Fauconcourt-sur-Thabas et Èvres. Seuls sont présentés les résultats significatifs découverts sur la partie meusienne.

BRIZEAUX

Proche de la rivière le Thabas, les sondages profonds ont révélés une fosse comblée d'un limon clair avec charbon de bois, sans mobilier datant. Une série de structures sont apparues dans les sections ZD et YE réparties sur une longueur de 400 m environ. Il s'agit de fossés parcellaires ayant pour certains livrés des fragments de céramique gallo-romaine.

FOUCONCOURT-SUR-THABAS

Les sondages préliminaires réalisés au lieu-dit *Le Cugnet*, commune de Les Trois Domaines, laissaient présumer l'existence d'une occupation protohistorique. En effet, les tessons de céramiques retrouvés lors des micro-décapages à la pelle mécanique, pouvaient correspondre à des artefacts liés à de l'habitat. Une fosse de petite dimension avait même été repérée.

Le décapage de la zone, n'a livré aucune structure archéologique. La fosse identifiée initialement s'est avérée être un élément isolé, peut-être issu d'un simple piégeage de mobilier. La reconnaissance de la stratigraphie a néanmoins permis de mieux comprendre à la fois la topographie de ce secteur de la vallée occupé par un important talweg et son influence sur la dynamique sédimentaire.

Sous la couche de labours, d'une épaisseur variant de 0,30 à 0,50 m, se développe une épaisse couche de colluvions qui dispose d'une puissance maximale de 1,50 m, au niveau du fond du talweg. La fond de cette structure naturelle d'érosion est recouvert d'une couche argileuse imperméable qui repose directement sur le substrat constitué de calcaires marneux.

Le mobilier archéologique, représenté par quelques tessons de céramique à dégraissant coquiller sombre, fai-

N'ont été retrouvées que quelques structures de type trou de poteau, fosse, fossé, dispersées sur le tracé et non datées. Elles ne forment aucune concentration.

ÈVRES

La section YA comprend 3 sondages positifs qui ont livré 23 fosses rubéfiées dont une avec des fragments de céramique probablement gallo-romaine, deux trous de poteaux et un fossé. Dans la section ZD, au lieu-dit *L'Écurieux*, quelques trous de poteaux et une fosse non datés ont été mis au jour. Peuvent être signalés également quelques vestiges de la Grande Guerre.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Hervé BOCQUILLON

LES TROIS-DOMAINES (55)

LGV-Est, évaluation n° 20, le Cugnet

blement cuite, et à bords émoussés, indique qu'il s'agit de fragments de panses de céramiques domestiques protohistoriques en position secondaire, provenant d'un site d'habitat implanté en périphérie.

La fouille de 3 des 9 chablis issus de l'abattage d'arbres, identifiés dans le talweg au contact de la couche de colluvions, n'a pas permis de recueillir du matériel piégé. Cependant, la présence de charbons de bois suggère une intervention humaine, sans doute en relation avec un défrichement. Il est intéressant de remarquer que tous les chablis sont orientés au nord-est, selon la même direction. Les arbres pourraient avoir été abattus soit par une action humaine, soit suite à un événement naturel, les bois tombés à terre ayant été ensuite récupérés.

Le site du *Cugnet* correspond donc à un talweg comblé progressivement suite à un phénomène de défrichement dont on ne peut évaluer l'ampleur compte tenu des limites imposées par le périmètre de fouille. D'après les tessons retrouvés en position secondaire dans la couche de colluvionnement, cet événement est attribuable à une période contemporaine ou postérieure à la Protohistoire.

Franck MOUROT

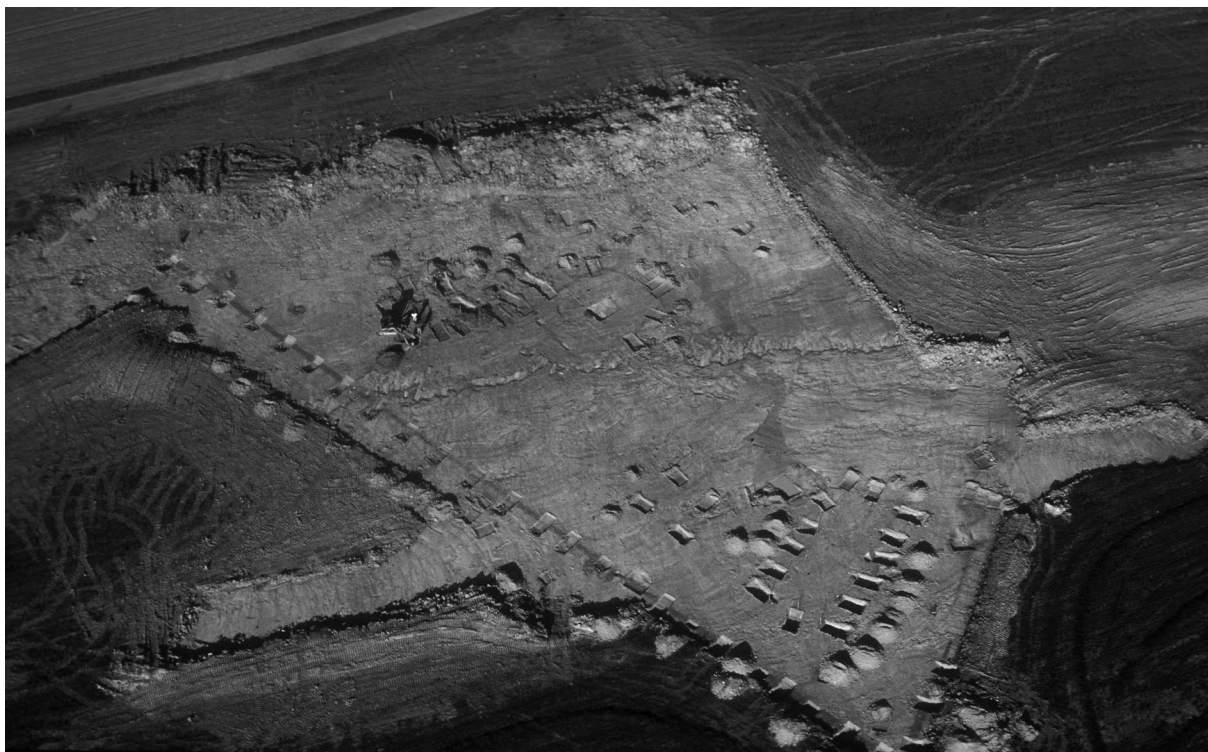
LES TROIS-DOMAINES (55)

LGV-Est, évaluation n° 21, la Hachie

Âge du Fer - Gallo-romain

Les sondages préliminaires, réalisés au lieu-dit La Hachie, commune de Les Trois Domaines, suggéraient l'existence d'un site rural d'époque antique. En effet, un fossé formant angle droit avait livré de la céramique attribuable au I^{er} s. de n. è. Le décapage de la zone, située à mi-

pente du versant dominant le ruisseau de *Deux-Nouds*, a été opéré sur environ 1,2 ha. Sur cette étendue, un aménagement qui offre toutes les caractéristiques d'une ferme indigène a été reconnu. Cet établissement rural de la fin du deuxième âge du Fer et du début de l'époque romaine,



LES TROIS-DOMAINES, LGV-Est, évaluation n° 21, la Hachie
 Vue aérienne de la ferme indigène et du fossé
 Cliché : Philippe FRIGÉRIO

n'a pu être fouillé dans sa totalité. L'emprise du tracé LGV n'a permis de reconnaître que la partie septentrionale du complexe. Les structures se présentent sous une forme très dégradée du fait de la topographie même du terrain qui a accéléré l'érosion des sols. Seuls deux des quatre fossés qui délimitaient primitivement l'enclos ont été repérés. Le système d'entrée, à architecture élaborée, a également été reconnu. Si les niveaux de sols de la cour intérieure ont totalement disparus, les fondations du bâtiment principal et d'une annexe ont pu être étudiées. Au sud de ces édifices s'étend un espace funéraire constitué d'une tombe à incinération de La Tène finale, d'une sépulture à inhumation gallo-romaine et des restes d'une troisième, beaucoup plus ancienne, correspondant vraisemblablement à un aménagement tumulaire de La Tène ancienne.

Les deux fossés de l'enclos forment un angle ouvert au nord. Le tracé nord, fortement érodé, n'a pu être suivi que sur 15 m de longueur. Le tracé ouest, mieux conservé, a été étudié sur 90 m de longueur, jusqu'à la limite de l'emprise. Il se présente sous la forme d'une structure linéaire fossoyée à profil en U. Les 25 coupes stratigraphiques opérées à espacement régulier indiquent une largeur de 0,60 m et une profondeur de 0,40 m relativement constantes. Le fond, constituée d'une couche marneuse indurée épouse une forme soit incurvée, soit plane. Le remplissage constitué de trois couches de limons argilo-marneux est homogène. L'examen sédimentaire réalisé *in situ* indique que le comblement est survenu suite à l'éboulement d'une partie du talus durant la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. Le mobilier piégé dans le remplissage est représenté par de la céramique commune et *terra nigra* (gobelet type Gose 340/341, pot de type Deru P14 et fragments de cruches indéterminées), un fragment de

dolium, de la faune (bœuf, NRE : 3 ; ovi-caprinés, NRE : 2 ; indéterminés, NRE : 6), 8 scories de fer, 4 clous de chaussure ou de harnachement à tête conique dont un à décor interne à 10 globules (type Brouquier-Reddé C10, contextes militaires d'époque césarienne et augustéenne) et une fibule en bronze de type Feugère 23a, attribuable à la deuxième moitié du I^{er} s. de n. è. (40-100 de n. è.).

Au nord-est, à proximité de la limite de fouille, à l'emplacement d'une interruption de fossé de 6 m de longueur, un système d'entrée aménagée a été reconnu. Les deux portions de fossés creusées de part et d'autre, ont un axe décalé. Ce dispositif en chicane est complété par un aménagement sur quatre poteaux formant un porche. À l'arrière, deux autres poteaux de faible dimension attestent la présence d'une palissade de barrage, fermant l'arrière du porche.

L'aire interne de l'enclos s'ouvre sur une vaste cour dont les niveaux de sols ont disparus. Le seul mobilier exhumé correspond à des artefacts piégés dans le comblement des chablis. Deux d'entre eux ont livré des objets métalliques, une bague de soie d'outil en fer et une fibule Feugère 4, attribuable à la période augusto-tibérienne. Seuls les fragments de scories retrouvés dans le comblement du fossé attestent d'une activité artisanale.

Dans sa partie sud, la cour est occupée par un vaste bâtiment de plan rectangulaire à une nef, de 15 m de longueur et de 7 m de largeur, qui disposait d'élévations en matériaux périssables. La charpente s'appuyait sur 14 poteaux (6 en longueur et 3 en largeur) d'environ 0,80 m de diamètre. Le comblement des trous de poteaux présente des systèmes de calages simples avec blocs de calcaires. Par ses dimensions, cet édifice semble se présen-

ter comme étant le bâtiment résidentiel principal. Cette hypothèse est confortée par la découverte de matériel domestique dans le comblement supérieur des trous de poteaux : des tessons de céramiques communes claires (gobelet Gose 340/341 augusto-tibérien et fragments de cruches indéterminées) et du petit matériel métallique représenté par des clous de charpente et 11 clous à tête conique dont au moins un à décor interne (lignes croisées : type Brouquier-Reddé B2, contextes militaires d'époque césarienne et augustéenne).

À environ 10 m au nord, suivant la même orientation que le bâtiment précédent, une deuxième construction à architecture moins élaborée a été fouillée. La structure, à quatre poteaux de 0,80 m de diamètre (dont un restitué), se présente sous une forme quadrangulaire d'environ 4,5 m de côté. Les caractéristiques présentées s'apparentent à celles d'un grenier surélevé.

À 30 m au nord, à proximité de la limite de fouille, s'individualisent des séries de trous de poteaux pouvant correspondre à des bâtiments légers dont le plan nous échappe. L'espace funéraire qui se développe à proximité est mieux connu. L'érosion différentielle de cette partie du site a sans doute contribué à occulter une partie des aménagements et des sépultures. La plus importante structure n'est connue que partiellement. Se présentant sous la forme d'un enclos sub-circulaire d'environ 12 m de diamètre, disposant en son centre d'une fosse centrale de 1,80 m de largeur, cet ensemble s'apparente à un tertre funéraire. Du moins, c'est ce que suggèrent sa morphologie générale et la découverte, lors du décapage, d'un fragment de torche en bronze à anneaux de suspension attribuable à La Tène I (type Veckersviller, LTI, Musée de Sarrebourg, inv. n°D. 35.1.1.). Ces éléments supposent l'existence d'un espace funéraire laténien avec sépulture privilégiée, antérieur à la construction de la ferme indigène. La proximité de la limite de fouille ne nous permet d'appréhender ni son importance, ni l'ensemble de ses caractéristiques. Toutefois, l'exhumation de deux autres tombes plus tardives indique une permanence de la fonction funéraire entre le deuxième âge du Fer et l'Antiquité. En effet,

à 5 m du tumulus, une sépulture à incinération attribuable à La Tène finale a été fouillée. Les cendres du défunt ont été déposées dans une urne en céramique à dégraissant coquiller. La tombe a été creusée au centre d'un foyer circulaire dont il ne reste que la couche inférieure rubéfiée. Il s'agit sans doute d'une partie d'*ustrinum*. À proximité, se trouvent les restes d'un deuxième espace rubéfié, probablement en liaison avec d'autres sépultures disparues sous l'action de l'érosion. À l'est de ces deux premières tombes, une sépulture à inhumation a été retrouvée. Le corps d'un adolescent disposé en décubitus était orienté nord-sud. Un couteau en fer à un tranchant avait été déposé le long du corps. Ces caractéristiques plaident en la faveur d'une attribution chronologique à l'époque Antique.

Sans être exceptionnel, le site des Trois Domaines fournit un nouvel exemple de ferme indigène en territoire médiomatrique. Il s'agit cependant de la première découverte de ce type réalisée en Meuse. La présence d'une tombe du début du deuxième âge du Fer indique la longévité d'occupation de cette partie de la vallée et la proximité d'une zone d'habitat. La ferme indigène construite en périphérie à La Tène finale, ne déroge pas, au niveau de son plan, aux aménagements fouillés dans le nord-est de la Gaule. Le mobilier découvert, même s'il est peu bondant, livre les informations les plus intéressantes. En effet, la présence d'une fibule Feugère 4 et de clous de harnachement à décors internes de l'époque tardo-républicaine et augustéenne, suggère un statut spécifique d'au moins une partie des occupants, s'inscrivant peut-être dans un contexte militaire.

Abandonné au cours du I^{er} s. de n. è., cette ferme primitive n'a pas donné lieu à une transformation en établissement rural. L'absence de vision globale du secteur ne permet pas de comprendre les raisons mêmes de cette rupture d'occupation. Peut-être est-elle liée au développement d'un complexe domanial environnant. Plusieurs *villae* sont effectivement mentionnées au XIX^e s. par F. Liénard sur le territoire des communes limitrophes.

Franck MOUROT

LES TROIS-DOMAINES (55)

LGV-Est, évaluations n° 23,
ruisseau des Deux-Nouds

Protohistoire - Contemporain

Les sondages préliminaires réalisés au lieu-dit *Ruisseau des Deux-Nouds*, commune de Les Trois Domaines, laissaient présumer l'existence d'une occupation protohistorique. En effet, quelques tessons de céramiques avaient été retrouvés lors des micro-décapages à la pelle mécanique.

Le décapage de la zone, a permis de mettre en évidence une installation anthropique au niveau d'un large talweg en partie médiane duquel coule un ruisseau à faible débit. Compte tenu de l'emprise du tracé de la LGV, seul le versant nord a été étudié. Doté d'une faible pente, ce secteur a fait l'objet d'une importante érosion. En partie haute, sous la couche de terre végétale se retrouve directement le substrat constitué de marnes grises et de calcaires coquillers. En partie basse, le lit majeur du ruis-

seau a été suivi sur environ 40 m. Composé de dépôts limoneux, sa périphérie s'organise en bancs successifs de limons sableux, de gravier et de pierres calcaires roulées. Trois dépôts successifs disposés parallèlement au cours d'eau indiquent différentes phases d'activités liées à la variation du débit. Si le premier épandage n'a livré aucun matériel archéologique, le deuxième a procuré un fragment de tuile *tige de botte* récente, sans doute attribuable aux XIX^e-XX^e s. À l'emplacement du troisième, 9 chablis attestent la présence d'un ancien couvert forestier. La fouille de ces structures n'a livré aucun matériel piégé susceptible d'apporter des éléments de datation.

En amont, 17 autres structures de même type ont été reconnues. Cette zone est limitée à l'est par un fossé linéaire d'au moins 30 m de long, à profil en U, de 0,45

m de largeur et de 0,25 m de profondeur, creusé dans le sens de la pente, perpendiculairement au ruisseau. Par ses caractéristiques et la nature argilo-limoneuse de son remplissage, cette structure s'apparente à un fossé de drainage. L'absence de matériel interdit toute datation.

À environ 15 m à l'ouest, à mi pente, un foyer et une zone d'épandage d'ossements animaux ont été retrouvés. La structure de combustion se présente sous une forme sub-circulaire de 0,90 m de diamètre. Fortement érodée, seuls les niveaux inférieurs sont conservés. Sur le sol marneux rubéfié s'étend une couche charbonneuse de 0,02 à 0,05 m d'épaisseur. Deux lentilles de limons argileux de 0,10 à 0,15 m d'épaisseur la surmonte. Les sédiments sont constitués d'un mélange de charbons de bois et de quelques inclusions de nodules de terre cuite. Par ses caractéristique cette structure s'apparente à un foyer qui a subi différents curages. Sa faible dimension ne plaide pas en la faveur d'un aménagement lié au déboisement du secteur. La présence d'un épandage d'ossements animaux en périphérie suggère plutôt une fonction en liaison avec un habitat se trouvant hors emprise.

Les ossements retrouvés à 10 m du foyer directement au contact du substrat, se présentent sous la forme d'une zone de rejet d'environ 0,50 m². Leur prélèvement n'a pas été rendu possible en raison de leur état de conservation. L'observation des vestiges a néanmoins permis d'y reconnaître des fragments de membres antérieurs de bovidés non connectés : une scapula, un humérus et plusieurs fragments de diaphyses, sans doute des métacarpes. Il pourrait s'agir d'une zone de rejet périphérique associée à un contexte domestique. L'absence de marqueur chronologique ne permet pas d'en établir la datation.

Les trois structures fouillées sur la pente nord du talweg correspondent à des aménagements sans doute en liaison avec un habitat proche situé probablement en amont, hors des limites du tracé. La datation de cet ensemble reste incertaine. Seuls les quelques tessons de céramique à dégraissant coquiller retrouvés lors des sondages plaident en la faveur d'une attribution chronologique à la Protohistoire.

Franck MOUROT

LES TROIS-DOMAINES (55) - ISSONCOURT (55)

LGV-Est, zone de stockage n° 28,
abris des Chancés

Non remise

Xavier ANTOINE

LES TROIS-DOMAINES (55)

LGV-Est, évaluation 22,
Les Trois Domaines (territoire de
Mondrecourt) et Beausite
(territoire de
Deuxnouds-devant-Beauzée)

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Dans le cadre des interventions archéologiques réalisées sur le tracé de la future ligne du TGV-Est, une fouille préventive a été menée sur le territoire de Mondrecourt, commune des Trois Domaines, et en partie sur le territoire voisin de Deuxnouds-devant-Beauzée, commune de Beausite. Le gisement s'étend sur une longueur d'environ 800 m et a été fouillé sur les 40 m de large de la section courante. Certains travaux prévus sur les bandes latérales (bassin de rétention, chemin, sous-station...) portant atteinte à la conservation des vestiges archéologiques, plusieurs décapages ponctuels ont également été opérés portant à près de 4 ha la superficie totale étudiée. En revanche, deux secteurs densément occupés ont fait l'objet de mesures conservatoires. Les campagnes d'évaluation et de fouilles se sont succédées entre novembre 2001 et août 2002, une dernière intervention ponctuelle ayant été opérée en décembre 2002. Quoique l'exploitation des données n'en soit qu'à ces débuts, quelques observations préliminaires peuvent être évoquées.

Le gisement est implanté dans un vallon orienté est-ouest, où coule le ruisseau de Deuxnouds aujourd'hui canalisé. Les vestiges archéologiques reconnus dans le substrat

marno-calcaire ont été identifiés de part et d'autre de ce ru et se développent largement sur le versant nord. Au fond du vallon, une légère dépression marque encore le paysage, témoin d'une mare anciennement comblée. Ce secteur encore humide durant la Protohistoire dicte indiscutablement le choix des implantations humaines.

Outre quelques artefacts lithiques du Paléolithique et du Néolithique trouvés isolément, l'occupation la plus ancienne remonte à la Protohistoire. Si du mobilier du Bronze final est piégé à la base de certains thalwegs et qu'une fosse hallstattienne a clairement été identifiée, l'essentiel des vestiges se rattache néanmoins à des habitats de La Tène. Ils se caractérisent par la présence de grands bâtiments à porche, associés à des bâtiments de taille plus modeste construits sur 4 ou 6 poteaux principalement. Un curieux bâtiment composé de deux larges fosses de creusement renfermant chacune 3 poteaux se rattache vraisemblablement à cet horizon voire à l'époque romaine.

Un enclos palissadé quadrangulaire délimitant une aire de 1300 m² renferme, quant à lui, une série d'édifices dont

l'architecture peu typée n'autorise pour l'instant aucune datation précise (dans l'un, une poutre calcinée partiellement conservée autorisera peut-être une date dendrochronologique). Vu sa petite taille, il semble hasardeux d'assimiler cet ensemble à une ferme indigène telle qu'il en existe à l'époque laténienne. D'autres hypothèses devront être envisagées : datation plus ancienne (Bronze final ?), fonction différente (parc à bestiaux à proximité des maisons ?). L'indigence du mobilier ne facilite pas une attribution chronologique fine de ces vestiges.

La période gallo-romaine est attestée par quelques fosses ou vestiges épars, mais en apprécier l'habitat s'avère difficile. L'essentiel du mobilier demeure roulé et résiduel. Des prospections pédestres effectuées sur le versant nord jouxtant la fouille n'ont livré aucun témoin susceptible d'accréditer la présence d'un établissement romain dans les environs immédiats. Rappelons cependant qu'à quelques centaines de mètres de là, mais sur le versant opposé, une ferme indigène du Haut-Empire a été fouillée sur le tracé du TGV (cf. *fouille F. Mourot, 2002*).

L'occupation médiévale est mieux circonscrite en bas de pente sur environ 1 ha. Elle semble limitée à l'est par un talweg comblé durant le haut Moyen Âge dans la continuité duquel un tronçon de voie a été dégagé. Une vingtaine de bâtiments et plus d'une centaine de fosses sont dispersées sur l'emprise décapée.

La plupart des édifices sur poteaux présentent un plan rectangulaire à deux nefs dont un possédait un radier de sol formé de pierres calcaires disposées *en hérisson*. Certains bâtiments se distinguent toutefois par une architecture particulière, déjà reconnue en Lorraine et en Cham-

pagne durant la même période. Ils se terminent en effet par un pignon en abside matérialisée par un petit fossé curviligne. Ces constructions singulières mesurent entre 6 à 9 m de large et 7 à 12 m de long. L'une d'entre elles a été rebâtie trois fois au même endroit et pourrait être associée, au cours d'une de ses phases de construction, à deux solins formés de moellons calcaires liés à la terre. Certaines fosses pourraient avoir été destinées à l'extraction de marne calcaire, au stockage ou à la cuisson d'aliments (foyers excavés), mais la fonction de plusieurs d'entre elles demeure inconnue. La rareté, voire l'absence de fonds de cabanes, est également à souligner. Deux fosses, rectangulaires et profondes, se caractérisent toutefois par la présence de quatre négatifs de poteaux à leurs angles et par leurs dimensions similaires (1,6 × 1,1 × 0,45 à 1,25 m). Un usage de cellier doté d'un coffrage en bois est suggéré. L'une de ces structures contenait une grande quantité de graines conservées, dont l'analyse carpologique permettra peut-être d'en préciser la fonction.

Outre des ossements de faune, des fragments de verre et des objets en bronze, en fer et en os, les comblements des structures recelaient de la céramique permettant de dater cette installation médiévale entre le VI^e s. et le XI^e s. L'étude typologique du matériel céramique et les recouplements fréquents des structures incitent à distinguer deux à trois phases d'occupation.

Enfin, il est encore prématuré d'assigner à l'une ou l'autre de ces phases, les nombreuses palissades reconnues sur l'ensemble du gisement.

Marie-Pierre KOENIG, Elsa FRANGIN

NUBÉCOURT (55)

LGV-Est, Le Vaux Jeannin, lot 24, site 32 – Évaluation complémentaire

Gallo-romain

Suite au diagnostic réalisé par Thierry Klag (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 53) une évaluation des indices de sites découverts au lieu-dit *Le Vaux Jeannin* a été prescrite par le service régional de l'Archéologie en raison de la présence d'un habitat gallo-romain situé à proximité. Les sondages avaient révélé deux fossés parallèles associés à des trous de poteau. Le décapage n'a

pas permis de retrouver les fossés cités. Quelques fragments de céramique romaine ont été trouvés sous la terre végétale sans pouvoir les rattacher à aucune structure. Il est probable que ces éléments appartiennent au site situé hors emprise.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Mathias CUNAUULT

NUBÉCOURT (55)

LGV-Est, Les Grands Champs, lot 24, site 31 – Évaluation complémentaire

Gallo-romain

Suite au diagnostic réalisé par Thierry Klag (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 53) une évaluation des indices de sites découverts au lieu-dit *Les Grands Champs* a été prescrite par le service régional de l'Archéologie en raison de la présence d'un habitat gallo-romain signalé dans la carte archéologique à proximité du tracé. Les sondages avaient livré 5 trous de poteau, un petit fossé et un niveau d'empierrement sur lequel reposait des fragments

de tuile et de céramique romaine. Le décapage a mis au jour un bâtiment à quatre poteaux et une fosse de vidange de foyer. Leur datation est attribuable à l'époque romaine sans plus de précision. Il semblerait que le site s'étende hors emprise proche de la rivière Aire.

Le service régional de l'Archéologie pour le responsable
Mathias CUNAUULT

NUBÉCOURT (55)

LGV-Est, Aux Villées, lot 31, site 78 –
Évaluation complémentaire

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Suite au diagnostic réalisé par Thierry Klag (cf. *Bilan scientifique régional 2000*, p. 53), une évaluation des indices d'occupation découverts au lieu-dit *Aux Villées* a été prescrite par le service régional de l'Archéologie afin de préciser l'importance et de la densité des structures, en vue d'établir le cahier des charges de la fouille préventive. Le site d'une emprise estimée à 1 ha se situe dans la vallée de l'Aire entre Bulainville et Beauzée-sur-Aire, à proximité de la confluence d'un petit ruisseau, non pérenne. Deux zones distinctes se dessinaient sur l'emprise sondée. Dans la zone (site 29/78), sur approximativement 5000 m², 11 sondages se sont révélés positifs, dévoilant un ensemble de 4 fosses, 25 trous de poteaux, 1 fond de cabane, 1 fossé ainsi qu'un niveau (sol ?) renfermant du matériel anthropique. Le mobilier issu de ces sondages serait datable du I^{er} s. de n. è. et rentrerait dans un contexte d'habitat, voir la présence d'un atelier de potier. Les sondages sur le site 30/78, en bordure de l'Aire, ont livré d'épaisses couches d'alluvions ainsi que des fragments de bois et de la faune.

Le décapage partiel de l'emprise a permis de confirmer et de préciser l'étendue et la *nature* des zones repérées lors des sondages et ainsi établir un programme d'intervention.

Problématique archéologique liée à l'occupation

L'ensemble des structures s'étend sur presque toute la superficie concernée et principalement sur une zone centrale où les creusements sont apparus dans un limon brun foncé renfermant du mobilier archéologique sur environ 1200 m². Les creusements se définissent par 405 trous de poteaux, 64 fosses diverses, 28 fonds de cabane, 3 fossés, 1 silo, 1 puit, 4 structures empierrées, 2 structures de combustion, 10 structures indéterminées.

Le mobilier issu des décapages montre des occupations s'étendant de la Protohistoire (Bronze ancien et La Tène), à l'Antiquité et au Haut Moyen Âge sans plus de précisions, avec toutefois une présence plus importante pour la période romaine. D'autre part, on notera l'existence hors structure de pièces lithiques (éclat, nucléus, poignard en silex) appartenant aux périodes néolithiques et mésolithiques.

Les quelques trous de poteaux testés par moitié, aux alentours des fonds de cabane et dans la zone ouest du site, montrent un état de conservation très différent pouvant apparaître sous la forme de *galette* ou atteignant au maximum jusque 0,38 m de profondeur. Dans l'immédiat, seule une palissade, d'orientation nord-ouest/sud-est, dans la zone ouest, forme un ensemble cohérent et devrait correspondre à une occupation protohistorique, occupation concentrée principalement dans ce secteur. Les excavations, dont le matériel serait datable de la protohistoire, n'ont pas été évaluées en raison de la forte proximité de la nappe phréatique et des intempéries provoquant une remontée des eaux (indices révélés lors du

décapage).

Parmi les structures de type empierré, une a fait l'objet d'un nettoyage plus fin. Il s'agit de la structure 132 qui mesure environ 8 m de long sur 5 m de large, orientée sur un axe longitudinal nord-sud. Les pourtours ouest et nord présentent un aménagement de grandes dalles (d'une dimension moyenne supérieure à 0,20 m) en calcaire coquillier. Une zone quadrangulaire, de 2,8 m × 2,5 m, accolée à l'angle du précédent aménagement, montre un niveau de limon noir hétérogène renfermant des blocs calcaires, des fragments de *tegulae* et du mobilier divers. Le restant de la zone délimitée est composé d'un radier homogène de petits blocs en calcaire local sur lequel des traces de chauffe ont été décelées. Le matériel issu du nettoyage serait datable du Haut-Empire (II^e s.). Le décapage fin a, d'autre part, mis en évidence la présence de trous de poteau sur l'extérieur de la structure et dans les aménagements. Nous noterons l'existence de nombreux objets en fer et de gros blocs de scories (éléments de forge ?). Un sondage effectué dans le quart nord-ouest a révélé, sous la couche de limon, un niveau de radier construit en petits blocs calcaires, appartenant très vraisemblablement à l'aménagement périphérique. Sous ce niveau est apparue une couche mêlée principalement à des poteries éclatées en place. Associée à ces tessons, une monnaie à l'effigie de Néron a été découverte. L'occupation de cet ensemble serait datable du I^{er} s. de n. è. Toutefois, le fond de la structure n'ayant pas été atteint, on ne peut préciser s'il s'agit d'une première phase de construction.

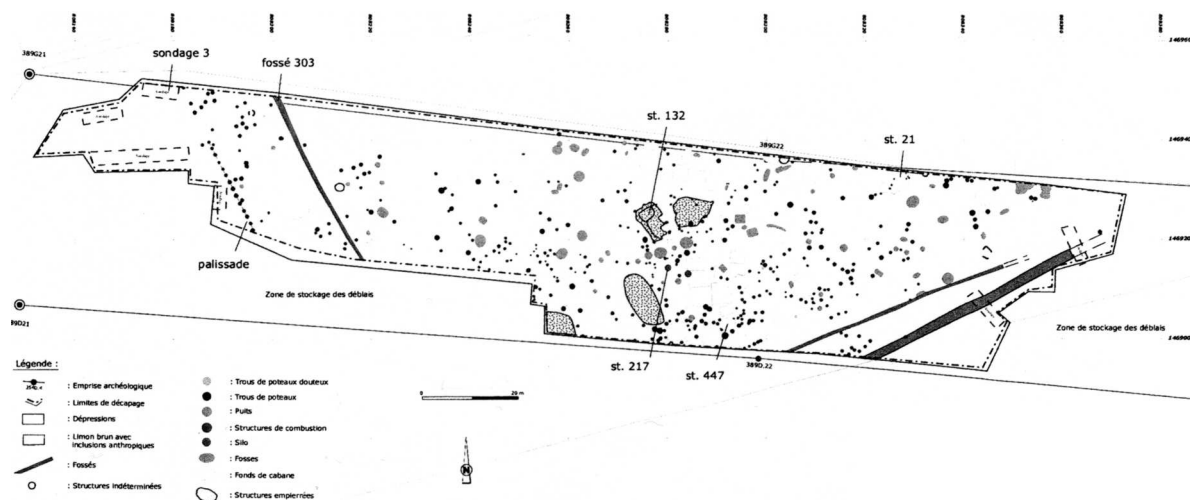
La fouille par quart de deux fonds de cabane a permis de dater leur remplissage de la période antique (ST 447) et du Haut Moyen Âge (ST 21). Le fond de cabane 447 mesure 3,20 m de long sur 2,55 m de large. Il se place sur un axe longitudinal est-ouest. Sous une couche de 0,20 m d'épaisseur, le fond de la structure est percé de trous de poteaux placés aux angles nord-est et sud-ouest et conservés au maximum sur 0,44 m de profondeur. La fouille manuelle n'a pas laissé entrevoir d'aménagement sur le fond du creusement (type sol, par exemple). Le rare mobilier (céramique, faune) serait attribuable au Bas-Empire.

La structure 21 présente une organisation plus complexe. Elle mesure approximativement 7,20 m de long sur environ 3,70 m de large. La fouille a mis au jour, sous un remplissage de 0,30 m d'épaisseur, une série de poteaux installés sur le fond de la fosse et dont la profondeur maximale atteint 0,45 m. Le comblement du creusement de la cabane est composé d'un limon argileux brun foncé contenant l'essentiel du mobilier archéologique datable du haut Moyen Âge (tessons, Kugeltopf), associé à de très nombreuses inclusions de charbon de bois. Dans l'état actuel de la fouille, l'organisation même de l'ensemble n'a pu être cernée.

La fouille partielle de la structure 217 a mis au jour une excavation de plan circulaire de 1,47 m de diamètre. Son profil, aux parois légèrement concaves et fond presque plat, s'apparente à une fosse-silo conservée sur 0,72 m de profondeur. Le comblement a livré très peu de mobilier datant. Il serait, toutefois, rattachable à la période antique,

mais sans plus de précisions.

Le remplissage du fossé 303 contenait du mobilier archéologique moderne. Il pourrait appartenir à un ancien tracé de parcellaire.



NUBÉCOURT, LGV-Est, Aux Villées, lot 31, site 78
Plan général du site
Relevé : INRAP

Chronologie d'occupation du site

Le site présente donc une occupation qui semble continue de la période protohistorique au Haut Moyen Âge. Il se développe au-delà des limites de décapage, vers le nord et le sud. La fouille fine des structures aura pour intérêt de préciser les datations et de percevoir s'il y a un *hiatus* dans la continuité d'occupation, de même que l'étude pédologique de la zone humide, mise en relation avec la fouille, nous renseignera sur les phases d'occupation du site.

Par ailleurs, les nombreuses pièces lithiques trouvées hors contexte lors du décapage, pièces probablement charriées par les labours, pourraient présumer d'une occupation plus ancienne située à proximité du site décapé, vers le nord.

Les structures excavées, telle que la ST 132 en contexte gallo-romain, entourées de solins de pierres sèches, sont inconnues en Lorraine à ce jour, à une exception près : à Frouard, *Saule Gaillard* en contexte du Haut Moyen Âge. En Lorraine Nord, les structures d'habitat à solins n'apparaissent que durant le XII^e s. et servent de sous-basements aux premières formes de bâtiment à pans de bois pérennes qui vont rester dans le paysage jusqu'au XVI^e s. En Champagne, ces structures sont datées des VIII^e et IX^e s. Vers l'ouest, ce type de construction est plus répandu, en Bretagne et en Normandie. Ces organisations, présentes sur le site de Nubécourt, sont originales pour la période antique. Elles méritent donc une fouille et une étude approfondie afin de vérifier si cette partie de la Meuse actuelle entre dans l'aire culturelle champenoise ou lorraine ou s'il existe un développement particulier dans l'ancien Barrois. Il n'est pas exclu que les structures empierrées, observées à Nubécourt, aient une fonction artisanale. C'est pourquoi, il faut envisager une fouille

fine de celles-ci. Les structures excavées, de type fonds de cabane, sont soit pourvues d'un niveau de sol facilement identifiable à la fouille, soit ces niveaux sont absents. Néanmoins, dans ce dernier cas, le recours à l'étude micromorphologique du remplissage pourrait révéler une couche de sol constituée de litière, voire de fumier non détectable à la fouille. Il serait alors opportun, au vue des premières données chronologiques, d'effectuer ce type de prélèvement dans des structures bien conservées et de périodes différentes (Antiquité/Haut Moyen Âge), afin d'en préciser la fonction et la nature. Les derniers témoins archéologiques datant du Haut Moyen Âge succédant à un habitat antique et protohistorique indiquent un abandon du site à cette époque. Ce fait se rencontre dans la vallée de la Moselle par exemple à Yutz (*Blaising, à paraître*). Il serait intéressant de mieux cerner la période d'abandon du site de Nubécourt, afin de la mettre en relation avec le phénomène de regroupement de la population au VIII^e et IX^e s., mouvement à l'origine des villages du Bas Moyen Âge. Une recherche documentaire permettrait de corroborer cette hypothèse.

Les relations homme-milieu

Les études environnementales sont, actuellement, les seules à pouvoir renseigner de manière précise cette démarche où l'on ne peut dissocier l'homme du milieu. De part sa situation privilégiée en bord de rivière, le site de Nubécourt offre une opportunité aux archéologues et aux géomorphologues de confronter leurs données au service d'une archéologie des paysages anthropisés. En effet, la partie basse du site présente un bon enregistreur des événements pédo-sédimentaires. Les différents processus de sédimentation tels que l'alluvionnement et le colluvionnement ont enregistré les évolutions environne-

mentales et également les différences dans l'occupation et l'exploitation des sols. Il est exceptionnel pour un même secteur de posséder les structures d'habitat à proximité d'un tel remplissage, d'autant que celles-ci concernent plusieurs phases d'occupation. La présence de structures archéologiques conservées à 1,70 m sous le niveau du sol actuel indiquant une migration du lit de la rivière, ainsi que les trois niveaux de colluvions résultant de plusieurs phases de mise à nu des sols sont les témoins

de transformation du milieu. Plusieurs analyses paléoenvironnementales permettraient de caractériser le milieu et ses évolutions en liaison avec l'habitat (malacologie, palynologie, anthracologie, dendrochronologie, sédimentologie, ...). Les éléments de datation pour toute la séquence sont nombreux et divers (bois, matériel archéologique, structures, etc.).

Le service régional de l'Archéologie pour les responsables Karine MICHEL, Henri-Georges NATTON

RAMBLUZIN-ET-BENOÎTE-VAUX (55)

Âge du Bronze

LGV-Est, forêt domaniale Les Landes,
Bois des Dames,
Quart en Réserve de Meuse

L'indice de site archéologique des *Landes* (Forêt domaniale de Rambluzin-Benoîte-Vaux, commune de Benoîte-Vaux, 55) est implanté sur un substrat géologique, daté du Jurassique supérieur (Séquanien), qui se caractérise par des calcaires crayeux et massifs (calcaires supérieurs à astartes) mêlés à des sols bruns calciques superficiels. Ce niveau est couvert par un limon argileux brun (avec des variations du rouge au jaune) dont l'épaisseur n'excède pas une quarantaine de centimètres. L'horizon végétal (humus) recouvre cet ensemble sur une épaisseur moyenne de 0,10 m à 0,20 m.

Ce diagnostic s'inscrit dans le cadre des interventions archéologiques préalables à la construction, par la société *Réseau Ferré de France* (RFF), de la ligne ferroviaire à grande vitesse Paris-Strasbourg, première tranche Vaires-sur-Seine (Seine-et-Marne, 77) / Baudrecourt (Moselle, 57), lot 31.

Au lieu-dit *Les Landes*, une fosse, de forme sensiblement circulaire (diamètre : entre 0,82 m et 0,96 m) est implantée

dans un niveau d'argile brun à rouge (épaisseur moyenne à l'emplacement du sondage : 2,20 m) situé à environ 0,20 m sous l'humus. Elle est sensiblement orientée nord-sud. Son profil en cuvette (profondeur maximale : 0,20 m) dessine un remplissage qui se compose d'un sédiment argileux brun clair interrompu horizontalement une strate charbonneuse. Quelques fragments de céramiques (au moins deux individus), à pâte fine et de couleur brun rouge, sont présents dans le comblement. Leurs caractéristiques permettent de les rattacher au Bronze final sans plus de précision.

L'extension pratiquée aux environs de cette structure n'a pas permis la découverte d'autres structures.

Des indices sporadiques d'une activité anthropique sont présents en divers lieux de la forêt domaniale, notamment aux lieux-dits *Les Landes* et *Quart en Réserve de Meuse*. Ils se caractérisent par des traces de déforestation (niveaux cendrés et traces de rubéfaction).

Stéphane LENDA

La future ligne ferroviaire à Grande Vitesse Est Européen traversera le département de la Moselle d'ouest en est, suivant un relief peu accentué de plateaux qui oscillent entre 265 et 285 m. Ces derniers, à la hauteur des communes de Secourt, Luppy et Tragny sont entaillés par l'érosion fluviale de nombreux petits cours d'eaux, affluents de la Seille, rattachée au bassin de la Moselle à l'ouest, et affluents de la Nied, rattachée au bassin de la Sarre, à l'est. Ces cours d'eau présentent des vallées peu profondes avec de larges méandres, où les dépôts alluvionnaires sont peu épais et très étalés. Les types de sols rencontrés sont à prédominance argilo-marneuse et limoneuse, recouvrant, parfois faiblement, les horizons géologiques du début du Jurassique (calcaires à Gryphées, argiles à Promicroceras).

Les opérations de terrain ont débuté en 2001 sur les 35 km du tracé mosellan correspondant à l'extrémité est de la première tranche d'aménagement du projet et au dernier tronçon du lot 34, entre les communes de Cheminot, au contact de la vallée de la Seille, et de Baudrecourt - Herny, dans la vallée de la Nied.

En 2001, le diagnostic systématique du tracé a été effectué sur un linéaire de 30 km : il a été réalisé du 2 avril au 1er juillet, par Raphael Gestreau, entre les communes de Louvigny et de Saint-Epvre ; du 18 juin au 10 juillet, par Thomas Ernst entre Saint-Epvre et Herny - Baudrecourt ; du 20 août au 31 août, par Thierry Klag, entre Cheminot et Louvigny. Ils ont mis en évidence 23 indices de sites, de taille modeste et datés sans grande précision pour la plupart, dont 17 feront l'objet d'une évaluation complémentaire. Cinq indices de site, dont la surface n'excède pas 4000 m², peuvent être rattachés à la protohistoire. Sept indices de sites, de plus grande dimension (entre 5000 et 11000 m²), appartiennent à l'époque gallo-romaine ; 5 d'entre eux ne représentent sans doute qu'une partie d'établissements ruraux qui s'étendent au-delà de l'emprise. Six indices restent indéterminés et non datés en l'état des recherches. Un seul site (indice 179) donnera lieu à une fouille importante.

Les indices ont été classés d'ouest en est, suivant la progression géographique du tracé :

- **Cheminot**, (indices 183, 185, 186 et 187) cf. *infra* notice de Thierry Klag ;
- **Louvigny, À l'Épine** (indice 135) : plusieurs structures appartenant à un habitat gallo-romain - 1 puits, 4 négatifs de poteau, un angle de bâtiment en pierre - ont été relevées ;
- **Louvigny, Noxigny** (indice 136) : une fosse et 3 trous de poteau - protohistoire ;
- **Louvigny, Pavillon Friche et les Scades** (indice 137) : un petit fossé et 2 fosses arasées - protohistoire ;
- **Saint-Jure, le Breuil** (indice 138) : 1 puits, 3 trous de poteau, 1 fosse - époque gallo-romaine ;
- **Vigny, l'Étang au Bois** (indice 146) : 3 grandes fosses rubéfiées, 1 trou de poteau - époque gallo-romaine ;
- **Secourt, Haie la Chèvre** (indice 148) : un fossé au profil en V, 7 trous de poteau - protohistoire ;

- **Secourt, Bérup** (indice 147) : les vestiges d'un habitat gallo-romain - 2 murs, dont l'un formant retour, 1 trou de poteau, 3 fosses oblongues, 2 fosses circulaires - ont été reconnues sur près d'1 ha ;
- **Solgne, le Poirier Gaillard** (indice 149) : 1 foyer, 1 fosse, 4 fossés au profil en U, une doline ont été recensés sur 7000 m² ; ces informations complètent les observations effectuées en 1997 par Jean-Denis Laffite concernant un domaine rural gallo-romain étudié sur l'emprise de la déviation de la R.D. 955 (cf. *Bilan scientifique régional 1998*, p. 95) ;
- **Tragny, Grandes Friches** (indice 151) : une grosse structure de plus de 15 m de diamètre et 5 m de profondeur (doline ou marnière) a livré des bois qui donneront lieu à une analyse dendrochronologique ;
- **Tragny, sur le Chemin de Luppy** (indice 152) : 1 fossé et 2 empreintes de poteau suggèrent la présence d'un habitat, non daté ;
- **Morville-sur-Nied, les Charmilles** (indice 173) : un niveau contenant du mobilier daté du Hallstatt ;
- **Saint-Epvre, Charmille** (indice 153) : 4 négatifs de poteau, une fosse, 2 petits fossés en U témoignent d'une occupation non datée ;
- **Saint-Epvre, Bois-de-Saint-Epvre** (indice 152) : des structures d'habitat gallo-romain - 2 négatifs de poteau, 4 fosses, 1 puits, 1 fossé - ont été observées sur un espace de 10000 m² ;
- **Saint-Epvre, au Château** (indice 152) : le site occupe le fond et les bords d'un ancien vallon situé au sud du village, au bord de la R.D. 110b. Il est particulièrement bien conservé dans les secteurs les plus profonds (- 1,40 m). Ce sont environ 90 structures qui ont été recensées (1 four, plusieurs fossés, 9 fosses ou négatifs de poteaux de grande taille et environ 80 négatifs de poteaux) sur près d'1 ha. L'étude du mobilier a permis de dater ces structures de l'époque gallo-romaine et du haut Moyen Âge. Des incertitudes persistent quant à la périodisation du site, du fait du recoupement complexe des niveaux. Par endroits, les structures sont scellées par un niveau d'incendie recouvert par un paléosol du haut Moyen Âge (?). Les aménagements empierrés découverts sur ce niveau pourraient dater de cette période ou d'une période plus récente (d'après Thomas Ernst).
- **Herny, sur le Moulin** (indice 174) : dans un paléovallon, un horizon colluvionné de quelques dizaines de m² a livré un mobilier céramique abondant daté de l'époque augustéenne et un fragment de meule en roche d'Eifel laissant envisager la présence d'un habitat gallo-romain à proximité. Les colluvions masquaient 3 négatifs de poteaux quadrangulaires dont l'organisation et la datation ne sont pas établies (d'après Thomas Ernst).

Parallèlement, les opérations de diagnostic ont également débuté en 2001 sur les zones annexes (zones de dépôt définitif ou de stockage temporaire, bases de vie, zones de compensation).

Le service régional de l'Archéologie

CHEMINOT (57)

LGV-Est, lot 34

Protohistoire - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

Les sondages menés sur le lot 34 de la Ligne à Grande Vitesse, entre Cheminot (57) et Bouxières-sous-Froidmont (54), ont permis la découverte de plusieurs habitats structurés.

Sur la commune de Cheminot, le site 183 est représenté par quatre poteaux dont trois correspondent vraisemblablement à un bâtiment d'habitation. Une datation de l'âge du Bronze ou de l'âge du Fer peut être avancée pour cette occupation. À Cheminot également, au lieu-dit *Sur Que-tit*, des poteaux, des fosses et deux fours rectangulaires

attestent de deux occupations. La première (site 186) est protohistorique, la seconde (site 185) peut être datée de l'époque romaine. En outre, une ancienne terrasse de la Seille semble avoir été exploitée à cette période, pour ses sables et graviers (site 187). En contrebas, en fond de vallée, des sondages profonds ont permis de montrer l'existence, à deux mètres sous la surface actuelle, d'un sol ancien daté de l'époque romaine.

Thierry KLAG

SAINT-EPVRE (57)

LGV-EST, les Terres de Justice

Gallo-romain

Le projet de mise en place d'une plate-forme de stockage des matériaux de construction pour le talus de chemin de fer du TGV-Est a donné lieu à un diagnostic archéologique du 10 au 21 décembre 2001 qui a révélé des structures linéaires empierrées d'époque gallo-romaine.

La zone de stockage est située sur la commune de Saint-Epvre (57), au lieu-dit *Les Terres de la Justice*. La longueur de l'emprise est de 630 à 755 m pour une largeur comprise entre 150 et 180 m, soit 11 ha de superficie. Le terrain concerné occupe le dos d'une colline s'étirant du

sud-ouest au nord-est ainsi que son versant sud-est. Plusieurs tranchées de sondage et les fenêtres ouvertes lors de la fouille d'évaluation ont permis de mettre au jour une voie, un chemin ainsi que deux canalisations appartenant à un système d'adduction d'eau. Les structures entaillent le substrat formé de façon prédominante d'argiles de couleur jaune à brun clair et elles sont recouvertes de colluvions limoneuses d'épaisseur variable.

Gertrude KUHNLE

LORRAINE

Prospection aérienne

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 0 1

LORRAINE

La prospection aérienne en Lorraine



Le programme de la campagne 2001 prévoyait une réserve de 120 heures de vols répartis selon 8 équipes de prospecteurs bénévoles, portant sur un secteur de prospection équivalant environ à un tiers de la région. Quatre-vingt-sept heures de vol seulement ont pu être réalisées, grâce à l'aide financière des Conseils Généraux des quatre départements.

Le bilan général de la campagne 2001 permet d'évaluer à 259 le nombre de sites renseignés, dont 89 sont des découvertes inédites et 82 sont des sites dont l'information archéologique a été confirmée et complétée, 88 sont des indices de sites mis en évidence à l'occasion des campagnes précédentes et qui ont pu être confirmés. Le nombre total des prises de vues faites à l'occasion de cette campagne s'élève à 861 diapositives. La diathèque

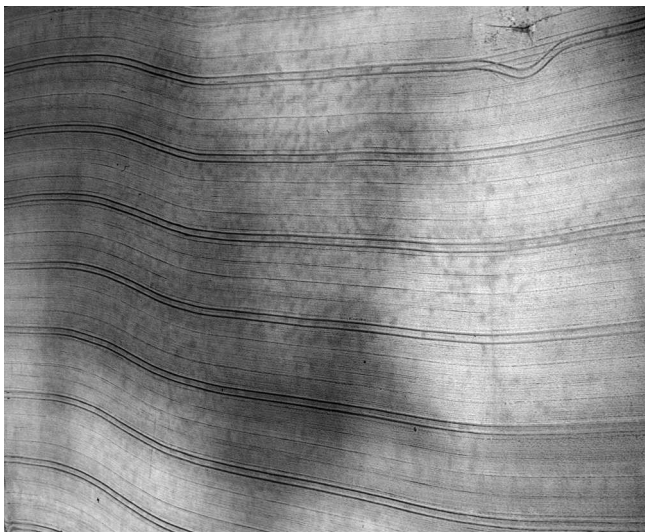
des clichés aériens compte désormais 24128 prises de vue.

Durant l'année 2001, la cellule carte archéologique a également finalisé le rapport de l'année 2000 et enregistré dans la base informatique les résultats de cette campagne. Parallèlement aux campagnes de prospection, les équipes réalisent la compilation de dix années de prospection aérienne en Lorraine. Cette étude nécessite un long et minutieux travail de traitement d'image (redressement, contraste), de report cartographique (petite et grande échelle) et de photo-interprétation des indices. La synthèse de ces données sera restituée dans une publication régionale.

Stéphanie JACQUEMOT

Secteur 1 : nord du département de la Meuse et nord du département de la Meurthe-et-Moselle

CHARNY-SUR-MEUSE (55) : au sud-ouest de Villers-aux-Moines. En 2000, à 800 plus au nord, un habitat du Bronze final a été découvert lors de sondages liés à l'extension d'une sablière. Une nécropole à enclos y est probablement associée.



CHARNY-SUR-MEUSE

Nécropole à enclos associée à un habitat du Bronze final
Cliché : Jean-Claude SZTUKA

MUZERAY (55), *Lacquemine* : site prospecté au sol depuis 1995 et qui a livré des tuiles, des moellons, des fragments de meules, de la céramique du Haut-Empire. La prospection aérienne a permis d'identifier un petit bâtiment qui s'inscrit vraisemblablement dans un contexte bien plus vaste.

POUILLY-SUR-MEUSE (55), *Côte de Châtillon* : La tradition veut qu'il y eu un camp romain à cet endroit. Aucun indice significatif n'est visible en prospection aérienne.

BANTHEVILLE (55), *Le Château* : au sud-est du hameau de Bourru, le long de l'Andon, traces visibles d'un château encore en élévation mentionné sur la carte des Naudin du XVIII^e s. mais dont l'historique n'est pas connue.

VILLERS-LA-MONTAGNE (54), *Fond Bongaux* : site d'occupation gallo-romaine découvert lors de la campagne de prospection aérienne de 1997 (deux bâtiments visibles). De nouvelles structures sont apparues lors de la campagne de 2001.

Jean-Claude SZTUKA

Secteur 3 : nord et sud de Nancy et de Toul jusqu'au nord des Vosges

VITREY (54), *Les Rousselots* : traces d'un chemin fossile dans un parcellaire remembré.

SAULXURES-LÈS-VANNES (54), *Mérigny* : château de Mérigny, propriété de la famille Balivy au XVIII^e s., peu

après la révolution, fut détruit. Bâti à l'écart du village, dans la petite vallée de Taprey, il occupait un espace carré entouré de fossés.

Michel LOISEAU

GROS-RÉDERCHING (57), *Brandelfing* : nombreuses traces de constructions. Le nom de cet écart est déjà consigné dans les textes de 783. Des fragments de tuiles gallo-romaines y ont été retrouvés. Un hameau est représenté sur la carte des Naudin (1704-1746), trois censés et une chapelle sont attestées en 1756.

HANVILLER (57), *Bois de la Redoute* : vue de l'éperon barré. Château dont la date de construction n'est pas connue. Il est acquis en 1436 par F. le Vieux de la Maison de Bitche, dite Gentersberg. Le château aurait été détruit au XVI^e s. Il est ruiné avant le début du XVII^e s. En 1997, un agent de l'ONF a relevé une partie des anciens fossés.

HANVILLER (57), *Gentersberg* : vue du nouveau château édifié dans la grande forêt de Gentersberg vers 1710-1720 par J.-F. Dithmar, receveur des finances du duc de Lorraine. Il fut transformé en ferme à partir de 1877. Le bâtiment a beaucoup souffert des changements successifs de propriétaires depuis le XIX^e s. (ISMH depuis 1984).

BINING (57), *Risselinger* : site d'habitat découvert en prospection au sol en 1964, mais qui est mal localisé. Une prospection fine date cette occupation du III^e s. de n. è. et le survol aérien révèle son emprise.



BINING, Risselinger
Occupation du III^e s. de n. è.
Cliché : Hubert SCHMUCK

SARREGUEMINES-WELFERDING (57), *Heidenhausen* : un sauvetage urgent, réalisé en 1998, a permis d'étudier cet établissement rural gallo-romain et ses annexes, enclos d'un mur maçonné. Le bâtiment principal est encore bien visible. L'ensemble est daté du II^e s. et III^e s.

Hubert SCHMUCK

RÉCHICOURT-LA-PETITE (54), *Haut d'Eau* : des amas de fosses oblongues, de dimensions semblables, laissent supposer des inhumations.

LOISY (54), *En Noyée* : lors de la campagne de prospection aérienne de 1998, seul le tracé linéaire était apparu. En 2001, dans les zones d'érosion, apparaissent des fosses.

DONJEUX (57), *Les Petits Sillons* : petit bâtiment rural découvert en prospection au sol en 1995 et dont le plan s'est révélé à la photographie aérienne en 2001.

René BERTON



LOISY, En Noyée
Fosses
Cliché : René BERTON

AMEL-SUR-L'ÉTANG (55), *La Petite Hayette* : plusieurs taches et zones d'épandage pierreuse à proximité immédiate de l'amphithéâtre et de l'ensemble culturel découverts l'an dernier en prospection aérienne.

AMEL-SUR-L'ÉTANG (55), *La Lampe* : anomalies circulaires pleines et fossoyées, incluses dans un enclos quadrangulaire.

GIRAUMONT (57), nord du lieu-dit *Les Grands Prés* : ensemble de cercles fossoyés de type funéraires(?) dont certains sont polylobés.

DOMMARY-BARONCOURT (55), *Chaud Soleil* : grand enclos quadrangulaire fossoyé dans lequel on aperçoit deux fosses à l'angle et au centre de la structure.

NOVÉANT-SUR-MOSELLE (57), *Le Jambon le Clou* : apparition d'un troisième tronçon de l'aqueduc romain de Gorze à Metz dans une parcelle en culture.

SAINT-MARCEL (54), *Bois Pierrot* : tronçon et fossé de la voie romaine de Metz à Reims qui matérialisent la li-

mite communale et départementale entre Saint-Marcel et Vionville.

Denis JACQUEMOT



DOMMARY-BARONCOURT, *Chaud Soleil*
Enclos quadrangulaire fossoyé
Cliché : Denis JACQUEMOT

VILLERS-AUX-VENTS (55), *Perrouet* : du moulin Perrouet attesté au XVIII^e s. sur le ruisseau de Nausonce, il ne reste que des fossés ennoyés qui pourraient être d'anciens aménagements hydrauliques ou des viviers.

BRABANT-LE-ROI (55), *Bellefontaine* : ancien domaine dépendant de l'abbaye de Beaulieu-en-Argonne. Il s'y trouvait un château de la renaissance qui a été détruit pendant les guerres du XVII^e s.

VAUBÉCOURT (55), est du village : traces d'un bâtiment de très grande taille dont la fonction reste à déterminer.

Sabine TYLCZ



VAUBÉCOURT
Traces d'un bâtiment de très grande taille
Cliché : Sabine TYLCZ

ESLEY (88), *l'Hembotin* : dans les céréales en herbe, apparaît en palimpseste des structures polygonales périglaciaires des alluvions sous jacentes, perturbées au cours de la dernière glaciation.

MAREY (88), *Fond des Pommiers* : phénomène géolo-

gique révélé par l'humidité qui a hâté la croissance de la luzerne sur un plateau karstique. On distingue les diaclases qui marquent l'effondrement du rebord de plateau et les dolines fermées par les sédiments.

Gilbert SALVINI

Index géographique

ALAINCOURT-LA-CÔTE (57)	74
ALZING (57)	51
AMANVILLERS (57)	51
ANZELING-EDLING (57)	51
ARGANCY (57)	51
ARS-LAQUENEXY (57)	51
AUGNY (57)	53
AUMETZ (57)	53
AVRIL (54)	19
BADONVILLIERS-GÉRAUVILLIERS (55)	140
BAR-LE-DUC (55)	37
BATHELÉMONT-LÈS-BAUZEMONT (54)	19
BEAUSITE (55)	158
BEHREN-LÈS-FORBACH (57)	54
BELLEVILLE-SUR-MEUSE (55)	37
BÉNESTROFF (57)	54
BENOÎTE-VAUX (55)	158
BERG-SUR-MOSELLE (57)	54
BERTRANGE-IMMELDANGE (57)	54
BETTBORN (57)	54
BETTILLER-HOELLING (57)	54
BEYREN-LÈS-SIERCK (57)	54
BITCHE (57)	55
BLÂMONT (54)	19
BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON (54)	19 à 20
BOULANGE (57)	55
BOULAY (57)	55
BOUREUILLES (55)	37
BOUSBACH (57)	55
BOVÉE-SUR-BARBOURE (55) (88)	141
BREISTROFF-LA-GRANDE (57)	55
BRIZEAUX (55)	159
BULGNÉVILLE (88)	112 et 114
CATTENOM-SENTZICH (57)	55
CHAMBLEY-BUSSIÈRES (54)	20
CHAMPEY-SUR-MOSELLE (54)	20
CHARMES (88)	112
CHARNY-SUR-MEUSE (55)	37
CHATENOIS (88)	112
CHAUMOUSEY (88)	113
CHEMINOT (57)	169
CLOUANGE (57)	56
CONTREXÉVILLE (88)	114
COURCELLES-CHAUSSY (57)	56
CRÉHANGE (57)	56 et 59 à 60
CUSTINES (54)	20
DABO (57)	56
DALSTEIN (57)	57
DENEUVRE (54)	21
DIEBLING (57)	57
DIEPPE-SOUS-DOUAUMONT (55)	38
DIEULOUARD (54)	21
DISTROFF (57)	57
DOMMARTEMONT (54)	22
DOMMARTIN-SUR-VRAINE (88)	149
DUGNY-SUR-MEUSE (55)	38
ÉCROUVES (54)	22
ELZANGE (57)	57
ENNERY (57)	57 à 58
ENTRANGE (57)	58
ESCHERANGE-MOLVANGE (57)	58
ESCLES (88)	114
ESSEY-LÈS-NANCY (54)	22
EUVILLE (55)	38
ÈVRES (55)	160 à 159
FAMECK (57)	58 à 59
FAULQUEMONT (57)	59 à 60
FÈVES (57)	60
FILLIÈRES (54)	22
FLORANGE (57)	60
FOLSCHVILLER (57)	61
FONTENOY-SUR-MOSELLE (54)	22
FOVILLE (57)	74
GANDRANGE (57)	61
GIRMONT (88)	115
GOLBEY (88)	115
GONDREVILLE (54)	22
GORCY (54)	23
GUÉNANGE (57)	61
GUERTING (57)	61
HAGONDANGE (57)	62
HAN-SUR-NIED (57)	68
HANNOCOURT (57)	68
HANNONVILLE-SOUS-LÈS-CÔTES (55)	38
HANNONVILLE-SUZEMONT (54)	23
HARREBERG (57)	68
HAUCONCOURT (57)	69
HAYANGE (57)	69
HELSTROFF (57)	69
HÉMILLY (57)	70
HÉRIMÉNIL (54)	23
HESSE (57)	70
HETTANGE-GRANDE (57)	70
HOMMARTING (57)	70
IMLING (57)	71
INGLANGE (57)	72
INSMING (57)	72
IPPLING (57)	72
ISSONCOURT (55)	163
JAULNY (54) (88)	153
JEANMÉNIL (88)	115
JUVAINCOURT (88)	115

KERBACH (57)	72	RONCOURT (57)	92 à 93
KIRSCH-LÈS-SIERCK (57)	73	ROSIÈRES-AUX-SALINES (54)	29 à 30
KIRSCHNAUMEN (57)	73	ROUSSY-LE-VILLAGE (57)	93
KUNTZIG (57)	74	ROUVROIS-SUR-OTHAIN (55)	40
KÖENIGSMACKER (57)	73	RURANGE-LÈS-THONVILLE (57)	93 à 94
LAMARCHE (88)	115	SAINT-AUBIN-SUR-AIRE (55)	144 à 145
LANDONVILLERS (57)	56	SAINT-EPVRE (57)	169
LANGATTE (57)	74	SAINT-ÉTIENNE-LÈS-REMIREMONT (88)	117
LEMUD (57)	74	SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE (88)	117
LENONCOURT (54)	23	SAINT-NABORD (88)	117 à 118
LES TROIS-DOMAINES (55)	160 à 163	SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE (57)	95
LESMÉNILS (54)	153	SAINT-QUIRIN (57)	95
LIOCOURT (57)	74	SAINT-REMIMONT (88)	118
LISLE-EN-BARROIS (55)	38	SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES (57)	95
LONGWY (54)	23	SARREBOURG (57)	95 à 96
LORQUIN (57)	76	SAULVAUX (55)	147 à 148
LUDRES (54)	24	SAUVIGNY (55)	148
LUNÉVILLE (54)	24	SCHORBACH (57)	96
MAIZEY (55)	39	SENONGES (88)	118
MALLELOY (54)	24	SILLÉGNY (57)	96
MALLING (57)	76	SOUCHT (57)	97
MALROY (57)	76	SOULOSSE-SOUS-SAINT-ÉLOPHE (88)	118 à 119
MANDEREN (57)	76	TERVILLE (57)	97
MARANGE-SILVANGE (57)	76	THAON-LÈS-VOSGES (88)	119
MARTIGNY-LÈS-GERBONVAUX (88)	150	THIÉBAUMÉNIL (54)	19
MAUVAGES (55)	142	THONVILLE (57)	97
MAXEY-SUR-VAISE (55)	143	TONNOY (54)	30
MEISENTHAL (57)	77	TOUL (54)	30
MÉLIGNY-LE-PETIT (55)	143	TRANQUEVILLE-GRAUX (88)	151
MÉNARMONT (88)	116	TRÉMERY (57)	98
MÉRÉVILLE (54)	24	TRITTELING (57)	98
MESSEIN (54)	24	TROUSSEY (55)	40
METZ (57)	77 à 82	UCKANGE (57)	98
METZERVISSE (57)	82	UXEGNEY (88)	119
MILLY-SUR-BRADON (55)	39	VALMONT (57)	100
MIRECOURT (88)	117	VANDIÈRES (54)	154 à 155
MONNEREN (57)	82	VANY (57)	100 à 101
MONT-SAINT-MARTIN (54)	25	VELLE-SUR-MOSELLE (54)	30
MONTENACH (57)	82 à 83	VERDUN (55)	40 à 42
MONTIGNY (54)	25	VEXAINCOURT (88)	119
MORHANGE (57)	83	VIC-SUR-SEILLE (57)	101
MOULINS-LÈS-METZ (57)	83	VIGNEULLES (54)	31
MOULINS-SAINT-PIERRE (57)	83	VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL (55)	42
MOUSSON (54)	25	VIOMÉNIL (88)	119
MOYENVIC (57)	84	VITRY-SUR-ORNE (57)	102
NAIX-AUX-FORGES (55)	39	VITTEL (88)	121
NANCY (54)	25 à 26	VIVIERS (57)	68
NEUFCHÉF (57)	84	VOYER (57)	105
NORROY-LE-VENEUR (57)	84	VRÉCOURT (88)	121
NOVÉANT-SUR-MOSELLE (57)	85	WALSCHÉID (57)	105
NUBÉCOURT (55)	164 à 165	WOIPPY (57)	105
ORNY (57)	86	XAMMES (54)	155
OTTANGE (57)	86	YUTZ (57)	105 à 106
PAGNY-SUR-MEUSE (55)	40		
PAGNY-SUR-MOSELLE (54)	28		
PANGE (57)	86		
PELTRE (57)	86		
PLESNOIS (57)	87		
PLOMBIÈRES-LÈS-BAINS (88)	117		
POMMÉRIEUX (57)	87		
PONT-À-MOUSSON (54)	28		
PONTPIERRE (57)	59 et 87 à 91		
POURNOY-LA-CHÉTIVE (57)	92		
PRÉNY (54)	153 à 154		
RAMBLUZIN-ET-BENOÎTE-VAUX (55)	167		
REMBERCOURT-SOMMAISNE (55)	40		
RÉMILLY (57)	92		
REMIREMONT (88)	117		
RIMLING (57)	92		

Index chronologique

Néolithique	23, 76, 102, 106, 136, 155, 163	114, 117, 119, 128, 133, 136
Protohistoire.....	20, 22, 22, 23, 39, 59, 74, 87, 105	141, 147, 148, 149, 150, 151
	136, 143, 155, 162, 168, 169	153, 154, 155, 159, 160
Âge du Bronze.....	28, 39, 57, 72, 74, 84, 87, 95, 96, 98	163, 164, 165, 168, 169
	112, 134, 136, 141, 148, 149, 153	
	154, 155, 163, 165, 167, 169	Haut Moyen Âge.....
Âge du Fer	28, 30, 38, 40, 57, 58, 62, 71, 73	19, 20, 21, 22, 24, 25, 51, 58, 82
	74, 84, 98, 105, 106, 128, 132	86, 92, 96, 101, 102, 112
	134, 141, 144, 148, 153, 160	128, 136, 140, 142, 144
	163, 165, 168, 169	145, 149, 163, 165, 168
Gallo-romain.....	22, 25, 30, 39, 51, 56, 57, 59, 60	Moyen Âge.....
	62, 68, 69, 71, 72, 73, 74, 77, 78	26, 40, 56, 77, 78, 80, 93, 101, 102
	82, 84, 86, 87, 88, 91, 92, 93, 94	112, 115, 118, 119, 128, 129
	95, 96, 98, 101, 102, 105, 106	130, 131, 134, 136, 155
		Moderne.....
		20, 23, 25, 26, 30, 40, 51, 56, 77
		78, 86, 93, 101, 102, 112, 114
		115, 119, 128, 130
		131, 136, 159
		Contemporain
		114, 136, 160, 162
		Indéterminé
		25, 37, 60, 92, 118, 155
		158, 159, 160

Actualités - *Essey-lès-Nancy (54), liaison A 330-R.D. 2bis-R.N. 74 (4^e section)* in *Archéopages* n° 3, INRAP, Paris, 2001, p. 45.

Actualités - *Peltre (57), rocade sud de Metz, site 3* in *Archéopages* n° 3, INRAP, Paris, 2001, p. 45-46.

Actualités - *Vitry-sur-Orne (57), VR 52, site 3* in *Archéopages* n° 3, INRAP, Paris, 2001, p. 46-47.

Actualités - *Maron (54), forêt domaniale de Haye (carrefour des Six Bornes)* in *Archéopages* n° 4, INRAP, Paris, 2001, p. 41.

Actualités - *Augny et Cuvry (57), corvée La Barre* in *Archéopages* n° 4, INRAP, Paris, 2001, p. 42.

Actualités - *Florange (57), Sainte-Agathe, lotissement du Millénaire* in *Archéopages* n° 4, INRAP, Paris, 2001, p. 42.

Actualités - *Soulosse-sous-Saint-Élophé (88), la Charmée* in *Archéopages* n° 4, INRAP, Paris, 2001, p. 42-43.

Actualités - *Moulins-lès-Metz (57), les Trois Haies* in *Archéopages* n° 5, INRAP, Paris, 2001, p. 40.

Actualités - *Moyenvic (57), les Croleurs* in *Archéopages* n° 5, INRAP, Paris, 2001, p. 40.

Actualités - *Vitry-sur-Orne (57), ZAC de la Plaine* in *Archéopages* n° 5, INRAP, Paris, 2001, p. 40-41.

ADAM (A.-M.), BARDIÈS (I.), HECKENBENNER (D.), LEGENDRE (J.-P.), OLIVIER (L.), PANKE (T.), PETRY (F.), SARY (M.), SCHNITZLER (B.), STERN (T.), STRAUSS (L.), WILMOUTH (P.) - *L'archéologie en Alsace et en Moselle au temps de l'annexion (1940-1944)*, catalogue de l'exposition des musées de Strasbourg et de Metz, musée de Strasbourg, Strasbourg, et musées de la Cour d'Or, Metz, 2001.

AMANN (J.-P.), KROMER (R.) - *Poincaré-Turing : les jeux et les mathématiques* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.

AUCLAIRE (M.) - *Grandeur et décadence d'une famille seigneuriale lorraine. Le lignage d'Apremont, des origines à la fin du XIV^e s.* in *Lotharingia X : archives lorraines d'archéologie, d'art et d'histoire*, Thierry Alix, Nancy, 2001.

BAJARD (A.), BEDON (R.), MALISSARD (A.) - *Joutes nautiques dans la Moselle d'Ausone* in *La Loire et les fleuves de la Gaule romaine et des régions voisines*, PULIM, Limoges, 2001.

BARABINOT (N.) - *Moyen (Meurthe-et-Moselle). Le château* in *Archéologie médiévale*, t. 32, 2001, Paris : CNRS, 2002, p. 272-273.

BLANCHARD (J.-C.) - *Armorial de Jean de Haraucourt, manuscrit du XVI^e s. conservé au Musée lorrain à Nancy* in *Lotharingia X : archives lorraines d'archéologie, d'art et d'histoire*, Thierry Alix, Nancy, 2001.

BORRELA (V.) - *Fond scientifique de la bibliothèque de Nancy et l'histoire des sciences* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.

BOUR, (A.) - *Le mobilier de tabletterie de l'agglomération gallo-romaine de Bliesbruck (I^{er}-V^e s. ap. J.-C.) : une source pour la connaissance d'une agglomération secondaire de la cité des Médiomatiques* in *Ca-*

hiers lorrains, SHAL, Metz, 2001.

BULME, (A.) - *Les sarcophages gallo-romains en plomb du musée de Metz*, mémoire de maîtrise, université de Strasbourg, Strasbourg, 2001.

CHATELLIER (L.) - *Sciences dans le duché de Lorraine, 1580-1650* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.

Chroniques - *Audun-le-Tiche (57)* in *L'Archéologue, archéologie nouvelle*, n° 52, éditions Errance, Paris, p. 31.

Chroniques - *Bliesbruck (57)* in *L'Archéologue, archéologie nouvelle*, n° 52, éditions Errance, Paris, p. 18-20.

Chroniques - *Cocheren (57)* in *L'Archéologue, archéologie nouvelle*, n° 52, éditions Errance, Paris, p. 17.

Chroniques - *Metz (57)* in *L'Archéologue, archéologie nouvelle*, n° 52, éditions Errance, Paris, p. 4-5.

Collectif - *Lotharingia X : archives lorraines d'archéologie, d'art et d'histoire*, Thierry Alix, Nancy, 2001.

Collectif - *Annales de l'Est, dossier : le voyage de Dom Loupvent, un Lorrain en Terre Sainte en 1531*, CD-Rom, Annales de l'Est, Nancy, 2001.

Collectif - *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.

Collectif, service information géographique, mairie de Metz - Metz, *atlas municipal au 1/5000^e*, Mairie de Metz, service information géographique, Metz, 2001.

COLLIN-ROSSET (S.) - *Antiphonaire des Cordeliers. Nancy. Bibliothèque municipale, manuscrits 22, 23, 24, 25 (anc. 437). Étude codicologique et iconographique* in *Lotharingia X : archives lorraines d'archéologie, d'art et d'histoire*, Thierry Alix, Nancy, 2001.

CORTESI (O.) - *Villers-la-Montagne : le refuge des saisons*, Cœur d'Occident éditions, Longwy, 2001.

DAUTREMONT (N.), FOURNIER (D.), GEORGES-LEROY (M.), MILUTINOVIC (M.) - *La production potière des XIII^e-XV^e s. du quartier du Pontiffroy à Metz (Moselle) : les fouilles de 1987-1988* in *Revue archéologique de l'Est*, t. 51, 2001-2002, Université de Bourgogne, Dijon, 2002, p. 361-414.

DEMAROLLE (J.-M.) (Sous la direction de) - *Histoire et céramologie en Gaule mosellane (Sarlorlux)*, Editions Monique Mergoïl, Montagnac, 2001.

DEMAROLLE (J.-M.) - *Les figurines en terre cuite de Bliesbruck (Moselle) : contribution aux recherches sur les figurines en Gaule de l'Est* in *Histoire et céramologie en Gaule mosellane (Sarlorlux)*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2001, p. 181-221.

DEPEYROT (G.), LABROT (J.), MASQUILIER (A.), SUTTER (G.) - *Une monnaie mérovingienne découverte au « Parc de l'Abbaye », commune de Le Ban-Saint-Martin (France, Moselle)* in *Bulletin du Cercle d'Études Numismatiques*, vol. 38, n° 3, septembre-décembre 2001. Bruxelles : Cercle d'Études Numismatiques, 2001. p. 139-141.

- DOMERGUE (Cl.), LEROY (M.) - *L'état de la recherche sur les mines et les métallurgies en Gaule, de l'époque gauloise au haut Moyen Âge* in *Gallia*, 57, 2000 (2001), p. 3-10.
- EINZEMANN (G.) - *Eléments préparatoires à une biographie d'Henri Poincaré* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.
- ESTIOT (S.), RÉMY (B.), RICHARD (J.-C.) - *Un lot provenant du trésor monétaire romain de Senon (Meuse) entré dans la collection Hippolyte Müller* in *Revue archéologique de l'Est*, t. 51, 2001-2002, Université de Bourgogne, Dijon, 2002, p. 361-414.
- FETET (P.) - *Du vallon druidique au vallon Saint-Martin* in *Le Pays Lorrain*, volume 82, Nancy, 2001, p. 208-209.
- FREYERMUTH (K.) - *Découvertes d'embarcations anciennes en Lorraine*, Université, Strasbourg, 2001.
- FREYSSINET (E.) - *Origines gallo-romaines de Toul*, Université de Strasbourg, Strasbourg, 2001.
- GAMBS (A.), GUILLAUME (J.), SIMMER (A.), STILLER (G.) - *La nécropole mérovingienne de Montenach (Moselle)* in *Revue archéologique de l'Est*, t. 50, 2001-2002, Université de Bourgogne, Dijon, 2002, p. 335-360.
- GIRARDOT (A.) - *Bans territoriaux en Lorraine occidentale avant 1200 in Lotharingia X : archives lorraines d'archéologie, d'art et d'histoire*, Thierry ALIX, Nancy, 2001.
- GIRARDOT (A.) - *Prieuré urbain aux XIV^e-XV^e s. : Saint-Thiébaud de Vaucouleurs in Lotharingia X : archives lorraines d'archéologie, d'art et d'histoire*, Thierry Alix, Nancy, 2001.
- HAMON (B.) - *La sidérurgie entre Orne et Fensch de l'époque gallo-romaine à la Renaissance* in *Cahiers lorrains*, SHAL, Metz, 2001.
- HOFFMANN (G.), HOFFMANN (R.) - *Les estampilles sur céramique sigillée et gallo-belge découvertes au Hérapel depuis 1973* in *Histoire et céramologie en Gaule mosellane (Sarlorlux)*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2001, p. 259-271.
- LAFFITE (J.-D.), DAMBRINE (É.), DUPOUEY (J.-L.), GEORGES-LEROY (M.) - *Le parcellaire gallo-romain de la forêt domaniale de Saint-Amond à Favières (Meurthe-et-Moselle)* in *Revue archéologique de l'Est*, t. 51, 2001-2002, Université de Bourgogne, Dijon, 2002, p. 465-476.
- LEFEBVRE (Cl.), LEROY (M.), MERLUZZO (P.) - *Lingots de fer de type « currency bar » à Châtel-Saint-Germain (France, Moselle)* in *Bulletin Instrumentum*, n° 13, juin 2001, p. 39-40.
- LEFEVRE (A.) - *Montenach (Moselle). Kolmette* in *Archéologie médiévale*, t. 32, 2001, Paris : CNRS, 2002, p. 302.
- LEGENDRE (J.-P.) - *L'atelier de céramique commune gallo-romaine de Florange-Daspich-Ébange (Moselle) : analyse des structures de production* in *Histoire et céramologie en Gaule mosellane (Sarlorlux)*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2001, p. 9-22.
- LEROY (M.) - *La production sidérurgique en Gaule : changements et mutations perceptibles entre le Haut-Empire et les débuts du haut Moyen Âge* in POLFER (M.) - *L'artisanat romain : évolution, continuités et ruptures (Italie et provinces occidentales)*, actes du 2^e colloque d'Erpeldange, 26-28 octobre 2001, Monographies Instrumentum 20, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2001, p. 79-95.
- LEROY (M.) - *Programme de recherche sur la sidérurgie ancienne* in *Archéologie médiévale*, t. 32, 2001, Paris : CNRS, 2002, p. 318-319.
- LEROY M., MANGIN M., LAURENT H., BOUKEZZOULA M., RAÏS-SOUNI B. - *La sidérurgie dans l'est de la Gaule : l'organisation spatiale de la production de l'âge du Fer au haut Moyen Âge* in *Gallia*, 57, 2000 (2001), p. 11-21.
- MASQUILIER (A.) - *Nancy (Meurthe-et-Moselle). Musée historique lorrain (64, Grande-Rue), jardin du palais du gouverneur (rue Jacquot)* in *Archéologie médiévale*, t. 32, 2001, Paris : CNRS, 2002, p. 273.
- MAZURIC (S.) - *Charles Bagard, un médecin lorrain des Lumières* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.
- MIEJAC (E.) - *Metz (Moselle). Parc urbain de la Seille* in *Archéologie médiévale*, t. 32, 2001, Paris : CNRS, 2002, p. 187.
- MONDY (M.) - *Dieulouard (Meurthe-et-Moselle). Les Feuillettes* in *Archéologie médiévale*, t. 32, 2001, Paris : CNRS, 2002, p. 180.
- MOUROT (F.) - *La Meuse 55*, Carte archéologique de la Gaule, Académie des Sciences et Belles-Lettres, Paris, 2001.
- NABET (P.) - *Histoire des sciences : à propos d'un ouvrage récent* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.
- NABONNAND (Ph.) - *Autour de la correspondance entre Poincaré et Mittag-Leffler* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.
- PARISSE (M.), ROTHOT (J.-P.), HEILI (P.) - *Pays de Remiremont des origines à nos jours*, Revue de la société d'histoire locale de Remiremont et de sa région, Remiremont, 2001.
- PETIT (J.-P.) - *La diffusion de la sigillée moulée à Bliesbruck : contribution à l'étude des ateliers de Blickweiler et Eschweiler-Hof* in *Histoire et céramologie en Gaule mosellane (Sarlorlux)*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2001, p. 63-180.
- PHILOSOPHIA SCIENTIAE - *Revue d'histoire des sciences* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.
- POLFER (M.) - *Artisanat romain : évolutions, continuités et ruptures (Italie et provinces occidentales)*, actes du 2^e colloque d'Erpeldange, 26-28 octobre 2001, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2001.
- ROLLET (L.) - *Henri Poincaré sur la scène philosophique française* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.
- SALVINI (G.) - *Saint-Remimont (Vosges). Église Saint-Rémy, la cure, rue Saint-Jean* in *Archéologie médiévale*, t. 32, 2001, Paris : CNRS, 2002, p. 305.
- SARATEANU-MULLER (F.) - *Das Keramikmaterial aus den Zerstörungsschichten 016 und 017 des Gebäudes 0501 aus dem gallo-römischen vicus Bliesbruck (département de la Moselle)* in *Histoire et céramologie en Gaule mosellane (Sarlorlux)*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2001, p. 47-62.
- SCHEMBRI (F.) - *Le mobilier céramique de la nécropole à inhumations de l'Antiquité tardive de Dieulouard-Scarponne* in *Histoire et céramologie en Gaule mosellane (Sarlorlux)*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2001, p. 223-246.
- SEILLY (M.-P.) - *Metz (Moselle). 15-17, place Saint-Louis* in *Archéologie médiévale*, t. 32, 2001, Paris : CNRS, 2002, p. 187.
- SEILLY (M.-P.) - *Roncourt (Moselle). Église Saint-Georges* in *Archéologie médiévale*, t. 32, 2001, Paris : CNRS, 2002, p. 228.
- SURDEL (A.-J.) - *Hélinand de Froidemont et l'hagiographie* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.
- TOCK (B.-M.) - *Charte de l'an Mil* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.
- VAISSE (D.) - *Sceaux lorrains du XII^e s. dans le fonds de l'abbaye de Clairvaux aux archives de l'Aube* in *Lotharingia X : archives lorraines d'archéologie, d'art et d'histoire*, Thierry Alix, Nancy, 2001.
- VOLPE (T.) - *Sciences et religion aux XVI^e s. et XVII^e s.* in *Annales de l'Est, dossier : histoire des sciences*, Annales de l'Est, Nancy, 2001.

Chronologie

BRO	Âge du Bronze
CHA	Chalcolithique
CON	Contemporain
FER	Âge du Fer
GAL	Gallo-romain
HMA	Haut Moyen Âge
IND	Indéterminé
MA	Moyen Âge
MES	Mésolithique
MOD	Moderne
NEO	Néolithique
PAL	Paléolithique
PRO	Protohistoire

Organisme de rattachement des responsables de fouilles

INR	INRAP
ASS	Autre association
AUT	Autre
BEN	Bénévole
CDD	Contrat à durée déterminée
CNR	CNRS
COL	Collectivité territoriale
EN	Éducation Nationale
MAS	Musée d'association
MCT	Musée de Collectivité territoriale
MET	Musée d'État
MUS	Musée
SDA	Sous-direction de l'Archéologie
SUP	Enseignement supérieur

Nature de l'opération

EV	Évaluation
FP	Fouille programmée
PA	Prospection aérienne
PC	Projet collectif de recherche
PI	Prospection inventaire
PT	Prospection thématique
PR	Prospection
RE	Relevé d'art rupestre
SD	Sondage
SP	Sauvetage programmé
SU	Sauvetage urgent

Liste des programmes de recherche nationaux

2 0 0 1

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 Gisements paléontologiques avec ou sans présence humaine
- 2 Les premières occupations paléolithiques contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300000 ans)
- 3 Les peuplements néandertaliens (stades isotopiques 8 à 4 : 300000 à 40000 ans ; Paléolithique moyen)
- 4 Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
- 5 Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du Dernier Glaciaire)
- 7 Magdalénien, Épigravettien
- 8 La fin du Paléolithique
- 9 L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
- 10 Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire

- 14 Approches spatiales, environnement, interactions homme/milieu
- 15 Les formes de l'habitat
- 16 Le monde des morts, nécropoles et cultures associées
- 17 Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 Le fait urbain
- 20 Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne
- 21 Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

- 25 Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27 Le réseau des communications : voies terrestres et
: voies d'eau
28 Aménagements portuaires et commerce maritime
:
29 Archéologie navale
:

30 L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
:
31 Anthropisation et aménagement des milieux durant
: l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
32 L'outre-mer
:



Thèmes diachroniques

LORRAINE

**Personnel
du service régional de l'Archéologie**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 0 1

Conservateur régional de l'Archéologie

Michel PRESTREAU

Secrétariat

Martine LOEDEL
Dominique ZAFFUTO

Jean-Paul BERTAUX,
Grand

Dominique BONNETERRE,
Meuse, Moselle, LGV

Vincent BLOUET,
Dispense syndicale à 100 %

Olivier CAUMONT,
Vosges, dépôts archéologiques

Isabelle CLÉMENT-GÉBUS,
Cellule carte archéologique

Marielle DORIDAT-MOREL,
Bibliothèque, bilan scientifique, CRPS

Murielle GEORGES-LEROY,
Meurthe-et-Moselle

Claude GRAPIN,
Moselle

Florence HELLER,
Cellule carte archéologique

Stéphanie JACQUEMOT,
Meuse, cellule carte archéologique

Jean-Pierre LEGENDRE,
Meurthe-et-Moselle

Xavier MARGARIT,
Cellule carte archéologique

Marie-Paule SEILLY,
Moselle

Pierre THION,
Moselle